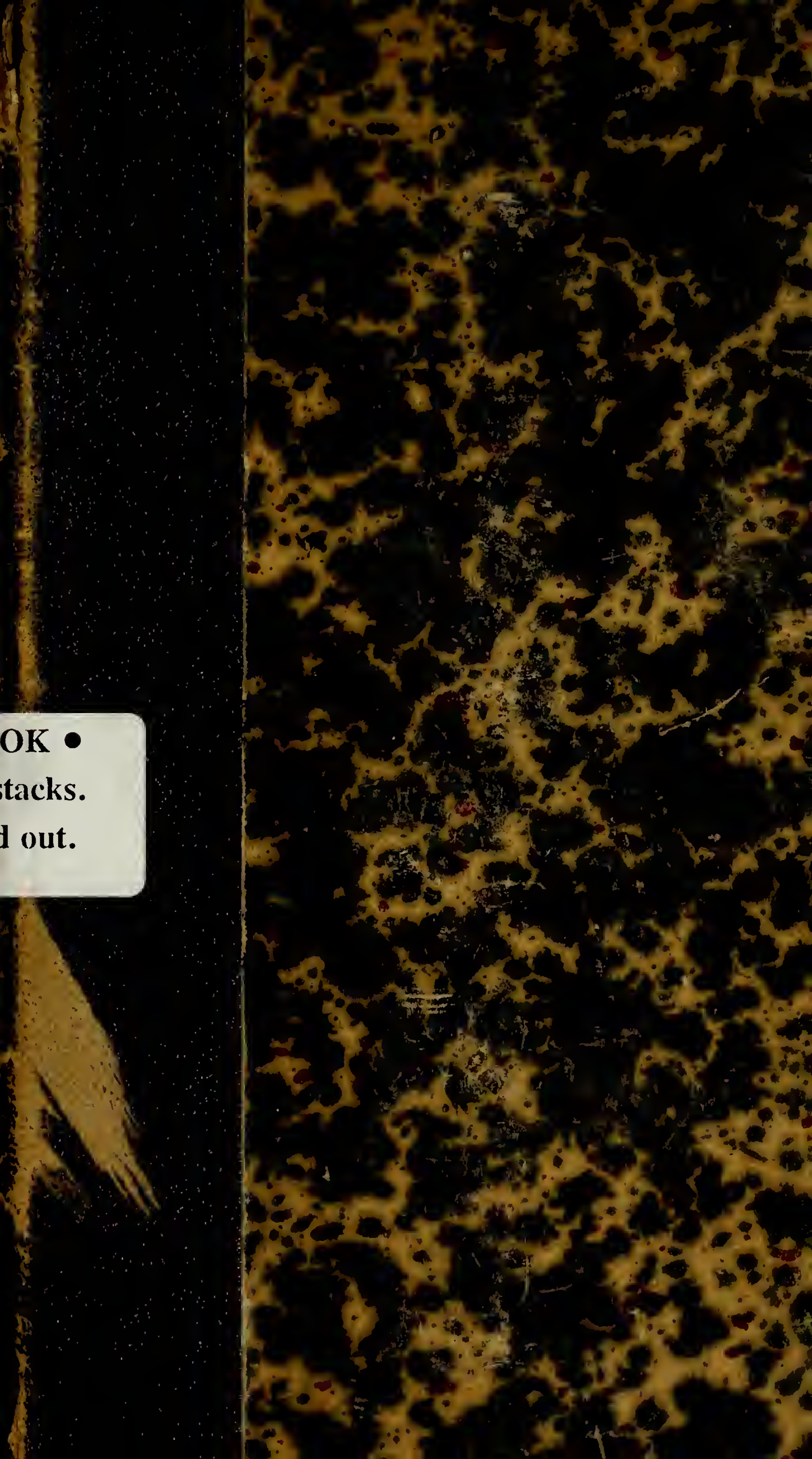
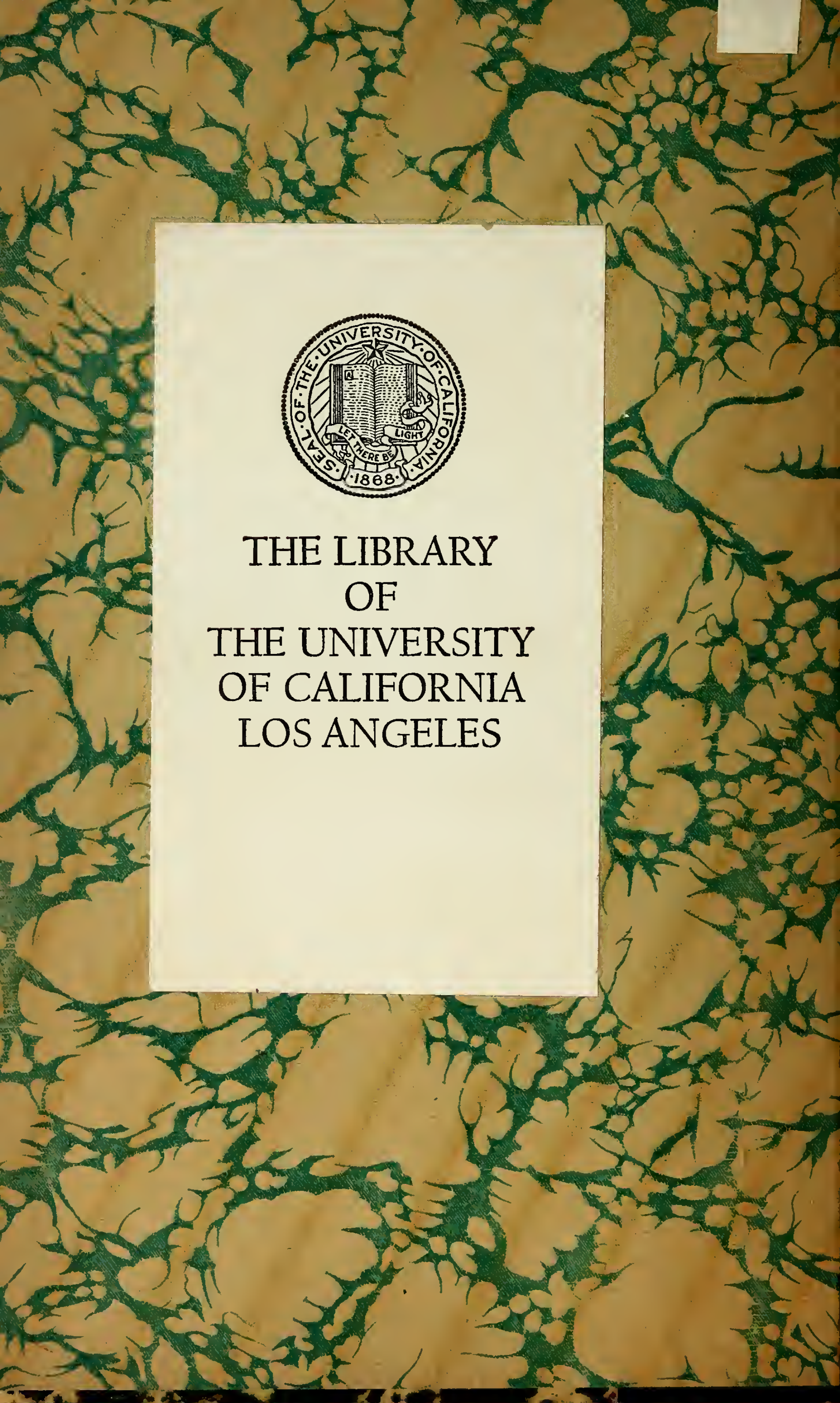

OK •
stacks.
d out.


SEAL OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LET THERE BE LIGHT
1868
THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA
LOS ANGELES

CHARTES, MANUSCRITS

AUTOGRAPHES

DOCUMENTS HISTORIQUES

SUR LA BOURGOGNE

FAISANT PARTIE D'UNE COLLECTION PARTICULIÈRE

« .... En conséquence de mon principe, j'exhorte tous ceux qui sont dépositaires de manuscrits, à donner par eux-mêmes ou par leurs amis et confrères, tout ce qu'ils pourront, sans laisser cela aux siècles à venir..... »

(Lettre de *Lebeuf* à dom *Lemeraut*, bibliothécaire de St-Germain, du 7 août 1744.)



DIJON

LIBRAIRIE LAMARCHE

PLACE SAINT-ÉTIENNE

1886

CHARTES, MANUSCRITS

AUTOGRAPHES

DOCUMENTS HISTORIQUES

SUR LA BOURGOGNE

FAISANT PARTIE D'UNE COLLECTION PARTICULIÈRE

> « .... En conséquence de mon principe, j'exhorte tous ceux qui sont dépositaires de manuscrits, à donner par eux-mêmes ou par leurs amis et confrères, tout ce qu'ils pourront, sans laisser cela aux siècles à venir..... »
>
> (Lettre de *Lebeuf* à dom *Lemeraut*, bibliothécaire de St-Germain, du 7 août 1744.)



DIJON

LIBRAIRIE LAMARCHE

PLACE SAINT-ÉTIENNE

—

1886

INTRODUCTION

Il y a une trentaine d'années, l'auteur de ces notes, revenant en vacances chez ses parents, qui habitaient un vieux monastère en Bourgogne, était fort étonné de la grande consommation de parchemins qui se faisait à la cuisine. Les meilleures feuilles étaient destinées à la tuition et à la protection des pots de confitures et de cornichons. Des morceaux de cire vermoulus, appendus à des tissus effilochés, étaient jetés au feu comme ne pouvant avoir aucune utilité.

L'auteur déjà nommé, après avoir d'abord cherché à déchiffrer le texte de ces documents, dont les plus anciens n'étaient pas les plus difficiles à lire, fut bientôt convaincu de l'intérêt historique qu'ils présentaient. Et comme l'intérêt de la conservation de ces parchemins était en raison inverse de la conservation des denrées alimentaires, on dut prendre l'habitude d'employer des couvertures plus modestes et moins archéologiques.

Ce qui restait fut soigneusement mis sous

clef, et devint le noyau, bien petit dans l'origine, de la collection dont on donne ici l'inventaire.

Tout en regrettant la perte d'un certain nombre de chartes anciennes, peut-être doit-on se féliciter d'un goût, on peut dire d'une passion, qui a permis de réunir et de sauver bien des documents, dont un grand nombre seraient sans doute aujourd'hui perdus.

La révolution de 1789, rendue responsable de tant de méfaits et de destructions, n'a pas produit plus de mal que l'ignorance. L'invasion étrangère, les décrets de la Convention, les conservateurs de confitures, les marchands de chiffons, les entrepreneurs de reliures ont eu pour complices l'indifférence et l'incurie des possesseurs de parchemins, c'est-à-dire de ceux qui auraient eu le plus d'intérêt à les garder.

Il y avait à Montréal-en-Auxois un très précieux martyrologe et nécrologe, commencé au XIe siècle et continué jusqu'au XVIIe, dont Courtépée parle avec admiration dans son histoire de Bourgogne. Il a été lacéré par tous les curés qui y ont résidé, et il n'en reste aujourd'hui qu'un feuillet servant de garde à je ne sais quel registre de fabrique.

En passant à Rouen, en 1864, j'ai reculé devant l'achat d'un lot considérable de parchemins, dont beaucoup étaient munis de sceaux,

mais qui n'intéressaient pas nos provinces. J'ai su depuis qu'ils avaient été utilisés dans un atelier de reliure.

Aujourd'hui que l'on attache plus d'importance à ces vestiges des temps passés, leur destruction est arrêtée. Il en reste si peu.

Lorsque M. le comte de Laborde, dans son ouvrage sur les arts à la cour des ducs de Bourgogne, comparait à un désastre de Moscou la dispersion des archives du baron de Joursanvault, lorsqu'il s'élevait en termes indignés, quoiqu'un peu épiques, contre la perte de cette incomparable collection, dont l'étranger nous avait enlevé une notable partie, il avait parfaitement raison. Ces récriminations légitimes et justifiées s'adressent à un nombre de lecteurs convaincus, mais dont le nombre est trop restreint pour produire un résultat utile. Nos gouvernants passés et présents ont peu le temps de s'en préoccuper. Et si, pour acheter, il faut de l'argent, c'est la chose qui manque le plus aux hommes distingués qui remplissent les fonctions de conservateurs de nos dépôts publics d'archives.

Il y a bien une école nationale des chartes subventionnée par le gouvernement. Il en sort des archivistes-paléographes qui, pour l'obtention de leur diplôme, ont fait de coûteuses études, et sont soumis à de sérieux examens. Le gou-

vernement, en fondant et protégeant une aussi utile institution, n'a oublié qu'une chose, c'est de lui donner un budget, un budget avouable, un budget en rapport avec les exigences du service, un budget qui permette à ceux qui ont embrassé cette carrière non pas de vivre, mais de ne pas mourir de faim. Un archiviste-paléographe qui a la bonne fortune d'avoir une situation au sortir de l'école, est-il sûr de toucher 1,500 fr., environ quatre francs par jour, moins de la moitié de la somme pour laquelle les ouvriers se mettent en grève !

Une administration qui n'a pas les ressources suffisantes pour payer ceux qui la servent, est encore moins en mesure de consacrer la moindre somme à l'augmentation des fonds d'archives qui sont de sa compétence spéciale.

La Bibliothèque nationale dispose à la vérité d'une somme annuelle pour les acquisitions et les reliures ; mais, là encore, les ressources ne sont pas à la hauteur d'un aussi considérable établissement. Et nous sommes loin de la libérale Angleterre qui, par un amour-propre bien placé, consacre chaque année des sommes autrement importantes à ses dépôts et à ses musées publics. On doit reconnaître toutefois que l'administration actuelle de la Bibliothèque fait de ses ressources l'emploi le plus judicieux, sous l'impulsion de son actif et zélé directeur, et n'a

guère laissé passer l'occasion de faire rentrer dans son dépôt les manuscrits historiques qui pouvaient y figurer avec honneur. Mais l'activité de l'administration ne peut s'exercer partout : elle ne peut être instruite de tout ce qui se passe dans les provinces, et opérer le sauvetage de tant de documents le plus souvent perdus irrémédiablement pour l'histoire.

Si l'on plaint les pauvres archivistes, que dire des rares travailleurs qui, n'ayant pas passé par l'école, ont obéi à l'entraînement qui les attirait vers les recherches historiques? Ceux-ci reçoivent peu d'émoluments, mais ont des moyens variés de grever leur budget. Ils n'ont droit ni au bénéfice de l'association, ni à l'intérêt du public. Leur passion est un vice. Ils vivent isolément, et doivent cacher discrètement cette passion à leur famille et à leurs amis, pour ne pas mériter parfois l'interdiction de l'une et les sarcasmes des autres.

Le voile de l'anonyme permet à l'auteur bien des digressions qui peuvent n'être pas à leur place, mais un catalogue est si complaisant!

La totalité de la présente collection est composée de provenances bien diverses, dont les principales doivent être signalées.

Un certain nombre de dossiers sont des épaves de la collection Joursanvault. Car si tout le

monde connaît le catalogue imprimé par Techener, peu de personnes possèdent une brochure de 16 pages in-8°, imprimée à Dijon, chez Mme Brugnot, et intitulée : *Manuscrits du cabinet de M. le baron de Joursanvault, à vendre par suite du décès de Madame sa veuve.* Cette brochure qui indique encore quelques manuscrits précieux mais sommairement indiqués, ne comprend pas d'importants dossiers qu'on n'a point pris la peine de cataloguer.

Un achat plus considérable a été le reste du fonds Bouhier, qui était ignoré dans les greniers d'un descendant du dernier régisseur des Bourbonne.

Les amateurs de vieux documents se rappellent tous un collectionneur, bouquiniste et libraire : Lefebvre. Il avait un étalage rue Colbert, près de la Bibliothèque nationale, et recélait dans les chambres de son appartement un amas de papiers et de parchemins entassés, protégés par des chemises de couleur qui en cachaient le contenu, et qui portaient seulement l'étiquette des provinces auxquelles ils avaient rapport. Ces dossiers ne s'ouvraient pas pour tout le monde : il fallait être de ses amis pour entrer dans le sanctuaire. Il s'y trouvait beaucoup de chartes de nos ducs, des titres provenant de Saint-Bénigne de Dijon, des documents relatifs à Cîteaux. Le tout est entré dans notre collection, par des

achats faits successivement à Lefebvre et au libraire Menu, acquéreur de son fonds.

Les documents relatifs à l'Avallonnais furent achetés après le décès de M. Artaud, dernier descendant d'une vieille famille Avallonnaise, dont tous les membres avaient eu depuis un siècle et demi la minutieuse précaution de mettre de côté tout ce qui leur tombait sous la main : livres, brochures, papiers, placards. On n'a que les manuscrits à signaler ici, les imprimés faisant ailleurs corps avec notre collection Bourguignonne.

Les titres relatifs à l'Auxois et à Semur proviennent de la vente Lorenchet, de Semur.

On a recueilli de divers libraires, après la mort de notre regretté compatriote, M. Léon de Bastard, quelques séries de pièces qu'ils étaient chargés de ramasser pour lui.

La Franche-Comté est représentée par les titres provenant de Salins et d'Arbois.

Les documents nombreux concernant le marquisat de Ragny et ses dépendances, proviennent du château de Pierre-Scize, de Lyon, et étaient restés intacts depuis 1784, dans une localité de Bourgogne.

La curieuse biographie du personnage dont ils émanent, tentera sans doute un jour quelque romancier historien, car l'assassinat du comte de Jaucourt, et la détention de quarante-huit

ans subie par le marquis de Ragny, son meurtrier, eut un certain retentissement au siècle dernier.

Guy Chartraire, marquis de Ragny, né le 22 mai 1715, avait été marié à dix-neuf ans, en février 1734, avec Marie-Reine Chauvelin, fille du garde des sceaux de France.

Le lundi 8 novembre, étant allé avec l'abbé de Romilly, son frère, rendre une visite de voisinage au comte de Jaucourt, au château de Vault, ils y furent retenus à dîner en compagnie du comte de Chastellux. On revint à Avallon souper chez les sieurs de Sermizelles et d'autres personnes. L'abbé de Romilly les quitta pour revenir seul à Ragny. A la suite du souper, on joua et les pertes ayant été sensibles au comte de Jaucourt, il lança quelques sarcasmes assez vifs à son heureux adversaire, et le traita même de bâtard. Néanmoins, les deux seigneurs, suivis de leurs domestiques, repartirent à cheval pour le château du Vault, après une heure du matin. Pendant le trajet, le marquis de Ragny dégaînant son couteau de chasse, en donna un premier coup qui n'atteignit que le cheval de Jaucourt ; puis un second qui laissa le comte raide mort.

Le lieutenant criminel, les médecins et les chirurgiens convoqués, se rendirent en toute hâte sur le finage de Champien, et reçurent la

déposition de Galet, domestique du défunt, et de deux villageois qui gardaient le corps.

Le meurtrier était reparti à Ragny, où, sans rien dire à la marquise, sa femme, qui était alors enceinte, il fit seller des chevaux et se mit en route pour Paris, espérant obtenir la grâce de son crime par l'intermédiaire du ministre, son beau-père.

C'était une assez triste affaire pour Chauvelin, qui entra aussitôt en pourparlers avec la veuve de Jaucourt et ses fils, auxquels il fallut d'abord verser une somme de cent cinquante mille livres.

Désespérant d'obtenir sa grâce, le marquis de Ragny s'était réfugié en Suisse ; mais la justice l'y poursuivit, et le fit arrêter à Lucerne, d'où il fut enfermé au fort de Landscroon, près de Bâle, puis ramené à la conciergerie du Palais, à Dijon, et enfin au château de Pierre-Scize, à Lyon. C'est là qu'il resta pendant quarante-huit ans, jusqu'au 13 février 1783, époque de sa mort. Il avait survécu à tous ceux qui avaient eu à souffrir de cet affreux accident, à la veuve douairière de Jaucourt, décédée en 1749, aux fils de la victime, décédés l'un en 1768, l'autre en 1774.

Marie Chauvelin, femme du marquis de Ragny, était morte elle-même cinq ans après l'assassinat, ainsi que le fils unique qu'elle avait eu de cette alliance.

Le marquis de Ragny occupait à Pierre-Scize un des bastions qu'il avait fait arranger. Il y menait grand train et recevait beaucoup de monde. Il eut dans sa prison quatre enfants naturels, qui n'ont pas eu une plus brillante destinée que leur père.

Ces faits, et d'autres non moins curieux, sont relatés dans un volume publié à Lyon, en 1780, et intitulé : *Défense de Guy Chartraire, marquis de Ragny*. Mais l'avocat Strozzi qui composait ce volume, étant décédé pendant l'impression, le travail fut suspendu à la page 182. Nous croyons que le livre venant du château de Pierre-Scize et faisant partie de notre cabinet, est l'unique exemplaire connu.

Notre collection a puisé dans les titres de Chartraire de Montigny, ancien trésorier des Etats de Bourgogne et ancien maire de Dijon, plusieurs milliers de lettres, émanant de divers personnages, et contenant des renseignements curieux sur les faits qui concernent la période aiguë de l'époque révolutionnaire.

Deux lots importants de titres anciens viennent des vieux châteaux de Sainte-Colombe-en-Auxois et de Santenay, dans le Beaunois.

Les manuscrits modernes ne forment pas le fonds le moins substantiel de cette collection. Ils comprennent la partie utile des archives, les chartes de l'époque féodale de Bourgogne du

XIe au XIVe siècle, environ cent cinquante volumes, comprenant plus de trente mille chartes. C'est le fruit de vingt-huit années d'un travail assidu : les cartulaires ou recueils de chartes relatifs aux ducs de la première race, 24 volumes ou cartons ; — les titres des Templiers du XIe au XIIIe siècle, 4 volumes ; — les cartulaires de Cîteaux, 1098 à 1250, 5 volumes ; — les titres de Saint-Bénigne de Dijon, 4 cartons ; — les titres de Molême, 2 cartons ; — les titres de Fontenay, 3 volumes ; — les chartes françaises de 1214 à 1299, 4 volumes ; — les titres du comté de Tonnerre, de Saint-Etienne de Dijon, de Flavigny, de Saint-Seine, de Quincy, de Pontigny, du Tart, de Crisenon, etc. Le fonds de la Haute-Marne n'est représenté que par les titres des abbayes d'Auberive et de Longuay, qui intéressent particulièrement le Langrois.

Pour les maisons féodales, citons les titres et catalogues d'actes des sires de Noyers, des sires de Villehardouin, des sires de Mont-Saint-Jean, de Montréal, de Montbard et d'Epoisses, de Rochefort, de Rougemont, etc., et des généalogies de toutes les grandes familles féodales qui ont joué un rôle du XIe au XIVe siècle.

On a aussi pris copie des obituaires connus, relatifs à la Bourgogne, qui sont malheureusement en petit nombre. Outre le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon, ancien, il est vrai, mais

ne présentant qu'une nomenclature de noms sans intérêt historique, cette collection possède ceux de la chapelle ducale de Dijon, de Saint-Denis de Vergy, de Cîteaux, de Notre-Dame de Beaune, de Saint-Lazare d'Avallon, de Notre-Dame de Montréal.

Les titres des Damas (émigrés), des Jaucourt, Le Goux de la Berchère, de Lesdiguières, de Macheco, de Mâlain, de Rochefort, de Clugny, de la Magdeleine, de Filsjean, de Sainte-Colombe, Pontus de Thiard, Buffon, Davoust et de tant d'autres fournissent d'importants documents.

Les volumineuses correspondances de Chartraire de Montigny, de Mme de Montherot, née Damoiseau; des Ragny, des Finot, de Semur (émigrés); des conventionnels, des députés, des hommes notables de la fin du siècle dernier, fournissent une première source de documents pour cette période agitée de notre histoire, et exigerait un développement que nous n'avons pas cru devoir donner dans un simple catalogue.

Comment analyser quatre ou cinq mille autographes, dont plusieurs méritent une publication intégrale? Nous y reviendrons plus tard, quand divers travaux commencés nous laisseront quelque loisir.

Les pièces ne sont pas également réparties sous les numéros qui les classent. Ces numéros

comprennent parfois une seule pièce, souvent un nombre assez considérable. Nous avons conservé entre parenthèses les numéros primitifs apposés au fur et à mesure de l'entrée des documents, pour les retrouver plus facilement dans les dossiers. Le tout a dû être remanié et compris sous les séries diverses : *Généralités, Duché de Bourgogne, Franche-Comté, Localités diverses de Bourgogne, Histoire de la noblesse et des familles, Généalogies, Autographes historiques, Variétés.*

Le classement n'est assurément pas parfait, et des pièces qui se trouvent dans certaines séries seraient mieux dans d'autres ; une table de noms facilitera les recherches, et permettra aux travailleurs de prendre les indications qui pourraient leur être utiles.

Tout en désirant vivement de voir les possesseurs de titres livrer à la connaissance du public l'inventaire de leurs documents, ce qui serait rendre un grand service aux études historiques, nous pensons qu'il n'est pas indiscret de rappeler aux curieux que les collectionneurs n'ont pas tous un secrétaire, et que, malgré leur bonne volonté, ils ne peuvent toujours répondre à des réclamations trop pressantes et trop réitérées.

GÉNÉRALITÉS

SUR LE DUCHÉ DE BOURGOGNE

DUCS DE BOURGOGNE

1. — 6 pièces parchemin et cahiers in-4 papier.

1212. — Don par le DUC DE BOURGOGNE, à Cîteaux, de la terre de Courcelles-aux-Bois. — 1231. Confirmation par HUGUES DE BOURGOGNE et la duchesse ALIX. — 1335. Vente par les habitants de Courcelles aux religieux de Cîteaux d'une partie de leurs bois, etc.

2. — 2 pièces parchemin.

1316. — Comptes de recettes et dépenses à Volnay pour la DUCHESSE DE BOURGOGNE. — Fragments importants et curieux d'escroes, extraits d'un rotulus.

3. — 1 pièce parchemin.

1316. — Lettre de *Symon de Biaufort* pour la despence de MA DAME LA DUCHESSE DE BORGOIGNE, en son hostel de Montbard.

4. — 3 pièces parchemin.

1318-1470. — EUDES, DUC DE BOURGOGNE, mande à *Guillaume Aubriot*, receveur de Dijon, de donner soixante livres à la veuve de maistre *Humbert*, jadis phisicien (médecin), 1318. — Reçu donné à *Regnaut Monot*, châtelain de Pommart, pour paisseaux payés un franc le mille, 1373. — Monseigneur le DUC DE BOURGOGNE est tenu envers *Gilles de*

Clamecy pour les escroes de sa despense à Paris, depuis le xixe jour d'avril dernier passé jusques au xviie jour de may, à la somme de trois cens quarante huit livres huit sous huit deniers parisis, 1470.

5. — Vidimus, parchemin, d'une charte latine.

1322. — Acte de vente faite par *Josserand de Lonais*, seigneur de Courtenay, au duc de Bourgogne et à ses hoirs, de tout ce qui lui appartient à Vernot, pour le prix de 230 livres tournois, qui lui avaient été payées par le receveur du duc. Le dit acte passé par *Pierre de Ycio*, clerc juré de l'officialité de Langres.

6. — 1 pièce parchemin.

1333. — Charte de Eudes IV, *duc de Bourgogne*, donnant ordre au châtelain de Montcenis et de Roussillon pour l'administration de ses places fortes.

7. — 3 pièces parchemin.

1360-1389. — Reçu donné au châtelain *de Roussillon*, 1360 (latin). — Reçu de *Regnaut de Montcenis*, capitaine et châtelain de Sagey, 1379. — Reconnaissance de *Jehan Gareille*, chevalier, de *Nicolas Chifflot*, gruyer au bailliage d'Auxois et de la Montagne, 1389.

8. — 1 pièce papier.

1395. — Lettre autographe signée du duc d'Anguien, datée de Nemours, au maître de la chambre aux deniers, de bailler de l'argent à Sauvage, chevaucheur de *Monseigneur*, pour aller à Paris porter des lettres. — Longue bande de papier.

9. — 3 pièces parchemin.

1397. — Reconnaissances diverses fournies à *Jehan Fichet*, chastellain de Chaucins.

10. — 3 pièces parchemin.

1394-1399. — Reçu donné à *Jocerans Frapier*, receveur du Duc de Bourgogne, pour travaux, 1394. — *Pierre de*

Montbertaut, trésorier et conseiller du DUC DE BOURGOGNE, donne reçu à *Jean Despoullettes*, receveur général du Duc, de la somme de cent soixante-sept francs pour ses gages, autographe signé, 1399. — Reçu de *Jehan Despoullettes*, receveur général du Duc, à Jean Leclerc, receveur de Beaufort, autographe signé, 1399.

11. — 2 pièces parchemin.

1404-1417. — *Robert de Bailleux*, maître de la Chambre des comptes du Duc de Bourgogne, donne reçu de 2,025 livres pour dépenses de l'hôtel ducal, gages d'officiers, etc., autographe signé, 1404. — *Jean de Sancy*, de Meursaut, a reçu de Adam Canat, châtelain de Pommard et de Volnay, pour travaux dans les vignes et autres frais, 1417.

12. — 1 pièce parchemin.

1409. — Charte de JEAN SANS PEUR, DUC DE BOURGOGNE, ordonnant à *Jehan de Noidant* ou autres de ses receveurs, de payer à Jehan Longuet, maître des requestes de son hostel, sept vins deux frans pour avoir vacqué 57 jours à son service et demeuré devers luy et pour divers messaiges indiqués, 1409.

13. — 2 pièces parchemin.

1411. — Reconnaissance de Guichart de Roilly, escuier, commis par la DUCHESSE DE BOURGOGNE à la tuition, garde et défense du chastel de Lesignes (Lézinnes), pour ses gages, donnée par *Girardet Leclerc*, tabellion juré de la Cour de Noyers, 1411. — Montre d'armes et gages d'officiers, au nombre de 60 environ : *Georges de la Tremouille*, *Jehan Pioche*, *Philippe de Saint Legier*, *Jehan du Boschet*, *Helyon Loup*, *Guillaume de Sully*, *Jehan de la Tremouille*, *Digoinne*, *Hugues et Jehan de Blaisy*, *Hugues du Blé*, *Girart de Bourbon*, *Robert de Flandres*, *Hennequin de Beauvais*, etc.

14. — 1 pièce parchemin.

1418. — Charte de JEAN SANS PEUR, DUC DE BOURGOGNE, ordonnant de payer à *Regnaut-le-Chat* une somme à cause de

ses services, et pour l'aider à supporter les frais, missions et despenses qu'il a faites pour le Roy et le Duc étant en garnison à Chartres..., 1418.

15. — Manuscrit du XVIIe siècle de 32 folios in-4° cartonn. Behrends.

Mémoires servans à l'histoire de l'assassinat commis à la Personne de Jean sans Peur, deuxième duc de Bourgogne de la dernière race, le 10 septembre 1419, à Montereau-Faute-Yonne, et de tout ce qui s'en est suivi jusqu'au jugement du 23 décembre 1420, rendu par le roi Charles VI.

16. — 2 pièces parchemin.

1424-1425. — Charte de PHILIPPE LE BON, duc de Bourgogne, ordonnant à Jehan Fraignot de délivrer à sa tante, CATHERINE DE BOURGOGNE, duchesse d'Autriche, du vin de Germolle, qu'il lui avait donné pour la dépense de sa personne et en faire son plaisir..., 1424.

17. — Grande pièce de 0,67 sur 0,58 parchemin.

1462. — Arrêt du Parlement de Bourgogne, par PHILIPPE, DUC DE BOURGOGNE, en faveur des religieux de l'abbaye de Fontenay-les-Montbard, au sujet des contestations qu'ils avaient avec les seigneurs de Saint-Euphraine (Jehan Coictier, le seigneur dont il est ici question, était parent du fameux médecin de Louis XI). Pièce fort bien écrite, avec lettres ornées.

18. — Charte de parchemin de 0,48 sur 0,44.

1429. — Sentence et arrangement du bailli d'Auxois, entre JEAN DE CHATEAUVILLAIN et *de Grancey*, seigneur de Thil, et les habitants du voisinage, au sujet du droit de chasse. Curieuses dispositions prises par les parties.

19. — 2 pièces parchemin.

1415-1420. — *Jean, seigneur de Thoulongeon*, seigneur de Sennecey, conseiller et chambellan du Duc de Bourgogne, a reçu de *Jean de Noident*, receveur général, 200 francs pour ses gages, signé : Thoulongeon, 1415. — *Guillaume Chenilly*,

receveur général, a reçu de Jean Moisson, receveur du Dijonnois, 1,200 livres, 1420. — Fragment de sceau.

20. — 3 pièces parchemin.

1433-1450. — *Regnault*, receveur général du Duché, reçoit de *Guillaume Quentin*, receveur de Nuits, xxv livres tournois. Autographe signé, 1433. — *Jehan de Noident*, conseiller, maître-d'hôtel du Duc et bailli de Dijon, reçoit de *Jehan de Visen*, receveur du bailliage de Dijon, LXX francs pour le reste de ses gages. Autographe signé, 1435. — Reçu donné à *Regnault Daubenton*, receveur au bailliage d'Auxois, 1450.

21. — 3 pièces parchemin, xve siècle.

1435-1484. — Philippe, duc de Bourgogne, autorise Gérard de Plaine, chef de son conseil, président au Parlement de Bourgogne, à racheter les rentes dont était grevée la seigneurie de Magny-sur-Tille, près Dijon. Bruxelles, 11 juillet 1459. — Quittance à Jehan de Villecessey, receveur du bailliage de la Montagne, 1435. — Nomination de Jean de Noident, commis des aides, par Jean Jehannault, receveur du bailliage de Dijon, 1487.

22. — 2 pièces.

1440-1442. — Reconnaissance par le connétable de la sénéchaussée de Carcassonne, 1442. — Affranchissement des habitants de Villecomte, par *Jeanne de Choiseul*, veuve de *Jean de Blaisy*, et par *Philippe de Blaisy*, en 1440. Copie papier du xviie siècle.

23. — 2 pièces parchemin.

1460. — Lettre autographe, signée de *Claude de Dinteville*, abbé de Reigny, ordre de Cîteaux, qui déclare avoir reçu une somme du duc de Bourgogne, par la main de son receveur de Château-Chinon, 1460. — Ordonnance de *Pierre de Thoisy*, écuyer, conseiller du duc de Bourgogne, bailli de Montcenis, 1460.

24. — 3 pièces parchemin.

1460-1485. — Quittance de *Jean de Monsterot*, maistre des œuvres de maçonnerie de Monseigneur le Duc de Bourgogne, pour travaux divers, 1461. — Pension de messire *Philippe Pot*, chevalier de l'ordre du roi, pour la présente année 1485 (nº 256).

25. — 7 pièces parchemin.

1515-1613. — Recettes par Jehan Sapin, receveur général de Bourgogne, sur la portion au bailliage de Dijon de l'aide votée par les trois Etats du Duché, 1515. — Reçu de *Robert Gedoyn*, receveur général de Bourgogne, 1603. — Cinq pièces signées : Roger de Bellegarde, gouverneur et lieutenant-général de Bourgogne et Bresse, 1613 (nº 257).

26. — 2 pièces parchemin.

1421-1471. — Charte de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, concernant l'église cathédrale de Besançon, 1471. — Le tabellion général de Monseigneur le Duc de Bourgogne certifie que Jehan de la Tespe, receveur d'Arbois, a vendu les blés, vins, huiles, etc., de mondit seigneur, à Arbois, détail des prix, 1421 (nº 258).

27. — Copie du xve siècle, papier, 10 pp.

Copies de chartes de *Charles le Téméraire* et de *Jean sans Peur*, relatives au comté de Bourgogne (nº 259).

28. — Grande pièce parchemin.

Charte de Philippe, par la grâce de Dieu, *Roy de Castille*, de Leon, d'Arragon, de Navarre, de Naples, de Sicile, accordant franchise à ses vassaux et les relevant du droit de mainmorte. — Grande pièce importante mais fatiguée. — Grand sceau en cire rouge rompu, lacs de soie jaune (nº 260).

29. — Cahier de 10 f^os papier.

Cahier portant *vidimus* du xviie siècle de chartes du xve, relatives à Groson et à la Franche-Comté (nº 261).

30. — 2 pièces parch. Orig. du xve siècle.

1475-1520. — Autun. — Antoine de Luxembourg, comte de Roussy et de Charny, maréchal de Bourgogne, mande à Jean de Fontettes, seigneur de Verrey, et à Nicolas de Cressy, sire de Venarrey, d'obliger les habitants et manants de la terre de Saffres, à monter la garde dans la maison forte de ladite paroisse, à y tenir garnison, à en réparer les murailles. Ils s'y sont refusés malgré les ordres de Pierre de Saigny, leur seigneur, et il en pourrait résulter dommage à cause de la guerre avec la France.

1520. — Lettre de Philiberte de Luxembourg, princesse d'Orange, à ses receveurs au bailliage d'Aval, pour 1,888 livres, tiers d'une somme accordée en don par les Etats du comté de Bourgogne. Belle pièce avec signature autographe de P. de Luxembourg (n° 828).

31.— Vol. de 240 pp. in-8°, exempl. réglé, reliure soie jaune.

Information sur plusieurs crimes et vices, imputez à Jehannote, femme de Jehan Saignant, maistresse des étuves de la paroiche de Saint-Philibert de Dijon, déclairées au blanc, et dont il appert bien clèrement par plusieurs tesmoings contre ladite Jehanote, qui est scandaleuse, macquerelle, ribaulde, larronesse..... et se donne grans merveilles des orribles péchiés publiques qui se font chacun jour es dites estuves, ou l'en fait pis mil fois que l'en ne fait à la maison des filles communes...

Ces curieuses informations du milieu du xve siècle existent en original aux Archives de la Côte-d'Or. Nous n'avons encore rien rencontré d'aussi piquant, d'aussi instructif pour les mœurs de cette époque, que ces dépositions de témoins. Si quelques-unes des Cent Nouvelles ont pris naissance à Dijon, l'auteur pouvait puiser dans ces faits contemporains bien d'autres anecdotes authentiques et bien des histoires vraies. qui avaient chaque jour les étuves de Dijon pour théâtre.

— Malgré l'intérêt historique de ce curieux volume, conviendrait-il de publier dans leur vieux langage le cynisme des révélations et des dépositions des témoins ?

32. — 2 pièces parchemin.

1477-1487. — Charte de Louis XI, roi de France, ordonnant de lever des impôts sur divers produits, sur le sel..., 1477. — Lettre autographe signée du recteur de l'Ospipital de Bracon, 1487 (nº 590).

33. — Pièce sur parchemin, scellée d'un sceau en cire rouge en partie rompu.

Charles d'Amboise, sire de Chaumont, gouverneur de Bourgogne, donne, le 19 mars 1479, autorisation à *Guiot Bonnot*, écuyer, de prendre possession de Villecomte, de Blaisy.

34. — 3 pièces parchemin, sceau.

1530-1769. — Charte de Marguerite, *archiduchesse d'Autriche* et *de Bourgogne*, fille de l'empereur Maximilien et de Marie, fille de Charles le Téméraire, la dernière héritière de Bourgogne, princesse célèbre par ses malheurs, à laquelle on fit cette épitaphe :

Ci-gît Margot la gente demoiselle,
Qu'eut deux maris, et si mourut pucelle.

Cette pièce, datée de 1530, date de sa mort, porte sa *signature*. — Belle pièce portant la signature de Bussy-Rabutin, sur un brevet de 1663. — Provision d'huissier à Tannay, portant la signature et le sceau de *Mazarini Mancini*, *duc de Nivernois*, 1769 (nº 598).

35. — Manuscrit du xviie siècle, 12 pp. in-fº.

Déclaration selon la vérité du droit qui de tout temps est acquis à la couronne de France en la duché et comté de Bourgogne.

36. — 92 fos, in-fº, cart. Behrends.

1328-1340. — Procès de chasse entre les seigneurs d'Argenteuil et de Lezinnes. — Procurations. — Informations par le commandement du seigneur de Noyers. — Enquêtes et contre-enquêtes. — Dépositions de témoins. — Dits et contredits.

Manuscrit donnant de curieux détails sur la chasse à cette époque, copie moderne sur les rotulus originaux des Archives dela Côte-d'Or.

37. — 2 gros vol. in-f° de 1184 pp., demi-veau ant.

1711. — Histoire de Bourgogne, par Prosper Bauyn, maître de la Chambre des comptes de Bourgogne, collationné sur l'original communiqué par Monsieur son fils, conseiller au Parlement de Dijon.

Cette précieuse histoire de Bourgogne, inédite, contient beaucoup de faits qui ne se trouvent nulle part ailleurs.

38. — 24 cartons de chartes et copies.

Cartulaire et Actes des Ducs de Bourgogne de la première race. Recueil considérable de 24 cartons contenant plus de six mille chartes, la plupart inédites, copiées *in extenso* jusqu'en 1200, et le plus souvent analysées depuis cette date jusqu'en 1361, à la mort de Philippe de Rouvre, dernier Duc. Ce numéro seul exigerait un long développement, car tous les fonds d'archives pouvant offrir des documents inédits ont été consultés. Les Archives de la Côte-d'Or fournissent la somme la plus importante de ces matériaux. La Chambre des comptes de l'ancienne Bourgogne et les fonds ecclésiastiques, qui ne forment pas dans notre collection des cartons séparés, donnent une notable quantité de ces chartes. Puis les Archives de l'Yonne, de la Haute-Marne, de l'Aube, de Saône-et-Loire, de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales ont été explorées. Ces matériaux sont destinés à servir à une histoire des ducs de Bourgogne de la première race.

39. — Recueil considérable en quatre forts vol. in-8°.

Cartulaire des Templiers de Bourgogne, XIIe et XIIIe siècles. Copie générale de toutes les chartes originales existant dans le dépôt de l'ancienne Bourgogne, à Dijon.

Le tome I contient : les titres de la commanderie de Bures et du Petit-Temple de Dijon ;

Le tome II : la commanderie de Mormont et la commande-

rie d'Epailly, relevant de Voulaine et du grand prieuré de Champagne;

Le tome III : la Magdelaine de Dijon, la commanderie de Beaune;

Le tome IV : la Romagne, Montmorot, Norges.

Ce recueil est unique et n'a été rigoureusement fait que sur des originaux, dont plusieurs ne sont pas aux Archives de la Côte-d'Or.

40. — 2 vol. in-8° mar. bleu aux armes de Vergy.

1197-1251. — Cartulaire moderne de la duchesse Alix de Vergy, duchesse de Bourgogne, contenant toutes les chartes inédites relatives à cette princesse, de 1197 à 1251.

41. — Vol. in-f° reliés de 314 folios.

Mémoire sur la Ligue et les choses les plus remarquables arrivées en Bourgogne depuis 1588 jusqu'en 1598. — Extrait du journal de Gabriel Breunot, conseiller au Parlement de Dijon, 1594-1595. — Registre particulier de 1592, le Parlement transféré à Semur. — Extrait des registres de la Chambre des élus de Bourgogne, 1589, 1590, 1591, 1592 et suivantes. — Relation au vrai d'un ancien manuscrit du siège d'Autun, par l'armée du roi, sous le commandement du maréchal d'Aumont. — Mémoire contenant plusieurs choses arrivées en Bourgogne pendant la Ligue, 1585-1595. — Manuscrit de 314 pages in-4°, d'une écriture serrée, contenant des pièces inédites et une partie du journal de Breunot, inédite dans la publication faite par M. Garnier dans les *Analecta* (provient de la collection Vaillant de Meixmoron).

42. — Un carton in-12.

Inventaire des titres et chartes inédites (avec copie des principales) de l'abbaye de Reigny, ordre de Cîteaux, au diocèse d'Auxerre, d'après les titres des Archives de l'Yonne, des manuscrits des Archives nationales, L. L. 988 bis, et des manuscrits de la Bibliothèque nationale, fonds Gagnière (n° 181).

43. — Gros cahier in-4° de 34 fos, parchemin.

Décret contre plusieurs particuliers de Dijon en faveur de *Nicolas Filsjean,* gouverneur de la chancellerie de Bourgogne, etc., etc.

44. — In-f° de 60 fos, veau, XVIIIe siècle.

Extraits du registre rouge de la Chambre des comptes de Dijon.

45. — Manusc. de 60 f°, rel. v., in-folio.

Traité de la publication et de l'insinuation des substitutions en Bourgogne. — Mémoire pour Guillaume Bouillé, écuyer, contre les créanciers de Barthélemy de Millière, au sujet de la terre d'Aiserey. — Réponse du Parlement de Dijon.

46. — In-f° de 57 folios, papier.

1749. — Inventaire des acquits pour la reddition des comptes de la recette générale des Etats de la province de Bourgogne.

46 *bis.* — Grand in-f° de 138 fos.

1766. — Compte que rend par-devant nosseigneurs de la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse, Claude-Louis Pelletier de Perrigny, écuyer, receveur général des domaines et bois ès dites provinces, à cause de la recette et dépenses par lui faittes.

46 *ter.* — Registre in-f°, papier, XVIIe s.

Notes tirées des registres de la grande chambre du Parlement de Dijon.

Recueil fort curieux relatant tous les faits principaux concernant la Bourgogne et principalement Dijon sous Louis XIV, entrées et passages des princes ou des grands personnages, fêtes, mariages, décès, prise de possession des hauts dignitaires, etc., etc. (Publication des plus intéressantes à donner.)

46 *quater.* — 2 pièces parchemin.

1481. — *Jean d'Amboise,* évêque de Langres, lieutenant du roi au duché de Bourgogne, mande à André Brisson,

général des finances du duché, que *Jean de la Magdeleine* est relevé d'une amende de cent livres tournois, à laquelle il avait été condamné par le Parlement de Paris, pour opposition faite sur une cure de Bourgogne, en qualité d'écolier de l'université d'Orléans — donné à Dijon — Sign. aut. de Jean d'Amboise — au dos quittance signée de Jean de la Magdelaine — 1499. En présence du commis de Jean du Plessis, dit Courteau, maître d'hôtel ordinaire de Louis XII, 23 hommes d'armes et 49 archers faisant partie de 25 lances, fournies aux ordres d'*Antoine de Bassey*, chevalier, bailli de Dijon, reconnaissent avoir reçu de Pierre Le Gendre, trésorier des guerres, 2187 l. 18 s. tournois, pour le quartier de janvier à mars dernièrement passé.

46 *quinter.* — 7 pièces parchemin, XVIIe-XVIIIe s.

1564. — Charte de *Charles IX* en faveur de Nicolas de Récourt, conseiller au Parlement de Dijon. — 1572, les généraux-conseillers de finance consentent à l'entérinement des lettres patentes de *Charles IX* à Fontainebleau, par lesquelles il remet le montant d'une demi-année de ferme du huitième et du vingtième sur les marchandises à Mathieu Richart, sous-fermier à Ligny-le-Châtel, Pontigny, Thorigny, etc., dépendant de l'élection de Tonnerre. — 1575. Cinq chartes de Henri III pour les greffiers des tailles à la Chapelle-les-Flogny, élection de Tonnerre ; à Empury, élection de Vezelay ; à Fyé, à Saint-Martin et à Viviers, élection de Tonnerre.

47. — 2 pièces parchemin.

1593. — Lettre de *Henri IV* signée, à *Claude de Roye*, commis à la recette des amendes en Touraine, pour payer à Méry de Barbezières, seigneur de la Roche et de Cheveraut, son maréchal des logis, la somme de cent cinquante écus sols deux tiers, pour la vente de 3 chevaux, un mulet, un diamant, un rubis, un pendant d'oreilles, saisis sur *Palamèdes de Bouillon*, écuyer, seigneur de Jalenges, à cause d'une amende de 1200 écus sol infligée à feu *Claude de Bouillon*, seigneur de Bourgneuf. — 1604, Charte de *Henri IV* nommant *Nicolas de*

Mezieres greffier des tailles de la chapelle de Vaupelteigne, dans l'élection de Tonnerre.

FRANCHE-COMTÉ

48. — 3 pièces parch. Orig. XIIIe-XVIe s., 1 sceau en cire rouge, lacs soie verte.

1243-1368. — Jean, comte de Bourgogne, et sire de Salins, donne une rente de 100 sols au chapitre Saint-Anatole de Salins. — 1280. Donation au même chapitre, par Baudouin, dit Engairant, de Salins, chevalier. — 1368. Marguerite, fille du Roy de France, comtesse de Flandres, d'Artois, de Bourgogne, fait une donation au même chapitre. — Sceau.

49. — 5 pièces parch. Orig. XIVe s., 2 sceaux en cire brune.

1363-1402. — Sentence du prévôt de Salins (curieux). — 1370. Très bel acte notarié de Jehan Sofflet, notaire à Salins, pour des actes d'arrangement et de foi et hommage entre divers seigneurs. — 1374. Charte de Marguerite, fille du Roy de France, comtesse de Flandres, d'Artois, dame de Salins. — 1399. Charte de Philippe le Hardi en faveur de N.-D. d'Arbois (traces de sceau). — 1402. Charte de Philippe le Hardi en faveur de l'abbaye de Goille (grande pièce de 0^m43 sur 0^m35). — Sceaux.

50. — 4 pièces parch. Orig. XVe s.

1406-1408. — Grande charte de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, au sujet des fortifications de Salins (belle pièce). — 1409. Lettres de Jean sans Peur aux baillis d'Amont et d'Aval, attestant que Jehan de la Faye, écuyer, lui a fait foy et hommage, et de luy délivrer ses biens s'ils ont été confisquez. — 1408. Lettre des chanoines de Saint-Michel de Salins au duc de Bourgogne Jean sans Peur.

51. — 6 pièces parch. XVe s. Orig. 4 sceaux cire rouge. Ces cinq pièces du règne de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

1424-1431. — Charte du duc Philippe en faveur de l'abbaye de Rosières. — Sceau. — 1424. Charte du même en faveur de Henry de Saigny, écuyer, pour les villes de Bournoy, Saint-Mor, Corbecte, Orgelet, au sujet des droits de justice. — 1430. Sentences du prévôt de Salins. — Sceaux. — 1435. Charte du duc Philippe en faveur de Saint-Anatole de Salins. — 1431. Traité de partage entre Charles de Clermont et Loyse de Salins, sa femme, fille de messire Etienne de Salins, chevalier, seigneur de Poupet et Lancelot de Luyrieux, sire de Luyrieux, en qualité de mari de Regnaude de Salins, sœur de Loyse.

52. — 10 pièces. Orig. XIVe-XVIIIe s. 7 parch. 3 pap. fragm. de sceaux

1370-1599. — Marguerite, fille du Roy de France, comtesse de Flandres, d'Artois, de Bourgogne, et dame de Salins, donne cent livres à Philippe d'Arbois, évêque de Tournay, pour la fondation de quatre chapelles dans l'église Saint-Just d'Arbois. — 1552. Diplôme de l'empereur Charles-Quint en faveur de l'abbé de Bitayne. — 1599. Charte en faveur de Saint-Anatole de Salins. — 1458. Titre pour le même chapitre de Salins. — Curieuses lettres de même date, par Othenin de Saint-Moris, chanoine de Salins, à ses confrères, datée de Rome..... : « Et vous plaise savoir que je suis arrivé à Romme « non pas sans avoir des maulz, fortunes, adversités et tribu- « lations, tant par mer que par terre, pour les gens darmes « qui estoient en Lombardie, je ne pous passer et me en alay « sur la rivière de Gennes par mer jusques à Pyse, puis après « trouvay les gens du Roy d'Arragon, et passay parmy eulx « estant bien en nombre quatorze mille, et se ne fut pour « l'amour de monseigneur mon maistre, je eusse esté desrobé « quatorze ou quinze fois le jour, mais par grâce à Dieu j'ay « passé partout et suis joyeux si en bon point et si fay très « bonne chière et joyeuse..... »

53. — 4 pièces parch. Orig. xve s., deux sceaux.

1482-1493. — Charte de Louis XI, roi de France, en faveur du chapitre de Salins. — Grande pièce de chancellerie (scellée en cire rouge). — 1493. Lettre du prince d'Orange à son argentier, relativement à ses seigneuries de Lamballe et autres. — Sceau en cire noire. — 1488. Charte du roi Charles VIII, qui institue Jacques Vurry receveur à Salins. — Traces de sceau.

54. — 6 pièces parch. Orig. xve-xvie s., deux sceaux et un fragment.

1542-1559. — 1551. Diplôme de l'empereur Charles-Quint en faveur de familles de Lons-le-Saulnier, Chilley, Montmorot, Bornay, Corbouson, Saint-Laurent de la Roche, etc., etc. — 1559. Trois chartes de Philippe, roy de Castille et de Léon, d'Arragon, de Naples et de Sicile, en faveur de diverses familles du comté de Bourgogne. — 1408. Charte donnée par l'official de Besançon en faveur de Guillaume de Fromente, seigneur de Laigle. — 1542. Charte concernant Arbois.

55. — 3 pièces. Orig. xve s., 1 sceau.

1389-1488. — Jean de Chalons mande à son conseiller de donner audience à Hugues de Chernol, abbé de Goille (près Salins), d'écouter ses raisons et de lui rendre brève et sommaire justice. — 1488. Jean de Chalon, prince d'Orange, comte de Tonnerre et seigneur d'Arlay, nomme pour son receveur Estienne Prevostet, son valet de chambre. — Signature autographe de Jean de Chalon. — Autre lettre autographe signée Loys de Chalon, prince d'Orange et sire d'Arlay, à l'abbé de Goille, par laquelle il le prie d'abandonner au chevaucheur qui lui remettra la présente la moitié d'une succession (curieuse lettre sur papier).

56. — xve siècle. Vingt-huit pièces dont quatorze parchemins du xve s.

1431-1434. — Vingt-huit pièces, dont quatorze parchemins de 1431 à 1434. — Ce sont les ordonnances de Jean de

Chalon, prince d'Orange, sire d'Arlay, dans le bailliage d'Aval et dans sa terre du comté de Bourgogne, données en son nom par ses officiers, presque toutes munies de leurs sceaux.

57. — Quatorze pièces parchemin, xvie s.

XVIe siècle. — Ordonnances du bailli d'Aval ou de ses lieutenants. Mandement relatif à divers sujets et à diverses familles.

58. — Cahier papier in-4° de 70 fol. couverture double en parchemin, dont l'un est la procuration des seigneur et dame de Roilly.

1488. — C'est le terrier des villes, censes, rentes, revenus et redevances des territoires de Roilly, Chailley, Buxillon, faict par nous Guillaume, Garnier et Pernot Pillain, par ordonnance de honorable homme Pierre Pochon sur la procuration de noble homme maistre Léonard Baronnet, conseiller du Roy, maître de ses comptes, à Paris, et de damoiselle Huguette Jaqueline, sa femme, etc.

58 *bis*. — Cahier de 12 folios du xvie siècle.

1335-1414. — *Vidimus* de chartes des *ducs de Bourgogne*, de 1335, 1356, 1367, 1414, relatives à la Franche-Comté.

59. — Trois pièces et cahier papier, xive et xve siècles.

1350-1498. — *Vidimus* d'un titre de 1350, par lequel Jean de Chalon, sire d'Arlay, affranchit ses hommes de Bouzailles du droit de mainmorte. — *Vidimus* notarié de 1498 portant une charte de Maximilien, *roi des Romains*, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, etc., pour faire saisir en Bourgogne tous les meubles et biens des François tenant le party contraire. — *Vidimus* d'une charte de *Hugues de Chalon*, seigneur de Nozeroy, concédant en 1381 aux habitants du grand et petit Naud, droit d'usage dans ses bois.

60. — Ecriture du temps, papier, 12 pp. in-4°.

1404. — Articles traictés pour la paix faite entre l'Empereur et le Roy de France en MCXXXXIV.

61. — Manuscrit de 480 pp. grand in-4°. — Cart. écrit au XVIIe s., auquel on attache une grande valeur.

XVIIe siècle. — Relation de l'établissement des religieuses de l'Etroite Observance du 3e Ordre de saint François dans le comté de Bourgogne. — Vie de la Révérende Mère Françoise Borey, institutrice et première fondatrice des religieuses de saint François. — Vie de la Révérende Mère Claire-Françoise de Ray, etc.

Précieux manuscrit écrit et signé par Fr. Félicien de Vesoul, religieux du Tiers-Ordre, racontant l'histoire des établissements de Gray, Dôle, Lyon, Paris, Lons-le-Saulnier et Arbois, qui sortent tous de Salins. C'est le manuscrit original de la maison-mère, qui se termine par le catalogue des religieuses qui ont reçu l'habit dans cette maison, avec le jour de leur entrée en religion et celui de leur mort.

Ce manuscrit a été continué par diverses religieuses de la fin du siècle dernier qui ont continué la liste des religieuses, et la dernière qui a tenu exactement ce registre est décédée après 1812.

62. — Orig. de 85 fol. in-4°, vélin.

1513. — Terrier-cartulaire des seigneuries et terres et droicts seigneuriaux appartenant à Révérend Père en Dieu frère Jehan de la Magdelaine, abbé de Sainct-Rigaud et prieur de la Charité, à cause de la terre et seigneurie de Charrigny....

63. — Cahier in-f° de 70 fol. papier.

1488. — Enquête contre Claude de la Magdelaine, docteur en décrets, abbé de Saint-Rigault et prieur de Saint-Thibaud en Auxois.

64. — Orig. papier de 28 fol. in-4°.

1593. — Echanges et enquêtes entre dom Jacques de Montrichard, abbé de Billon, dom Charreton, abbé des abbayes de Mont-Sainte-Marie et Rosières, par l'autorisation de Révérend Père en Dieu dom Aymé de la Croix, abbé de Cyteaulx et général

dudit Ordre, sur la commission de dom Pierre Charbamey, abbé de Bellevaux, etc.

65. — 16 pp. in-4°, papier, XVIe s.

1552. — Deniers accordés par les trois Etats du Comté de Bourgogne, assemblés à Dôle, proposés par messire Marc de Rye, chevalier ; Claude de Vergy, chevalier de l'ordre de la thoison d'or ; Pierre des Barres, etc., pour le parachèvement des forteresses, achapt de munitions de guerre et des garnisons.

66. — 3 pièces papier, XVIe siècle.

1560-1593. — Lettre autographe signée de *Thomas de Sayve*. — Echanges des fours de Molamboz pour des biens près d'Arbois, pièces portant autographe et signature d'EDME, *abbé de Cîteaux*.

67. — 4 pièces in f° parchemin

1615. — Cahier de quatre folios parchemin de l'an 1615, concernant le décret fait sur les seigneuries de Branges, Ruffey et Savigny-en-Revermont, ayant appartenu à *Jean de la Chambre*, comte de Savigny et Montfort, délivré à *René d'Amoncourt*, seigneur de Montigny-sur-Aube, époux de *Pierrette de La Chambre*. Alliance avec les barons de Thianges, les sires de Nanton, etc.

68. — Trois pièces et cahiers papier.

1246-1617. — Copie de la prestation de serment par les gens des Etats du Comté de Bourgogne, 1617. — Copie de lettres de PHILIPPE, DUC DE BOURGOGNE, en 1420, confirmant une donation de rente à l'église de Salins. — Copie de deux chartes de 1246, 1249, par Jehan, comte de Bourgogne, sire de Salins.

69. — Cahier in-f° de 36 pages.

1498. — *Vidimus* collationnés des concessions faites à l'hôpital de Salins, en 1498, par PHILIPPE, *roi de Castille et d'Arragon*, etc.

70. — Trois cahiers papier.

1324-1583. — *Vidimus* d'une charte de 1324, de *Béatrix de Vienne*, tutrice de Jean de Chalon, pour Saint-Anatole de Salins. — *Vidimus* d'une charte de 1583, de Philippe, *roy de Bourgogne*, de Léon, duc de Bourgogne, etc.

71. — Comptes des seigneuries d'Annores et de Bonnencontre. xve. siècle

1408-1429. — « C'est le compte que rend Monin le Gaveignet d'Aunores, receveur dudit lieu pour noble et puissante dame madame Jehanne d'Oiselle, dame de Bonnencontre et dudit Aunores, en partie....., 1411....

« C'est le compte que rend Monin Gaveignet d'Aunores. receveur audit lieu pour la partie de noble et puissante dame Philiberte de Maulbec, femme de feu messire Philippe de Vienne, chevalier, dont Dieu ayt l'âme, aians le bail et administration de Jehan, Guillaume, Henriette, Marie, Marguerite et Guillenotte de Vienne, enfans de ladite dame et dudit Philippe..... (1417-1418). »

Autre compte du même rendu par Girard Gaveignet, fils de Philippe Gaveignet, et petit-fils de Monin (1425-1429).

On voit que dans l'intervalle de 1418 à 1425, Henriette et Marie de Vienne étaient décédées. Jehan de Vienne mourut aussi dans les années 1425-1429.

Compte que rend messire Jehan Barbier, de Thalemay, prestre, receveur d'illecques, 1474. Censes dehues et qui se paient chacun an au chastel de Talemet, à la volonté du seigneur.

En tout 62 fol. de ces comptes et fragments de compte sur papier, qui sont admirablement écrits.

ARBOIS

72. — Douze chartes parchemins.

Vente en 1419. — Décrets, xvie siècle, sentence du conseiller du prince d'Orange et son gouverneur, en ses terres du

comté de Bourgogne, contre les habitants de Villers, grande pièce de 1559. — Actes de diverses familles d'Arbois.

73. — Six pièces parchemin.

1327-1755. — Charte de l'official de la Cour de Besançon, notifiant le testament d'une personne d'Arbois, élisant sa sépulture dans l'église Saint-Anatole de Salins, et faisant une fondation pour son anniversaire, 1327. — Achat pour Notre-Dame d'Arbois, 1395. — Brevet de procureur au bailliage d'Arbois, 1755.

74. — Huit pièces dont trois parch.

XVIe-XVIIe siècles. — Lettres de naturalisation d'habitants de la ville d'Arbois, par le mayeur, capitaine et eschevins de cette ville, 1680 et 1682. — Pièce pour les vénérables prieur, curé et chapellains de l'église Saint-Just d'Arbois, 1554. — Achat pour N.-D. d'Arbois, 1514. — Droits de N.-D. d'Arbois sur le puits à muyre du bourg dessous Salins, 1610. — Procès-verbal d'une procession faite à Arbois par les chanoines de l'église collégiale; opposition à ce sujet par l'abbé de Chamilly, prieur de Saint-Just d'Arbois, et interdiction de l'archevêque de Besançon, 1692. — Testament de Louis Decize, d'Arbois, qui élit sa sépulture en l'église Saint-Just, où reposent ses père et mère, 1544, curieuses dispositions (à publier).

75. — Deux cahiers in-f°.

XVIIIe siècle. — Copies collationnées de chartes en faveur de l'église collégiale de Notre-Dame d'Arbois; de PHILIPPE, DUC DE BOURGOGNE, et de la duchesse MARGUERITE, en 1385; d'une bulle du pape Clément; d'une charte de Philippe-le-Bon, 1430; d'un diplôme d'*Albert* et *d'Isabelle*, infante d'Espagne, archiducs d'Autriche, ducs de Bourgogne, 1609. — Sceaux du bailliage d'Arbois en cire rouge, 1726.

76. — Copie du XVIIe siècle. Très grand in-folio, de 48 pp.

« In nomine Domini. Amen.

« Cy-après, en ce livre, sont contenues et escriptes les

copies des franchises, libertés et autres lectres de la ville et communautey d'Arbois, lequel livre fierent faire Aymenet du Chastel, Guillaume de Verruelx, Jaquet Bellissans et Guienet le Baul, prodomes et eschevins de ladicte ville d'Arbois, ou mois de janvier l'an Nostre Seigneur mil CCC IIII_{xx} et trois. »

Recueil curieux à publier, relatant toutes les chartes de franchises accordées aux habitants d'Arbois.

BESANÇON

77. — Trente et une pièces ou cahiers dont vingt-huit parchemins.

XIIIe-XVIIIe siècles. — Arrêt de l'official de Besançon, 1482, grande pièce. — *Vidimus* d'une charte de 1252, de *Guillaume* de la Tour, archevêque de Besançon, portant sentence entre les prêtres et les clercs d'Arbois, et les prieurs et les frères dudit lieu, au sujet du partage des anniversaires. — Dispense de Rome pour un mariage, 1658. — Brevet de docteur de la Faculté de Besançon, 1751. — Exécution du décret François Garçon, de Quingey, 1554. — Dispense d'investiture, par *Ferdinand de Longvy*, dit de Rye, archevêque de Besançon, 1610. — Mandement de *Claude Vachey*, archevêque de Besançon, 1648. — Sentences d'exécution à la requête de *Georges Léopold*, prince de Vurtemberg et de Montbéliard, 1745. — Assignation à la requête de Charles-François, comte de Montrichier, seigneur de Menoux, 1719. — Sceaux, cachets, signatures. — Brevet de docteur pour Jean-Baptiste Martin, d'Arbois, 1722. — Belle pièce avec enluminures. — Sceaux, cachets et signatures.

78. — Parchemin de 1 m. sur 0. 70, sceau.

Pièce du xve siècle concernant le chapitre et les chanoines de Besançon.

79. — Quarante-sept pièces ou cahiers dont quinze parchemins, xvie au xviiie s.

XVIe-XVIIIe siècles. — *Baronnie de* CHOYE, en Franche-Comté. Cette seigneurie était passée de la maison de VAREM-

BON, à celle de VIENNE et de *Montbarrey*, aux seigneurs de la Balme et au président d'*Olivet*, en faveur duquel elle fut érigée en baronnie en juin 1767. — Des journées du bailli d'Aval, siège de Salins, tenues à La-Chaux-sur-Champoigny pour raison du danger de peste régnant présentement audit Salins, par nous Philippe Marcerot, docteur en droit....., 1567. — Donations. — Actes divers. — Fondation de chapelle. — Cachets, sceaux et signatures.

80. — Vingt-huit pièces ou cahiers papier, dont trois parch. XVI-XVIII[e] s.

XVI[e]-XVIII[e] siècles. — *Seigneurie de* CHOYE, en Franche-Comté. — Journées du bailli d'Aval tenues à Salins, 1661. — Droits du seigneur de Choye, 1619. — Journées de la justice et châtellenie de Chaux, 1567. — *Vidimus* d'une charte de *Charles le Téméraire*, 1473. — Cachets, fragments de sceaux.

81. — En tout 84 folios, in-4° papier.

1505-1527. — Comptes de la seigneurie de Huilly. « Arretz de la justice de Heuilley, tenuz audit lieu en 1527, par honorable homme Jehan Testard, clerc, notaire publique, juge audit lieu, pour noble et puissant seigneur messire Jehan de Rochefort, chevalier, seigneur du lieu, Froulloys, Pleuvot, etc..., 72 folios.

« Compte-rendu de la seigneurie de Heuilley pour haut et puissant seigneur Guy de Rochefort, en son vivant chancelier de France, seigueur de Pleuvost et dudit Heuilley, commençant au premier jour de janvier 1505 et finissant au dernier jour de décembre 1506.

82. — Trois cahiers in-4° papier d'environ 60 folios, contenant l'analyse de 3 ou 400 pièces.

1610. — Inventaire de titres du chapitre de Nozeroy, de l'hôpital de Nozeroy, du prieuré de Mièges, fondations de chapelles. Titres concernant Nozeroy, Montmahon, Mièges, Trebier, Billecu, Frarot, Censeaul, Cuvier, Esternol, Froidefontaine, Villars, Chappoy, La Chaux-sur-Crusilles, etc. Inventaire de 1610.

PAROY

83. — Onze pièces parchemin.

XVIIe siècle. — Acte de la fondation et dotation d'une chapelle à l'église Saint-Etienne de Paroy, 1627.— Provisions, prises de possessions, constitutions de rentes, collations de grade par les Saulx-Tavannes. — Sceaux, cachets, signatures.

84. — Huit pièces parchemin.

Brevets de prise de possession délivrés par la Cour du Parlement de Dôle, XVIIe siècle. — Provisions. — Manuel des revenus de la chapelle Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste, érigée en l'église de Paroy, du patronage de la dame de Chay, à cause de la chevance acquise de *M. d'Andelot*, 1628, petit cahier en forme de portefeuille. — Arrêt de l'Official de la Cour archiépiscopale de Besançon, réglant les droit curiaux de l'église de Paroy, sur les réclamations des habitants de Paroy, Chay, etc. Tarif de tous les droits curiaux, 1668 (intéressant document à publier).

85. — Vingt-trois pièces ou cahiers papier.

1571-1638. — Informations de la Cour du Parlement de Dôle, au sujet des contestations entre le *prince d'Orange*, seigneur d'Arlay, Nozeroy, etc., relativement à des poteaux et chaînes de fer qu'il avait fait poser pour empêcher les habitants de passer, 1606. — Déposition des témoins. — Preuves que l'église paroissiale de By dépend de Paroy. — Cahier des admodiations de la chapelle Saint-Jean-Baptiste.

POLIGNY

86. — Onze pièces dont neuf parchemins. — XVIe-XVIIIe s.

XVIe-XVIIIe siècle. — Fondation faite par dame *Loyse de Bapteffort*, dame d'Azinchon, en la chapelle de Chaussenans, 1578. — Grande pièce.

SALINS

87. — Douze titres sur parchemin de 1482 à 1484, concernant Salins et la Franche-Comté.

1482-1484. — *Catherine de Damas, Henry de Chissey*, conseiller et chambellan du roi, bailli d'Aval ; *Antoine*, bâtard de Luxeuil, seigneur de Pontamougeart, etc.

88. — Vingt pièces et cahiers dont cinq sur parchemin, toutes du XVIe s.

1483-1586.— Quittance à *Jean de Marnix*, conseiller de Madame, receveur et trésorier général de toutes ses finances, signé : des Barres, 1517. — Quittance au sieur *de Thoulongeon*, trésorier et receveur général de Bourgogne, 1540. — Cahier du XVIe siècle, contenant des pièces pour l'église de Salins, de 1483 et années suivantes. — Cinq pièces de 1584 et années suivantes, signées *Gollut*. — Quittance longuement énumérée d'un curé, pour frais de messes aux membres d'une confrairie, 1586.

89. — Sept pièces dont deux sur parchemin (très grande pièce)

1550-1558. — Deux chartes de l'official de Besançon, sur parchemin et cinq lettres sur papier, de 1550 à 1558, concernant Salins.

90. — Vingt-huit pièces ou cahiers dont onze parchemin du XVIIe s.

1604. — Lettre du mayeur, des échevins et du conseil de Salins, 1602. — Fondation d'une chapelle au village d'Onnay, 1633. — Procès-verbal pour le comte d'*Andelot*, contre les habitants de Chapois. — Acte de la tenue du chapitre des Pères Bénédictins, à Château-sur-Salins, 1739, avec les noms des prieurs, doyens et autres religieux de la province qui y assistent. — Instruction par le procureur-scindic de Salins contre Nicole Junod, femme d'Anthoine Massara, « pour avoir « été au sabbat, avoir dansé avec Sathan, *estans en forme « d'ung homme noir et icellui baisé au cul*, avec Jehanne Belin, « dite la Michaulde; Estiennette Pourchuex, dite la Bineste;

« Françoise Sergent, à son vivant femme de Guillaume Blois-
« set, de Champeigny, et plusieurs aultres, aux combes
« d'Arloz, Item, pour puis environ huit ou neuf ans en ça
« s'estre meslée de traicter les malades avec ungans, pouldres,
« graisses, eaues et aultres. Item, pour avoir usé de plusieurs
« superstitions et oraisons damnables, item, etc. » — 1603.
Singulière énumération de vingt griefs avec les dépositions des témoins. — Autre information contre Claudine Maytre, dite la Linardette, détenue aux prisons de Salins, avec l'interrogation et les dépositions d'une quinzaine de témoins, dénotant l'étrange crédulité, superstition et ignorance de cette époque, 1604.

91. — Titres et papiers, huit cahiers ou pièces parch. et papier.

1324-1597. — *Chapitre de Saint-Anatole de* SALINS. — *Vidimus* des lettres patentes de *Béatrix de Vienne* et des rentes sur la sounerie de Salins assignée au chapelain de la chapelle de Chalon, érigée en l'église Saint-Anatole de Salins, 1324. — Copie collationnée d'un acte de l'officialité de Besançon, en 1333, portant plusieurs testaments en faveur de Saint-Anatole de Salins, pour des anniversaires, notamment celui de *Guy de Bressan*, 1330, celui de *Hugues de Citaelo*, 1331, copie du XVIIIe siècle. — Copie des lettres patentes d'ALBERT et d'ISABELLE *Claire-Eugénie*, infante d'Espagne, archiducs d'Autriche, ducs de Bourgogne, etc., en faveur de Saint-Anatole de Salins, en 1615. Copie collationnée en 1717. — *Vidimus* collationné des lettres patentes de PHILIPPE, *Roy de Castille*, en faveur de Saint-Anatole de Salins, 1597. — Copie d'une lettre de 1481 pour le même chapitre. — Sceaux et cachets, signatures.

92. — Dix-huit pièces ou cahiers parch. et pap.

1246-1701. — *Chapitre Saint-Anatole de* SALINS. — Supplique des chanoines de Saint-Anatole de Salins rappelant les donations de *Jean, comte de Bourgogne* et sire de Salins, en 1246, et autres, XVIe siècle. — Acte de l'officialité de Besançon, portant les fondations faites à Saint-Anatole, par Pierre de

Signy, chanoine de cette église, Jean de Gilley, seigneur d'Aillepierre, et autres donateurs du xve siècle, cahier papier de 22 pages, de l'an 1502. — Mandement par le commissaire de Monseigneur le *duc de Bourgogne*, relativement à la succession de dame *Anthoine de Salins*, en son vivant dame d'Autrey et de Vaulgrenant, 1453. — Vente à Révérend Père en Dieu maistre *Jehan de Popet*, évesque de Chalon, « de douze « selles de muyre estant au puys à muyre du bourg des sous « Salins, etc., 1470. » Mandement du bailli d'Aval au comté de Bourgogne, 1567. — Deux pièces pour les Ursulines de Salins, 1701, 1765. — Cachets et signatures.

93. — Titres et papiers, trente pièces papier, xve-xviiie s.

XVe-XVIIe siècles. — *Saint-Jean-Baptiste de* SALINS. — Requête à *Claude Vacher*, archevêque de Besançon, par les confrères de la confrairie de l'église Saint-Jean-Baptiste de Salins, et privilèges accordés par ce dernier, 1647. — Nomination de chapellain sur la présentation de Claire de Saulx, marquise de Saint-Martin, dame de Chay, 1661. — Fondations depuis 1485. — Inventaire de pièces, 1626. — Décret de *Jean Chappuis*, docteur en droit, lieutenant général au siège de Salins pour le bailli d'Aval, 1589.

94.— 4 fol. in-4° parchemin.

Lettres de 1603 concernant les comptes entre *Guillaume Marchand*, écuyer, et *Simon Guillaume* de Salins, écuyer, seigneur de Pontamougeard.

95. — Deux pièces parchemin.

XIVe siècle. — 1521, Cause rendue au Parlement de Dôle, entre PHILIBERT DE CHALON, prince d'Orange, comte de Tonnerre et de Pentièvre, baron d'Ahuy et de Chastel-Belin, gouverneur de Bourgogne, et l'abbé et les religieux de Notre-Dame de Balerne, 1521. — Fragments d'escroes des DUCS DE BOURGOGNE du xive siècle. — Grande feuille de 0^m55, parchemin.

96. — Trois pièces papier du XVe siècle.

1451-1477. — *Vidimus* collationné d'une charte de PHILIPPE, DUC DE BOURGOGNE, 1451. — Accord entre l'abbé de Goilles et les habitants de Bracon au sujet des chariots pour conduire les bagages. — Pièce curieuse, autographe signé, 1470. — Mandement du *Prince d'Orange*, gouverneur de Bourgogne, 1477, pour Mademoiselle.

97. — 16 pp. in-f° XVIIIe s.

XVIIIe siècle. — Mémoire sur les Etats du comté de Bourgogne.

98. — Sept pièces, dont cinq parchemin.

XIIe-XVIIIe siècle. — Abbaye de ROSIÈRES. — Vente faite à *Guillaume de Bracon*, par *Huguenette*, femme d'*Estevenin* dit Chaton, d'une part de muire en la chaudière de Rozière, 1285. Grande pièce. — Traité entre l'abbé et les religieux de Rosières, de l'Ordre de Cîteaux, et le chapitre de Saint-Hypolyte de Poligny, au sujet des dîmes de Groson, 1529. Orig. et copie. — Ventes pour Poligny et Rosières, autographe signé de Jean de Salins, abbé de Rosières, 1503. — Autographe signé de *François Baudot* et *du Chesne*, prieur et cellérier de Rosières, 1720. — *Vidimus* du XVIIe siècle d'une charte de Thierry, archevêque de Besançon, 1187, ratifiant une donation à l'abbaye de Rosières, par *Narduin de Wadans* et sa femme, des dîmes de Wadans. Leur fils Ponce approuve. *Guillaume*, fils de *Gui de Trimolay*, donne aussi ce qu'il a à Wadans. *Testes : Withardus, Sancti Vincentii abbas; Joannes archidiaconus Rubeimontis; Mandgoldus, archidiaconus de Montanis*, etc. — Cachets.

99. — 214 pp. in-4° papier.

1577. — Des journées de bailliage d'Aval tenues au lieu et siège de Salins par nous Jehan Chappuis, docteur ès drois, lieutenant général ès dit bailliage et siège de Monseigneur le bailly d'Aval ou comté de Bourgogne, en l'an mil cinq cens septante sept. Par devant messire Anthoinus Quarrez, doc-

teur en droit, juge commis par la souveraine court du Parlement, à Dôle.

100. — Cahier in-4° papier de 22 folios.

1579-1581. — Compte général que font Pierre Amyot, Claude Marchant et Nicolas Dorey, jadis convendeurs des sels du puits à muire du bourg dessoubs Salins, à nobles seigneurs Alexandre de la Tour, seigneur de Colagny, Léonor Mouchot de Battefort, chevalier, baron de Tramelay, etc., cautions desdits vendeurs...

101. — Trois cahiers in-4° de 54, 30 et 40 folios papier, dans une couverture parch., qui est une charte de l'époque.

1473. – C'est le compte que rend maistre Jehan Mignard des rentes, censes, vins et aultres, appartenans aux messes convenues, la messe madame de Voulgrenant, messes des confreries, messe de messire J. Josserand, messe de Chalon, messe madame de Poupet, etc., les anniversaires de Montferrand, de Guyon de Montaigu, l'aulmone faicte par Jehan de Montaigu à cause de l'ospital aux chanoines de l'eglise collégial Sainct-Anathoille de Salins.

Autre compte de ces messes..., 1506.

Compte des messes de l'an quinze cent et dix-neuf que rend maistre Guillaume Lesvier, prestre, chanoine et recepveur de l'église collégial de Saint-Anatholle de Salins.

Les documents de cette nature sont curieux et ne se trouvent plus dans les fonds d'archives.

LOCALITÉS DIVERSES DE BOURGOGNE

AVALLON

102. — Cahier grand in-4° de 30 feuillets papier.

1617. — « Inventaire et description des titres, privilèges, « chartes, papiers de la chambre de ville d'Avallon, faits

« par nous sieur *de Clugny*, conseiller du Roy, lieutenant « criminel au baillage d'Avallon, *Robert le Foul*, sieur de « Vassy, conseiller au baillage et prévosté, etc. »

103. — 1 carton in-12.

Inventaire des titres de l'église collégiale de Saint-Lazare d'Avallon, d'après l'original des Archives de l'Yonne, écrit en 1342 et contenant l'analyse de 136 chartes, dont un certain nombre sont perdues maintenant (sera publié).

104. — 2 copies papier.

XVe siècle. *Vidimus* du traité fait en 1455 entre JEAN, *bâtard de Clugny* et les habitants d'Avallon, représentés par *Pierre de Presles*, lieutenant du bailli d'Auxois ; *Jean le Prince*, châtelain; *Jean Montvoisin*, lieutenant du gruyer de Bourgogne, etc., au sujet d'une place près de la tour d'horloge d'Avallon.

AVALLONNAIS

105. — Dossier in-4.

XVe-XVIIIe siècle. — 48 cahiers et pièces parchemin de 1419 à 1784, concernant les familles *Champion*, *Houdaille*, *Ravisy*, *Thomas d'Island*, *Minard de Velars*, *Comynet*, *Boileau*, *Borot*. — Acte pour Françoise-Adélaïde *Minard de Velars*, veuve de *François Davout*, chevalier, lieutenant au régiment de Champagne cavalerie, demeurant à Etivey. — Autographes et signatures de *Thomas d'Island*, de *Minard*, *Davout*, etc.

AVALLON

106. — 19 pièces et cahiers parch. et pap. XVI.-XVIIIe s.

XVIe-XVIIIe siècle. — Vente à Annéot, 1597. — Tableau généalogique de la famille Chausson. — Lettre autographe signée de Jeanne-Françoise Latour, de la Visitation d'Avallon, 1790. — Long mémoire pour Gabriel Cortois de Quincy, évêque de Bellay, abbé de Saint-Martin d'Autun, prieur de

Saint-Martin-les-Avallon, seigneur de Girolles, 62 pages in-folio. — Reçus des Pères Minimes d'Avallon, etc.

AVALLONNAIS

107. — Dossier in-fol.

50 cahiers et pièces, dont 48 parchemins des XVIIe et XVIIIe siècles, concernant les familles *Artaud*, *Marquet*, *Jaucourt de Saint-Andeux*, *Jaucourt du Vault*, *Mynard*, *Champion*, *Houdaille*, etc. — Testament de *Jean-Nicolas Lottin*, écuyer, lieutenant du roi en l'île et citadelle d'Oloron, 1681. — *Pierre Marquet*, curé de Saint-Martin-des-Champs. — *Champion d'Etaules*. — *Jean-Claude Artaud*, juge-prévôt d'Avallon. — Prix des grains vendus à la halle d'Avallon, 1755-1765. — Nombreux autographes et signatures des *Jaucourt*, seigneurs du Vault.

108. — 4 pièces et cahiers parchemin.

1615-1635. — Transaction entre Georges de Clugny, seigneur de Prejouan et d'Etaules-le-Bas, et *Etienne Le Lièvre*, contrôleur au grenier à sel d'Avallon, 1616. — Transactions pour les *Morot de Gresigny*, les *de Vichy*, *Borot*, *Mynard*, 1634.

109. — 18 pièces et cahiers parchemin XVIe-XVIIIe s.

Familles *Thomas d'Island*, *Cromot*, *Pinard*, *Normand*, *Berthier*. — Arrêt du Parlement entre *Pierre*, *Jeanne* et *Huguette Arbaleste*, *Edme* et *Claude de Changy*, *Jehan Arbaleste*, etc., 1547. — Mariages, contrats divers.

110. — Cinq reçus parch. et pap. autographes signés.

XVe siècle. — Cinq reçus parchemin et papier autographes signés, 1441-1447, de *Pierre Saulnier*, phisicien, qui reçoit trois saluts d'or pour avoir visité les lépreux. — De *Regnaut Daubenton*, receveur du bailliage d'Auxois, qui donne décharge aux habitants de la somme versée pour l'aide votée par les trois Etats, etc., etc.

111. — Cahier parch. de 24 fol. in-4°.

1537-1581. — Trois mandements parchemin de 1537, de *Girard de la Magdelaine*, seigneur de Ragny, Courcelles-en-Beaujolais, bailli d'Auxois, de ses lieutenants, de *Pierre de Clugny*, etc., au sujet du bois de la Vevre et de divers biens à Vassy-les-Avallon, réclamés par *Simon de la Roche*, et *Laurence de la Roche*, sa sœur. — Décret de *Georges Filzjean*, seigneur du Saulsoy d'Island, conseiller du Roy, lieutenant au bailliage d'Auxois au siège d'Avallon.

112. — 38 pièces et cahiers parchemin de 1504 au XVIIIe s.

Concernant les familles *de la Gorgette*, *Prejean*, *Lefoul de Vassy*. — Brevets et contrats de la famille *Rousseau*.

113. — Cinq pièces parchemin.

Actes divers des *Lefoul*, de *Marc-Antoine Lefoul*, procureur du roi, à Montréal, fin XVIe siècle : de *Robert le Foul*, sieur de Vassy, garde du petit scel de la prévôté d'Avallon (auteur de plusieurs ouvrages imprimés). — Brevet du roi, nommant *Hugues Prejean* conseiller du roi au bailliage d'Avallon, 1718.

AVALLON

114. — Très curieux recueil orig. de 1550 de 20 feuillets in-4°, dans une chemise de parchemin formant portefeuille.

1550. — « Sont les statuz et ordonnances localles faictes « en la ville d'Avalon par nous, Georges Filsjehan, licencié « de droictz, conseiller du Roy nostre Sire et lieutenant « audict lieu de Monseigneur le bailli d'Auxois, à la requeste « de Jehan Boursault, procureur du Roy audict lieu..., « Pierre Lefoul, Pierre Picard, etc., des manans et habitans « dudict Avallon et des principaux aultres bourgeois sous- « cripts pour mectre ordre et police au faict public d'icelle « ville, et ainsi que des longtemps de bonnes et louables « costumes l'on a accoustumé faire, le tout à l'honneur et « louange de Dieu, au proffict du Roy..... pour réprimer et « corriger les vices et donner lieu à honneur et vertu. »

Ces règlements ont quelque analogie avec ceux qui furent plus tard faits par *P. Pithou* pour le bailliage de Tonnerre. Nous publierons ces règlements, qui sont signés au dernier feuillet par tous les notables de la ville, deux sieurs *de Clugny*, *Goureau*, *Filzjean*, *Lefoul*, *Morillon*, *Leclerc*, *Caillat*, *Arbaleste*, etc., 44 signatures.

AVALLONNAIS

115. — 33 pièces et cahiers parchemin.

1533-1573. — Familles de *Presles*, de *Nansouty*, *Seguenot*, *Morizot*, *Challan*, etc. — Deux titres pour l'église Saint-Jullien d'Avallon, 1689, pour la fabrique de Saint-Pierre, 1773. — Testament de *Jean Challan*, docteur en médecine, en faveur de *Estienne Challan*, capitaine général des fermes du Roy, 1763. — Nomination du sieur *de la Chauvinière*, capitaine d'infanterie, comme commandant d'Avallon, du grand prieuré de Bourgogne de l'Ordre du Montcarmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, à la place du sieur de Fontenay, décédé, 1689. — Cinq sceaux et fragments.

116. — 58 pièces et cahiers depuis 1461 à 1780, parchemin.

1461-1780. — Familles *Le Foul*, *de la Porte*, *Rameau*, *Chatelain*, *Chanut*, *Gabriel Jordan*, secrétaire au Parlement de Bourgogne; *Letors*, lieutenant civil et criminel du bailliage d'Avallon. — Brevet d'avocat au bailliage et prévôté d'Avallon, pour *Lazare Millot*, 1649. — Signatures de sieurs *de Clugny* et autres.

117. — Copie de 100 feuillets in-f°. tables de noms préparés, reliure peluche cramoisie.

Obituarium ecclesie beate Marie et beate Lazari Avalonensis. — Copie intégrale du manuscrit de la Bibliothèque nationale, 5187 A., lequel est du XIVe siècle.

118. — Manusc. orig. de 138 fol. de format in-f°.

1793. — Arrêtés du département de l'Yonne, enregistrés au bureau des émigrés du Directoire du district d'Avallon, depuis

le 7 floréal an II jusqu'au 5 pluviôse an IV. — Séquestre sur les biens de Thomas-Marie Saint-Georges, d'Auxerre, condamné à mort. — Séquestre des biens de Jacques Boileau, condamné à mort, ex-député. — Séquestre des biens de François Neuville de Villeroy, et de Augrand d'Alleray, condamnés à mort. — Séquestre des biens de Marie-Angélique Legrand, âgée de 25 ans, née à Ancy-le-Franc, comédienne, condamnée à mort. — Jean Tripier, curé, créancier du séquestre de la veuve d'Estut de Blannay, mère d'émigré. — Pierre Barbe, de l'Isle, réclame la jouissance des terres provenant de Philippe de Mengaut, usufruitier de la terre de l'Isle. — Arrêté qui déclare nulle une vente faite au citoyen Flandin, de Vézelay, l'erreur ayant été commise par l'administration. — Ordonnance pour payer à Pierre-Nicolas Rétif, secrétaire de la municipalité de l'Isle, ses frais d'écriture dans la mainmise des biens Berthier. — Arrêté en faveur de Jean Morizot, expéditionnaire du partage des biens des émigrés Berthier. — Contestation entre les héritiers Berthier, la commune de l'Isle et le citoyen Morillon. — Mainlevée des scellés pour Anne Champion, veuve Pierre Monfoy. — L'horloge et la tour dépendant de l'église Saint-Pierre, donnés à la commune de Vézelay. — Antoine Chartraire, rayé de la liste des émigrés. — Françoise Letors, femme de Jean-Guillaume Baudenet, émigré, est rayée de la liste des émigrés. — François Bethery rembourse une rente qu'il devait aux émigrés Berthier. — Plusieurs ordonnances pour payer le citoyen Aubry, imprimeur à Avallon, de diverses affiches détaillées. — Vente des stalles et boiseries de l'église de la Magdelaine de Vézelay, pour 815 livres, au citoyen Vildé, notaire à Vézelay.

Une table très bien faite précède ce volume et donne tous les noms qui paraissent dans le recueil, la liste des condamnés à mort, des créanciers, les noms des prêtres déportés, des émigrés, etc. (à publier).

119. — Manusc. orig. de 150 pp. papier.

1793-1794. — Registre des délibérations du Directoire du district d'Avallon, du 8 pluviôse an III au 12 brumaire an IV. — Arrêté pour Louis-Philippe de Villers-

la-Faye, rayé de la liste des émigrés. — Arrêté pour François Meslier, rayé de la liste des émigrés. — Publication de la liste des condamnés par les tribunaux criminels et révolutionnaires ou mis hors la loi avec confiscation de biens. — Charles-Guillaume-J.-B. Pecheperou dit Guitaud (ci-devant comte) demande à jouir des revenus qui lui reviennent avec sa sœur Marie-Marc Pechperou, femme d'Armand-Raimont Montmort, émigré. — Geneviève Maure, veuve d'Estut, tutrice de ses enfants, demande qu'au moyen de son élargissement, il lui soit fait main-levée de la saisie et du séquestre sur ses meubles et immeubles. — Jacques Davout, propriétaire à Annoux; Hugues-François Baudenet, d'Annoux, demandent levée du séquestre et de la saisie sur leurs biens. — Antoine Aubry, imprimeur à Avallon, demande le paiement de 235 livres pour impressions de tableaux concernant les émigrés. — Le citoyen Aubry, imprimeur, demande 800 livres pour impressions de 5 affiches à 100 exemplaires, pour la vente des biens des émigrés Bertier. — Louis-Jules Barbou-Mancini-Nivernois demande à être rayé de la liste des émigrés. — Procès-verbal de saisie chez Bourbotte, député de la Convention et condamné à mort, dans la commune du Vault. — Antoine Aubry, imprimeur, demande le paiement de 960 livres pour impression d'affiches des biens de Montmorency. — Robecq-Françoise Letors, femme divorcée de Jean-Guillaume Baudenet, émigré, demande secours pour elle et pour ses enfants ; 10,000 livres lui sont accordées. — Plaintes du citoyen Aubry, qui demande 80 livres par feuille d'impression, parce que chaque ouvrier lui coûte 25 livres par jour, que le papier coûte 150 livres la rame, la livre d'encre 60 livres, qu'une feuille d'impression lui revient à 70 livres, et qu'on ne peut se procurer du papier dont le prix a doublé depuis le 6 thermidor. — Le citoyen Jean-Edme Boilleau, demeurant à Avallon, seul héritier de feu Jacques Boilleau, son frère, ex-député, condamné à mort et exécuté, demande main-levée du séquestre. — La citoyenne Anne Champion, veuve Pierre Montfoy, demeurant à Avallon, demande ordonnance du reliquat de compte qui lui a été rendu par le receveur séquestre. — Paiement à Aubry, impri-

meur, de 4,200 livres pour diverses impressions détaillées. — Louis-César-Auguste Damoiseau et Marie-Sophie-Victoire Damoiseau, sa sœur, veuve Labussière, seuls héritiers d'Edmée-Charlotte Damoiseau, femme du citoyen J.-B. Montherot, condamné révolutionnairement, demandent la levée du séquestre.

Toutes les familles de l'Avallonnais figurent dans ces curieux et uniques recueils.

120. — 4 pièces et cahiers papier XVIe-XVIIe s.

XVIe-XVIIe siècle. — Affranchissement du droit de mainmorte et de servitude pour les habitants d'Athie, par Imbert de la Platière de Bourdillon, baron d'Epoisses, maréchal de France, l'an 1565. — Quittance de 40 écus auxquels les habitants ont été taxés par le roi pour ledit affranchissement, 1584. — Ordonnance de Claude Fremiot, conseiller du roi, à ce sujet. — Lettres patentes de Henri III et Henri IV.

120 *bis*. — 1 vol. in-4.

Autun chrétien, la naissance de son église, les évesques et les hommes illustres, *Autun, Jacques Guillemin,* 1686.

Nous mettons cet imprimé avec les manuscrits, à cause des notes dont il est orné et qui en font un exemplaire curieux.

— Notes de Courtépée.

— Notes de M. Germain, théologal d'Autun, copiées par Courtépée, 28 pages.

— Notes prises sur un exemplaire de Bocquillot, copiées par M. Le Tors. Lettres de Le Tors à Courtépée.

121. — 26 pièces et cahiers parch. et pap. XVIIIe s.

1648. — *Autun.* — Pièce par Jacques Lamy, procureur en Cour royale, à Autun, 1648.

Anstrude. — Extraits des registres du greffe de la baronie d'Anstrude et dépendances.

BEAUNE

122. — 26 pièces ou cahiers dont 15 sur parchemin, des XVI[e]-XVIII[e] s.

Contrat au profit de l'hôpital de la Charité de Beaune. — Echange entre le recteur de l'Hôtel-Dieu de Beaune et *Claude de Maillard*, veuve de *Le Belin*, avocat à Dijon, 1666. — Contrats pour les chapelains de Saint-Pierre de Beaune, 1576-1631. — Achat d'une charge de conseiller-secrétaire du roy pour 28 livres et 50 louis d'or parisis pour la chaisne, 1674, etc., etc. — Sceau en partie rompu.

123. — 1 vol. in-8 de 180 folios.

Anniversarii et Obituarium ecclesie beate Marie Belne. — Copie intégrale des manuscrits n[os] 92 à 98 des Archives de l'ancienne Bourgogne.

— Copie très soignée, en lettres rouges et noires, exemplaire réglé in-8° de 180 folios, reliure velours olive, tranches dorées, fermoirs.

Ces obituaires, dont nous avons copie de tous les exemplaires connus intéressant la Bourgogne, fournissent sur les personnages des renseignements qu'on ne peut rencontrer nulle part ailleurs.

124. — Belle charte sur parchemin.

1212. — Relation d'un débat entre l'archidiacre de Beaune et l'évêque d'Autun, dans laquelle paraissent plusieurs personnages, et notamment *Girard de la Roche*, alors garde du sceau et conseiller de l'évêque, élevé plus tard à l'épiscopat du même siège.

125. — Man. de 14 f[os] in-4°, dem-vél.

1536. — Dénombrement des terres et seigneuries de BIERRY-LES-VASSY, que tient Jehan de Sainct-Blimon, escuyer pupille et moindre de cans, à luy advenu par le decès et trespas de feu Adam de Sainct-Blimon, son père.

126. — 11 pièces et cahiers parch. et papier, XVe-XVIIe s.

1403-1581. — *Bourbilly* (seigneurie et baronnie). Fragment de titre pour le prince de Morée, seigneur de Bourbilly et de Montigny-sur-Armançon, 1403. — Jours de justice tenus à Bourbilly, 1535, 30 folios ; Claude de Rabutin, lieutenant de honorable homme et saige maistre Hugues Cassard, licencié ès droiz, chastellain de Borbilly. — Fragments de comptes de la seigneurie au XVIe siècle. — Christophore de Rabutin, seigneur de Bourbilly, 1547. — François de Rabutin, chevalier, baron et seigneur de Forléans, Venarrey, Bourbilly, 1576. — Comptes de Jehan Burdeley, 1581 ; — autographes et signatures de François de Rabutin. — Belle écriture. (François de Rabutin est l'auteur de curieux *Mémoires* publiés pour la première fois en 1574.)

127. — 67 pièces et cahiers parch. et papier du XVIIIe s.

Bourbilly (seigneurie et baronnie). — Extraits des registres du greffe de la justice de Bourbilly et dépendances. — Requête de l'intendant de Bourgogne contre la communauté de Bourbilly. — Visite et état détaillé du château. — Titres de Guy Chartraire, marquis de Ragny, et de Antoine Chartraire de Montigny, seigneur de Bourbilly. — Correspondance de M. Pomme, possesseur de Bourbilly, après la Révolution.

128. — 10 pièces ou cahiers parch. et pap. XVIIe-XVIIIe s.

Bierre-les-Semur. — Extraits des sentences de la justice de Bierre. — Travaux faits au château de Bierre, Montigny et Dijon, pour M. Chartraire de Montigny, trésorier des Etats de Bourgogne, sous la direction de Saint-Père, architecte. — Inventaire du mobilier du château de Bierre, en 1750, cahier in-4° de 56 folios, papier. — Saisie de Bierre sur Denise Brouard, veuve de Germain d'Atignac, sieur de Courlon et de Bierre, tutrice de ses enfants, pour défaut de foy et hommage, 1645.

129. — 8 pièces parch. et pap. XVe-XVIIIe s.

1553. — *Beauvoir-sur-Serain.* — Bail des vignes de

Montfôte, par Claude de Pognères, chevalier, et Philippe Pot, sa femme, dame de Savigny et Beauvoir, en 1481. — Bail pour Ymbert de Rochefort, seigneur de Rochefort, Fontaines-les-Dijon, Beauvoir, 1574. — Devis des réparations à faire à Beauvoir. — Titre pour Claude de Rochefort, seigneur de Pluvot et de Beaulvoir, guydon de la compagnye de Monseigneur de Bordillon.

130. — 2 pièces parch. XVIIIe s.

Braux. — Mémoire pour Jean-Marie Boyer, prêtre, curé de Braux, au sujet des dîmes, signé : Finot. — 40 pages in-4°.

130 *bis.* — 8 pièces et cahiers parch. et pap.

XVIIIe siècle. — *Buffon.* — Contrat de mariage entre Jean Chapuzot et Jeanne Leclerc, fille de Claude-Louis Leclerc, procureur du roy en la prévosté de Villers-le-Duc et Vanvey, 1723. — Testament de Jeanne Leclerc, 1738. — Vente, par Jeanne Leclerc et son mari, à Jules-Antoine Chartraire de Romilly, de tout ce qu'ils possèdent à Rochefort. — Titres concernant Thomas Leclerc, fils de Jacques Leclerc ; Bernarde Leclerc, veuve d'Estienne Laurin, lieutenant au bailliage d'Orges, etc. – Titres signés A. Leclerc, en 1736. — Daubenton, en 1752. — Pièces relatives à la famille et aux ancêtres de Buffon.

131. — Cahier de 12 f^os papier in-4°, du 12 février 1793.

1793. — Consultation pour M. Leclerc dans un procés contre les habitants de Montbard. Ce procès que Leclerc de Buffon, fils, soutint contre les habitants, lui attira quelques inimitiés et ne fut pas étranger à sa condamnation qui eut lieu quelques mois après, et à sa fin tragique sur l'échafaud, le 10 juillet 1793.

132. — Cahier in-4° de 56 f^os parchemin des requêtes du palais.

1671. – Délivrance à M. le président *Jacob* de la terre de Buffon. — Opposition de l'abbé de Fontenay. — Droits de l'abbé de Fontenay sur le moulin d'en haut.

CHABLIS

133. — 14 pièces parch. et pap. XVIIe-XVIIIe s.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Mémoires pour Chamont de Chesimont de Villiers, capitaine lieutenant des fauconneries du cabinet du Roy. — Compte que rend Louis Thomassin, notaire royal à Chablis, de la gestion du domaine appartenant à Monseigneur le prince de Conty. — Contrats de mariages, naissances et baptêmes des Chamont de Chesimont, seigneur de Villiers-Vineux, des Chapotin, de Villeroy, etc.

134. — Notes et copies de pièces sur Chablis, un carton olive n° 13.

Extraits des papiers de M. Gabriel Maret, du fonds de Bastard à la Bibliothèque d'Auxerre, des Archives de l'Yonne, etc., etc.

CHALON-SUR-SAONE

135. — 7 pièces parchemin.

1374-1609. — Charte de Nicolas, fils de Girard de Janley, 1374. — Girard de Louhaise, écuyer, donne à Jehan de Louhaise, son fils, tout ce qu'il possède à Louhaise, bailliage de Chalon, 1403. — Antoine de la Mark, abbé de Beaulieu, prieur de Saint-Marcel de Chalon, seigneur de Fleurey-sur-Ouche, reçoit dénombrement détaillé de Montarlot, relevant dudit prieuré, 1525. — Dénombrement de la seigneurie d'Urcy, bailliage de Dijon, relevant de Saint-Marcel, 1587.

136. — 4 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1459-1580. — Titres de la seigneurie et des seigneurs de Cussigny.

137. — 2 pièces parch.

1628. — Concernant la seigneurie de Cruzilly, bailliage de Chalon.

138. — 2 pièces parch.

1628. — Saint Martin du Mont, près Sagy en Bresse.

139. — Cahier en papier de 8 f^os^.

Acte de l'an 1577, qui est la copie de la vente de la terre de Montjay, par *Jacques de Montjay*, chevalier, à *Philippe de Montholon*, seigneur d'Orrain, et lieutenant général au bailliage de Chalon.

140. — 5 pièces parch.

1534-1728. — Chartes intéressant *Nicolas Filsjean*, avocat à Chalon, *Philippe de Montholon*, seigneur d'Orrain en Chalonnais et de Montjay, lieutenant général au bailliage de Chalon, Anselme des Barres, maître extraordinaire en la Chambre des comptes de Dijon, les familles *Arbaleste, Vaussin*, *Le Foul*, etc. — Beau brevet de chirurgien pour Claude Courtois, de Vitteaux, 1728. — Sceaux du bailliage de Semur.

141. — Gros cahier in-4° de 22 f^os^ parchemin.

1579. — Contrat de mariage, de 1579, entre *Nicolas Filsjean*, avocat à Chalon, fils de *Nicolas Filsjean*, de Lucy-le-Bois, et *Philippine de Montholon*, fille de *Philippe de Montholon*, seigneur de Montjay-sur-Saône, d'Orrain en Chalonnais, lieutenant général au bailliage de Chalon.

142. — Cahier de 6 f^os^ in 4° papier.

1597. — Partage entre *Catherine Juilliot*, veuve de *Philippe de Montholon*, lieutenant général du bailliage de Chalon-sur-Saône, seigneur d'Orrain, et *Jean Fyot*, seigneur d'Arbois, conseiller au Parlement de Bourgogne, époux de *Gasparde de Montholon*, etc.

CHALON-SUR-SAONE

143. — 4 pièces dont deux parchemin.

Quittance des dames et religieuses de l'abbaye de Châtel-Chalon, 1711, signature de l'abbesse et de la prieure. — Acte de nomination de chapelains à la chapelle des Trois-Rois en l'église cathédrale Saint-Vincent de Chalon, pour *Claude-Marie Jeannin*, clerc du diocèse de Besançon, 1769. — Copie d'une charte de *Béatrix de* VIENNE, dame d'Arlay, 1324.

MACON

144. — Parchemin.

1470. — *Olivier de Saget*, citoyen de Mascon, capitaine et garde de la grande tour du Pont de la ville, donne reçu de ses gages.

AUTUNOIS

145. — 2 pièces parchemin.

1371-1452. — Quittance du receveur des aides en l'élection d'Autun, 1452. — Perreau Andree, de *Saint-Ligier-soubz-Beuvray*, a reçu de Philippe Boisserain, chastellain de Glaines et de Roussillon, pour Monseigneur le duc de Bourgoigne...., *pour la faceon d'un pillori estant en la ville de Cucey de la-dite chastellenie de Roussillon*, 1371, signé J. de Neufchastel (curieux).

146. — 1 pièce parch.

Champagne-sur-Vingeanne (Seigneurie de).

147.— 1 pièce parch.

Chassenay (Seigneurie de).

148. — 3 pièces ou cahiers parch. et pap. XVIe-XVIIIe s.

XVIe-XVIIIe siècle. — *Changy.* — Jours de justice tenus à Changy, Plumeron, etc., 1560 et suivants. — Comptes de la terre de Changy, pour noble Charles de la Ramée, seigneur du lieu, 1594, fragments.— Carte figurée du finage de Changy, justice de Forléans, sur les terriers de 1499 à 1535. — Titres pour Jacques de Changy, seigneur d'Anoz et de Lantilly en Auxois, et Claude de Crecq, sa femme ; Jacques de Torcy, sieur de Lantilly et de Venarrey ; Claude de Clugny, seigneur d'Aisy, ces derniers époux de Anne et Judic de Crecy, sœurs de Claude ; Nicolle de Saint-Belin, femme de François de Rabutin, sire de Forléans et d'Epiry, 1584. — Reprise de fief par Charles de Chargère, écuyer, de fiefs à Changy et Forléans, 1774.

149. — 12 pièces et cahiers papier et parchemin, XVIIe-XVIIIe s.

1676. — Extraits de la justice et des minutes du greffe de la châtellenie royale de Châtel-Gérard, Villiers-les-Hauts et dépendances. — Acte pour Jean Disson, contrôleur au grenier à sel de Noyers.

150. — 40 pièces parch. et papier XVIIe-XVIIIe s.

Châtel-Gérard. — Contrats, mariages, actes de partage, procès pour les familles Bethery de la Brosse, Le Loup, de Montchauveau, Mignot, Berthier, Baudenet, Poupier, de Vezon, etc.

CITEAUX (*Abbaye de*).

151. — Pièce bien conservée, sur parchemin.

Charte de 1292, avril après Pasques, relatant une acquisition faite par les religieux de Cîteaux.

152. — Grosse liasse de 57 pièces in-4 et in-fol. des XVIe et XVIIe siècles.

Titres de l'abbaye de CITEAUX. — Extrait du terrier de Cîteaux en 1559. — Autre extrait de 1623. — Autre extrait de 1481. — Copie d'une charte de 1426, signatures d'abbés, de religieux. — Dossiers importants.

153. — Liasse de 25 pièces et cahiers en papier.

XVIIe siècle. — Titres de l'abbaye de Cîteaux. — Procès contre les habitants de Courcelles-les-Cîteaux.

154. — 4 pièces et un cahier sur parchemin, tous in-4°, de l'an 1679 à 1684.

XVIIe siècle. — Débats entre les habitants de Courcelles et l'abbaye de Cîteaux, au sujet de bois. Arrêt du Parlement de Dijon qui condamne les habitants de Courcelles-les-Cîteaux.

155. — Cahier de papier de 16 p. in-fol. Pièce importante.

XVIIᵉ siècle. — Requête adressée au pape, en 1765, par *François Trouvé*, abbé général de Cîteaux ; trois mémoires et une consultation des abbés de La Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimond, alors en dispute avec l'abbé de Cîteaux.

156. — Pièce de 4 pp. in-fol. de 1765.

Narration curieuse des démêlés de l'abbé général de Cîteaux et de son chapitre. Les noms des abbés et des abbayes filles de Cîteaux y sont indiqués.

157. — In-fol. papier.

Cahier en papier de 16 pages grand in-folio, d'une écriture fine et serrée, en latin, concernant l'abbaye de Cîteaux. La plupart des membres et des filles de cet Ordre important y sont indiqués. — XVIIIᵉ siècle.

158. — Grosse liasse de onze cahiers in-4º et in-fol. en papier, du XVIIIᵉ siècle.

Titres de l'abbaye de CITEAUX, relatant des titres anciens à propos de contestations et de procès contre les habitants de Corcelles-les-Cîteaux.

159. — 4 pièces dont deux parch.

XIIIᵉ-XVIIIᵉ siècle. — Achat par l'abbé et les religieux de Cîteaux, rente sur le moulin des étangs, 1292. — Etrange règlement pour les religieux d'Olivet, diocèse de Bourges, 1598, pièce signée de EDME DE LACROIX, abbé général de Cîteaux. — Copie d'une bulle du pape Alexandre, 1259, et du pape Urbain, 1260, et lettre de *François Trouvé*, abbé général de Cîteaux. — Lettre d'*Edme Perrot*, abbé général de Cîteaux, 1717.

160. — 2 pièces parchemin.

1714-1715. — Quittances autographes signées par *de Chavagniat*, cellérier et procureur de la Ferté, au fermier du

château de Germoles, pour deux poinçons de vin clairet qu'il doit chaque année, fait au cellier aux moines de Givry.

161. — Cahier de papier de 8 pp. in-fol.

1720. — Récit des débats et arrangements entre les religieux de l'abbaye de La Noë, diocèse d'Evreux, ordre de Cîteaux, d'une part, *François de Villemont*, abbé commendataire, et Augustin du Plessis, prieur claustral de ladite abbaye (qui relevait de Pontigny). — Pièce curieuse.

162. — Manuscrit vélin grand in-4 recouvert de parch.

XIII° siècle. — CONSUETUDINES DE CITEAUX, suivis de la Charte de charité, commencement du XIIIe siècle.

Ce précieux manuscrit, que nous avons acheté à Bruxelles, après la publication faite par le bibliothécaire de la ville de Dijon, M. Guignard, sur les monuments primitifs de la règle cistercienne, lui ayant été depuis communiqué, nous ne pouvons que reproduire la note due à ce savant et aimable archiviste-paléographe :

« Manuscrit sur vélin, de 100 folios, d'une belle exécution et parfaitement homogène, replacé dans une couverture en vélin relativement moderne.

« Les cahiers, sans chiffres ni réclames, sont de quatre feuillets et solidement cousus par le fond dans toute leur longueur. Chaque folio est bordé à la marge extérieure d'une rangée de points, qui ont servi à tracer les raies, recto et verso à la fois, avant la reliure ; la réglure est faite à l'encre très pâle, avec deux lignes perpendiculaires déterminant les marges. On compte vingt-sept lignes par folio.

« L'écriture est une belle minuscule gothique d'assez forte dimension.

« Les titres des chapitres sont à l'encre rouge.

« Les majuscules en tête de chaque chapitre sont alternativement rouges et bleues et fort simples, sauf : 1° la première I, rouge et bleue, avec liseré blanc intérieur, ménagé sur le vélin ; 2° la petite capitale A, commençant la Charte de charité. Elle est rouge et bleue avec liseré blanc ménagé dans les

deux montants de l'A, avec des enroulements fort délicats, rouges et bleus, agrémentés de petits points bleus.

« Ce manuscrit contient la première partie du livre des *us* (*consuetudines*) pour l'Ordre de Cîteaux, en CXXI chapitres, conformément au manuscrit type qui était conservé à Cîteaux, et, à la suite, la Charte de charité.

« La même main y a ajouté (folio 99, verso, et les trois premières lignes du folio 100, recto), un statut du chapitre général de Cîteaux de l'année 1211, relatif à l'ouverture de cette assemblée (cf. D. Martène, *Thes. nov. anecdot.*, t. IV, col. 1309, I).

« Le dernier folio, recto, est rempli par l'évangile de l'Octave de l'Epiphanie, d'une écriture qui paraît appartenir au XIVe siècle.

« Au chapitre XLIX (folio 32, recto), traitant des fêtes à douze leçons, on trouve dans le corps du texte la fête de saint Robert, abbé. Le chapitre général ordonna de la célébrer en 1222.

« Le chapitre LX (folio 45, recto), traitant des fêtes à deux messes chantées, marque dans le corps du texte celle de saint Denis. Le chapitre général l'éleva à ce degré, en 1232.

« D'après ces dates, il paraît évident que le manuscrit appartient à la première moitié du XIIIe siècle.

« Il est précieux, et il donne, sauf quelques retranchements, le texte latin suivi dans son prologue par le vieux traducteur français des monuments de la règle cistercienne.

« L'erreur évidente sur le nombre de vingt abbés qui auraient confirmé la Charte de charité, se retrouve dans le texte latin ; mais on voit que le copiste a hésité sur le premier *viginti* (folio 2, recto, ligne 20), et au-devant du second (folio 2, verso, lignes 8 et 9), il a laissé subsister le chiffre romain X, qui se rapproche beaucoup plus de la vérité historique. »

163. — 5 gros vol. in-8° formant environ 1600 pages bien soignées et réglées, à publier.

1098-1250. — *Cartulaire de Cîteaux.* — Copie intégrale de toutes les chartes de l'abbaye de Cîteaux, provenant des cartulaires et du fonds de Cîteaux, aux Archives de la Côte-

d'Or. — Copie *in extenso* de toutes les pièces depuis 1098 jusqu'en 1250.

164. — Manuscrit in-8° moderne, de 72 f^os, écrit en rouge et noir, reliure en peluche vieil or.

Obituarium Cistercii, d'après les notes du magnifique manuscrit : *Martyrologium Cistercii* qui est à la Bibliothèque de Dijon, n° 378. — Description des tombes qui sont à l'abbaye de Cîteaux.

165. — 16 pièces ou cahiers parch. et pap. XVe-XVIIIe s.

166. 3 pièces parch.

Chandoiseau. — Titres de la seigneurie.

167. — 1 cah. pap.

Chaussin. — Enquête contre les eschevins du lieu, 1687.

168. — 10 pièces parch. et pap.

Charny (Seigneurie de).

Courcelles. — Extrait du terrier d'Epoisses au sujet de Pouligny, Corrombles et Courcelles, 1533. — Délimitation des finages de ces diverses paroisses. — Vente en 1442.

169. — 2 pièces.

Courtivron. — Dénombrement des prés et terres dépendantes du fief de Bercy qui fournit à la baronnie de Thil, Louis Le Compasseur, 8 pages in-folio papier, autographe signé Le Compasseur, 1623. — Arrangements entre Françoise de Mâlain, veuve de Claude-François de Faulquier, seigneur de Courtivron ; Jehan de Mâlain, Edme de Mâlain, baron de Lux ; Angélique de Mâlain ; Charles de Mâlain, etc. — Acte d'une belle écriture, parchemin, passé à Courtivron, 1599.

CRAVANT

170. — 50 pièces parch. et pap. XVIIe-XVIIIe s.

1637. — Titres pour noble et scientifique personne maistre Gaspard Bargédé, chanoine de l'église cathédrale d'Auxerre, garde du scel aux contrats de Cravan, 1631. — Pour Jehan

Villain, bailly de Cravan. — Pour les chanoines d'Auxerre, seigneur dudit Cravan.

171. — Copie de 150 pièces inédites des XIIe et XIIIe s., d'après le cartul. de la Bibl. nat. Latin 9885 (Dossier bleu).

Cartulaire de Crisenon (Yonne). — Abbaye de femmes.

DIJON

172. — Parch.

1323. — Charte de 1323, pour les religieux de Saint-Bénigne de Dijon et le couvent de Larrey, dont Amiete de Dijon était alors cellérière.

173. — 6 pièces parchemin.

1339-1465. — Bail par l'abbé et les religieux de Saint-Etienne de Dijon, en 1339 ; longue énumération. Belle et importante pièce. — Rente sur une maison en la grande rue Saint-Jean, près la maison de Morimond, 1459. — Fondation d'anniversaire à Saint-Etienne de Dijon, 1465.

174. — 2 pièces parchemin.

1392-1384. — Rente sur une maison près l'église Saint-Jean par Perrenot de Beaulne, marchent de queuvre chiefs (chapelier), demeurant à Dijon, 1392. — Donation sur une maison faite aux prêtres et desservants de l'église Saint-Jean, par Doulcete, Marguerite et Huguette, filles de Clerembaud, bourgeois de Dijon : Doulcete, épouse de Jeannin de Foissy ; Marguerite, épouse de Philippe de Vitel, etc., 1384.

175. — 10 pièces dont 8 parch.

1425-1694. — Achat de prés, de vignes à Morey par des bourgeois de Dijon (1425-1429). — Requête au Parlement de Bourgogne par le chapitre de saint Anatholle de Salins contre le sire d'Autrey et de Vaulgrenant au sujet des fondations faites par Madame Antoinette de Salins, dame d'Autrey, 1439. Au bas du texte de la donation, écriture du temps, on lit : « le XIXe jor de décenbre mil CCCCXXXIX trespassa

« noble dame Anthoinette de Salins, dame de Vaulgrenant et
« de Montferrant, et fut inhumée le jor saint Thomais appos-
« tre en la chappelle fondée à saint Anathoile par feu messire
« Dymanche de Salins, jadis son grand père, qui Dieu par-
« doint. »

Une pièce parch. de 1517. — Guy de Moreaul, docteur es droit, seigneur de Souhey, lieutenant du bailli de Dijon, donne une charte d'affranchissement de main morte à Loys Joffroy, de Thotes.

Une pièce parch. de 1674 portant la signature autogr. de Henry Jule de Bourbon, duc d'Enguien, gouverneur de Dijon.

176. — 13 pièces parchemin.

1502-1644. — Fondations faites à l'église Saint-Jean de Dijon, par Philippe Chambellan, prêtre de Dijon, 1502. — Droits concédés à Louis Chambellan, receveur de la cour du duché de Bourgogne, par la confrairie de Saint-Claude en l'église Saint-Jean de Dijon, 1503. — Arrangements entre Jacques Chambellan, écuyer, et ses cousins Richard de Laval, seigneur du Bassin et Antoine de Laval, frère de ce dernier, 1516. — Office et provision de notaire de la cour du bailliage de la Montagne, délivrés à Jacques Chambellan, 1571. — Vente de cette charge héréditaire par Jacques Chambellan à Jehan Verrière, 1623. — Arrêt royal par lequel les notaires royaux ne seront point dépossédés de leur office, mais paieront une taxe, 1577. — Charte de Henri III confirmant Jacques Chambellan dans son office, 1574.

177. — 12 pièces parchemin, XVIe-XVIIIe s.

1548-1653. — Pièces délivrées par Jehan Bouhier, conseiller au Parlement de Bourgogne, en 1601. — Cryées à la requeste du sieur André Bonnard, curé de Noiron, 1548. — Belle pièce avec signature autog. et cachet bien conservé de Jehan Damas, sieur de Saint-Riran, chevalier de l'ordre du Roy, capitaine et gouverneur des ville et château de Beaulne, 1585. — Pièce avec signature autogr. de Bernard de Foix et de la Valette, duc d'Epernon et de Candale, pair de France ;

fait à Dijon, 1653. — Pièce pour les familles de Mochot, maître des comptes et Vallon, de Dijon, 1632-1650. — Pièce pour Jeanne Gaillard, veuve du baron de Chatenay, 1724. — Vente de vignes à Morey, 1545.

178. — 10 pièces parch. et pap. XVIIe-XVIIIe s.

1633-1677. — Supplique de Jacques et Philippe Le Goux, seigneurs de la Berchère. — Autogr. signé J. Bouhier, — Mémoire concernant l'hôtel Bouchu, sis à Dijon ; réparations et embellissement de cet hôtel. — Brevet royal pour la nomination d'un président aux requêtes du Palais à Dijon, 1633. — Arrêt du Parlement de Paris, ordonnant que le greffier au Parlement Joly paiera à Louis, duc de Bourbon, prince de Condé, une somme provenant de Claude Savot, veuve du conseiller au Parlement Etienne Bossuet, 1677. — Testament de Jérôme Caillet, auditeur en la chambre des comptes de Dijon, 1744.

179. — Gros cahier parchemin de 72 feuilles in-fol.

1732. — Détail et abandon, en 1732, à leurs créanciers, de tous leurs biens par le sieur et la dame de Verchère ; sur la requête de François Perard, seigneur de la Vanire, conseiller au Parlement de Dijon, Marc-Antoine Chartraire de Montigny, trésorier général des Etats de Bourgogne, Guillaume Raviot, avocat, etc.

Jean Verchère, écuyer, était procureur de la Chambres des Comptes, caissier du trésorier général des Etats de Bourgogne. Il avait épousé Agnès de Richemont.

180. — 6 pièces parchemin.

1530-1712. — Mandement de Pierre Prevost, lieutenant du bailli de Dijon, 1530. — Appel par *Guy Tabourot*, curateur en la chambre des comptes, contre Jehan Mathey, secrétaire du Roi, 1530. — Reçu autogr. signé de *Michel Duley*, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, 1701. — Quittance signée de *Marie de Saint-Bernard Berbis,* supérieure de N.-D. de Refuge de Dijon, 1708. — Quittance aut. sig. de *Estienne*

Masson, architecte de la ville de Dijon. 1712, pour la construction de la table de marbre.

180 *bis*. — 4 pièces dont un cahier parch.

XVIIe siècle. — Acte pour *Roger de Muy*, gouverneur du château de Dijon, en 1657. Signé. — 1661. — *Nicolas Colbert*, conseiller du Roi, abbé de Saint-Sauveur (Indre-et-Loire), de Notre-Dame-de-Landais (Indre), et de Saint-Vivant (Côte-d'Or), reconnaît avoir reçu de *Nicolas Jeannin de Castille*, conseiller du Roi et trésorier de son épargne, et de *Henri de Castille*, abbé commendataire de Saint-Martin-les-Autun, prieur et baron de Commagny (Nièvre), tous deux héritiers de leur frère, Nicolas de Castille, abbé de Saint-Bénigne de Dijon et prieur de Saint-Vivant, la somme de sept mille livres tournois, prix des réparations faites par Nicolas Colbert au monastère de Saint-Vivant, réparations auxquelles sont tenus les héritiers dudit abbé de Saint-Bénigne. — Signatures autographes de tous ces personnages. — 1669. — Arrêt de la Cour des comptes, ordonnant l'enregistrement des lettres octroyées à messire *Louis-Henry de Bourbon*, fils du *comte de Soissons*, au sujet de la terre et seigneurie de Noyers, dépendant du duché de Bourgogne, d'après les lettres de 1295 et ordonnant l'envoi du dénombrement de cette seigneurie dans le délai de 40 jours. — 1676. — Testament d'*Etienne Brigandet*, écuyer, seigneur de Fontette, et de *Pierrette de Gouvenain*, sa femme.

180 *ter*. — Registre in-4 pap.

1618. — Inventaire des titres et papiers concernant les droits et privilèges appartenant à la ville de Dijon, commencé etachevé durant la seconde année de la magistrature de noble Estienne Arviset, conseiller, secrétaire du Roy et vicomte mayeur de ladite ville.

180 *quater*. — 1 petit dossier in-12 moderne.

1390. — Entrée du roi Charles VI à Dijon, en février 1390. — Son séjour dans cette ville. — Fêtes et réjouissances. — Seigneurs et dames qui y assistent. — Joûtes et tournois.

— Costumes des personnages. — Description des cadeaux, bijoux, ornements précieux échangés à cette occasion. — Documents curieux pris sur des originaux dont un certain nombre n'existent plus. (*Sera publié, imprimerie Darantiere, à Dijon.*)

181. — 3 pièces papier.

XVIIIe siècle. — Relatives à l'hôpital de Saint-Anne de Dijon, XVIIIe siècle. — Visite de l'hôpital. — Inventaire des revenus, des domaines et maisons.

182. — Cahier papier de 26 pp. in-fol.

1757. — Récit de ce qui s'est passé à Dijon lors de l'attentat commis sur la personne du Roi, en 1757, la copie des lettres du président *Languet, de Rochefort*, du chancelier *Lamoignon*, du comte *de Saint-Florentin,* du président *de Brosse* et des officiers de ville.

183. — 7 pièces ou cahiers in-fol. papier, XVIIIe s.

1784-1786. — Liste des personnes qui peuvent entrer gratis à la comédie à Dijon pendant la tenue des Etats, arrêtée par le marquis de Gouvernet, 1784. — Mémoire concernant les octrois de la ville de Dijon, 1786. — Lettre du vicomte mayeur aux citoyens de la ville de Dijon et dénombrement des habitants avec le détail de chaque profession, 1784. — Tarif de toutes les opérations du bourreau de Dijon (curieux).

184. — 3 pièces papier, XVIIIe s.

1761. — Mémoire historique sur la famille *Morelet* de Dijon. — Discours sur la poésie familière, par M. P..... de l'académie des sciences, arts et lettres de Dijon, 1761, 33 pages in-4.

185. — 6 pièces parchemin.

1453-1506. — Charte de donation à l'église Saint-Jean de Dijon par *Jean de Pontailler*... énumération des chanoines, 1506. — Bail pour *Jean Bardelot,* chanoine de Saint-Etienne,

gouverneur de l'hôpital Notre-Dame, 1454. — Quatre autres contrats pour le même hôpital, 1453-1474.

186. — 3 pièces parch.

1543-1780. — Vente de vignes à *Plombières-les-Dijon*, 1543. — Curieux contrat de mariage de 1606. — Vente par Claude-Antoine Gaillon de Vilars, écuyer, seigneur de Vilars, 1780.

187. — Parch.

1515-1571. — 3 chartes de 1515, 1559, 1571, concernant révérent père en Dieu mons. de Saint-Estienne de Dijon.

188. — 7 pièces parch.

1509-1658. — Vente faite en 1572 par Louys Fèvre, écuyer, seigneur de Bermon, et Bénigne Fèvre à Jean Morin, docteur en droit, conseiller du roi, lieutenant général au bailliage de Dijon. — Echangé par J.-B. de Coustiveau, capitaine du château de Couches, 1658. — 2 titres pour la famille Arbelot, au fauxbourg Saint-Nicolas de Dijon, 1509 et 1510. — Vente par Barbe Jacquotot, veuve de Antoine de la Place, de Dijon, 1555.

189. — Grande pièce sur parchemin de 0,64 sur 0,78.

1556. — Charte de 1556 attestant le partage des biens entre Huguette Arbaleste, femme de Jean-Morin, lieutenant général au bailliage de Dijon, Jehanne Arbaleste, femme d'Etienne Filsjean, avocat à Avallon, toutes deux filles de Jehan Arbaleste, avocat au même lieu — et Pierre Arbaleste, grenetier d'Avallon et châtelain de Montréal, fils de Hugues Arbaleste, lieutenant de Montréal. Tous les biens dont il s'agit sont situés à Vignes, Guillon, Lisle, Blacy, Thesy, la sixième partie de la seigneurie de Bierry-les-Moustier-Saint-Jean, Saint-Bris-en-Auxerrois, etc... Diverses familles alliées, les de Changy, les Legoux, etc., sont citées.

190. — Grande pièce de 0,68 sur 0,46.

1541. — Charte de 1541, qui est une donation en faveur de Jehan Morin, lieutenant général à Dijon, par son père alors au lit de mort. Plusieurs seigneuries qui leur appartenaient sont signalées.

191. — 6 pièces parch.

1553-1581. — Charte de 1553 pour *Jehan Arbaleste*, avocat à Avallon, au sujet de domaines sis à Angely et Pancy; — 4 pièces jointes ensemble concernant l'église Saint-Nicolas de Dijon (1562-1581); les prêtres et chapelains sont tous désignés. — Acquet par *Jean Morin*, lieutenant général du bailliage de Dijon, 1571.

192. — Cahier in-4° en parchemin de 6 f^os^.

1609. — Testament fait, en 1609, par *François Filsjean*, né à Dijon, étudiant à l'université de Bourges. Curieuses dispositions de ce testament.

193. — 4 f^os^ parchemin.

1615. — Titre de 1615, concernant Plombières, Cessey, Remilly, pour les domaines que possédaient les familles *Bastonnier* et de la Place, de Dijon.

194. — Cahier de papier de 22 f^os^.

Vente du mobilier du château de Velogny, après décès de *Claude Drouas*, chanoine de Saint-Etienne de Dijon, à la requête de son héritier *Edme-Bernard Filsjean*, sieur de Sainte-Colombe.

195. — 4 pièces et cahiers parch.

1627-1776. — Décret de la terre de Cessey, en 1633. — Titre pour Gaspard Gontier, conseiller du roi à Dijon, 1627. — Reprise de fief, en 1776, des terres et seigneuries de Juilly, Villenotte et Saint-Euphrène, par le marquis *Pontus de Thiard* — parchemin.

196. — Dossier parch. et papier.

1518-1700. — La Rochepot. — Pièce pour *Philibert de la Roche*, 1518. — Contrats pour M. *de la Berchère*, premier président du Dauphiné, 1653. — Mémoire de la vaisselle d'étain qu'il faut faire venir de La Rochepot à Dijon, 1700.

197. — 1 pièce parch.

1594. — Pommard. — Vente par les habitants de Pommard, 1594.

198. — 4 pièces dont trois parchemins.

1539-1656. — Arc-sur-Tille. — Amodiation de la chapelle d'Arc-sur-Tille, 1539. — Echange par Madame la conseillère *de Macheco* de domaines à Chaignot et Lamposne contre une terre à Arc-sur-Tille, à Madame la présidente Robelin, 1656.

199. — Parchemins.

1719. — Acte de la reprise de fief de Villy et Champrenaud, bailliage d'Auxois, par *J.-B. de Rocqueleyne*, 1719.

200. — Copie soignée, exempl. réglé de 140 f^os^ in-8°, reliure velours noir, tranches dorées, fermoirs.

Necrologus antiquus Capelle Ducis Divionensis, copie intégrale du manuscrit du XIIIe étant à la Bibl. de Dijon, n° 375, et provenant du fonds Bouhier.

201. — 15 pièces parch. XVIIe s.

1581. — Saint-Bénigne de Dijon. — Procès soutenu au milieu du XVIIe siècle, par Nicolas de Castille, abbé, et les religieux de Saint-Bénigne de Dijon, contre les seigneurs de Sainte-Colombe. — Cahiers de parchemin de 1581 pour Anne de Givry, grand aumônier, abbé de Saint-Bénigne, seigneur de Plombières, Velars, Corcelles, etc. Dénombrement divers de ces seigneuries. — Pièces précieuses pour l'historique de ces villages.

202. — 2 cahiers en parchemin, l'un de 16 f^os^, l'autre de 6.

1580-1641. — SAINT-BÉNIGNE DE DIJON. — Relations des reprises de fief depuis l'an 1580, pour la seigneurie de Plombières, dépendant de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon. — Sceau bien conservé. — Le second cahier est la reprise de fief en 1641, par NICOLAS DE CASTILLE, aumônier du roi, abbé de Saint-Bénigne, de la Bussière, de Saint-Martin d'Autun, seigneur de Plombières, Velars, etc., pour ce que *Jacques Filsjean*, seigneur de Sainte-Colombe, avait acquis dans ces villages, d'*Odette Maillard*, veuve de *Pierre Legoux*, conseiller du roi. Suit un dénombrement détaillé, signature de l'abbé et des seigneurs, sceaux, etc.

203. — Liasse de 30 pièces sur pap.

1648-1652. — SAINT-BÉNIGNE DE DIJON. — Concernant le procès de *Nicolas Jeannin de Castille*, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, avec le seigneur de Sainte-Colombe. Factums, lettres autographes, 2 factums imprimés de 1648 et 1652.

204. — 3 pièces ou cahiers grand in-fol. papier.

***1764-1767.** — TITRES DE SAINT-BÉNIGNE DE DIJON. — Devis des ouvrages à faire dans l'église de Saint-Bénigne à la charge de l'abbé *Desmarets*, 1767. — Arrêt du grand conseil, 1764. — Traité à ce sujet, 1767.

205. — Cahier grand in-fol. papier de 12 f^os^.

1764. — TITRES DE SAINT-BÉNIGNE DE DIJON. — Arrêt du grand conseil de 1764 pour *Pierre Desmarest*, abbé commendataire de la dite abbaye, au sujet des travaux qu'il devait y faire.

206. — Cahier de 52 pp. grand in-fol. papier.

1760. — TITRES DE SAINT-BÉNIGNE DE DIJON. — Arrêt du grand conseil pour *Mathias Poncet de la Rivière*, ancien évêque de Troyes, abbé de l'abbaye de Saint-Bénigne, 1760.

207. — 2 cahiers in-fol. papier.

1758. — TITRES DE SAINT-BÉNIGNE DE DIJON. — Mémoires au sujet des réparations et fournitures d'ornements, livres, linges, vases sacrés, faits et à faire aux églises, bâtiments et dépendances de l'abbaye de Saint-Bénigne, 1758. — Réparations diverses.

208. — 3 cahiers ou pièces in-fol. papier, 1757.

TITRES DE SAINT-BÉNIGNE DE DIJON. — Mémoire pour *Mathias Poncet de la Rivière*, ancien évêque de Troyes, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Bénigne et pour *Pierre Desmarets*, ci-devant titulaire de la même abbaye, — Devis de travaux aux vitraux de l'église Saint-Bénigne. — Fournitures d'ornements, livres, linges, vases sacrés, faites et à faire aux églises, bâtiments et dépendances de l'abbaye.

209. — 5 pièces papier.

TITRES DE SAINT-BÉNIGNE DE DIJON. — Travaux faits et à faire aux vitraux de l'église, au prieuré d'Anteuil et à Reuilly. — Arrêt. — Bois dépendants de l'abbaye. — Reçu du cellérier.

210. — In-fol. papier.

1704-1773. — TITRES DE SAINT-BÉNIGNE DE DIJON — Mémoires concernant la maison abbatiale de Saint-Bénigne, dans lequel s'installe l'évêque de Dijon. Dépenses faites dans ce palais lorsqu'il servait de résidence aux intendants de Bourgogne, depuis 1704. Son occupation par FYOT, dernier abbé, FYOT DE LA MARCHE, JEAN BOUHIER, premier évêque, *Claude Bouhier*, d'Apchon, et de *Vogué*. En 1773, le total des dépenses. faites par la ville depuis 1706 monte à la somme de 131,226 livres.

211. — 2 cahiers papier in-fol. et in-4° de 72 et 70 pp.

1759-1768. — TITRES DE SAINT-BÉNIGNE DE DIJON. — Procès-verbaux de réparations. — Inventaires des vases sacrés, linges, livres, ornements des églises de l'abbaye de Saint-Bénigne et dépendances, 1759-1768.

212. — 4 cahiers in-fol. papier attachés ensemble, 59 feuillets.

1758. — Titres de Saint-Bénigne de Dijon. — Pièces concernant les réparations de l'abbaye de Saint-Bénigne, de Saint-Nicolas-au-Bois, le prieuré d'Anteuil, etc... Procès-verbaux et mémoires divers, 1758.

213. — Vol. in-fol. papier de 246 pp. cart.

1768. — Titres de Saint-Bénigne de Dijon. — Procès-verbal de visite et réception de réparation en l'abbaye de Saint-Bénigne, le prieuré d'Anteuil, le château de Marsannay, etc., 1768.

Fait par le sieur Ducrest, expert, pour l'abbé Desmarets.

214. — Copies de pièces du XIe au XIIIe s. 4 cartons.

Cartulaire et copies de chartes inédites de l'abbaye de Saint-Bénigne, provenant du fonds de ce monastère aux Archives de la Côte-d'Or.

215. — Copies de pièces du XIe ou XIIIe s. 4 cartons

Cartulaire et copies de chartes inédites de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon, provenant des cartulaires des Archives de la Côte-d'Or.

216. — Dossier in-4° papier.

Dijon. — 4 lettres et mémoires de Bannelier, avocat à Dijon, et Chaussier, médecin de Dijon.

217. — 2 pièces parch. XVIe s.

1577-1579. — Hugues de Mâlain, sire de Viécourt et de Champrenault, fait son testament, règle ses obsèques, fait des legs à ses domestiques, à Jacques de Barges, son neveu, nomme pour exécuteurs testamentaires Philibert de Mâlain, abbé de.... prieur de Sauvigny et Saint-Pourçain, et son cousin François de Mâlain, seigneur de Demigny, Mimande et Courcelles, 12 octobre 1577. — Sentence du Parlement de Dijon en faveur de Thomas de Plaine, seigneur de Gonans, contre la fabrique de l'église Saint-Jean de Dijon. Les orne-

ments d'une chapelle fondée dans l'église ne seront pas remis aux héritiers, mais déposés dans un coffre dont l'une des clefs sera aux mains du chapelain et l'autre à la disposition des membres de la fabrique, 1579.

218. — 1 pièce parchemin.

1686. — Essarois. — Dénombrement des droits, redevances et devoirs seigneuriaux de la terre et seigneurie d'Essarois, au bailliage de la Montagne, appartenant à François de Chastenay de Lanty, seigneur et baron desdits lieux, 1686.

219. — Echalot. — 1 pièce parchemin.

220. — 13 pièces ou cahiers papier et parchemin.

XVIe-XVIIe siècles. — Epoisses. — Démêlés entre Jeanne, duchesse de Longueville, et Charles Hugonet, seigneur de Saillant, au sujet de la terre d'Epoisses (1525-1530), et arrêt du Parlement. Cahier papier de 18 folios (curieux). Cession de droits sur la terre de Crux par Humbert de la Platière, seigneur de Bourdillon, Ragny, Montréal, à Jacques de la Magdelaine, seigneur dudit lieu et de Colenge, abbé de Brussy, et à François et Jean de la Magdelaine, ses frères ; droits provenant de Claude de Damas, son épouse défunte, et de Jehan de Damas, sire de Montaigu et de Crux. — 1560. — Titre pour Girard de la Magdelaine, bailli d'Auxois, 1530. — Acte passé au château d'Epoisses de la donation entre vifs de Imbert de la Platière, seigneur de Bourdillon, baron d'Epoisses, maréchal de France, et Françoise de Birague, sa femme, 1565. — Contrat pour Louis d'Ancienville, seigneur de Bourdillon, marquis d'Epoisses, 1619; signat. autogr. de Bordillon. — Acquisition par la communauté des habitants de Pouligny des communaux par Louis de Bourdillon d'Ancienville, maréchal de camp, 1647. — Extrait des registres du greffe du marquisat d'Epoisses.

221. — 28 pp. grand in-f° parchemin.

1649. — Décret des biens de messire Louis d'Ancienville

de Bourdillon, conseiller du Roi, maréchal de camp, marquis d'*Epoisses* et bailli d'Auxois, acquis sur Jean d'Hean, écuyer à Cussy-les-Forges et Jeanne Vaussin, sa femme, rendu par Georges de Clugny, conseiller du Roi, lieutenant au bailliage et chancellerie d'Avallon.

222. — Original en dix folios in-4° parchemin.

1536. — Contrat d'affranchissement du droit de mainmorte accordé au bourg d'Epoisses par Madame Jehanne de Hochberg, duchesse de Longueville, marquise de Rothelin, comtesse de Neufchâtel, vicomtesse de Melun, dame de Noyers, Epoisses, Monbar, Villaine, Saumaise, Montcenis et Château-Chignon, le 27 novembre MVXXXVI.

223. — 78 pièces en partie parchemin.

XVIe-XVIIIe siècles. — *Estalante.* — Acquêts, contrats, échanges, ventes, 2 plans, cachets, sceaux et signatures.

224. — 1 carton moderne in-12.

Flavigny. — Cartulaire de l'abbaye de Flavigny et copies de chartes provenant du fonds de ce monastère aux Archives de la Côte-d'Or, du cartulaire déposé à la bibliothèque de Châtillon-sur-Seine et du cartulaire de la Bibliothèque nationale. Mss. lat. 17720.

225. — 50 pièces papier.

XVIIIe siècle. — Fley (Yonne). — Extraits des registres de la justice de Fley.

226. — 1 pièce parchemin.

1603. — La-Ferté-Louptière. — Constitution de rente sur cette seigneurie appartenant à Anne de la Magdelaine, dame de la Ferté et de la Bazole.

227. — 12 pièces ou cahier pap.

XVIIIe siècle. — Fontenay (abbaye de). — Inventaire de pièces du greffe de la justice de l'abbaye de Notre-Dame de

Fontenay. — Mémoires contre les religieux de cette abbaye. — Consultations. — Affaires litigieuses.

228. — Deux gros cartons.

XIIe-XIIIe siècle. — Cartulaire de l'abbaye de FONTENAY, ordre de Cîteaux, copies des chartes inédites provenant des cartulaires et du fonds de Fontenay, aux Archives de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

229. — Grande charte sur parchemin, 1541.

1541. — FONTENAY (abbaye de), ordre de Cîteaux. — Bail emphytéotique, fait par les abbé et religieux de Fontenay-les-Montbard, pour leur vignes de Dijon. Jehan de la Place, écuyer, était alors administrateur des domaines de l'abbaye.

230. — 22 pièces parchemin du XVIe siècle.

1536-1603. — FORLÉANS (seigneurie et baronnie). — Transaction entre le baron de Forléans, seigneur de Bourbilly, et les habitants du lieu, 1536 (déchiré). — Vente par Jehan de Rabutin, écuyer, seigneur d'Athée, à François de Rabutin, chevalier, gentilhomme ordinaire de la maison du Roy, baron de Forléans, du meix d'Armes, sis à Plumeron, provenant de Jehan d'Armes, d'Avallon, faite en présence de Claude de Rabutin, écuyer, seigneur de Censy, 1575. — Vente de terres à Pierre Bourgeois, seigneur de Saint-Léger, 1577. — Acquêt par François de Rabutin, baron de Forléans, 1603. — Bail pour François de Rabutin, baron de Forléans.

231. — 13 pièces et cahiers.

XVIe siècle. — FORLÉANS (seigneurie et baronnie). — Jours de justice de la terre et seigneurie de Forléans, Foux, Changy, 1574. — Jours de justice, 1582 et suivants. — Extraits des registres du bailliage d'Auxois. — Jours de justice de Forléans, 1578. — Ordonnance du procureur du Roy au bailliage de Semur, qui permet l'entérinement des lettres obtenues pour une foire à Forléans, 1er mars 1575.

232. — 42 pièces ou cahiers, papier et parchemin.

XVIIIe siècle. — FORLÉANS (seigneurie et baronnie). — Reprises de fief, 1767. — 1784. — Requête par Guy Chartraire, seigneur de Ragny, acquéreur des terres de Forléans, Foux, Changy, Plumeron et Villers-Frémoy, 1719. — Baux et fermages. — Extraits des registres du greffe de la justice de la baronnie de Forléans et dépendances. — Mémoire du sieur Raviot dans les affaires entre Sallier, conseiller au grand conseil, seigneur de la Roche, contre messire Chartraire de Saint-Aignan, seigneur de Forléans, Changy, etc., 1724.

233. — 40 pièces papier et parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècles. — *Forléans* (seigneurie et baronnie). — Désaveu de François Dominé, maître chandelier à Paris, et de Jeanne Dominé, sa sœur, originaire du village de Foux, lieu mainmortable et de serve condition, à messire Chartraire de Romilly, baron de Forléans, 1740. — Vente des bois de Regny et Forléans, 1764. — Reprise de fief de la seigneurie de Forléans, par Antoine Chartraire, comte de Montigny, 1785. — Extraits des registres du greffe de cette baronnie. — Affranchissement par Nicolas-Amé de Rabutin, chevalier, comte de Bussy, Forléans, etc., d'une famille mainmortable de Changy, 1696. — Rapports de M. de Ragny contre les sieurs Philipot et autres. — Arrêts du conseil portant que les engagistes des domaines fourniront état des revenus de leurs terres, 1724.

234. — 39 pièces ou cahiers papier.

XVIIIe siècle. — *Forléans* (seigneurie et baronnie). — Ventes de bois par Jean Mercier, seigneur d'Arcenay et André Bernard, conseiller du Roy, seigneur de Chintré, 1704. — Acquisition par Bernard de Chintré, de Louis de Chargère, écuyer, seigneur d'Arcenay et de Catherine Baudouin, sa femme, d'un bois sis à Arcenay, 1717. — Foi et hommage, 1728. — Assignations diverses au nom de Guy Chartraire, marquis de Ragny, seigneur de Forléans. — Extraits du greffe de la sei-

gneurie de Forléans. — Assignations contre les sindics et habitants de Forléans. — Copie de titres pour Bernard Bruzard, sindic de la ville de Semur, tuteur à la substitution faite par feu Chartraire de Saint-Agnan contre la marquise d'Albert, 1751. — Manuel de tous les cens dus au finage de Changy, justice de la baronnie de Forléans, fait sur les terriers de 1599.

235. — Un vol. de plusieurs cahiers in-4° papier, de à 3 400 folios.

1575-1577. — Jours de la seigneurie de Forléans tenus au lieu de Changy, 1575. — Jours de la seigneurie de Forléans tenus à Forléans, 1575. — Mêmes jours pour les années 1576, 1577.

236. — Vol. in-4° papier d'environ 500 f^os couvert. et parch. prov. d'un missel du xe siècle.

1582-1587. — Jours de la seigneurie de Forléans, 1582. — Jours de la seigneurie de Forléans, tenus à Plumeron, 1583. — Mêmes jours de justice jusqu'en 1587.

Détails intéressants pour les mœurs de l'époque et les faits historiques.

237. — 2 pièces parchemin.

XIVe-XVe siècles. — Fontaines-les-Dijon. — Guillaume de Coihon, demeurant à Fontaines, vend à Richart, seigneur de Fontaines, escuier, des terres et vignes, belle pièce signée, 1376. — Roubert du Pont, escuier, déclare tenir en fief et hommaige de Guillaume de Mairey, escuier, seigneur de Fontaingnes-les-Dijon, à cause de damiselle Marie, sa femme, fille de feu noble.... de Fontaines, escuier, jadis seigneur du lieu, de nombreuses terres dont le dénombrement suit, 1413. — Pièce signée par Hugues Bourgeois, prestre, notaire public à Dijon, coadjuteur de Philippe Jossequin, tabellion à Dijon. — Petit sceau en cire rouge.

238. — 4 pièces dont 1 parchemin.

Fontangy. — Débat avec l'abbaye de Fontenay.

239. — Parchemin.

1548. — Reprise de fief sur parchemin par la veuve de *Benigne de Cirey*, seigneur de Villecomte, signée par les trois frères DE ROCHEFORT : JEAN, CLAUDE et RENÉ DE ROCHEFORT, seigneurs de Rochefort, Frolois, Pluvot et Fontaine-les-Dijon.

240. — Grande pièce in-f° oblong sur parchemin.

1558. — *Catherine de la Magdelaine*, dame de Pluvot, veuve de CLAUDE DE ROCHEFORT, seigneur de Pluvot et Fontaine-les-Dijon, donne acte de la reprise de fief de *Bernard de Cirey*, 28 août 1558. — Signée par la dame de la Magdelaine et scellée d'un sceau en cire rouge.

241. — Grande pièce in-f° parchemin.

1548. — Acte de foy et hommage du 21 novembre 1548, rendu par *Guillemette Jacqueron*, dame de Villecomte, à *Jean*, *Claude* et *René* DE ROCHEFORT, seigneurs de Fontaine-les-Dijon.

242. — Pièce sur papier in-f° de 2 pages.

1525. — Acte de foi et hommage par *Benigne de Cirey*, seigneur de Villecomte, à JEAN DE ROCHEFORT, seigneur de Fontaines, pour ses domaines de Vernot et Saussy, du 27 mars 1525.

243. — Titre sur papier in-f°.

1522. — Lettres de souffrance accordées le 17 décembre 1522, par *Richard de Leval*, seigneur de Senecey, au nom de JEAN DE ROCHEFORT, chevalier, seigneur de Pluvot et de Fontaine-les-Dijon, à CLAUDE DE SAINT-JULIEN, seigneur de Baleure.

244. — In-f° papier.

1530. — Permission du 23 mai 1530, donnée à *Guillemette Jacqueron*, veuve de *Benigne de Cirey*, seigneur de Villecomte, de Pouilly-les-Dijon et de la Motte d'Aiserey, de prendre possession sans craindre le danger de commise.

245. — 2 pages in-f° papier, écrite et signée par Rochefort.

1520. — Lettre non datée, mais de 1520 environ, entièrement écrite par Rochefort, seigneur de Pluvot et de Fontaine-les-Dijon, à messire *de Cirey*, par laquelle il lui notifie qu'il le fait saisir faute de dénombrement.

246. — 13 pièces parchemin et papier.

XVIe-XVIIe siècles. — Guillon. — Procuration pour acheter les seigneuries de Guillon, Saint-André, etc., par François de la Magdelaine, chevalier de l'ordre du Roy, gentilhomme ordinaire de la chambre, seigneur de Ragny, Cisery, Crux, Collonges, etc., 1579. — Façons des vignes de Trevilly et de Montfote, en 1594. — Les journées étaient payées cinq sols, le merrain coûtait 36 sols le mille, le cent de gluis 30 sols, la façon de l'ouvrée 30 sols ; les vendangeurs avaient 1 sol, les hotteurs 5 sols. Cahier petit in-4, curieux. — Extraits du terrier de Guillon. — Dénombrement de biens de Jacques Hospil de la Planchette, écuyer, seigneur de Tronçois, 1677. — Requête par Guy Chartraire de Ragny, contre Charles-Philippe Aymard, marquis de Fontaine, au sujet de la demande en liquidation des finances des châtellenies de Montreal et Guillon, 1773. — Prise de possession des terres de Guillon, Saint-André et dépendances par le marquis de Fontaines, 1772. — Investissement par Maulbon d'Arbaumont, 1772.

247. — Grignon. — 7 pièces dont 3 parchemin.

248. — Genay-les-Semur. — 6 pièces dont 5 parchemin.

249. — Joux-le-Chatel. — 20 pièces papier xviie siècle.

1676. — Ordonnances du duc d'Enghien, prince du sang, grand-maître de France, et de Bouchu, intendant de Bourgogne, contre les habitants de Joux, 1676. — Inventaire des biens de Jean Garnier, lieutenant à Joux. — Procès contre les habitants.

250. — Petit carton in-12.

Cartulaire de Juilly-les-Nonnains. Recueil d'environ cent

cinquante chartes des XIIe et XIIIe siècles, copiées sur les originaux des Archives de l'Yonne et de la Côte-d'Or (A été publié dans le Bulletin de la Societé des sciences hist. et nat. de l'Yonne, 1880).

251. — 16 pièces ou cahiers dont 4 parchemin.

XVIIIe siècle. — JUILLY. — Registres du greffe de la justice de Juilly et dépendances.

252. — MACONGE. — 1 pièce parchemin, XVIIIe siècle.

253. — MAGNY-LA-VILLE. — 3 pièces parchemin.

MAGNY-LA-VILLE. — Bail pour Bernard de la Grange, conseiller du Roy, maître de la Chambre des comptes, seigneur de Magny et Montilley, 1619.

254. — 9 pièces ou cahiers dont 4 parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècles. — MAISEY-LE-DUC. — Ventes de la terre de Maisey et Villotte, en 1595, à Antoine de Gillans, baron de Thenissey; Jacques Chabot, gouverneur de Bourgogne, au sieur de Coligny et d'Andelot, à Nicolas de Chastenay, baron de Lanty, Rochefort, Essarois, 1621. — Extraits du terrier de Maisey en 1502. — Transaction entre les habitants de Maisey et dame Marie Catherine du Fresnoy, épouse de François de Chastenay, comte de Rochefort, Maisey, Essarois, Le Puiset, 1712. — Traité entre les mêmes habitants et Chartraire de Bourbonne, fondé de pouvoir de Guy Chartraire, marquis de Ragny, 1759. — Aveu et dénombrement de la terre de Maisey par le marquis de Ferrières, 1722. — Brevet de la charge de capitaine du château de Maisey, par Charles de Grand, 1612.

255. — 10 pièces ou cahiers parch. et papier.

XVIe-XVIIe siècle. — MALAIN. — Transaction entre Edme de Malain, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de Bourgogne, seigneur et baron de Lux, Missery, Montigny, Montbard, Malain, et sa femme, Angélique de Malain, d'une part, et Marguerite de Faulquier, fille de Girard de Faulquier, jadis

sire de Vitry, 1598. — Sentence du bailliage d'Auxois et traités entre divers personnages de la famille de Malain : Ange de Malain, fils de Baltazarde de Malain, fille d'Angélique de Malain, veuve d'Edme de Malain ; Bertrand de Simiane, époux de Louise de Malain, tuteur de Françoise, Magdelaine, Anne et Claude de Malain, enfants du feu baron de Lux, 1617. — Tutelle et curatelle de Auguste de Malain, 1613. — Arrangement entre Georgette de Malain, dame de Chesley, relatif aux droits de Françoise de Bauffremont, sa mère et Charles de Malain, seigneur de Missery, Montigny, etc., 1601. — Consultation au sujet du testament de Charles de Malain, seigneur de Montigny, de Missery, en 1581. — Substitution de la terre de Montigny, ouverte au profit de Ange de Malain. — Contrat de mariage entre Charles de Malain et Claude de Choiseul, 1560 ; acte curieux dans lequel figurent : Nicolas de Bauffremont, seigneur de Senecey ; Jean de Malain, seigneur de Montigny-sur-Armançon ; Claude de Saux, seigneur de Vantoux ; Girard de Faulquier, seigneur de Vitry ; Angelbert de Malain, etc. Les témoins de Claude de Choiseul sont : Nicolas de Choiseul, son père, seigneur de Pralain ; Alix de Choiseul; Ferry de Choiseul, seigneur du Plessis-Pralain ; Gui de Giffard et Jacqueline de Choiseul ; Marceau de Choiseul, sire de Chevigny; Antoine de Choiseul ; Estienne de Nicey, abbé d'Escure et de Lorroy, prieur de Saint-Aignan, de Tonnerre, pitancier de Molesme ; Ferry de Nicey, chevalier, seigneur dudit lieu et de Rumilly ; Jacques de Giffard, abbé de Saint-Victor ; Antoine de Salins, chevalier, seigneur de Corrabeuf et d'Escutigny ; François de Choiseul, abbé de Vaux, prieur de Choiseul et de Vaucouleurs ; Philippe de Choiseul, baron d'Ambonville, etc., 1560.

256. — 9 pièces parchemin et papier.

MALAIN. — Transaction entre Marguerite de Faulquier, fille de Girard de Faulquier, chevalier, seigneur de Vitry, au sujet de la succession de Jehan de Malain, leur oncle maternel, frère de Françoise de Malain, jadis femme du sire de Vitry, et de deffunte Françoise de Bauffremont, leur aïeule, avec Edme de Malain, baron de Lux, et Angélique de

Malain, sa femme, 1593. — Titres et consultations utiles pour les généalogies de ces familles de Malain, Bauffremont, Faulquier, Choiseul, etc. — Tutelle de Bertrand de Simiane, baron de Montchal, comme mari de Louise de Malain, tuteur des enfants du baron de Lux, 1617. — Testament de Charles de Malain, seigneur de Missery, qui veut être enterré près de Claude de Choiseul, sa femme, 1581. — Ce testament curieux de 18 pp. papier, est entièrement écrit et signé de Charles de Malain, avec les signatures et sceaux des témoins : Jehan de Rabutin, seigneur d'Athies ; Philibert de Ponthallier, seigneur de la Motte-Ternant ; Charles Cothier, seigneur de Juilly et de Souhey, etc. Un codicile est joint à ce cahier, alors que Charles de Malain était malade à Paris, chez madame de Cypierre, et un autre codicile qu'il ne put signer, étant en agonie le 16 septembre 1581, comme le dit le notaire. — Copies de traités de mariages, testaments.

257. — 5 pièces ou cahiers parch. et papier.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Marigny. — Procès-verbal de bornage des finages de Marigny et Charigny entre les seigneurs de Baudry, chevalier, maître de la Chambre des comptes de Paris, seigneur de Marigny, Villaines-en-Duesmois, et Chartraire, comte de Montigny, trésorier des Etats de Bourgogne, 1779.

258. — 11 pièces papier.

XVIIIe siècle. — Milly-les-Chablis. — Mémoire pour le seigneur de Milly, fondateur du vicariat de Milly, contre les prétentions du sieur Berthier, curé de Poinchy. — Lettre de l'évêque de Langres pour le Révérend Père Joly. — 3 lettres aut. du sire de Milly.

259. — Deux gros cartons modernes.

Cartulaire de Molême. Copie de chartes inédites du XIe au XIIIe siècle, provenant des cartulaires et du fonds Molême aux Archives de la Côte-d'Or. — Recueil important, en deux gros cartons.

6

260. — 15 pièces parchemin et papier.

XVIe-XVIIe siècles. — MONTBARD. — Vente à Quentin Bouchu, docteur en droit, grenetier de Montbard, avocat à Semur, 1573. — Actes peu importants des derniers siècles.

261. — 5 pièces parchemin.

XVIe siècle — MONBERTAUD. — Acquisition à Monbertaud par Pierre Bourgeois, grenetier du Roy à Semur, 1556. — Acquisitions par Jean de la Planche et Joseph de la Planche, son fils, de Montbertaud, 1589. — Vente par le curé de Montbertaud, 1605. — Sentence de Guy Cassard, licencié es droiz, lieutenant du bailliage d'Auxois, qui maintient François de Ferrières, seigneur de Villers-Fremoy, dans la possession de biens de mainmorte qui lui étaient contestés, 1535.

262. — 4 pièces ou cahiers.

XVIIIe siècle. — MONTHELON, — Inventaire des titres et papiers de la baronnie de Monthelon, remis par Marc-Antoine-Charles de Fontenay, ancien receveur des impositions de l'Autunois, en qualité de fondé de pouvoir de Antoine Chartraire, maire de Dijon, à Claude-Ravel de Montagny, acquéreur dudit Monthelon. Autre inventaire en 1790, qui, quoique sommaire, relate des documents très intéressants et sans doute perdus.

263. — 7 pièces parchemin et papier.

XVIIe-XVIIIe siècles. — MONTIGNY-SAINT-BARTHELEMY. — Achat par Claude Gaillard, conseiller du Roy, seigneur de Montigny et président de la Chambre des comptes de Dijon, 1616. — Testament de Claude Finot, curé de Montigny-Saint-Barthélemy, 1775.

Vente par Claude Gaillard, seigneur de Montigny-Montfort, et Anne Fron, sa femme, à Nicolas Brulard, président du Parlement de Bourgogne, 1606.

264. — 7 pièces parchemin.

XVIᵉ-XVIIᵉ siècles. — MONTIGNY-SUR-ARMANÇON. — Reprise de fief de la terre et seigneurie de Montigny-sur-Armançon, par Guy de Rochefort, seigneur de Pluvot, Rochefort et de l'Abergement, chancelier de France, 1502. — Traité entre les habitants et Chartraire, seigneur de Montigny et de Chavigny, au sujet de la tierce, 1697. — Jeanne Chartraire, veuve de François Bazin, seigneur de Bierre, rend foy et hommage de la terre de Bierre, 1695. — Acte de foi et hommage par François Bazin, lieutenant criminel au bailliage d'Auxois, comme héritier de Denize Broard, sa mère, 1667.

265. — 17 pièces ou cahiers parchemin et papier.

1700-1730. — Sentence pour Chartraire de Montigny contre les habitants du lieu, 1730. — Confection du terrier de Montigny par François Chartraire, comte de Montigny, 1713. — Inventaire de l'état des bâtiments et du château de Montigny, 1727. — Terrier de la terre de Montigny, érigée en comté, en octobre 1706. — Dénombrement de la terre et comté de Montigny, Brianni, La Martolle, Charrigny, Villeneuve, Roilly, Bierres, etc., par Marc-Antoine Chartraire, écuyer, 1729. — Bénigne de la Michodière, veuve de François Chartraire, conseiller au Parlement de Bourgogne, tutrice de Jean-François-Gabriel-Bénigne Chartraire, son fils, et Claude-Denis Rigoley, écuyer, seigneur de Mypont, mari de Marie-Anne Chartraire, fils aussi de Chartraire de Bierres, est véritable seigneur de Montigny, Bierres, Marcelois et doit en rendre hommage, 1729. — Reprise de fief de ces terres, 1729.

266. — 34 pièces ou cahiers papier et parchemin.

1730-1788. — Titres de Marc-Antoine-Bernard-Claude Chartraire, marquis de Bourbonne, seigneur de Loisy, président à mortier au Parlement de Bourgogne, Reine-Jacquette Chartraire de Montigny, sa femme, et Antoine Chartraire de Montigny, fils émancipé de Marc-Antoine Chartraire, comte de Montigny et de Bierres, trésorier général de Bourgogne. —

Extrait des registres du greffe de la justice du comté de Montigny. — Cahier des plaintes et doléances et remontrances, dressé par les habitants des communautés de Montigny et de Roilly, pour les États généraux, 1789. — Original signé des habitants qui savaient écrire. — Conventions avec le doyen et les chanoines du chapitre de Thil en Auxois, 1765. — Compte de la succession Chartraire, comte de Montigny, trésorier général des États de Bourgogne, 1750.

267. — 13 pièces ou cahiers parchemin et papier.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Massingy-les-Semur. — Constitutions de rentes. — Débats entre les seigneurs de Massingy et la communauté des habitants. — Rappel de titres anciens. — Papiers provenant des Damas, seigneurs de Massingy, émigrés.

268. — 74 pièces ou cahiers parchemin et papier.

XVIe-XVIIe siècles. — Montréal-en-Auxois. — Amodiation des biens de la seigneurie de Montréal, par messire de la Platière, seigneur de Bourdillon, 1562. — Cession du bois Guyneau, à Jehan de Fondy, écuyer, sieur de Champs, demeurant à Cormarin, 1581. — Achats par Sebastien de Vesigneux, seigneur de Saux-les-Montréal, 1519-1520. — Antoine Duprat, seigneur de Nantouillet, Précy, baron de Thoury et Vitteaux, notifie que François de Caramagne, escuier, seigneur de Thoury, capitaine du château de Montréal, pourra rendre son office à telle personne qui sera nommée par Jacques d'Amboise, comte d'Aubijoux et Françoise de Birague, sa femme, 1587. — Estimation des biens de Jacques Hospil de la Planchotte, écuyer, seigneur de Tronsois, et de Marguerite Martin, sa femme, 1677. — Inventaire de pièces pour François-Emmanuel de Bonne de Crequy, duc de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, 1679. — Plaidoiries du duc de Lesdiguières, marquis de Ragny, avec les officiers de la terre de Montréal. — Lettres, sceaux, cachets, signatures.

269. — 40 cahiers ou pièces parchemin et papier.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Etat des titres et papiers con-

cernant les terres de Ragny, Montréal, etc. — Suppliques au Roi par Guy Chartraire, marquis de Ragny, demandeur en liquidation de finances des châtellenies de Montréal et Guillon, contre Charles-Philippe Aymard, marquis de Fontaines, 1773. — Inventaire des titres de Guillon et Montréal, terriers, réparations aux murs du château. — Dénombrement détaillé du fief de Tronsois, 1677. — Procès-verbaux de visites. — Engagement de Montréal au marquis de Ragny, 1596; au marquis de Fontaines, en 1772. — Devis des réparations à faire au château de Montréal et autres bâtiments de la seigneurie après l'acquisition faite par Chartraire de Saint-Aignan, 1717-1718. — Description détaillée du château, de la halle (*curieux document*, le seul qui donne une description du château et des portes de Montréal).

270. — 70 cahiers ou pièces papier.

XVIIIe siècle. — Procès de Guy Chartraire, marquis de Ragny, contre Philippe Aymard, marquis de Fontaine, seigneur engagiste de Montréal. — Réparations et devis du domaine de Brecy. — Liquidation de la succession d'Antoine Chartraire de Montigny, par sa sœur Reine-Jacqueline Chartraire de Bourbonne, son héritière, femme de Marc-Antoine-Bernard-Claude Chartraire de Bourbonne, 1797. — Vente du cabinet d'histoire naturelle, de la bibliothèque et de divers objets pour 2,928 livres, 1797. — Réparations au château de Cizery et devis des travaux, 1779. — Inventaires des titres de Montréal et Guillon. — Visite des moulins de Montréal, 1778. — Etat des prés et bois de la seigneurie de Montréal. — Mémoire pour le marquis de Ragny contre le marquis de Fontaine, 1779. — Mémoire du marquis de Ragny contre l'abbé de Châtillon, seigneur engagiste de Villotte. — Suppliques du marquis de Fontaines, du marquis de Ragny, du président de Bourbonne, du comte de Montigny, au Roi, 1781.

271. — 52 cahiers ou pièces papier.

XVIIIe siècle. — Procès-verbal et devis des réparations à faire au château de Montréal, par Chartraire de Montigny,

seigneur engagiste, 1784. — Description détaillée du château en 1774. — Description des tours d'après les procès-verbaux de 1562, 1598 et l'état actuel de 1774. — Titres relatifs aux derniers seigneurs engagistes de Montréal. — Rachat des droits féodaux sur Chartraire, trésorier général, par Pierre Laureau, de Saint-André, député, fils de Jean Laureau, 1792. — Bail du moulin de Montréal donné par le marquis de Fontaine à Joseph Baudenet, de Blacy, 1779. — Sentences contre les entrepreneurs des travaux des fortifications et du château de Montréal. — Etat des revenus des terres et seigneuries de Montréal, Guillon, Saint-André, etc. — Devis des réparations à Saulx, à Vellerot.

272. — 83 pp. in-f° papier.

1772. — Enquête par Henry Maulbon d'Arbaumont, président trésorier de France et général de ses finances du domaine de Bourgogne, sur la requête de Charles-Philippe Aimars, marquis de Fontaine, seigneur engagiste de la châtellenie de MONTRÉAL, des droits et redevances divers perçus sur cette châtellenie ainsi que sur les seigneuries de Maison-Dieu, Cherisy, Courterolles, Perrigny, Blacy, Angely, Guillon, Cussy-les-Forges, Toutry, Chevannes, Pancy, Cormarin, Monceau, Talcy, Savigny, etc. — Liste des habitants tous nommément désignés.

273. — 52 pp. in-4° relié en peluche cramoisie.

Martyrologe de l'église collégiale de Montréal. — Notes de François Mynard, prieur de Saint-Bernard, adressées à Courtépée. — Copie moderne. — Chartes inédites et notes à publier.

274. — Les sires de *Mont-Saint-Jean.* — Chartes et notes sur cette grande famille féodale (Cahiers bleus).

275. — Inventaire des titres de la commanderie de Saint-Marc (près Nuits-sous-Ravières). — Liste des commandeurs, d'après les Archives de l'Yonne.

276. — Inventaire des titres de la commanderie de Pontaubert d'après les Archives de l'Yonne. — Liste des commandeurs.

277. — 9 pièces parchemin xve siècle.

1413-1499. — Ventes de biens et vignes à Morey, par des particuliers de Morey et Dijon; chartes bien conservées de 1413, 1416, 1424, 1438, 1441, 1456, 1470, 1482, 1499.

278. — 20 pièces ou cahiers parchemin et papier.

XVIe-XVIIIe siècles. — Moustier-saint-Jean. — Extrait des registres du greffe de la justice de Corsaint. — Arrêt entre J.-B. de Montherot, seigneur de Vizerny, Edmée Damoiseau, son épouse, et les religieux de Moustier-Saint-Jean, représentés par Guillaume César de la Luzerne, évêque de Langres, abbé de cette abbaye, 1770. — Jugement rendu au bailliage de Dijon, contre les abbesse, prieure et religieuses de Saint-Jullien de Rougemont, 1775. — Mémoire à consulter pour les dames de Saint-Jullien de Rougemont, demeurant à Dijon.

279. — 48 pp. in-4° cart. Behrends.

1670. — Mémoires de la terre et seigneurie de Noyers.

Ce mémoire, bien fait et très exact pour les faits historiques, est d'Etienne Filsjean, maître des comptes à Dijon, mort en 1670. De la Mare, Papillon, le Père Lelong partent tous de ce mémoire.

280. — Man. de 241 f^os. grand in-f° dem.-cart. toile Behrends.

XVIIe siècle. — Terrier de Noyers.

281. — Gros in-4° cart.

XVIIe siècle. — Terrier de la terre et seigneurie de Noyers, vers le milieu du xviie siècle.

282. — Six cartons.

Chartes et titres de la seigneurie de Noyers du xie au xve siècle. — Matériaux utilisés pour l'histoire des sires de Noyers,

mais non le cartulaire, qui reste inédit. — Cartons olive de 17 à 22.

283. — 8 cahiers et pièces.

XVIIe-XVIIIe siècles. — *Comté de* NOYERS. — Partages de biens pour André de Guijon, écuyer, administrateur de Christine de Guijon, fille mineure de Jeanne Jodot, sa femme, etc.. 1708. — Consultation pour M. de Panbeuf, prieur de Cours, 1761. — Mémoire pour Elisabeth des Salles, femme de Claude-Henry Palatin de Dio de Montperroux, 1722. — 3 lettres de M. de Cromot, d'Avallon. — Cachets.

284. — 12 pièces papier.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Mémoire présenté à Françoise d'Orléans, princesse de Condé, dame de Noyers, par les protestants de la ville, et autorisation pour ceux de la religion réformée de reprendre leur ancien cimetière, 1601. — Lettres autogr. s. de MM. de Massol, du marquis de Fontaines, seigneur de Moulins, de Saucières de Tenances, seigneur de Serrigny, de l'abbé de Vassy, prieur de Vausse, etc. — Cachets.

285. — 8 pièces cahiers et registres.

XVIIIe siècle. — Titres relatifs aux privilèges du noble et hardy jeu de l'arquebuse de Noyers. — Lettres patentes de Henri IV, d'avril 1601 ; — de Louis XIII, avril 1612. — Statuts des chevaliers de l'arquebuse de Montbard. — Statuts des chevaliers de l'arquebuse de Noyers. — Registres originaux des délibérations de la compagnie des chevaliers de l'arquebuse de Noyers. — Le dernier acte du recueil est du 11 septembre 1774.

286. — Un carton.

Noyers sous le prince de Condé, les guerres de religion et de la Ligue. — Cartons olive n° 23. (Publié dans l'Annuaire de l'Yonne 1881.)

287. — Un carton.

Seigneurie de Noyers et ses dépendances aux XVIIe et XVIIIe siècles. — Cartons olive n° 24.

1355-1706. — Analyse des comptes de la châtellenie de Noyers, de 1355 à 1706. — Extraits des comptes de cette châtellenie aux Archives de la Côte-d'Or de B. 5521 à B. 5560. — Cartons olive n° 16.

288. — 12 pièces et cahiers papier.

XVIIe-XVIIIe siècles. — NOYERS. – Titres des chevaliers de l'Arquebuse. — Demande des chevaliers de l'Arquebuse de Noyers pour la construction du jeu de l'Arquebuse, 1668.— Expulsion d'un chevalier qui a mis plusieurs balles dans son fusil, 1686. — Procès-verbaux des exercices et de la nomination des Roys. — Statuts. — Livre de dépense des chevaliers. — Achat d'une maison en Venoise pour les chevaliers de Noyers, 1713. — Cinq lettres s. de P.-A. de la Tour-du-Pin, lieutenant général de Bourgogne, portant autorisation pour ces chevaliers (cachets). — Grande pièce imprimée avec figures (Beaune, François Simonnot, 1717), invitant les diverses compagnies de Bourgogne à venir concourir pour un grand prix, le 22 août, à Beaune (curieux). — Statuts du jeu de l'arquebuse de Joigny, en 1699, pièce écrite et signée par Davier, l'historien de cette ville.

289. — 100 pièces environ parchemin et papier.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres pour les Ursulines de Noyers ; — pour les familles du bailly Garnier, de l'avocat Normand, Mignard, Jodot, de Selles, Viard de Chavigny. — Mémoires pour les maires et échevins de Noyers. — Extraits des registres du bailliage. — Traité entre Françoise d'Orléans, princesse douairière de Condé, et Jean de Rochefort, chevalier, seigneur d'Yrouer, la Croisette, Montigny, Villeneuve-sur-Vingeanne, et Anne de Sautour, son épouse, au sujet de l'affranchissement et de l'abolition des tailles et corvées de charrues, 1597. — Titres pour François de Vezon, seigneur d'Annoux. — Convocations d'échevins. — Procès de la ville. — Réparations et constructions : fontaines, cimetière, pavé de l'église, clocher.

290. — 80 pièces environ parchemin et papier.

XVIe-XVIIIe siècles. — Arrangement fait par Georges Filsjean, bailli de Noyers, 1583. — Titres pour les Doctrinaires au sujet de leurs intérêts à Perrigny, Molay, Arton. — Supplique à la princesse et comtesse de Soissons, 1629. — Lettre de l'intendant ordonnant aux habitants de se rendre aux assemblées de la communauté sous peine de 3 livres d'amende, 1762. — Liste des habitants et privilégiés du comté et bailliage de Noyers, 1782. — Extraits des registres du greffe de la gruerie. — Ordre signé du roi Louis et de l'intendant Amelot de détruire une tour et les deux cintres de la porte Venoise, qui menacent ruine, 1779. — Manuel des billets, contrats, obligations appartenant à l'Hôtel-Dieu de Noyers, 1783. — Achats de blé pour la ville et livraisons faites aux habitants, 1789. — Réparations : pont, clocher, cimetière, obélisques devant la Pré de l'Echelle, etc. — Cahier des fondations diverses faites depuis 1523 tant à l'église Notre-Dame de Noyers qu'aux Pères de la Doctrine chrétienne par la famille de Selles, les comtes et les comtesses de Soissons, etc. — Titres pour le collége de Noyers et copie intégrale des donations, XVIIe siècle. — Suppliques à l'intendant de Bourgogne Amelot et réponses. — Copie des délibérations des assemblées. — Livre des recettes et dépenses de la communauté de Noyers.

291. — 22 pièces des XIVe et XVe siècles dont 18 parchemin.

1518. — NUITS-SOUS-BEAUNE. — Jours tenus à Boncourt-le-Bois en 1518. — Acquisitions, ventes par la famille *Legoux*, seigneurs de la Berchère, à Nuits, etc.

292. — 5 pièces dont 4 parchemin.

XVIe-XVIIIe siècles. — AUXONNE. — Acquisitions de biens.

293. — 3 pièces parchemin.

1560. — PONTAILLER. — Contrat de mariage de *François de Pontailler* et de *Bernarde de Cleron.*

294. — 3 pièces parchemin.

XVIe siècle.— Pisy. — Jacques aux Epaules, écuyer, et Marie de Chastellux, sa femme, seigneurs de Pisy, vendent à Christophe d'Igny et à Sébastien de Vésigneux, chevaliers, des biens audit lieu. Contrat de vente de 1532.

295. — 33 cahiers et pièces du XVIIIe siècle.

XVIIIe siècle. — Titres de la communauté de Pontaubert, près Avallon, concernant les procès et affaires de la communauté de Pontaubert avec les seigneurs voisins, notamment avec le seigneur et les dames d'*Island.*

296. — 2 gros cahiers in-f° du XVIIIe siècle.

1753. — Titres de la communauté de Pontaubert et notamment : mémoire pour les habitants de Pontaubert, intimés, contre les habitants d'Island, appellans, 1753. — In-fol. de 250 p.

297. — 1 carton in-12.

Cartulaire de Pontigny, ordre de Cîteaux, copie ou analyse d'environ trois cents chartes inédites, d'après les Archives de l'Yonne. Cahiers bleus.

298. — 20 cahiers ou pièces parch. et papier.

XVIIIe siècle. — Pouligny. — Liasses de procédures pour et contre les habitants de Pouligny, en 1738.

399. — 24 pièces parchemin.

XVIe-XVIIIe siècles. — Acquisitions, ventes, contrats de mariage et d'échanges entre divers particuliers de Precy. — Vente par François de Leviston, capitaine de Thil, 1627. — Titres pour les Dubois, seigneurs d'Aisy, Pont d'Aisy, Dampierre en Morvand ; pour les Leclerc de Ruffey.

300. — Carton de copies de titres des XIIe et XIIIe siècles.

XIIe-XIIIe siècles.— Cartulaire de l'abbaye de Quincy, ordre de Cîteaux. Extrait des fonds des Archives de l'Yonne, de l'Aube et de la Côte-d'Or.

301. — 7 cahiers ou pièces parchemin.

XVIe siècle. — Constitution de rente par contrat de mariage entre Jacques de Bouton, écuyer, seigneur du Tillot, et Aynarde de la Magdelaine, sa femme, à eux constituée par Edouard de la Magdelaine, seigneur de Saint-Didier, 1516. — Arrêt du Parlement contre Edouard et Girard de la Magdelaine, écuyer, bailli d'Auxois, seigneur de Châteauneuf et Courcelles, au sujet des démolitions et usurpations commises à Châteauneuf, 1530. — Quittances données à François de la Magdelaine, seigneur de Ragny, pour l'achat des terres de Montréal, Guillon, etc., 1596. — Acquisitions par François de la Magdelaine, de Ragny, bailli d'Auxois et Jacques de Vienne, comte de Commarin, baron de Bussy, 1597. — Arrêt en faveur de Claude de Ragny, au sujet de rentes dues par feu Eudes de Ragny, son père, à Hugues de Clugny, seigneur de Conforgien, Guillaume d'Alescourt, capitaine de Noyers et autres, 1480-1508.

302. — 8 pièces ou cahiers parchemin.

XVIe siècle. — François de Ferrières, seigneur de Presles et de Beauvoir, époux de Catherine de la Magdelaine, et Girard de la Magdelaine, seigneur de Ragny, bailli d'Auxois, font un traité par lequel 1,000 livres sont données en mariage à Catherine, femme de François de Ferrières, dont le contrat avait été passé deux ans auparavant, 1542. — Edouard de la Magdelaine, seigneur de Châteauneuf, constitue une rente par contrat de mariage à sa fille Jehanne, mariée à un bourgeois de Montbusson, 1491 (latin). — Titres pour Girard de la Magdelaine, écuyer, seigneur de Bazolle, bailli d'Auxois, 1544. — Transaction en faveur d'Edmond de Ragny, prêtre, recteur des églises de Sancey et de Saint-Germain de Modéon, passée au château de Ragny, en présence de François de Ferrières, seigneur de Presles, et de Ythier d'Avou (latin), 1540. — Contrat de rente due par François de Mandelot, seigneur de Pacy, gouverneur du Lyonnais et du Beaujolais, à Jehan Berthier, contrôleur royal des deniers communs à Noyers, et acceptée par François de la Magdelaine, de Ragny, 1571. — Au dos du

cahier est un reçu de la somme donnée par Louise de Halluin, dame de Sipierre et l'une des dames de la Royne mère du Roy.

303. — 10 cahiers ou pièces parchemin.

XVIIe siècle. — Constitution de rente par François de la Magdelaine, marquis de Ragny, bailli d'Auxois, gouverneur du Nivernais, en faveur de Marie Guiotat, femme de Nicolas de Sayve, conseiller du Roi, seigneur de Chigy et de Champblanc, 1627. — Acte signé par Jacques de Sayve, président au Parlement de Bourgogne, Claude de Sayve et Pierre de Sayve, enfants de Nicolas de Sayve qui déclarent avoir reçu de Léonor de la Magdelaine, marquis de Ragny, la rente et la somme précitée, 1627. — Arrêt du Parlement pour dame Hypolitte de Gondy, veuve de Léonor de la Magdelaine de Ragny, 1639. — Acquisition de Varennes-sous-Dun et autres terres, par Léonor de la Magdelaine de Ragny, de François de Thibault, seigneur de Saint-Simon, et de Philiberte de Marcilly, sa femme, 1624. — Acquisition du marquis de Ragny, de Marthe Bretagne, veuve de Monsieur Lenet, conseiller du Roy, président en la Chambre des comptes de Dijon, 1624. — Baux pour François de Bonne de Crequy, duc de Lesdiguières, marquis de Ragny, 1649.

304. — 25 cahiers ou pièces parchemin.

XVIIIe siècle. — Titres relatifs à Guy Chartraire, marquis de Ragny, retenu en prison au château de Pierre-Scize à Lyon ; actes relatifs à la terre de Ragny, baux, ventes, procès. — Denis Chartraire de Romilly, écuyer, accepte la succession de son frère Guy, sous bénéfice d'inventaire, 1783. — Extrait des sentences du bailliage de Semur. — Extrait des sentences du bailliage d'Avallon. — Brevet d'office du bailli de Ragny, à François Bougarre, avocat, 1693. — Constitution d'une rente viagère de 6,000 livres par le marquis de Ragny, avec Mme Leffrey, sa fille naturelle, 1768.

305. — 24 cahiers ou pièces papier et parchemin.

XVIIIe siècle. — Visites et rapports des réparations à faire aux châteaux et bâtiments de Ragny, Beauvoir, Bour-

billy, Forléans, etc., 1773. — Procès-verbal du vol fait dans la chapelle de Ragny, et inventaire des ornements, 1764. — Extraits des registres du greffe des bailliage et marquisat de Ragny. — Procès, consultations d'avocats, de Varenne, d'Arnoult. — Arrangements entre les héritiers de Guy Chartraire de Saint-Aignan qui, ayant fait hériter Guy Chartraire, son neveu, le grève de substitution au profit des enfants mâles de François Chartraire, comte de Bierre et de Montigny, trésorier des Etats de Bourgogne, et, à leur défaut, au profit de Denis Chartraire de Romilly, fils de Emilien Chartraire de Romilly, conseiller au Parlement de Metz.

306. — Cahier in-4° d'environ 75 folios papier. Un cahier, papier in-folio... en tout 85 folios.

1595-1597. — Comptes de despenses de la terre et du château de Ragny. — François de la Magdelaine, marquis de Ragny, bailli d'Auxois, maréchal de camp et Catherine de Marcilly-Cypierre étaient alors seigneur et dame de Ragny. On peut les suivre dans tous leurs voyages pendant deux années. Ils étaient très liés avec Henri IV et séjournaient plusieurs mois à la cour.

Y joint : compte neufvième de Bénigne, notaire à Savigny, recepveur de noble et puissant seigneur messire Ymbert de la Platière, chevalier, seigneur et baron de Frasnay, Cruiz, Raigny, bailli d'Auxois et de noble dame Claude Damas, son épouse, 1548.

307. — 120 cahiers et pièces parchemin et papier de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

XVIIIe siècle. — Parchemins et cahiers relatifs au marquisat de Ragny et aux terres qui en dépendaient.

308. — Environ 80 cahiers et pièces parch. ou pap., fin XVIIIe siècle.

1783. — Succession des Chartraire. — Extraits des minutes du greffe du bailliage d'Avallon. — Apposition des scellés à Ragny après la mort du marquis. — Droits d'indire

de la terre de Montigny. — Sentences, suppliques, baux, procès, actes divers.

309. — Environ 80 pièces ou cahiers du XVIIIe siècle.

Concernant le marquis de Ragny, détenu à Pierre-Scize, à Lyon. — Son testament, transactions avec ses parents et ses créanciers, ses enfants illégitimes, l'inventaire de ses meubles et de ses appartements, au château de Pierre-Scize ; les réparations qu'il y fait à ses frais ; les notes de ses fournisseurs (qui ne sont pas les moins intéressantes), correspondances, ventes de mobilier, etc.

310. — 150 pièces parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècles.— Titres concernant le marquisat de Ragny.

311. — 177 folios papier in-4°.

1739. — Inventaire bien détaillé du mobilier au château de Ragny, après la mort de Marie Chauvelin, épouse de Guy Chartraire, seigneur de Ragny, 1739.

Intéressant inventaire qui, outre le mobilier, donne un état détaillé des archives du château et indique notamment un terrier de Beauvillers et Chevannes, 1461 ; terrier de Saint-André, 1452 ; terrier de Cisery, 1582 ; terrier de Ragny, 1501 et 1530 ; terrier de Vieux-Château, 1466 ; terrier de Montréal, 1496, etc.

312. — Vol. in-4° papier d'environ 200 folios.

1783. — Inventaire et description des papiers et titres de Guy Chartraire, marquis de Ragny, au château de Pierre-Scize, à Lyon.

313. — In-4° papier de 86 folios.

Cet inventaire détaillé relate grand nombre de titres anciens des douzième, treizième et quatorzième siècles, qui sont aujourd'hui complètement perdus, et qui peuvent aider à reconstituer l'histoire de Ragny, Forléans, Bourbilly.

314. — 76 folios de papier in-fol.

1776. — Inventaire des pièces produites par messire Guy Chartraire de Ragny, baron de Rochefort et autres lieux, dans un procès contre Aymard, marquis de Fontaines, seigneur engagiste des terres et seigneuries de Montréal et Guillon.

315. — 84 folios in-4° papier.

1748. — Inventaire des meubles et du mobilier du château de Ragny, sur les réquisitions de messire de la Mare, procureur spécial de Guy Chartraire, marquis de Ragny.

316. — 16 pièces ou cahiers parchemin et papier.

XVIe-XVIIIe siècles. — Rochefort-sur-Brevon. — Nicolas de Bauffremont, bailli de Chalon-sur-Saône, notifie un jugement dans la cause entre Ymbert de Rochefort, sire de Beauvoys, et le sire de Mauléon; Rochefort avait gagné une certaine somme à Mauléon au jeu de paume; celui-ci devait lui payer, et lui avait prêté une bague d'or ornée d'un diamant, que Rochefort refusait de rendre faute de paiement, 1575 (curieux). — Actes de Marie-Catherine de Fresnois, comtesse de Rochefort, femme de François de Chastenay. — Mémoire responsif au placet présenté au vice-chancelier par les habitants du Puiset. — Comptes de la seigneurie de Beauvoir, rendus à Claude de Rochefort, seigneur de Pluvot et de Beauvoir (1540-1545). — Transactions entre le comte de Montigny et les habitants de Rochefort et le Puiset, 1782. — Etat du produit des domaines de Rochefort, Beaulieu, Maisey-le-Duc.

317. — Pièce in-fol. parchemin.

1543. — Bail à cens, de 1543, pour *Guy de Cléron*, seigneur de Saffres, de partie d'un moulin indivis avec les héritiers du sire de Rochefort.

318. — Manus. de CXVI folios in-fol. carton. vert. Gilg.

1607. — Terrier de la terre et seigneurie de Roilly-en-Auxois pour dame Françoise de Montholon, relicte de Claude Bourgeois, seigneur de Crespy, conseiller au Parlement de Bourgogne.

319. — 72 pp. in-4° cart. Behrends.

1719. — Annales des bourg et paroisse de *Rouvray-les-Villarnoult* (Côte-d'Or), recueillies en mil sept cent dix-neuf et années suivantes.

320. — 1 pièce parch., xve siècle.

1406. — Ruffey-les-Dijon. — Guillaume de Mairey, écuier, seigneur de Fontaines près de Dijon, et damiselle Marie, sa femme, cèdent une terre, à Ruffey-les-Dijon, à Jehan le Vermet dudit lieu, et à Jacote, sa femme.

321. — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Seine, copies de chartes provenant des fonds Saint-Seine aux Archives de la Côte-d'Or, et des trois cartulaires de la Bibl. nat. mss. lat. 9874; 12824 et 17085.

322. — Cahier in-4° de 72 folios papier, xve siècle. — Demi-reliure vélin.

1397-1420. — Titres de fondations de la chapelle de Saint-Thiébaud-en-Auxois.

« Cy-après sensuignent les copies des letres originaulx de la mortissement et fondation de la chappelle que feu maistre Regnault Gastellier, de Saint Thiebault, qu'il a fondée en l'eglise dudit Saint Thiebault, et les letres de fondation de la chappelle que ledit feu maistre Regnault a fondée en la chappelle de Dijon... »

Charte de Jehan, duc de Bourgoingne, janvier MCCCCV. — Testament de Regnault Gastellier. — Charte de Mile de Grancey, évêque d'Autun, 1407; — de Nicolas du Palais, prieur de Saint-Thibault, 1388; – de Jehan, dit Quarré, de Vitteaux, 1397; de Richart, abbé de la Bussière, 1420, etc... — Inventaire des biens de la chapelle de Saint-Thibault, xive et commencement du xve siècle.

323. — 1 pièce parchemin.

1775. — Acte de reprise de fief de Premeaux, bailliage de Nuits, par *Guy de Macheco*, 1775, parch., sceau.

324. — 10 pièces ou cahiers parchemin des xve et xvie siècles.

1481-1700. — Santenay. — Acquisition de la terre de Santenay par Hugues de Clugny, seigneur de Conforgien, 1481, grande pièce. — Sentence arbitrale entre *Guillaume de Digoinne*, et le curé de Chesly, au sujet des dîmes, 1482, très grande et belle pièce. — Transaction entre *Hugues de Clugny*, seigneur de Conforgien, et *Philippe Regnard*, au sujet de la terre du seigneur de Santenay, 1483, grande pièce. — Transaction relative au droit d'indire pour mariage de la première fille du seigneur de Santenay, 1493, grande pièce. — Reprise de fief du xve siècle, double feuille de 1 m. de long. — Transaction par laquelle *Louise de Sainte-Croix*, veuve de Hugues de Clugny, seigneur de Conforgien, mère de Claude de Clugny, reconnaît que la justice haute, moyenne et basse de Chesly appartient à *Marie de Rouvray*, 1500, deux belles pièces. — Procès entre Antoine de Ferrières, écuyer, et Philippe de Montrembert, tous deux seigneurs de Santenay, au sujet d'un moulin, grande pièce de 1523. — Cahier de 8 f^{os} in-4° concernant *Claude de Gellan*, veuve de *Anthoine de Tenarre*, seigneur de Souterrain ; *Gabriel de Edouard*, seigneur de Santenay ; *Flore de Chaudenay*, dame de Rouvray ; *Claude de Digoinne ; Ysabeau de Edouard*, etc., 1579. — Mémoire de la vaisselle d'étain portée de Santenay à Dijon, 1700.

325. — 10 pièces parchemin, xviie-xviiie siècles.

1772. — Saulieu. — Contrats d'acquisitions et de ventes de divers particuliers au xviie siècle. — Rente de 300 livres en faveur de l'hôpital de Saulieu, par Antoine Chartraire de Montigny, trésorier général des Etats de Bourgogne.

326. — 9 pièces parchemin et papier, xvie-xviiie siècles.

1530. — Sauvigny-le-Beuréal. — Extrait des registres du greffe de Ragny et Sauvigny-le-Beuréal. — Jugement pour le marquis de Ragny contre les échevins et les habitants de Sauvigny par des particuliers.

327. — 2 cahiers in-4° et pièce in-f° papier.

1594-1646. — SAULX-LE-DUC. — Titres concernant *Vernot* et *Saulx-le-Duc*, de 1594 à 1646.

328. — 14 pièces parchemin du XVIe siècle.

XVIe siècle. — SEMUR-EN-AUXOIS. — Acquisitions de Pierre Bourgeois, grenetier de Semur, à divers particuliers, au milieu du XVIe siècle.

329. — 40 pièces ou cahiers parchemin.

XVIIe siècle. — SEMUR. — Vente d'une maison à Semur par noble Nicole Chifflot, docteur en droit, avocat au bailliage d'Auxois ; Jean Chifflot, son fils, avocat, Elisabeth Chifflot, sa fille, 1615. — Cahier de partages de biens de la famille des Baraut, procureurs à Semur, 1614. — Acquisitions, ventes, testaments, contrats de mariages de notables de la ville au XVIIe siècle.

330. — 92 pièces ou cahiers parchemin et papier.

XVIIIe siècle. — SEMUR. — Rentes pour les dames ursulines de Semur, 1701. — Testament de Jean Lestre, architecte à Semur, 1692, signatures de Lemulier et Baudenet d'Annoux, Leclerc de Ruffey. — Brevet de l'office de receveur du bailliage d'Auxois, 1753. — Testament d'Hélène de Sainfond, femme de Bénigne Gautherin, apoticaire à Semur, 1715. — Titres pour les familles du Chatelet, Berthier, Sallier, Filsjean de Sainte-Colombe, Baudenet, Demanche, etc. Extrait des registres du comité révolutionnaire de la commune de Semur, cachet en cire rouge dudit comité.

331. — SEMUR. — Charte de 1508 sur parchemin, portant au verso une autre charte de 1534. — Contrats de vente, Auxois.

332. — 4 pièces parchemin.

1569-1649. — Arrêt de la Chambre des comptes par lequel Didier Malaquin, châtelain de Semur-en-Auxois, atteste en 1569 que Nicolas Filsjean, ayant été pourvu de l'office de

grenetier, a dû être remplacé, à cause de sa jeunesse, par un homme de la religion catholique. — Vente d'une maison à Dijon, rue des Champs, 1624. — Arrêt de Daniel Siredey, lieutenant général du bailliage de la Montagne, à Châtillon, 1649. — Vente par la famille Arbelot, de Dijon, 1577.

333. — 4 pièces parchemin.

1512-1725. — Semur. — Vente, en 1582, par *Nicolas Filsjean*, gouverneur de la chancellerie de Bourgogne, à *Paul de la Michodière*. Titre pour les dames religieuses ursulines de Semur, 1660. — Lettres de maîtrise en l'art de chirurgie, pour J.-B. Dignot, de Vitteaux, 1725.

334. — 5 pièces parchemin.

1737. — Nomination de Jean Rathelot en l'office d'huissier en la chancellerie de Semur sur la recommandation de *d'Aguesseau*. Grande charte de Louis XIV, quatre contrats de mariage sur parchemin du siècle dernier pour les familles *Bernard*, *Leclerc*, *Morizot*, etc.

335. — 5 pièces parchemin.

XVIe-XVIIe siècles. — Semur. — Chartes de 1578, 1612, 1675 pour le mépart de Semur; de 1665 pour les dames Ursulines de Flavigny, de 1637 pour l'église de Flavigny.

Cette dernière pièce porte la signature de *Saumaise*. Pierre de Saumaise était conseiller au Parlement de Dijon.

336. — Semur. — Analyse des comptes de l'Auxois de 1350 à 1380. — Extraits des comptes de l'Auxois aux Archives de la Côte d'Or. B. 2745 à B. 2770.

337. — Analyse des comptes d'Avallon de 1351 à 1377. — Extraits des comptes de la châtellenie d'Avallon aux Archives de la Côte-d'Or. B. 2970 à B. 2974.

338. — Analyse des comptes de la châtellenie de Montreal-en-Auxois de 1346 à 1702. — Extraits des comptes de cette châtellenie aux Archives de la Côte-d'Or de B. 5400 à B. 5478. (Ces trois derniers n^os^ aux cartons olive n° 15.)

339. — Manus. écrit en 1666 contenant 200 pp. in-12, veau.

Calendrier des festes particulières des saincts de la ville de SENS. — Catalogue des archevesques de Sens, contenant les choses les plus remarquables qu'ils ont fait.... auquel est adjoustée la vie de sainte Colombe, première martyre des vierges de France et patrone des Senonois.

340. — Pièce sur parchemin de 0,26 sur 0,12. — Fragment de sceau.

1457. — Arrêt de *Girard Boucher*, prévôt de Sens, de l'an 1457, pour assigner divers personnages à la requête de l'évêque de Langres.

341. — 60 pièces papier.

XVIIe-XVIIIe siècles. — SERRIGNY (Yonne). — Procès du marquis Saucière de Tenances, seigneur de Serrigny. — Extraits des registres de la justice de Serrigny.

342. — TARD. — Cartulaire et copies de pièces de l'abbaye des religieuses de Tard, près Dijon. — D'après les Archives de la Côte-d'Or.

343. — Copies de titres des XIIe et XIIIe siècles.

LIEU-DIEU. — Cartulaire de et copies de pièces de l'abbaye du Lieu-Dieu (femmes). — D'après les Archives de la Côte-d'Or.

344. — 27 pièces ou cahiers parchemin et papier.

XVe-XVIIIe siècles. — THIL-EN-AUXOIS. — Extraits des minutes du greffe du comté de Thil-en-Auxois et dépendances. — Supplique au bailli du comté de Thil par les chanoines du chapitre de l'église collégiale, 1768. — Mémoire envoyé à Mademoiselle de Thil, 1739. — Réponse à ce mémoire, 1739. — Actes des XVe et XVIe siècles entre particuliers.

345. — Grande pièce de 0,55 sur 0,45.

1481. — Charte *vidimus* de 1481 pour le prieuré du Val-Croissant et les seigneurs de Thil-en-Auxois. — Cette pièce où tous les religieux du prieuré sont désignés rappelle d'au-

*

tres donations faites par les seigneurs de Thil au même monastère, notamment une charte de 1254 par Guillaume de Thil et de Saint-Beury, relative au domaine de Précy. — Les concessions faites par Jehan de Châteauvillain, de Grancey et de Pierrepont, et par son fils, Jehan de Châteauvillain, seigneur de Thil, connétable héréditaire de Bourgogne, sont entièrement rapportées.

346. — Cahier in-4° en parchemin de 16 folios.

Jacques Arthault, licencié en droit, bailli et châtelain de la terre et baronnie de THIL, pour haute et puissante dame Jehanne de Mohy, comtesse de Chastelvillain, dame de Thil, Marrigny, La Roche, etc., donne sentence, au sujet des moulins sis sur le Serein, dans laquelle figurent Adrienne de Fouchier, veuve de Barthélemy de Clugny, jadis seigneur de Pont d'Aisy et autres.

347. — Parchemin de 0,56 sur 0,62.

1514. — Charte de 1514, par laquelle GEORGES DE LA TRÉMOUILLE, seigneur de Jonvelle et de Corcelles, bailli d'Auxois, règle une difficulté entre le chapitre de THIL et MARC DE LA BAUME, comte de Bussy, baron de Pesmes, de Châteauvillain et de Thil-en-Auxois.

348. — 1 pièce parchemin.

1265. — TOURNUS. — Charte de *Hugues*, abbé de Tournus, concernant le prieuré de l'Etoile.

349. — Copies de titres des XIIIe et XIVe siècles.

XIIIe-XIVe siècles. — Cartulaire et inventaire des titres du prieuré du Val-des-Choux, chef-d'ordre, près Châtillon. D'après les Archives de l'Allier (fonds de Sept-Fonds et de la Côte-d'Or).

350. — Copies de titres des XIIe et XIIIe siècles.

XIIe-XIIIe siècles. — Cartulaire et inventaire des titres de l'abbaye des religieuses du Puits-d'Orbe, près Verdonnet (Côte-d'Or). D'après les Archives de la Côte-d'Or.

351. — **1242.** — Titres du prieuré de Vausse. — *Abraham*, prieur de Vausse et *Martin*, abbé de Fontenay, arrangent une difficulté entre *André*, sire de Savoisy, et les religieuses de l'abbaye du Puits-d'Orbe, au sujet du bois de la Bouchaille, 1242. — Très jolie pièce.

352. **1522.** — Vausse, prieuré. —*Pierre de la Baume*, abbé de Moustier-Saint-Jean, donne, avec l'assentiment des religieux de cette abbaye, tous nommément désignés, droit d'usage dans les bois de Granges à leurs frères et bien aymis de Notre-Dame de Vaulce, tous aussi nommés, 1522, grande pièce. — Autre charte de *Sébastien de Rabutin*, humble abbé de Moustier-Saint-Jean, même date et même objet.

353. — 20 pièces ou cahiers dont 5 parchemin.

1287-1521. — Vausse (prieuré). — Mandement de François Ier en faveur des religieux contre *Jehannet de Damas*, écuyer, seigneur de Ragny et *Huguette de Ragny*, sa femme, 1520. — Cahier de *vidimus* de chartes de Huguenin de Bourgogne, 1287. — Des Ducs de Bourgogne en 1319, 1332, de Charles IX, 1567, etc., 32 folios. — *Vidimus* d'un accord fait par l'intermédiaire de l'official de Langres entre le prieur de Vausse et le curé de Torcy au sujet des dîmes de ce village, 1276. —Arrangement entre *Jean Georgeot*, prieur et le curé de Marmeaux, 1521. — Lettres autog. signées de divers prieurs.

354. — 31 pièces parch. et papier des XVIIe et XVIIIe siècles.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Vausse (prieuré). — Baux et actes divers concernant les affaires du prieuré.

355. — 20 pièces.

1547. — Vausse (prieuré). — Baux, actes divers. — Déclarations et énumération des biens du prieuré, depuis 1547.

356. — 22 cahiers et pièces papier.

1602. — Vausse (prieuré). — Procès-verbal de visite des bâtiments et réparations, 1750. — Papiers et requêtes de

d'Estiennot de Vassy, prieur, *d'Estienne de Robec de Pallière*, prieur, etc., des grands jours généraux de la charge, maîtrise et grand gruerie des eaues et forêts du bailliage d'Auxois, au siège de Chastel Girard tenus audit lieu par nous *Pierre Duneau*, maître particulier en ladite charge.

357. — 94 pièces et cahiers papier.

1565. — Concernant les démêlés des prieurs avec les seigneurs *de Bierry*, XVIIe-XVIIIe siècles. — Bail de la métairie des *Ranneaux*, 1565. — *Vidimus* d'une charte de 1298, par laquelle *Mile*, sire de Bierry, donne un moulin aux religieux. — Procès avec divers membres de la famille *d'Anstrude*, seigneurs de Bierry.

358. — 42 pièces papier.

XVIIe-XVIIIe siècles. — VAUSSE (prieuré). — Concernant les rapports du prieur et du prieuré avec EPOISSES et ses seigneurs. — Procès avec les comtes *de Guitaud*, seigneurs d'Epoisses.

359. — 30 pièces papier.

XVIIe-XVIIIe siècles. — VAUSSE (prieuré). — Affaires du prieuré à Châtel-Girard, Sarry.

360. — 36 pièces papier.

XVIIe-XVIIIe siècles. — VAUSSE (prieuré). — Affaires du prieuré avec *Torcy*, *Guillon*, *Saint-André-en-terre-plaine*, *Nuits-sous-Ravières*.

361. — 36 pièces ou cahier.

1490-1521. — VAUSSE (prieuré). — Concernant les rapports du prieuré avec Pasilly et Sanvigne, XVIIe-XVIIIe siècles. — Partie du terrier de Châtel-Gérard. — Mémoire pour les habitants d'Etivey; transactions de 1490, 1521, etc.

362. — 70 pièces et cahiers papier.

1577. — VAUSSE (prieuré). — Relatifs aux affaires du prieuré avec les seigneurs de Pisy, procès, XVIe-XVIIIe siècles.

— Procès entre *René Brulard*, marquis de Genlis et le prieur de Vausse, 1664. — Ventes de biens à Pisy par *François de Besson*, prieur.

363. — In-8 de 152 folios, réglé.

1204-1600.— Cartulaire du prieuré de Vausse, ordre du Val-des-Choux. Extrait de divers fonds. (Sera publié.)

Chartes de 1204 jusqu'au XVIe siècle. — Liste des prieurs et notice. — Table des noms. — 8 photographies et vues. — Plans. — 8 dessins de pierres tombales. — Recouvert de velours bleu semé de fleurs de lys d'argent, fermoirs. — Doré en tête, non rogné.

364. — *Obituarium capituli sancti Dionisii Vergeii.*— D'après l'original du XVe siècle existant aux Archives de l'ancienne Bourgogne, à Dijon, G. 19. — Copie très soignée, en lettres rouges et noires, exemplaire réglé, in-12.

Reliure velours noir. — Tranches dorées, fermoirs.

365. — 21 pièces dont 13 parchemin des XVe et XVIe siècles.

1453. — Intéressant VERGY, REULLES, MORET, etc. — Reçu autographe signé de CHARLES DE VERGY, seigneur d'Autrey et de Vaugrenant, 1453, sceau rompu. — Saisie d'Autrey et Vaugrenant sur *Catherine de Salins*, dame desdits lieux, pour non-exécution de testament, 1453. — Lettre autographe des chanoines de Saint-Anatole de Salins, 1453. — Extraits de comptes : « l'an MCCCC et trente-neuf, le samedy XIXe jour du moys de décembre trespassa dame *Anthoisne de Salins*, dame de Vaulgrenant et de Montferrat et fust inhumée le jour de saint Thomas, appostre, en l'église de Saint Anathoile de Salins, en la chappelle de messire de Vaulgrenant et Popet. » — Réquisition par les chanoines de Saint-Anathole de Salins à *Charles de Vergy*, sire d'Autrey, d'exécuter les clauses de donations testamentaires de la dame d'Autrey, sa mère, 1453.

366. — 8 pièces.

1573. — *Titres relatifs à* VERNOT. — Extrait du terrier de

Vernot en 1573, en 16 folios in-4. — Sept autres pièces du commencement du XVIIe siècle in-4, papier.

367. — 11 pièces papier, XVIe-XVIIe siècles.

1576-1624. — *Titres relatifs à* VERNOT. — Pièce pour *Marie de Cirey,* veuve de *Claude Vion,* seigneur de Villecomte et Vernot ; pour le sieur *de Beauvois,* seigneur de Vernot, en 1576. — Titre pour *Simon Morillon,* seigneur de Vernot, en 1582. — Extraits des amendes adjugées en la justice des sieurs *de Pluvot* et *de Villecomte,* en 1551, 1615, 1619, 1621, 1622, 1624. — Documents intéressants pour les mœurs de cette époque.

368. — 1 cahier in-4° parchemin de 6 folios.

1594. — Acquisitions en 1594 pour *Pontus Tristan,* procureur au Parlement de Dijon, sur *Guillaume Morillon,* grenetier de Saulx-le-Duc, seigneur de Vernot et autres.

369. — 3 cahiers in-4° parchemin.

1593. — *Titres relatifs à* VERNOT. — Acquisitions en 1593 pour *Antoine Fremy,* procureur au Parlement de Dijon.

370. — 2 pièces parchemin, XVIe siècle.

1596. — Arrêt du Parlement de Dijon, de l'an 1599, qui permet aux habitants de Vernot d'aliéner leurs bois communaux pour payer leurs dettes, grande pièce — Titre pour *Guillaume Morillon,* grenetier de Saulx-le-Duc, et pour les habitants de Vernot.

371. — 1 cahier papier in-fol. de 10 folios.

1623. — Titre de 1623 pour *Claude Catin,* seigneur de Crepan et Vernot, mari de *Claude Morillon,* fille de *Guillaume Morillon,* grenetier de Saulx-le-Duc.

372. — Liasse de 18 pièces et cahiers.

1723-1728. — Concernant les réparations à l'église et à la maison curiale de Vernot.

373. — 20 pièces in-4° papier et parchemin.

XVII° siècle. — Concernant la communauté des habitants de Vernot.

374. — Cahier in-4° en parchemin de 12 folios.

1677. — Dans lequel *Jacques-Auguste Espiard*, seigneur de Vernot, a obtenu arrêt contre les habitants de Chaignet pour les faire contribuer aux réparations de son château.

375. — 4 cahiers in-fol. papier.

1612. — Procès-verbaux des travaux et réparations faits au château de Vernot.

376. — 4 pièces in-4° papier.

1600-1675. — Titres de 1600, 1603, 1675, relatifs à des transactions avec les habitants de Chaigney, de Saulcy, de Curtil, au sujet des réparations, du droit de guet et garde au château de Vernot.

377. — 26 pièces ou cahiers parch. et papier, XVI°-XVIII° siècle.

XVI°-XVIII° siècles. — Vic-sous-Thil. — Dénombrebrement du fief de Bercy à Vic-sous-Thil, appartenant à Leclerc de Ruffey. — Titres des Damas, seigneurs du Brouillard et de Thil.

378. — 13 pièces parchemin, XV°-XVI° siècle.

XV°-XVI° siècles. — Vieux-Chateau. — Actes entre particuliers, pièces bien conservées.

379. — 40 folios papier in-fol. cart. toile Behrends.

1721. — Registre des expéditions de la châtellenie royale de Viel-Chatel et dépendances, contenant tous les arrêts de justice de cette châtellenie rendus à cette époque.

380. — 10 pièces ou cahiers parch. et papier, XVI°-XVIII° siècles.

1596. — Villiers-Fremoy. — Achat de la terre et seigneurie de Villiers-Fremoy, pour messire François de Rabutin, chevalier, seigneur baron d'Espiry et Forleans, par Fran-

çois de la Magdelaine, seigneur de Ragny, et Catherine de Marcilly, sa femme.

381. — 100 pièces ou cahiers parch. et papier, xve-xviiie siècles.

1575. — Achat par Guy de Rabutin, chevalier, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, seigneur de Montholon-les-Ostun et de Sauvoigny-les-Semur, de la maison de la confrairie, sise devant l'église à Vizerny, 1575. —Titres des derniers seigneurs de Vizerny, du chevalier de Montherot et de Charlotte Damoiseau, son épouse. — Procès, correspondances, actes divers.

382. — 2 pièces in-fol. oblong, parchemin.

1522. — Reprise de fief, foy et hommage de l'an 1522, pour la seigneurie de Villecomte et dépendances, par Claude de Saint-Julien, seigneur de Baleure.

383. — Pièces sur papier in-4°.

1585. — Quatre pièces jointes ensemble, de l'an 1585, qui sont des informations sur les usurpations commises dans les bois de Villecomte par les habitants de Chaignet.

384. — 26 feuillets in-fol. papier.

1551. — Terrier de Vernot, en 1551, pour les seigneurs *de Rochefort*, *Pluvot* et *de Villecomte.*

385. — Liasse de 6 pièces papier de 1605 et années suivantes.

1605. — Concernant des saisies de meubles et effets à la requête de la dame de Villecomte contre plusieurs particuliers.

386. — 6 Pièces papier in-fol. et in-4°.

1554. — Contenant des mémoires et comptes de cens patrimoniaux dus par les habitants de Vernot à leurs seigneurs.

387. — **1746-1761**. — Deux arrêts sur parchemin des années 1746 et 1761, qui sont des reprises de fief des seigneuries de Villecomte, Vernot et dépendances.

388. — 2 cahiers in-fol. et in-4° papier de 20 et 10 feuillets.

1625. — Evaluation des cens de Vernot.

389. — **1525**. — Liasse de 10 pièces in-f° et in-4° papier et parchemin depuis 1525, concernant la seigneurie de Vernot et Villecomte, intéressant divers seigneurs qui ont possédé ces terres.

390. — **1443-1446**. — Compte de recettes et dépenses de la terre de Vernot des années 1443, 1444, 1445 et 1446, relatant des indications intéressantes pour les sires *de Rochefort*, pour *Girard de Mairey* et le chancelier de Bourgogne, Nicolas Rolin, alors seigneurs de Vernot :

« A Estienne Chambellan pour deux aulnes de brunette;

« A Josserant de Poligny, chaussetier à Dijon, pour l'achat d'une paire de chausses rouges ;

« A Jehan l'armurier et Leclerc, coustellier audit Dijon, pour daigue et espées ;

« A Girardin Cothier, drappier à Dijon, pour trois aulnes de violet et VII aulnes de blanc ;

« A Jehan le Camus, chaussetier, pour deux paires de chausses, l'une noire et l'autre vermeille;

« A la confrairie de Fontaines pour les messes que mondit seigneur devoit, etc. ;

« Pour despens fais par mondit seigneur Oudot de Champlite... en l'ostel de Symonin, à Fontaine... en l'ostel de Bourgogne, à Dijon... en l'ostel Jehan de Vergy, à Dijon, etc. »

1464. — Manuel de l'an 1464, des cens dus aux lieux de Vernot, Saulcy, etc. Cahier de 12 folios recouvert d'une charte en parchemin de l'an 1383 indiquant les conditions d'un bail de cheptel.

391. — 64 pp. in-4° dem.-vélin.

1736. — Villarnoult. — Inventaire des titres des châteaux de *Villarnoult* et de *Rouvray*. dans l'Avallonnais. — Ce manuscrit relate des titres des XII[e] et XIII[e] siècles aujourd'hui perdus, concernant la famille de Jaucourt.

392. — Gros manuscrit in-4° en parchemin de 110 feuillets.

1598. — Inventaire des biens de Jeanne de la Grange, veuve de Jacques Cassard, grenetier du grenier à sel de Semur, sur la requête de Nicolas Filsjean, seigneur de Sainte-Colombe, gouverneur de la chancellerie de Bourgogne, François Fyot, conseiller au Parlement de Bourgogne.

Ecrit en 1598, donnant des indications sur les domaines sis à Vitteaux, Arnay, Dompierre, Semur, Genay, Menetreux, Chevigny, Vassy, etc., et sur les seigneurs de l'époque. — Recouvert d'un parchemin doublé d'une pièce manuscrite du XIVe siècle en forme de portefeuille.

393. — Grande pièce parchemin.

1485. — Relation des arrangements entre les habitants de *Vosne* et *Flagey* et leurs curés. — Curieux usage. — Prix des droits d'épousailles, des droits mortuaires, etc. — Bail à cens d'une maison à Pouilly, 1587. — Droits des religieux de Cîteaux à Vosne, droits de vendange, XVIIe siècle.

394. — 10 pièces et cahiers papier.

XVIIIe siècle. — Pièces de procédure et procès intenté contre les habitants de Fresnes, près Noyers, par messire Urbain-Thomas de Maussion, écuyer, conseiller de la cour des aides et seigneur d'Yrouer. — 3 lett. autog. s. de M. de Maussion, 1782, cachets.

IV

HISTOIRE DE LA NOBLESSE

Généalogies

395. — 4 pièces parchemin. *Orig.*

1569-1655. — Titre signé François Bretagne, attestant la mort de Pierre Bourgeois, grenetier du grenier à sel de Semur, que l'on supposait avoir été empoisonné, et qui fut enterré dans l'église N.-D. de Semur. — Acquêts par Jean de Cutigny, à Dijon, 1588. — Arrêt de la Chambre des comptes de Paris contre deux officiers des finances, 1655.

396. — Cahier grand in-4 papier de 28 pages. *Orig.*

XVe siècle. — Dénombrement des droits seigneuriaux de Bucy-les-Forges. — Cet inventaire précieux relate tous les titres de la terre de Bussi-les-Forges, ou Bussy-le-Grand, plus tard Bussi-Rabutin, du XIIIe au XVe siècle. Beaucoup de ces titres ne figurent nulle part ailleurs, et leur analyse détaillée peut suppléer aux originaux. — Titre pour les Templiers de Bures, 1295. — Contrat de mariage de 1336 entre *Agnès de Châtillon-en-Bazois* et *Pierre de Rochefort.* La future reçoit en dot de son père *Robert de Châtillon,* veuf de *Marguerite de Courtenay,* la terre de Bussy. — Charte de 1370, attestant que *Marguerite de Châtillon,* sœur de *Robert,* veuve du sire du Vaux d'Oligny, avait pour fille *Catherine,* mariée à *Dreux de Chappes,* qu'*Agnès de Châtillon,* fille de Robert, et par suite sa nièce, lui devait foi et hommage pour Bussi, malgré la suzeraineté du duc de Bourgogne. — Charte de 1374, notifiant la vente de la terre de Bussi par *Guy du Vaux* (d'Oligny) à *Olivier de Jussy,* chevalier, seigneur de

Rochefort, mari d'*Agnès de Châtillon.* — Actes nombreux pour *Jehan de Rochefort*, seigneur de Rochefort et de Bussi ; *Robert de Châtillon-en-Bazois,* seigneur de Châtillon et de Bussi ; *Pierre de Rochefort,* époux d'*Agnès,* fille de *Robert ; Charles,* seigneur de Rochefort; *Dreux, sire de Chappes; Jean,* bâtard de Chappes ; *Jean de Ravières,* écuyer, sieur de Sauvigny, près Bussi ; *Antoine de Rochefort*, sire de Bussi ; *Jeanne de Rochefort,* dame de Bussi ; *Jean et Bernard de Ravières,* seigneurs de Sauvigny; *Jean,* bâtard de Sauvigny et *Marguerite de Chanzy*, sa femme ; *Jean du Verne*, sieur de Cuy en Nivernais ; *Georges de Chandio,* époux de Jeanne de Rochefort, seigneur de Bussi ; *Isabeau de Sauvigny*, veuve de *Jean de Ravières.* — Vente par *Louis de Touci*, seigneur du Vaux d'Oligny, à *Olivier de Jussi,* gouverneur de Bourgogne et à *Agnès de Châtillon*, sa femme, de ce qu'il possède à Bussi, provenant d'échanges avec le sire de Chappes. — Transaction en 1456, à la suite de procès entre *Charles*, chevalier, chambellan du duc de Bourgogne, seigneur de Rochefort-sur-Brevon et de Rochefort-sur-Armançon, contre *Artus de Vaudrey*, fils de *Philippe,* et époux de *Claudine de Montot.* Ce Philippe ou Philibert avait acheté du comte d'*Estampes* et de *Dourdain* la terre de Sains-en-Beauvoisis. — Traités et contrats de mariage, en 1480, entre les fils de *Jehan de Chaudio,* chevalier, seigneur du Vaux (près Avallon) et les filles d'*Antoine de Rochefort,* seigneur *de* Rochefort et de Châtillon-en-Bazois ; *Jean* épouse *Jeanne de Rochefort,* l'aînée, et *Georges de Chandio* épouse *Jeanne*, la jeune. L'aînée a sa dot assise sur Bussi ; la seconde sur Rochefort-sur-Brevon et Essarois. — Titres de 1511 et 1513, pour *Jeanne de Rochefort,* dame d'Origny et de Bussi ; pour *Jean de Ravières.* — Cet inventaire, fort curieux pour les familles citées, mériterait une publication intégrale.

397. — Cahier grand in-fol. pap. *Orig.*

1365. — Inventaire des titres et papiers de la terre et seigneurie de Bussy-Rabutin. — Cet intéressant recueil contient la suite des documents depuis la fin du XVe siècle et le

commencement du XVIe, faisant ainsi la suite du précédent, et relatant 120 pièces. — Généalogie de la maison de Bussy-Rabutin commençant en 1220. — Affranchissement et accord avec une partie des habitants, en 1533. — Donation faite le 15 juillet 1556 par le sieur de Chandio à son fils, de la terre de Bussy. — Reprise de fief par monseigneur de Vesvre à *François de Rabutin*, seigneur de Bussy, en 1603. — Arrêts contre les habitants de Bussy, en 1607, au sujet des corvées. Sentence de 1621, qui condamne les habitants à faire guet et garde au château, et à contribuer à ses réparations. — Acte pour dame *Hélie de Damas*, dame de Bussy, 1622; — pour madame *Diane de Cugnac-Dampierre*, veuve du comte de Bussy, 1646. — Titres divers pour *Roger de Bussy-Rabutin*, du XVIIe siècle. — Lettre du Roy à Mr de Rabutin pour établir que la terre de Bussy a été érigée en comté. — Lettres patentes données à Dijon (1663) pour la confection du terrier de *Roger Rabutin comte de Bussy*. — Lettres patentes données à Versailles (1668), pour l'établissement de deux foires annuelles à Bussy. — Droits seigneuriaux. — Procès-verbaux de visite. — Bornage et délimitations des terres de Bussy et de Lucenay. — Reprises de fiefs, aveux et dénombrements. — Signes patibulaires. — Acquêts. — Ventes. — Procès. — Baux. — Revenus. — Droits de justice. — Transactions.

398. — Registre papier de 24 pp. in-4. *Orig.*

XVIIe siècle. — Généalogie de la famille *Challan*, domiciliée en Bourgogne.

398 *bis.* — 42 pièces et cahiers parchemin. *Orig.*

1684-1749. — CHARTRAIRE DE MONTIGNY. — Titres de la famille. — Arrangements entre Jeanne Chartraire, veuve de François Bazin, trésorier général des États de Bourgogne, seigneur de Bierre ; Jeanne Chartraire, femme de Jacques Mochot, seigneur de Montbéliard, maître de la chambre des comptes de Bourgogne ; Magdelaine Chartraire, femme de Claude Rigoley, secrétaire desdits États; Germain Chartraire,

abbé de Saint-Pierre d'Autun, tuteur de Guy Chartraire, son frère, 1684. — Prestation de foy et hommage par Antoine Chartraire, conseiller du roi, trésorier général des États de Bourgogne, seigneur de la Cosme et de Marcelois, 1688. — Titres pour François Chartraire de Bierre. Résignation de son père pour la charge de conseiller au Parlement donnée sur contrat de mariage. — Dispense d'âge pour François Chartraire, à cause de la charge de conseiller au Parlement de Dijon, 1692. — Reprise de fief et prestation de serment par François Chartraire, seigneur de Montigny-sur-Armançon et Marcelois, 1698. — Erection en comté des seigneuries de Bierre et Montigny, octobre 1706. — Sentence pour François Chartraire contre les habitants de Montigny-sur-Armançon, 1715. — Titres de Guy Chartraire de Saint-Agnan, conseiller honoraire au Parlement de Bourgogne, seigneur de Ragny, Montréal, Guillon, etc., 1720-1726. — Titres pour Marc-Antoine Chartraire, comte de Montigny et de Bierre, trésorier général des États de Bourgogne, 1737-1749.

399. — 80 pièces ou cahiers parch. et papier. *Orig.*

1749-1793. — Chartraire de Montigny. — Titres de la famille. — Tutelle des enfants de Marc-Antoine Chartraire, comte de Montigny et de Bierre, lieutenant du roi de la ville de Semur, trésorier général des États de Bourgogne et de Anne-Renée de Mézières, son épouse, 1751. — État des comptes et dépenses de Marc-Antoine Chartraire, trésorier des États, 1748 1749. — Lettre du garde des sceaux aux élus de la Province au sujet de cette succession, 1753. — Copie de la lettre du prince de Condé aux officiers de la ville de Dijon, 1788. — Traités signés et arrangements entre Antoine Chartraire, comte de Bierre et de Montigny, trésorier des États; Marc-Antoine-Bernard-Claude Chartraire, chevalier, marquis de Bourbonne et Denis Chartraire de Romilly, chevalier, au sujet de la substitution à laquelle ils sont appelés et dont le marquis de Ragny, prisonnier à Pierre-Scise, jouit comme usufruitier, 1781. — Moyens par lesquels la succession de Marc-Antoine Chartraire de Montigny, trésorier des États,

peut s'acquitter de ce qu'elle doit à la province, 1751. — Devis et travaux faits au château de Bierre, mémoires d'ouvriers, travaux divers à l'hôtel de Montigny, à Dijon. — Inventaire des titres et papiers, 1772. — Comptes pour Reine-Jacqueline Chartraire de Bourbonne, héritière d'Antoine Chartraire de Montigny, son frère, 1796.

400. — 20 pièces ou cahiers pap. et parchemin. *Orig.*

XVIIe-XVIIIe siècles. — CHARTRAIRE DE MONTIGNY. — Titres de la famille. — Arrêt du roi en faveur des créanciers de la succession de défunte Marie-Anne Girard, veuve d'Emilien Chartraire de Romilly, 1760. — Extraits des registres du greffe du bailliage d'Avallon. — Jugement pour François-Anne Chartraire de Givry, doyen de la Madelaine de Vézelay, conseiller au Parlement de Dijon, 1731. — Rentes pour Germain Chartraire, doyen de Vézelay, abbé de Saint-Pierre d'Autun, tuteur de Guy Chartraire, son frère, 1684-1690. — Autogr. signés Chartraire de Saint-Agnan.

401. — 62 pp. in-fol. Registre du XVIIIe s. *Orig.*

Généalogie du marquis de Clugny. — Mémoire pour Louis de Clugny, seigneur de Chatenay, Antoine de Clugny, seigneur de Sainte-Colombe, Charles de Clugny, seigneur de Darcey, François de Clugny, sieur de Thenissey, etc., contre Etienne de Cluny.

402. — Carton contenant 150 pièces inédites de copie moderne.

Titres inédits concernant JACQUES COICTIER, médecin de Louis XI et sa famille, d'après les archives de l'ancienne Bourgogne.

403. — 70 pièces ou cahiers pap. et parch. *Orig.*

XVIIIe siècle. — DE DAMAS (*émigrés*). — Titres de la famille. — Vente du domaine de Groson au profit de M. Sarret d'Arbois par le vicomte de Damas, 1771. — Transaction entre les héritiers *ab intestat* du comte d'Achey, approuvée

par le marquis et la marquise de *Crux*, 1774. — Inventaire des titres du prieuré de Layroux, diocèse de Luçon, que possède Claude-Philibert du Pré, grand-chantre d'Autun, abbé de la Boissière, diocèse d'Angers, et titulaire dudit prieuré par nomination du 22 février 1753. — Lettres de dom Carrelet, prieur de la Boissière, 1771-1772. — Succession de madame de Damas, — Nombreuses consultations. — Contrat de mariage, passé au château de Lantilly, entre Claude-Charles de Damas, marquis de Crux, fils de feu Étienne Damas, chevalier, comte de Crux, et de Marguerite-Etiennette d'Achey, d'une part; et demoiselle Anne Claude de Chaugy, fille de Charles de Chaugy, chevalier seigneur de Lantilly, et de Marie de Damas, 1735.

404. — 120 pièces ou cahiers pap. et parch. *Orig.*

De Damas (*émigrés*). — Titres de la famille. — Mémoires des ouvrages faits au château de Lantilly pour le vicomte de Damas. — Baux de la terre de Massingy-les-Semur. — Acte de baptême en 1746 de Louis Antoine de Damas, fils de Claude-Charles de Damas de Crux et de Claude de Chaugy. — Titres trouvés chez l'émigré Damas, de Semur, au château de Massingy, en 1792. — Bail pour le marquis de Crux, seigneur de Soussey. — Contrat de mariage entre messire Anne-François-Joseph marquis Duhamel, chevalier, seigneur de Saint-Remy en Champagne, et demoiselle Anne Gabrielle du Pré, fille de Joseph du Pré, seigneur de Guisy, 1748. — Testament de cette dernière, séparée de son mari, 1759. — Correspondance, autographes signés, lettres curieuses de Champeaux d'Avirey, du vicomte de Damas, de Duhamel, vicomtesse de Damas; de Florent Guiot, membre de l'Assemblée nationale, de Gueneau d'Aumont, de Cousin de Méricourt, de François-Jacques de Damas, du chevalier de Damas; des de Brachet, de l'Intendant Amelot, Buffot de Millery, etc.

405. — 2 pièces parchemin. *Orig.*

1492-1545. — De Damas (*émigrés*). — Titres de la famille.

Grande et belle pièce sur parchemin de 1492. — Dame Philippe de Damas, veuve de Charles de Damas, se fesant fort pour ses enfants, Claude de Damas, Jehan de Damas l'aîné, Jehan de Damas le jeune; messire Loys de Damas ; messire Jehan de Ferrières, chevalier, époux de Marie de Damas, sœur de Charles et Louis, promettent d'accorder aux habitants de Saint-Didier, de Lye, de la Creuse, de la Coudroye, etc., tous les droits concédés à ces communautés par Anne de Nourry, en son vivant dame de Maligny, de Breves, Tannay, dans une charte de 1487 qui est rapportée. — Pièce pour Claude de Damas, veuve de Girard de la Magdelaine, en son vivant seigneur de la Bazolle, 1545.

406. — 100 pièces papier et parchemin.

1770-1792. — De Damas (*émigrés*). — Titres de la famille — Contrat de mariage du vicomte de Damas, (Antoine-François-Henrÿ), fils de Claude-Charles de Damas de Crux, seigneur de Lantilly, Massingy, etc., et de Anne-Claude de Chaugy, 1770. — Testament de Claude-Philibert Duprey de Guipy, grand-chantre d'Autun, abbé de la Boissière, en faveur de Claude-Philiberte Duhamel, épouse du vicomte de Damas de Crux, capitaine de dragons, seigneur de Lantilly, Massingy, Chasse-Lambert, Guipy, Beaumont et autres lieux, 1770. — Transactions entre le prieur de Saint-Martin, de Guipy et les dames du Pré, de Guipy et du Hamel, 1751. — Succession de la vicomtesse de Damas. — Succession de mademoiselle de Soussey. — Lettres diverses de ministres, des Damas, des de Virieu, des de la Rivière, des de Brachet, de l'abbé de Damas, des de Sussey, signatures, cachets, etc.; — curieuses lettres en 1790-1792.

407. — Gros registre in-4 d'environ 400 fol.

1782. — De Damas (*émigrés*). — Titres de la famille. — Antoine-François-Henry, vicomte de Damas, seigneur de Cormaillon, ayant fait assigner Nicolas-Alexandre, vicomte de Virieu, élu général de la noblesse de Bourgogne et dame Claude Maltête, son épouse ; Louis d'Arconville ; le comte de

Medavy; Georges Buffot de Millery; de Damoiseau, demeurant à Autun, tous héritiers de la vicomtesse de Damas, on procède à l'inventaire des biens et du mobilier de cette dame, 1792. — Outre le détail des livres de la bibliothèque, on trouve l'inventaire des archives, un terrier de Cormaillon, en 1546, les acquisitions, ventes et reprises de fief de Cormaillon, qui a successivement appartenu aux Saint-Phal et aux Lantage, etc.

408. — 3 pièces dont deux parchemin. *Orig.*

XVIIe siècle. — De Gondy, *comte de Joigny.* — Philibert-Emmanuel de Gondy, comte de Joigny, prêtre de la congrégation de l'oratoire de Jésus à Saint-Magloire de la rue Saint-Jacques à Paris, tant en son nom, qu'en celui de Pierre de Gondy, son fils, comte de Joigny, marquis des Isles d'Or, reconnaît avoir fait une acquisition à Ypolithe de Gondy, sa sœur, veuve de Léonor de la Magdelaine, marquis de Ragny, 1629. — Philippe-Emmanuel de Gondy, comte de Joigny, amiral des galères de France, notifie que Léonor de la Magdelaine, chevalier, marquis de Ragny, et Ypolithe de Gondy, son épouse, ont fait une vente de biens, 1616. — Arrangement entre François de Bonne de Crequy, chevalier, gouverneur du Dauphiné, marquis de Ragny, seigneur de Guillon et Guillaume Martenot, dudit lieu, au sujet des tierces, 1645.

409. — Cartons de papiers et analyses de pièces.

Actes concernant les seigneurs de la maison de Grancey et des comtes de Saulx avec des tableaux généalogiques à l'appui, comprenant les sires de Grancey-le-Château et de Grancey-sur-Ource, les sires de Larrey, de Meursault, de Courcelles, de Cugney, de Chacenay, de Pisy, de Ravières, etc.

410. — Deux cartons in-12, copies modernes et analyses de pièces.

Inventaire des titres de la maison de Jaucourt. Extraits des archives de l'Yonne, de la Côte-d'Or, des titres de Montmorency-Rebec, etc.

411. — 35 pièces et cahiers parchemin. *Orig.*

XVe-XVIe siècles. — Famille Le Goux de la Berchère. — Actes de partage, achats, transactions diverses, depuis 1409, avec les familles *de Thésut* et autres, amodiation des terres et seigneuries de la Berchère, Boncour, Vosne, Flagey, 1698. — Cahiers de comptes 1409-1466. — Baux. — Transactions. — Acquêts. — Echanges. — Déclarations de biens. — Partages. — (*Dossier important.*)

412. — 18 pièces ou cahiers parchemin.

XVIIe siècle. — De Lesdiguières (famille et ducs de). — Ordonnances royales en faveur de Bonne de Crequy, duc de Lesdiguières, 1649. — Requêtes dudit contre Charlotte-Emmanuelle d'Ursé, marquise de Saint-Damiens, et contre Ferdinand de la Baume, comte de Montrevel, 1665. — Plaidoiries avec Etienne de Robec de Pallières, prieur de Vausse, — Titres de la succession de dame Françoise de Bonne de Crequy, dont hérite François de Bonne de Crequy, duc de Lesdiguières, 1650.

413. — 20 pièces ou cahiers parchemin. *Orig.*

XVIIe siècle. — Lesdiguières (famille et ducs de). — Provision de l'office de bailly du marquisat de Ragny donnée à François Bougarre, avocat, par Paule-Marguerite-Françoise de Gondy, duchesse de Lesdiguières, 1693. — Débats entre les de Crequy, ducs de Lesdiguières et les de la Baume, comtes de Montrevel. — Mémoires très utiles pour la généalogie de cette famille aux xve et xvie siècles. — Partages de biens. — (*Dossier important.*)

414. — 17 pièces ou cahiers parchemin. *Orig.*

XVIIe-XVIIIe siècles. — Lesdiguières (famille et ducs de). — Arrangement entre Nicolas de Neuville, duc de Villeroy, pair de France ; François-Paul de Neuville de Villeroy, archevêque de Lyon, héritiers sous bénéfice d'inventaire de

la duchesse de Lesdiguières de Gondy et messire Guy Chartraire de Saint-Aignan, seigneur de Ragny, 1725. — Dénombrement des châtellenies de Montréal et Guillon par Paule-Marguerite-Françoise de Gondy de Retz, duchesse douairière de Lesdiguières, au nom de son fils mineur Jean-François-Paul de Bonne de Crequy, duc de Lesdiguières, pair de France, 1701. — Arrêt du Parlement et sentence pour François de Bonne de Crequy, duc de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, contre Ferdinand de la Baume, comte de Montrevel, 1667. — Acquisition du domaine de Corombles par Jean-François-Paul de Bonne de Crequy, duc de Lesdiguières, pair de France, marquis de Ragny, fils mineur de François-Emmanuel de Bonne de Crequy, etc..., 1689.

415. — 17 pièces et cahiers pap. et parch. *Orig.*

Pièces de procédures pour la famille DE LONGEPIERRE, qui possédait les seigneuries de Vernot et Villecomte.

416. — 12 pièces et cahiers parchemin. *Orig.*

XVIe-XVIIIe siècles. — Famille DE MACHECO. — Titres et papiers. — Testament de *Jérome de Macheco*, écuyer, demeurant à Nuits, 1646. — Charte de FRANÇOIS Ier, 1546. — Acquisitions. — Ventes. — Tutelle de *Anne de Macheco*, 1528. — Comptes, etc., signatures. — Sceaux.

417. — 13 pièces dont 11 parchemin. *Orig.*

XVIe-XVIIIe siècles. — Famille DE MACHECO. — Titres et papiers. — Nomination de conseiller au Parlement de Dijon pour *Crétien de Macheco*, 1523. — Brevet de licencié en droit pour *Bénigne de Macheco*, 1668 ; — de bachelier, 1637. — Lettre de dispense de *Jérome de Macheco* pour épouser *Anne de Villers*, sa parente, 1644. — Signatures. — Sceaux.

418. — 8 pièces papier. *Orig.*

XVIe-XVIIIe siècles. — Famille DE MACHECO. — Titres

et papiers. — Etat des parentés des *Macheco* et des *Milletot.* — Titres de noblesse de la famille de Macheco, extraits du chapitre de Poussay, pour faire recevoir *Louise de Macheco* à l'abbaye royale de Poulangy, 1730. — Preuves de noblesse extraites de l'abbaye Saint-Pierre de Poulangy, 1741 ; inventaire de titres. — Généalogie de la maison de *Macheco*, trois feuilles in-fol. collées fin XVIIIe siècle. Elle remonte à *Jean de Macheco*, représenté dans un tableau de 1442, de l'église des Cordeliers de Dijon et inhumé à N.-D. en 1463 (*Pièce curieuse.*)

419. — 4 cahiers ou pièces in-4, parchemin et papier. *Orig.*

1618. — Famille de MALAIN. — Accords et transactions au sujet de la terre de Montigny et des successions de Edme de Màlain, baron de Lux, entre Angélique de Mâlain, son épouse, Claude de Mâlain, leur fils, Bertrand de Simiane, baron de Monchal, Louise de Mâlain, son épouse, tuteurs de Anne et Claude de Mâlain ; Jacques de Choiseul, baron de Chevigny, Magdelaine de Mâlain, son épouse ; Françoise de Mâlain, François de la Plaine, sieur de Nogent ; François le Roy, sieur de la Grange, gouverneur de Mâlain et Baltazard de Mâlain, son épouse, etc.

420. — Registre de 112 fol. cartonné. *Orig.*

1581. — Famille de MALAIN. — Transcript de la charge de curateur, rendue à noble seigneur Claude Palatin de Dio, seigneur et baron de Montperroux, Neufvy, Saint-Beury, tuteur des corps et biens des seigneurs et damoiselle Charles, Angilbert et Perte de Mâlain.

Ces comptes furent rendus au château de Lux en présence de Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon ; Guillaume de Mâlain, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, bailli de la Morée, commandeur de Nancy et de Pontaubert ; Claude de Dio de Montperroux ; François Chabot, marquis de Mirebeau, Baulmont, Fontaine-Française, tous oncles paternels ou maternels des mineurs Edme, Charles et Angilbert, Françoise et Perte de Mâlain, enfants de feu Joachim de Mâlain, baron

de Lux, seigneur de Mâlain, Seignelay et de dame Marguerite d'Espinac.

Il y a dans ce manuscrit bien des parties curieuses à publier :

« Réparations à faire au chastel de Lux, » f° 9.

« Description de plusieurs tiltres et papiers de trois des coffres ou sont les papiers et tiltres de Malain, » f° 35.

« Recepte des deniers de Seignelay, » f° 36.

« Aultre recepte de deniers provenant des terres et baronnye de Mâlain, du Dijonnois, de Saillenay, Blanchefort, Saint-Florentin, etc., » f° 44.

« Frais funéraux de la dite feue dame de Lux et frais de bouche faictz durant la confection dudit inventaire de Lux et Mâlain, » f° 67.

« Frais funéraux de ladite dame Péronne de Mâlain, tante desdits sieurs de Lux et de Mâlain, » f° 86.

« Réparations et visitation des bastimens de Mâlain, » f° 87.

« Despenses au chastel de Seignelay, » etc.

421. — 10 pièces et cahiers dont 5 parch. *Orig.*

XVIe siècle. — Titres des seigneuries de MONTIGNY et MISSERY. — Partage entre *Jean* et *Charles de Mâlain*, frères, des terres et seigneuries de Montigny-sur-Armançon et Missery, 1561. — Traités, arrangements, 1582. — *Jehan de Mâlain* notifie les conditions du mariage et l'accord fait entre *Edme de Mâlain*, chevalier, son fils et *Françoise de Bauffremont* d'une part et *Philippe de Saint-Ligier*, chevalier, seigneur de Recelly, gendre dudit *Jean de Mâlain*. Belle pièce de 1525. — Sceau rompu.

422. — Cahier in-4, papier de 10 fol. *Orig.*

1613. — Acte de prise de fief de la terre de *Montigny-sur-Armançon* par messire *Ange de Mâlain*, seigneur de Montigny, Brianni, Roilly, Villeneuve, Chevigny, fils aîné de François le Roy, sieur de la Grange, gouverneur de Mâlain et de dame Baltazar de Mâlain, 1613, 23 février.

423. — 2 pièces papier. *Orig.*

1455. — Lettre autogr. signée de *Guillaume de Mello*, seigneur de Bleigny et de Pacy, qui déclare avoir reçu des religieux de Clervaux, par la main de Nicolle d'Autreville, leur boursier, 18 francs 8 sols 9 deniers pour causes diverses, 1455. — Autre lettre du même temps curieuse par sa forme et son papier.

424. — Un carton in-12, moderne.

Notes sur la famille de Merry, descendant des sires de Châtel-Censoir, seigneurs de Merry-les-Sacy.

425. — Petit dossier in-12, moderne.

Notes sur la famille Pioche.

426. — Dossier in-12, moderne.

Notes et documents sur la famille de Jehan Regnier, bailli d'Auxerre, poète du xve siècle.

427. — Dossier in-12, moderne.

Notes et documents sur les sires de Mello.

428. — Carton in-12, copies modernes.

Cartulaire et acte des sires de Montbard du xe au xiie siècle. — (à publier).

429. — Carton in-12, copies modernes.

Cartulaire et actes des sires d'Epoisses du xiie au xive siècle (à publier).

430. — Recueil de copies modernes.

Cartulaire des sires de Montréal, recueil d'environ cent cinquante chartes inédites du xie au xive siècle, extraites des fonds ecclésiastiques des archives de la Côte-d'Or, de l'Aube, de l'Yonne et de la Haute-Marne (à publier).

431. — Registre de 106 pp. in-fol. demi-veau.

Généalogie des sires de MONT-SAINT-JEAN. — Titres concernant l'affranchissement du droit de mainmorte pour le comté de Charny, droit accordé par les sires de Mont-Saint-Jean et le duc de Bourgogne, — gage de bataille, 1346. — Copies modernes prises sur des manuscrits anciens. — Réparations à exécuter dans les églises de Saulieu, Flavigny, Saint-Thibaud, par M. Maillard de Chambure (provient de la bibliothèque de Meixmoron et auparavant de M. Baudot).

432. — 2 cartons in-12, copies modernes.

Notes sur les NOYERS-MAISY. — Titres à consulter sur les sires de Noyers.

433. — Vol. in-4, couverture vélin.

Descente généalogique d'Estienne PORCHER, habitant de la ville de Joigny, avec ses lettres d'anoblissement, du mois de juin 1364, ensemble la concession à luy faite et aux siens, par Miles de Noyers, comte de Joigny,..... etc. *Paris, Nicolas Boisset*, M. DC. L., 142 pp.

Ce rarissime volume est rangé parmi les manuscrits à cause des additions qu'il renferme et qui en doublent presque le texte primitif.

434. — 30 pièces et cahiers in-4 et in-fol. *Orig.*

1456. — Liasse de pièces, depuis 1456, concernant Villecomte et Vernot ; les familles *de Rochefort*, *Espiart de Vernot*, *Folin de Villecomte*, etc.

435. — Recueil in-12, copies modernes.

Les sires de *Ravières (*Yonne). — Chartes et inventaire de titres du XIe au XIVe siècle (sera publié).

436 — Recueil in-12, copies modernes.

Les sires de *Pierre-Perthuis*, près Vézelay. — Chartes et

notes relatives à cette seigneurie du XIIe au XIVe siècle (sera publié).

437. — Cahier papier in-fol. de 12 pp. *Orig.*

1580. — Reconnaissances passées par messire de ROCHEFORT, seigneur de Pluvot et *Marie de Cirey*, dame de Villecomte.

438. — Recueil in-12, copies modernes.

Cartulaire et actes des sires de ROUGEMONT et de ROCHEFORT-SUR-ARMANÇON aux XIe, XIIe et XIIIe siècles. Chartes extraites des fonds des archives de la Côte-d'Or, de l'Aube et de l'Yonne (à publier).

439. — Recueil in-12, copies modernes.

Cartulaire et actes des sires D'ANCY-LE-FRANC, du XIIe au XIVe siècle, petits cartons noirs (à publier).

440. — Cahier in-4, parchemin. *Orig.*

1566, 13 mars. — Arrêt rendu au sujet d'un procès entre la femme d'*Edme Lemulier*, et *Jacques Artaud*, avocat à Semur.

Pièce fort intéressante en ce qu'elle est signifiée par l'auteur des *Touches et Écraignes du seigneur des Accords*, le célèbre ETIENNE TABOUROT, qui était avocat au Parlement, et a revêtu la dernière page de sa signature ornée d'une très belle paraphe.

441. — 2 cartons in-12, copies modernes.

Cartulaire et actes des comtes de TONNERRE du Xe au XIVe siècle. Recueil important contenant, outre la copie des principales pièces du cartulaire du comté de Tonnerre, nombre de chartes inédites, provenant des archives de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne (à publier).

442. — Gros carton in-4, copies modernes.

Cartulaire et catalogue des actes des sires de Villehardouin, pour servir à l'histoire généalogique de cette famille. Copie sur papier de Hollande d'environ trois à quatre cents pièces dont plus des deux tiers sont inédites. Sceaux de divers membres de cette famille. Copies de chartes inédites provenant des archives de l'Yonne, de la Côte-d'Or, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Bibl. nat. et des Archives nationales (à publier).

443. — 27 cahiers et pièces parchemin. *Orig.*

XVIe siècle. — Famille de Villers-la-Faye. — Actes et transactions diverses, principalement du xvie siècle.

444. — Grande pièce in-fol. papier. *Orig.*

XVe siècle. — Arbre généalogique de la famille Bouton, seigneurs de Corcelles, Corberon, du Fay, de Chamilly, de Visargent, Lantenay, Brancion, etc.

445. — 12 pièces parchemin. *Orig.*

XVIe et XVIIe siècles. — Lettre de confirmation des privilèges des notaires secrétaires du Roy, par Henri II, 1557, 2 octobre. — Commission du roi Louis pour l'imposition attribuée aux commissaires des tailles de Bresse et Bugey, 1627. — Jussion du roi signée Louis pour les officiers des greniers de Bourgogne, 1639. — Diplôme de doctorat, 1669.

446. — 10 pièces et cahiers dont 7 parchemin. *Orig.*

1565-1751. — Pièce parch. de 1565 concernant *Aymé Julien*, écuyer, seigneur de Verchisy, et le sieur de Nantheuil, au sujet d'une maison de Dijon, rue de la Chapelle-aux-Riches ou de la Parcheminerie, près celle de Guillaume Berbisey ; — deux pièces pour *Henry-Jules de Bourbon*, prince de Condé, 1689. — Sentence du Châtelet contre *Emilie-Marie-Adélaïde du Roure*, veuve de *Gabriel*, comte de Laval, 1751.

447. — 30 pièces parchemin du XVI[e] au XVIII[e] s. *Orig.*

1524. — Preuves de la noblesse des *Prevost de Charnay*, près Frangey, attestée par plusieurs citoyens de Chalon et relatée par *Jean de Lugny*, chevalier, seigneur de Ruffey. — Belle pièce parchemin de 1524. — Obligation de 100,000 livres passée par la comtesse de *Laval-Montmorency* au profit du sieur Duval, de Dijon, 1734. — Actes, arrêts, nombreuses quittances et lettres toutes signées d'*Antoine Chartraire*, comte de Montigny, trésorier général des États de Bourgogne. — (Sceau rompu).

448. — 11 pièces ou cahiers dont 5 parchemin.

XVI[e]-XVII[e] siècles. — Arrêt contre les habitants de Vassy et la Vêvre, près Avallon, en faveur de *Simon de la Roche* et de *Laurence de la Roche*, sa sœur, 1539; arrêt pour le sieur de la Provenchère, 1564. — Titre de 1588 établissant que *Claude de Digoinne*, sieur de Chailly, étant mort, sa veuve épousa *Jacques de Ferrières*. — Titre pour la famille *des Barres*, 1578 (signat.).

449. — 52 pièces ou cahiers. *Orig.*

XVII[e]-XVIII[e] siècles. — Familles *Duneau*, *Changarnier de Montcharmon*, *Mignard*, *de Montchanin*, et autres familles de l'Autunois et de l'Avallonnais. — Inventaire des biens de *Pierre Duneau*, bourgeois de Noyers, 1760.

450. — Pièce orig. parch. de 1 m. 12 de long.

1484-1516. — Testament de *Guillaume Daubenton*, seigneur de Grimault, Pasilly, Crépan, conseiller du roi et son avocat au bailliage d'Auxois, lequel lègue une partie de ses biens à l'église de Montbard, 1484. — *Vidimus de* 1516.

451. — 26 pièces et cahiers en partie parch.

XVII[e]-XVIII[e] siècles. — Titres concernant les familles

des conseillers Lenet, de Bertilly, Pontus de Thiard ; — autographes et signatures du président *Lenet*, de *Phelippeaux*, de *Cazotte*.

452. — Cahier et pièces pap. *Orig.*

Famille de Thésut, Le Goux, Cothier. — Un cahier et une pièce parchemin ; milieu du xvi[e] siècle.

453. — 1 pièce parch. *Orig.*

Document de 1658 concernant les Clugny.

454. — 10 pièces parch. *Orig.*

Famille de *Montrichard*, seigneurs de Flamerans, de Boncourt, — xvi[e] et xvii[e] siècles, — cachets.

455. — 12 pièces parch. *Orig.*

Famille des Barres, Le Goux, — 1540-1746.

456. — 2 pièces parch. *Orig.*

Famille Fyot, 1522 et 1683.

457. — Pièce in-fol. parch. *Orig.*

Bail pour noble Gabriel Breunot, conseiller du roi à Dijon, sieur de Couchey, 1599.

458. — Pièce in-fol, pap. *Orig.*

Traité entre *de Chaumelys*, conseiller doyen du Parlement de Bourgogne et M. *de Fleutelot*, 1682.

459. — Pièce in-fol. parch. *Orig.*

Document de 1525 concernant *Lazare Baudot*, sieur de Chaudenay et Saint-Thibaut et ses enfants.

460. — Pièce parch. *Orig.*

Document de 1648 pour la maison *de Bretagne.*

461. — Cahier de 16 fol. in-4 parchemin.

1521. — Titres concernant le premier président *Baillet*, *Marie-Catherine du Fresnois*, épouse de *François de Chastenay*, comte de Rochefort, Essarois, etc., 1702; — trois autres pièces données par *Jehan de Rochefort*, seigneur de Pluvot, Frolois, bailly de Dijon, 1521.

462. — 2 pièces parch. *Orig.*

Titres de 1598 et 1575 concernant les SAUX-TAVANNES.

463. — 5 pièces parch. in-4 et in-fol. *Orig.*

1670. — Famille MILLETOT, seigneurs de Villy, Orrain, etc. Testament et inventaire de biens, 1670. — Contrat pour *Bénigne Milletot*, conseiller au Parlement de Bourgogne,

464. — Cahier parchemin de 10 fol. *Orig.*

1542. — Titres concernant le seigneur de *Scey*, vicomte-mayeur de Dijon, les familles *Berthier, d'Héricourt*, etc.

465. — 8 pièces ou cahiers parchemin.

1780. — Contrat de partage et échange entre Messieurs de Champregnaud et de Villemontey, 1606. — Sentence pour le comte de *Cleron* contre *Catherine de Saint-Quentin*, 1704. — Acquêt pour *Alexandre de Thoisy* sur MM. *de Berbis* et *Lenet*, 1702; rente pour Madame *Espiard de la Cour*, 1752. — Achat du domaine de Borgy par le comte de MAILLEBOIS.

466. — 5 pièces et cahier parch. *Orig.*

XVIII[e] siècle. — Arrangements, contrats pour les vicomtes de Sassenay, Quincey et de Courbeton

467. — 9 gros cahiers parch. reliés ensemble et formant 90 fol. in-4. *Orig.*

1601. — Titres pour Georges de Souvert, conseiller au Parlement de Bourgogne, pour les familles Espiard, Borot, Sayve, Savot, etc., relativement à leurs domaines de Saulieu, Chazelles-en-Morvand, etc. Louis Savot, médecin du roi, né à Saulieu, et Georges de Souvert sont des auteurs bourguignons bien connus.

468. — Grande pièce en parchemin. *Orig.*

Titre pour *Jacques* DE LA MAGDELAINE *de Ragny*, *Léonor de* MARCILLY, les CYPIERRE, les sires DE THOISY, etc.

469. — 14 pièces parchemin. *Orig.*

XVII[e] siècle. — Titres pour les familles *Leclerc*, *Seguenot* (auteur Avallonnais), *de la Magdelaine*, *Lemullier*, *Bastonnier*, *Albert de Florence* (ingénieur du Roy), *Leclerc*, *Varenne.*

470. — Liasse de 32 pièces parchemin. *Orig.*

XVI[e]-XVIII[e] siècles. — Titres intéressants pour diverses localités de l'Auxois, les familles de Bresse, Demanche, Jacob, Bruzard, Berthier, La Magdelaine, Cypierre, etc.

471. — Grande pièce parchemin. *Orig.*

1691. — Thèse de licence d'Etienne Jannon, de Dijon, avec enluminures en or et en couleurs, signature de *Quarré d'Alligny.*

472. — Cahier in-4, parchemin de 10 fol. *Orig.*

Actes de 1425 concernant les familles de Vers, Maillart, etc.

473. — Cahier parchemin de l'an 1639. *Orig.*

Titres concernant *Nicolas Midan* de Saint-Seine, *de Flo-*

rence, *Bastonnier*, etc... Il est dit dans cette pièce que « ledit lieu de Saint-Seine est entièrement ruyné par l'incursion et incendie des ennemys de l'Estat. »

474. — Cahier en parchemin de 1620. *Orig.*

Pièce concernant *Jacques Richard* de Ruffey, *Claude Bretagne*, les *Chantemerle*, *La Clayette de Montmor*, *Edme de Chenu*, sieur de Nuits-sous-Ravières, *Guillemette de Rouvray*, sa femme ; *Maximilien de Rouvray*, sieur de Chaudenay.

475. — Cahier in-fol. papier. *Orig.*

1603. — Testament de *Nicolas Filsjean*, seigneur de Sainte-Colombe, gouverneur de la chancellerie de Bourgogne.

476. — Pièce parchemin. *Orig.*

1640. — Traité et donation entre-vifs, entre *Albert de Florence*, ingénieur et géographe du roi, et *Bernarde Bastonnier*, sa femme.

477. — Cahier parchemin in-4. *Orig.*

1665. — Partage de leur domaine de Plombières, entre *Edme-Bernard Filsjean*, seigneur de Sainte-Colombe, *Jean-Christophe Bernard*, seigneur de Vaux, conseiller du roi et *Claude Filsjean*, aussi conseiller du roi.

478. — Cahier parchemin in-4 de 10 fol. *Orig.*

1581. — Partage de la succession de feue *Philippine de Montholon*, épouse de *Nicolas Filsjean*, et sœur de *Gasparde de Montholon*, épouse du conseiller *Jehan Fyot*, seigneur d'Arbois.

479. — Quatre feuilles parchemin. *Orig.*

XVIIe siècle. — Titres concernant *Bénigne Legoux*, con-

seiller au Parlement de Bourgogne, *Charles-Bénigne de Thésut*, les enfants de Monsieur *Jean Bouhier*, conseiller au Parlement, etc.

480. — Cahier in-4, parchemin. *Orig.*

XVIIe siècle. — Titre concernant *Jeannin de Castille*, abbé de Saint-Bénigne de Dijon ; *François Espiard*, seigneur de Sceaux, conseiller et secrétaire du roi ; *Odette Maillard*, veuve de *Pierre Legoux*, etc...

481. — 2 pièces parchemin. *Orig.*

1628. — Titres concernant *Jacques Richard*, seigneur de Ruffey, conseiller du roi et son eslu aux Etats de Bourgogne ; — *Antoine Drouas*, sieur de la Plante, conseiller à la Cour des comptes de Dijon.

482. — 14 cahiers et pièces en partie sur parchemin.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres concernant *Camus de Saint-Bonnet*, *Claude* et *Estienne Pérard*, etc.— Ordonnance de Louis XIV au sieur de *Florence*, ingénieur, de se transporter à Langres pour faire travailler aux fortifications (avril 1643.)

483. — Liasse de 16 cahiers sur papier et parchemin.

XVIIIe siècle. — Titres pour les familles *Garreau*, *Prieur*, le chapitre Saint-Andoche d'Autun ; *François-Bernard de Sayve*, comte de Thil ; le comte de la Motte, seigneur de Les Davrées ; Gui de Morot, etc. — Actes de vente, contrats de mariage. — Quelques titres endommagés et dont on a coupé des bandes.

484. — Liasse de 10 pièces ou cahiers papier. *Orig.*

XVIe et XIXe siècles. — Familles *Creusot*, *Arbelot*, *Garreau*, *Filsjean*, *de Florence*, *de Montholon* ; petit abrégé du traité des fortifications, par le sieur *de Florence*, XVIe siècle (*curieux*).

485. — Vol. in-8, reliure XVIe s. à compart.

1503-1523. — Tabule astronomice Elisabeth Regine felicibus astris incipiunt, vers 1503. — Cet imprimé gothique très rare est recouvert des notes du fameux Autunois *Pierre Turrel*, philosophe et astrologue, recteur des écoles de Dijon. Il a même noté à la fois la naissance de ses enfants: « Jeanne fut née le 26e jour d'octobre ung lundi 1523, à l'heure de 11 ou 12 de minuit.., » etc.

486. — 2 cahiers in-4, parchemin. *Orig.*

1626. — Titres concernant *Richard de Ruffey ; Claude Bretagne ; Léonor de Chantemerle La Clayette ;* M. de *Brosses ;* M. de *Montmort ; Edme de Chenu*, sieur de Nuits-sous-Ravières, époux de *Guillemette de Rouvray ; Jacques Filsjean*, seigneur de Sainte-Colombe; *Jules Bretagne*, seigneur de Blannay, etc.

487. — Cahier in-4, parchemin, de 16 fol. *Orig.*

1579. — Contrat de mariage entre *Nicolas Filsjean*, avocat à Chalon, fils de *Nicolas Filsjean*, de Lucy-le-Bois et de *Catherine Juliot* et *Philippine de Montholon*, fille de *Philippe de Montholon*. (Précieux par les alliances de famille qui y sont rappelées.)

488. — Cahier in-4, parchemin. *Orig.*

1562. — Transaction pour les biens de la succession de *Jean Arbaleste*, avocat à Avallon, et *Anne Legoux*, sa femme, entre *Jean Morin*, lieutenant général au bailliage de Dijon, époux d'*Huguette Arbaleste*, d'une part, et *Estienne Filsjean*, lieutenant du bailli d'Auxois à Avallon, époux de *Jeanne Arbaleste*, père de *Georges Filsjean*, d'autre part.

489. — 5 pièces parchemin. *Orig.*

1683-1718. — Titres concernant les conseillers *Jean*

Bouhier; Bénigne Legoux; Charles de Thésut; François du Faur de Pibrac, comte *de Marigny; Jacques Le Belin*, seigneur de Couchey et Villy, maître d'hôtel du roi; *Jehan de Velars, Vauthier; Rigoley*, etc. — Signatures de plusieurs de ces personnages sur les pièces.

490. — 6 pièces parchemin. *Orig.*

XVIIe siècle. — Titres concernant *Antoine Joly*, baron de Blaisy et Escutigny; *Bénigne Legoux*, conseiller au Parlement de Bourgogne; *Jean Bouhier*, conseiller au même Parlement, *Charles Bénigne de Thésut*, etc.

491. — 9 pièces parchemin. *Orig.*

XVIIe siècle. — Titres pour les familles *de Florence, de la Place, de la Mare, de Maillard, Bastonnier, Joly, Morin, Bouchardat, de Mongey, de Charencey.*

492. — Liasse de 7 pièces ou cahiers parchemin. *Orig.*

XVIIe-XVIIIe siècles. — Titres concernant *Philippe Saladin de Cussigny*, seigneur et baron de Vianges; *Claude de Martincourt, Filsjean* de Sainte-Colombe, *Claude Grillot*, conseiller du roi à Dijon, l'abbesse et les religieuses de Pralon, *Christophe Filsjean*, chanoine de Saint-Etienne de Dijon, *Chrestien Deschamps*, etc.

493. — Liasse de 15 pièces ou cahiers sur parchemin. *Orig.*

XVIIe siècle. — Titres concernant diverses familles de Plombières et de Dijon.

494. — Liasse de 19 pièces sur parchemin. *Orig.*

XVIIe-XVIIIe siècles. — Titres intéressant les familles *Bastonnier, de la Place, de Montholon, Jacquin, Fleury, Baudot, Grappin, Maire, de Florence*, etc., toutes familles dijonnaises.

495. — 18 pièces ou cahiers *Orig.*

XVIe XVIIIe siècles. — Titres concernant les familles *de La Plaine*, seigneurs de Nan-sous-Thil, *Bretagne, Fyot de la Marche, Drouas, Pouffier, Joly, Borot* (d'Avallon), *Prince, Marandon, Carré, Chatelain, Amyot, de la Haye*, etc. Contrats, ventes.

496. — 15 pièces et cahiers. *Orig.*

XVIIe-XVIIIe siècles. — Titres intéressant diverses familles : *Du Faur de Pibrac, Pontus de Thyard, Chatelain, Jacob, Dignot, Marandon, Courtois, Guillot,* seigneurs de Juilly-en-Auxois. — Contrats de mariage, testaments, actes de vente, reprises de fief, etc.

497. — Liasse de 22 pièces ou cahiers en parch. *Orig.*

XVIIe-XXIIIe siècles. — Titres pour les *Filsjean*, seigneurs de Sainte-Colombe-en-Auxois.

498. — Pièce parchemin. *Orig.*

1617. — Vente, par *Estienne de La Place,* de ses domaines de Cessey et de Remilly, à noble *François Bastonnier,* advocat en Parlement à Dijon.

499. — Cahier parchemin in-8. *Orig.*

Titres concernant les familles *Jobard*, de Saulieu ; *Sallier, Jacob, de La Place,* etc.

500. — Cahier in-fol., papier, de 16 fol. *Orig.*

Inventaire des meubles, titres et papiers de *François Bastonnier*, avocat à Dijon, à la requête de *Albert de Florence*, ingénieur, et de *Bernarde Bastonnier.*

501. — Cahier papier in-8. *Orig.*

Noms et âges des enfants du procureur *Bastonnier* et de *Claudine Bobillot;* de *François Bastonnier*, avocat, et de *Michelle de la Place,* tous de Dijon.

502. — Cahier in-4, papier. *Orig.*

1603. — Testament de *Nicolas Filsjean,* gouverneur de la chancellerie de Bourgogne.

503. — Cahier in-4, parchemin de 10 fol. *Orig.*

Contrat de mariage entre *Albert de Florence*, ingénieur et géographe du roi en Bourgogne, fils de *Guillaume de Florence,* demeurant à Dijon, et *Bernarde Bastonnier,* fille de *François Bastonnier,* avocat au Parlement et de *Michelle de la Place.*

504. — 4 pièces parchemin. *Orig.*

XVII[e] siècle. — Vente de domaines à Velars, près Dijon, par *Hilaire-Bernard de Mouhy*, trésorier général de France, garde-scel au bureau des finances de Bourgogne et Bresse, à *Jacques Filsjean*, seigneur de Sainte-Colombe, 2 fol. in-4. — Titre pour *Antoine Morizot*, seigneur de Tasniot ; *Anne Morin,* veuve de *Jacques Filsjean*, noble *Nicolas Richard*, etc., 1646. — Pièce concernant *Jacques Richard*, seigneur de Ruffey-sous-Beaune ; *Jacques Filsjean* et *Anne Morin,* veuve de *Nicolas Filsjean,* 1626.

505. — 3 pièces parchemin. *Orig.*

1592-1661. — Pièce de 1617, concernant *Louis Seguier*, chancelier, baron de Saint-Brisson ; Michel du Faur, chevalier, seigneur de Pibrac, conseiller du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, résidant ordinairement à Marigny en Bourgogne,*estant de présent à Paris, rue des Petits-Champs, en la maison ou pend pour enseigne les Sept Estoilles.* — Titre pour *Claude de la Magdelaine*, comte de Ragny ; le comte *de Commarin* et Marguerite, veuve de *Jacques de Vienne*, comte de Ruffi, 1661. — Pièce pour Jean de Verdun et *Estiennette de Thiard,* fille de *Jean Thiard* et de Jeanne Moroux, 1592.

506. — Pièce in-4, parchemin. *Orig.*

1623. — Donation faite par *Huguette Filsjean* lorsqu'elle entre dans les ordres de Sainte-Catherine de Sienne, à Dijon. — Donation faite à sa mère, damoiselle *Morin* ; *Etienne Sayve,* seigneur de Vesvrottes ; Jacques *Richard de Ruffey,* gouverneur de la chancellerie de Bourg. *Claude de Bretagne* et *Jacques Filsjean,* ses curateurs.

507. — Cahier in-4, parchemin de 6 fol. *Orig.*

1701. — Testament, par *Eugénie Drouas*, veuve de *Charles Blanot,* conseiller au Parlement de Dijon, en faveur de ses parents : *Jean-François Leclerc de Ruffey*, procureur du bailliage de Semur ; *Claude Drouas,* chanoine de Saint-Etienne de Dijon, son frère ; *Georges-Bernard Joly*, conseiller au Parlement de Dijon, son neveu ; *Philibert Bernard,* écuyer, seigneur de Montsaulnin ; *Jacques Drouas*, écuyer, seigneur de Joursanvaux, aussi ses neveux ; etc.

508. — Cahier in-4, parchemin. *Orig.*

1637. — Contrat de mariage, entre *Nicolas de la Haye,* écuyer du baron *de Pibrac,* et *Elisabeth Jobert.*

509. — Cahier in-4, parchemin. *Orig.*

1581. — Partage, entre *Nicolas Fitsjean, Philippe de Montholon*, *Jean Fyot*, de la succession de *Philippe de Montholon.*

510. — Cahier in-4, parchemin de 20 fol. *Orig.*

1578. — Partage de biens, entre JEAN FYOT, conseiller du roi au Parlement de Bourgogne, époux de *Gasparde de Montholon*, fille du lieutenant général au bailliage de Chalon et *Philippine de Montholon,* pour les biens venant de *Magdelaine d'Almonde,* leur mère, etc.

511. — Cahier in-4, parchemin. *Orig.*

1581. — Traité de mariage, entre François Bastonnier, avocat au Parlement de Dijon et Michelle de la Place.

512. — Pièce parchemin. *Orig.*

1556. — Partage de la succession de *Jean Arbaleste*, avocat à Avallon, avec *Anne Legoux*, sa veuve, *Huguette Arbaleste*, femme de *Jean Morin* et *Jeanne Arbaleste*, fille de *Jean* et femme de *Etienne Filsjean.*

513. — 5 pièces parchemin. *Orig.*

1508-1634. — Titre de 1634 qui est une attestation de *Louis Seguier*, chevalier, baron de Saint-Brisson, conseiller du Roy, pour les arrangements faits entre *François de Saint-Vaast*, *Michel du Faur*, chevalier, seigneur de Pibrac, *Claude d'Estampes*, femme de ce dernier, etc. — Titres pour les familles *Nault* et *Arbelot* de Dijon, 1534, 1566. — Acte de partage des femmes *d'André* et *Nicolas Filsjean*, 1508.

514. — 8 pièces parchemin. *Orig.* (*Sceau*).

1517-1670. — Titres concernant les familles Arbaleste, Filsjean, Sayve, de Vesvrottes, Morin, Joly ; d'Amoncourt, seigneur de Montigny-sur-Ouche, Jacob, Cassard, de la Grange, de Florence. — Bail pour les vicaires, curés et desservants de Saint-Philibert, de Dijon, tous désignés nommément, 1542.

515. — 12 pièces parchemin. *Orig.*

XVIe **siècle.** — Titres de 1533, 1543, 1569 et années suivantes, intéressant diverses familles de Plombières pour des acquisitions de domaines au même lieu.

516. — 15 pièces parchemin. *Orig.*

XVIe **siècle.** — Titres de 1556, 1569, etc., concernant

principalement la famille des Filsjean, seigneurs de Sainte-Colombe-en-Auxois.

517. — 10 pièces parchemin. *Orig.*

XVe-XVIe siècles. — Titres sur divers sujets. Parmi ces pièces, une du xve siècle paraît fort importante, et porte une grande maculature qui ne permet pas de la lire en entier, mais qu'on peut cependant déchiffrer en partie. Elle concerne *Guy de la Trémouille*, seigneur d'Uchon, *Pierre de la Trémouille*, seigneur de Dours, *Renier Pot*, seigneur de la Prune, *Regnault Gastellier* de Saint-Thibaut, etc.

518. — 15 pièces parchemin. *Orig.*

1551-1750. — Titres concernant diverses familles de Dijon, Genay, Lantenay, Grignon, Semur; les *Bretagne*, sieurs d'Orrain, *Potot de Montbéliard*, *Prescheur*, *Barbuot*, *Guillot*, etc.

519. — Gros registre in-4, parchemin de 100 fol. environ. *Orig.*

1633. — Décret des biens de la terre de *Blaigny* adjugez à Hélène Bailly, veuve de *Claude de Martinecourt.*

520. — Pièce grand in-fol. oblong en parchemin. *Orig.*

1458. — Vente de biens en Franche-Comté au profit de madame Alix de Lixey, dame de la Roche et de Beauvoir.

521. — Pièce grand in-fol. *Orig.*

1548. — Grande charte qui peut servir de note généalogique pour les familles de *Changy*, *Arbaleste*, *Legoux*, *du Meix*, etc.... Au verso autre charte intéressant les mêmes familles.

522. — Pièce parchemin. *Orig.*

1642. — Contrats de vente par Jacques Filsjean, seigneur de Sainte-Colombe.

523. — 3 pièces parchemin. *Orig.*

XVIe-XVIIe siècles. — Pièce de 1582 concernant *Nicolas Filsjean*, *Denise Filsjean*, sa sœur, veuve de *François Sayve*, sieur de Vesvrottes, et plusieurs autres seigneurs. — Contrat de mariage. — Vente à *Jules Bretagne*, seigneur de Blannay, conseiller au Parlement de Bourgogne et à *Catherine Musnier*, sa femme, 1610.

524. — Vol. in-12. rel. veau.

1761. — Recherches sur les armoiries, sur les fleurs de lys et sur les villes, maisons et familles qui portent des fleurs de lys dans leurs armes (par Durey de Noinville). 2e édition, Paris.

Cet exemplaire est celui de Durey de Noinville avec son ex-libris et les notes de sa main pour la seconde édition.

525. — Petit dossier in-12

Notes et recherches sur le Vault d'Oligny, près Avallon, et les seigneurs du lieu, d'après les arch. de l'Yonne et de la Côte-d'Or.

526. — Dossier in-12.

Notes sur les sires de Tanlay, près Tonnerre.

527. — Dossier in-12.

Chartes et inventaire de pièces sur les seigneurs d'Arcis-sur-Aube, seigneurs de Pisy, du XIIe au XIVe siècle.

528. — 1 gros carton in-fol.

Généalogies et tableaux généalogiques d'un grand nombre de familles féodales bourguignonnes du XIe au XIVe siècle; des sires de *Mont-Saint-Jean*, *Montbard*, *Epoisses*, *Fouvent*, *Blaisy*, *Pierre-Perthuis*, *Sombernon*, *Ancy-le-Franc*, *Vergy*, *Rougemont*, *Donzy*, *Ervy*, *Seignelay*, *Maligny*, *Argenteuil*,

Mello, Venisy, Courtenay-Tanlay, Touci, Tonnerre, Beaumont, Baudemont, Ramerupt, Broyes, Brienne, Chateauvillain, Dampierre, Chacenay, etc. Ces tableaux, dressés sur mes notes et cartulaires, ne sont pas entièrement terminés.

529. — Manuscrit de 270 pp. in-4, veau.

1750. — Noms et origine des fermiers généraux, Manusc. très soigné, portant l'ex-libris de Jacques Chavane, conseiller au Parlement. Il contient des notices sur les familles Adine, de Beaufort, Bergeret, de Beaumont, Bonnevie, Bouret, de la Bouexière, de la Borde, Bragouze, Brisart, Caze, Camuzet, chevalier de Montigny, de Chambon, de Cuisy, Cluzel, de la Motte, Darlus, Dangé, Duché, Dupin, Durand de Mezy, Duret d'Arnoncourt, Daugny, Fillon de Villemur, Fontaine, Girard, de la Gombaude, Grimaud de la Reynière, Grimond du Fort, de la Haye, Hatte, Haudry, Heron de Villefosse, Helvetius, Hocquart, Joly, Lallemant, Lantage de Selicourt, Lalive de Bellegarde, Malo, Masson, Mazade, Maréchal, le Mercier, Micault, le Monnier, Mirlaud, le Normand de Tournehem, Normand d'Etioles, Olivier de Montluçon, Perrinet, Pleix, de la Porte, Remy de Jully, le Riche de la Popelinière, de Roissy, Rolland d'Aubreuil, Roslin, Roussel, Salins, Savalete, Saulnier de la Moizière, Teissier, Thiroux de Lailly, Thoynard, du Vaucel, de Saint-Valery, Valbois du Metz, des Vieux.

Ce curieux manuscrit paraît faire suite à un ouvrage du même genre qui précède celui-ci : Mémoire pour servir à l'histoire du publicanisme moderne, contenant l'origine, les noms, qualités de nos seigneurs les fermiers généraux depuis 1720 jusqu'à 1750 (Catal. des arch. du baron de Joursanvaux, n° 3360).

Ce volume offrirait un grand intérêt de publication par les anecdotes dont il fourmille.

530. — 28 pièces ou cahiers dont 9 sur parchemin. *Orig.*

XVIIe siècle. — Familles de Villiers, Humbelot, d'Autun. — Titres de leurs domaines à la Fosse, à Saint-Jean-de-Trézy, à Couches.

531. — 6 p. grand in-fol. *Orig.*

XVIIIe siècle. — Généalogie de la famille de Crécy. — Manuscrit autogr. de Chérin, généalogiste du Roi. Cette maison de Crecy est originaire de Crécy ou Crécey, près Is-sur-Tille. Elle remonte au XIII[e] siècle, et a possédé les domaines de Tenance, Blaisy, Venarrey, Lantilly, Les Laumes, Percey le Grand, Grenant, etc.

V

AUTOGRAPHES HISTORIQUES

CORRESPONDANCES

542. — Lettre autographe signée.

1523, 8 août. — Lettre de *Jean de Rochefort*, sire de Rochefort, conseiller et chambellan du roi, bailli de Dijon, à *Bénigne de Cirey*, seigneur de Pouilly (*bien conservée*).

543. — Pièce de 4 fol. parch. *Orig.*

1627. — Titre concernant *Jacques Filsjean*, sieur de Sainte-Colombe ; *Anne Morin*, veuve de M[r] Filsjean, gouverneur de la chancellerie et *Claude Guenebault*, docteur en médecine à Dijon (l'auteur du *Réveil de Chyndonax*). — Signature de *Pérard*.

544. — Cahier parch. in-4°. *Orig.*

1627. — Arrangement différant du précédent entre *Claude Guenebault*, docteur en médecine, d'une part, *Jacques Filsjean* et *Jeanne Galloys*, sa femme, d'autre part. Signature de *Pérard*.

545. — 7 pièces parch. et pap. *Orig.*

XVIIIe siècle. — Quatre pièces dont une en parchemin signée *Petitot* et *P. de la Monnoye.* — Trois pièces sur papier, dont une écrite et signée par *Pierre de la Monnoye.* — Deux autographes signés de B. DE LA MONNOYE, l'auteur des *Noels bourguignons.*

546. — Pièce autographe.

Lettre écrite à M. DE LONGEPIERRE, par *Poultier de Perrigny*, signée ; cachet bien conservé.

547. — 4 pièces *Orig.*

Lettre autographe signée, de 1728, par l'évêque de Langres à M. Folin, seigneur de Villecomte. — Pièces concernant la cure de Vernot, de 1600 à 1700.

548. — 38 lettres autographes signées (*cachets*).

Correspondance de CHARTRAIRE DE MONTIGNY, seigneur de Bierre-les-Semur, trésorier des États de Bourgogne, ancien maire de Dijon pendant les premières années de la Révolution, qui mourut à Paris d'une attaque d'apoplexie, le vendredi 8 messidor an III (juin 1795).

Ce dossier ne contient que la correspondance antérieure à 1789.

549. — 79 lettres autographes signées (*cachets*).

Correspondance de *Chartraire de Montigny*, trésorier des États de Bourgogne et maire de Dijon, pour les années 1790-1793.

Ces lettres contiennent de très curieuses appréciations sur divers événements de la Révolution. Elles mériteraient d'être publiées. Nous croyons utile d'en donner quelques courts extraits qui prouveront leur importance et l'intérêt qu'elles présentent pour notre province. L'absence de date ne nous a pas permis de les mettre toujours en ordre :

20 *mai* 1790. — «...... quelques désordres, à présent apaisés, survenus en dernier lieu à Dijon, m'ont décidé à ne pas me rendre encore à Bierres....... Mme de Juigné m'a mandé qu'elle avait été parfaitement reçue à Bierres, c'est à mon gré une femme charmante..........

8 *juillet* 1790. — ... j'ai trouvé la ville (Dijon) demi tranquille, demi agitée; au reste on n'y néglige rien pour exciter les esprits...

6 *mai* 1791. — Je suis bien aise que le calme soit rétabli à Semur.....

30 *juin* 1790. — Je passerai une huitaine de jours à Bierres c'est-à-dire jusqu'au 13, veille de la fédération de Paris, jour auquel je suis obligé de faire prêter serment à Dijon......

29 *avril* 1790. — Mandez-moi en détail ce que vous aurez appris de l'horrible affaire qui concerne M. de Sainte-Colombe. A-t-on arrêté au moins celui qui l'a assassiné, et quel est-il ?...

13 *mai*. — Maintenant que le beau temps est parfaitement rétabli, vient-il beaucoup de promeneurs de Semur et des environs dans les jardins de Bierres, ou bien est-on si préoccupé de toutes parts qu'on ne s'occupe guère de faire des parties de plaisir comme par le passé....

20 *novembre* 1790. — Quand votre municipalité sera nommée, vous me direz qui est-ce qui a fixé le choix de Messieurs les Semuriens ; celui des Autunois est, dit-on, fort bon, mais il n'en sera pas de même du nôtre, à ce que je crois....

25 *mai* 1790. — M. de Buffon vient de m'apprendre qu'il a, à trois quarts de lieue de Montbard, un nombre fort considérable d'arpents semés jadis en arbres verds par Monsieur son père, et qui en contient de plusieurs espèces....

13 *février* 1790. — Il me paraît que la municipalité de Bierres est assez passablement composée, et j'ai été charmé d'apprendre que tout s'y est passé avec tranquillité ; cela est du en grande partie à vos soins et à la manière avec laquelle vous avez scu obtenir des habitants une juste confiance, et j'espère que cette influence se fera également sentir dans le choix des municipalités des autres communautés. Dès que

cela sera fait, vous me ferez grand plaisir si vous m'en informez en détail ; vous avez raison de croire que je m'y intéresse beaucoup, et cet interêt dans les circonstances présentes doit être plus vif que jamais......

26 *juin* 1790. — J'ai grand désir de savoir si toutes les communautés ont été aussi modérées que celles de Bierres et de Rochefort....

20 *janvier* 1791. — Si vous arrivez samedi prochain à Dijon, vous vous trouverez pour la prestation de serment des ecclésiastiques.....

16 *août*. — Il y a déjà six cens volontaires nationaux partis pour Colmar, ou ils seront formés en compagnies et bataillons, et ce seulement du canton de Dijon ; les autres cantons envoient aussi une grande quantité de monde, qui partira d'ici pour la même destination dans le cours de la semaine et de la suivante. Il faut croire qu'à l'aide de toute cette bonne volonté, le département de la Côte-d'Or ne sera pas mis en réquisition du sixième de ses gardes nationaux, comme l'ont été les départements voisins : le Doubs, le Jura, l'Ain et la Haute-Saône. On travaille à force à mettre bas la statue équestre de Louis XIV de la place royale appellée maintenant la place d'armes.....

P. S. La statue a été mise à bas, après avoir travaillé pendant toute la nuit. Le bourreau était un des porte-flambeaux.....

24 *mai*. — L'honnêteté soutenue de ma conduite sur laquelle il sera impossible à la plus indigne malveillance de prévaloir fait que j'éprouve dans ce moment cy beaucoup de calme à travers les plus graves agitations........... mettez une scrupuleuse attention à la moindre plaisanterie que vos lettres pourraient renfermer, car les correspondances sont dans le cas d'être examinées...

22 *novembre* 1791. — Les choses se sont passées à Avallon comme je l'avais imaginé ; 240 gardes nationaux, un peu de gendarmerie nationale et *ça ira*. J'ai installé hier nos municipaux, nos notables et l'aimable M. Maugin, procureur de la commune depuis l'arrêté du département ; le 1er officier muni-

cipal M. Le Roux va présider le corps municipal jusqu'à ce que M. Minard ait accepté, ou jusques à nomination d'un nouveau maire..... Vos choix valent les nôtres, et les nôtres valent les vôtres, je croirais cependant que nous emportons la palme dans ce noble combat. Au reste jusques à présent M. Minard persiste dans ses refus. Je ne me soucie pas de me mêler en manière quelconque de l'achat des bleds pour la ville, je crois même que je ne serai pas obligé, non plus que MM. Frantin, Deluc et Ligeret, de réaliser les offres que nous avons faites, moi pour 600 livres et chacun de ces trois Messieurs pour 3.000. MM. Le Roux, Vaillant, etc., sentiront que cela contrasterait trop avec le silence absolu qu'a gardé leurs civisme à cet égard........

16 *septembre* 1792. — Je ne m'inquiète pas de ce qu'on peut dire ou ne pas dire, et j'ai fait dans tous les temps des commérages le cas qu'on en doit faire : j'imagine que le département fera afficher le décret relatif au versement des fonds de ma caisse dans la caisse du receveur du district..... j'apprends avec plaisir la nomination de M. Finot, on a grand besoin de la nomination de gens estimables tels que lui.

4 *décembre*, Dijon. — M. Sauvageot a été nommé maire, hier, à une très grande pluralité.....

3 *novembre*. — Je joins copie de l'arrêté du département, que M. Pinard, huissier, est venu me signifier à huit heures du soir, je me suis rendu à dix heures seul avec lui à la conciergerie.....

(L'arrêté est du 2 novembre).

20 *octobre* 1792. — La mort de Mme de Juigné n'est malheureusement que trop certaine ; il y a longtemps que j'en suis instruit.....

Paris, 9 *janvier* 1793... — .... La Convention a fermé la discussion sur le procès de Louis XVI ; elle prononcera un jugement lundi prochain Ceux qui étaient inscrits pour la parole et qui n'avaient pas pu encore parler à la tribune, ont été autorisés à faire imprimer leur opinion....

Dijon, 3 *décembre* 1792. — Comme on pourrait raconter cent choses exagérées de ce qui s'est passé à Dijon samedi

dernier, jour de votre départ, je veux vous écrire un mot pour vous assurer que je puis recevoir vos lettres, comme de coutume. Les élections sont commencées, et il est à présumer que M. Sauvageot sera promptement nommé maire ; il y a, dit-on, cependant une partie qui porte encore M. Ligeret. Je suis à la prison près de l'hôtel de ville, au lieu de la conciergerie ou vous m'avez vu établi. Les marchés de bled de Semur et des environs sont-ils tranquilles ?...

17 *février* 1792. — Il pourrait, avant peu de temps, arriver de telles choses qu'il y aurait à peine moyen de trouver son loisir : la position intérieure du pays devient à chaque instant plus précaire, et il est impossible à mon gré qu'il n'y ait pas dans le cours du mois ou nous allons entrer quelque crise majeure d'une sorte ou d'une autre....

21 *juin* 1792. — On a arrêté dans la journée de lundi et de mardi des prêtres au nombre d'environ 140 ; comme il y en a tout autant de la ville que du département à peu près cinq cents, je ne sais pas trop comment tout cela marchera. Les 140 sont au séminaire, place Saint-Jean. Les religieuses du Bon-Pasteur, de Saint-Julien, Carmélites et Refuge avaient été conduites aux Ursulines et Bernardines par des troupes de gens qui avaient pénétré dans les couvents et avaient ainsi disposé d'elles ; la municipalité les a ramenées le même jour dans leurs propres communautés. Le curé de Corcelles, entre Bierres et Semur était venu me voir la veille de cet enlèvement, je ne sais s'il est au séminaire, l'abbé Piron y est. On était venu deux fois le chercher et il s'est rendu de lui-même. M. Champagne ne voulait pas le recevoir et lui demandait ce qu'il venait faire, il a répondu que la maison ayant été visitée deux fois, il avait préféré de venir plutôt que d'être amené, mais qu'il se retirait chez lui, et qu'on l'y trouverait quand on le souhaiterait. Les gardes nationales qui étaient là ont dit à M. Champagne que ce n'était point à lui à faire sortir du séminaire ceux qui y étaient amenés ou qui y venaient d'eux-mêmes, que la garde des prêtres leur était confiée et qu'ils ne pourraient en laisser sortir aucun sans un ordre de l'état-major. Vous voyez que les anciens proverbes éprouvent des

variantes, et que *cedant togæ armis*. Jusques à présent les prêtres se nourrissent à leurs frais ; ils se sont arrangés avec un traiteur à tant par tête, par table de huit; c'est Langres qui a donné l'exemple qu'on a suivi. Il y a eu, dit-on, soixante prêtres arrêtés dans la ville....

Dijon, 4 août. — On a brûlé avant hier une fort grande quantité de titres tirés de la chambre des comptes........ Nous avons ici depuis deux jours M. et Mme de Grey (Mlle de Montbéliard) qui viennent de Lorraine, et qui vont à Lyon..... L'aigle, les deux ducs, les deux biches, tous les vilains commensaux mangeans sont-ils encore en vie? Si quelque chose venait à périr parmi ces goulus, vous me l'enverriez voire même le chameau s'il mourait, parceque je les ferais empailler par M. Chaussier, curé de Curtil, qui empaille assez bien, et qui m'a prié de lui envoyer tout ce que je pourrais en ce genre......... je connaissais l'aimable réplique de M. Florent Guyot; Gorsas n'a pas négligé de l'insérer dans son journal ; je suis bien aise que Mlle Menassier ait fait un meilleur choix ; j'encouragerai de plus en plus Mlle Jaunot à suivre l'affaire de son mariage avec M. Pin..........

550. — 46 lettres autogr. sign. (*cachets*).

Suite de la correspondance de *Chartraire de Montigny*, pour les années 1792-1793.

Voici encore quelques extraits de ce curieux dossier :

Paris, 14 janvier 1793. — « Les papiers publics vous ont sans doute appris que cette journée cy est une grande journée... »

16 *janvier*. — Il répond à une lettre de Madame Espiard qui lui demande une ferme pour M. Fenéon, qui quitte l'intendance de M. de Saulx, vu son émigration...

23 *juillet, Paris*, à M. Finot. — « Je suis enchanté que vous soyiés sorti avec les autres prisonniers. M. de Vergennes que j'ai rencontré hier, m'a dit qu'il ne serait rien décidé en particulier pour les prisonniers détenus à Dijon, et qu'il serait

rendu avant le dix août prochain un décret relatif à toutes les personnes détenues dans les divers départements... »

Paris, 18 *décembre*. — Je suis dans une même chambre avec MM. d'Espagnac et Malus, et nous mangeons tous ensemble. Je ne suis point au secret, aussi ai-je vu Cousin ces deux jours cy, et pourrai-je voir d'autres personnes, mais jusqu'à présent je ne m'en suis pas soucié, je puis recevoir toutes mes lettres comme de coutume, et M. Cousin qui vient ici chaque matin me les apportera exactement...

Mercredi 26. — Les défenseurs officieux du roi, MM. de Lamoignon, Malesherbes, Tronchet et de Seze, anciens avocats, paraîtront avec le roi à la barre de la Convention nationale...

26 *septembre*. — Il envoie une lettre de Madame de Montcalm-Damas y jointe.

11 *mai* 1792, *Paris*. — On m'a envoyé l'arrêté de la Côte-d'Or du 1er de ce mois sur la sûreté générale.

Art. 11. — Il sera fait par les Conseils généraux des communes du département une liste des cy devant nobles, cy devant seigneurs et prêtres, et tous ceux compris dans cette liste qui ne seront pas jugés dignes de mériter une attestation de civisme seront mis en arrestation.

Je suis bien persuadé que le certificat de civisme vous sera délivré, ou que si vous l'avez déjà, il vous sera confirmé...

Paris, 20 *mai*. — J'ai appris avec chagrin, mais sans nulle inquiétude qu'il est décidé que vous entrerez en prison le jour même où vous m'écrivez et je vois que vous avez la sécurité qui convient à l'homme de bien ; le ton simple de votre lettre me prouve de plus en plus que vous joignez à beaucoup de douceur beaucoup de caractère, et votre manière d'être en ce moment ne m'a pas du tout surpris... Je suis persuadé que le département lui-même apportera différentes modifications à l'exécution de son arrêté. Je crois par exemple dans la position où sont les choses à mon égard, qu'il est de l'intérêt public bien plus encore que du mien et du vôtre,que vous ne soyiez pas dans l'impossibilité de suivre mes affaires, tandis que je m'occupe ici avec la plus grande acti-

vité de la reddition de mes comptes par-devant le bureau de comptabilité...

Paris, 12 juillet. — J'ai reçu hier une lettre de Dijon qui annonçait que vous aviez été mis en liberté ainsi que Madame votre femme, je serai encore plus satisfait quand j'apprendrai de vous même cette nouvelle. J'ai cru convenable de ne vous point écrire tant que vous avez été détenu. Votre fils qui recevait souvent des lettres de vous adressées sans cachet, a toujours eu soin de m'en faire part, et j'ai vu avec grand plaisir que vous n'avez pas été incommodé... Avait-on quelque idée que M. Jullien dut prochainement recouvrer sa liberté?...

Dijon, 3 *novembre.* — Le département a cru devoir, en vertu de l'article IX de la loi du 20 septembre, me faire mettre dans la maison d'accusation. Vous pourrez m'écrire comme à l'ordinaire.

551. — 96 lettres autogr. sign. (*cachets*).

Fin de la correspondance de *Chartraire de Montigny*, trésorier des États de Bourgogne, pour les époques de 1793 à l'an III.

Notes sur les événements de cette période :

17 *prairial.* — « ... Dans les districts des environs de Paris, tels que Corbeil, Pontoise, etc., les gens de campagne d'une part, et d'autre part les compagnies de spéculateurs et agioteurs se présentent à l'envi pour faire des soumissions pour les biens nationaux au denier 75, mandez-moi, je vous prie, à quel point on montre de l'empressement de notre côté...

29 *frimaire.*— J'envoie un certificat du département de Dijon qui constate que je ne suis point réputé émigré... les certificats de neuf témoins pris à ma section et visés au département... Le représentant Calez est-il retourné à Dijon en sortant de Semur?...

18 *ventôse.* — ... Ma radiation de toutes listes d'émigrés a été, comme vous le savez à présent, obtenue avant l'arrivée desdits papiers...

1[er] *floréal.* — Vous me parlez, dans votre lettre du 21 germinal, des tableaux de Chatelet, peintre paysagiste. Scavés vous qu'il a été pendant longtemps juré du tribunal révolutionnaire et qu'il a été arrêté ensuite il y a plusieurs mois. Il est en ce moment cy en jugement au tribunal révolutionnaire avec Fouquier-Thinville et 23 autres...

30 *nivôse.* — ... Demandez au citoyen Fénéon s'il se rappelle de quelle somme les héritiers Saulx Tavannes sont encore redevables à ma sœur, du fait de leur grand grand père. Mon père avait prêté, il y a une soixantaine d'années, cent mille francs à M. de Tavannes, alors commandant en Bourgogne; il ne reste plus à présent qu'une petite portion de cela, et c'est ma sœur qui a eu cet article dans son lot lors de nos partages. Les jeunes Saulx étant émigrés, c'est à la nation qu'on doit avoir à faire à présent...

18 *nivôse.* — ... J'ai reçu la visite d'une nommée Baptiste, de Bierres, mariée à un des commis d'un des comités de la Convention, qui a environ un millier d'écus d'appointements; il sort de prison ou il a été détenu pendant près d'un an. Que sont devenus les six jeunes gens de Bierres qui sont venus me voir ici il y a dix-huit à vingt mois en allant à Cherbourg? sont-ils tous à l'armée? j'ai vu dans les journaux que Calet annonçait à la Convention qu'il viendrait ici le 22 de ce mois, il parle dans sa lettre de son successeur qui probablement va être nommé, quel est ce successeur?...

26 *nivôse.* — ... S'il restait dans le parc de Bierres un seul des 80 chevreuils qui s'y trouvaient et s'il était possible de toper un coup de fusil au solitaire qui probablement s'y ennuie, je recevrais cet envoi avec plaisir, une dame de ma connaissance mariant sa fille dans trois semaines; vous ferez mes compliments à la citoyenne de Badier...

15 *ventôse.* — ... Je vous envoie l'arrêté du comité de législation qui me tire définitivement de la liste des émigrés. Malgré cela, envoyez moi toujours, lorsqu'elles vous seront parvenues, les pièces qui ont tant tardé à venir de Dijon. Il semblerait par ledit arrêté qu'il n'y aurait plus qu'à rentrer dans la pleine administration de ses biens et dans leur libre jouis-

sance, mais de grâce ne perdez pas de vue que je suis toujours un comptable qui n'a pas présenté ses comptes ni déclaré son debet, que conséquemment l'ancien arrêté du département de la Côte-d'Or subsiste toujours, et que je trouverais très naturel d'avoir jusques à la présentation de mes comptes et la déclaration de mon debet le gardien à inventaire que m'avait donné le département, c'est-à-dire Sennetier...

8 *nivôse.* — Les terres de Pisy et de Vassy qui n'étaient affermées qu'a peu près 20,000 livres ont été vendues hier à l'ancien Chatelet 1,177,000 livres à une compagnie de laquelle sont les citoyens Potier, Bordet, de Vitteaux; et Angely, d'Epoisses...

5 *germinal.* — ... J'avais oublié de vous informer de la mort de M. de Romilly; il est mort depuis environ quinze mois. J'ai soldé ses dettes se montant à 60,000 livres, sa veuve a touché de moi mille écus pendant le cours de 1793, quoique je ne lui doive qu'une pension de 1,800 livres...

29 *ventôse.* — Angely n'est plus qu'avec le jeune Bordet, le fils, pour l'affaire de Vassy et Pisy; ils ont désintéressé Potier avec 60,000 livres. Je ne sais si la terre de Pisy sera vendue avant qu'Angely parte de Paris, on leur en offre 720,000 livres...

20 *floréal.* — J'ai vu hier le citoyen Bordet fils, très satisfait d'avoir pu tirer de Vassy 900,000 livres. Il est payé de cette somme par l'acquéreur. Le citoyen Angely doit être content d'avoir bien fini cette affaire importante...

8 *floréal.* — J'ai reçu la nouvelle pétition en faveur de Berthaud et je comptais hier soir la remettre à ma nièce pour qu'elle la fasse parvenir au représentant Boissy-d'Anglas...

22 *floréal.* — ... Vous m'avez offert, il y a quelque temps, de m'envoyer, soit de la farine, soit du pain, et je n'ai pas accepté vos offres parce qu'alors on avait toujours trouvé moyen de trouver chez le boulanger ce qu'il fallait pour la maison. Aujourd'hui les cordons commencent à se resserrer et nous n'avons eu depuis plusieurs jours qu'à peine le strict nécessaire. Voyez donc, je vous prie, si vous pouvez m'envoyer deux fois par semaine un pain de quatre ou cinq livres

par la diligence, soit à Cussy-les-Forges, soit à Rouvray. Pour la première fois, l'homme de la diligence viendrait me l'apporter à moi-même. Envoyez aussi un petit baril de farine...

11 *frimaire*, — ... J'avais autrefois des copies des extraits baptistères des trois filles naturelles de M. de Ragny et du jeune Louis-Henri. Je ne sais si cela est resté à Dijon ou à Bierres...

27 *frimaire*. — ... Je vous envoie trois lettres qui me furent écrites par la commune de Bierres, tandis que j'étais dans la maison d'arrêt de Port-Libre...

552. — 97 lettres autogr. signées (*cachets*).

Correspondance de Madame *de* MONTHEROT, née *Charlotte-Aimée* DAMOISEAU, dame de Vizerny, près Semur, épouse de *J.-B. de Montherot*. — Cette correspondance comprend 14 lettres avant 1789 ; 58 lettres de 1789 à 1793 ; 28 lettres de 1793. A la fin de 1793, les attaques violentes de Madame de Montherot contre la Révolution et ses opinions exaltées de royalisme lui valurent son arrestation. Elle fut incarcérée à 67 ans, et condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Dijon, où elle était détenue.

On peut voir dans ces lettres, les propos que tenaient les royalistes à Dijon. Nous en extrayons quelques passages, dont nous conservons l'orthographe ;

1789. — 7 *novembre* : « Vous scavée qu'il n'y a plus de parlement, qu'il y auras à Châlons, à Dijon, à Autun, à Bourque, des grand baliage, et cant vint assemblée provinsial. M. de Mirabeau boulverse tous. Dijon sera une ville qui ne veauderas pas Moutiée-saint-Jean dans trois ans. On y est pas en sûrté à présant. On rembourse les charges sure le pied du denier trante, autre injustise. C'est M. Volfius qui a écrit ses nouvelles à son frère le jésuite. On est icy en bisbille, tout y vas comme le reste, mal. Le clergée est anéantis,

tous leur bien confisquée, et ils ne feras pas de profit, soyée en persuadé. Quel maisons y auras til donc à Semure pour dans dix huit mois, nous la prenderions, hélas, si nous existons, car la noblesse est bien menasée icy ; c'est un infâme séjour a présant...... Il est arrivée hier un courrier à sept heures du matin à M. de la Tour du Pin, luy anonsée la destruction des Parlement et de toute les cours...... »

29 *décembre*. — «..... Vous avée eu du tapage (à Semur). La folie, c'est une maladie qui se communique. Nous en avons une furieuse dose icy, c'est une horeur que se siècle.... »

On voit que Madame de Montherot écrit avec une orthographe qui rend ses lettres parfois inintelligibles. L'écriture de cette grande dame n'est pas meilleure, et l'on est souvent réduit à deviner. Ce spécimen suffit, et nous traduirons maintenant :

28 *janvier* 1790. — «... M. de Montigny est maire depuis hier soir, malgré tout ce que l'on a fait contre lui, placards, requêtes, lettres. Je crois que l'on sera content ici des nouvelles nominations, malgré les clubs qui seront morts à la fin de l'autre semaine. Ils sont détestés dans le peuple.

« On dit que votre nomination (à Semur) n'est pas légale. Le peuple les nomme aristocrates......... M. Masulier médecin et avocat, a été insulté, hué et obligé de sortir... »

2 *février*. — «... Je crois que M. Verly sera premier échevin. Le club est pris en grippe ici. Tout y souffre, les gens honnêtes en grande partie sont dehors, le pauvre est malheureux, l'ouvrier, le marchand, le procureur, l'avocat en grande partie souffrent. Ils ont tous perdu cette infâme nation. Notre Roy est esclave. C'est une horreur que la France. Ils verront clair trop tard, nos malheureux, lorsqu'il n'y aura plus de ressource. Ils font vendre les biens du clergé, qui est-ce qui les achètera? Tout cela n'aura qu'un temps bien court. Nous devenons raisonnables ici, c'est la misère qui nous rend doux. Les gens de ces clubs seront un jour errants et rejetés de toute la terre. Le peuple est d'autant plus à

plaindre qu'il n'a ni lumière, ni intelligence, ni connaissance sur rien. Il faut les plaindre...... »

21 *juillet.* — «... Mon gueux de procureur démocrate est venu me parler aujourd'hui ; il travaille et fait des frais contre tous ceux qui ne sont pas de son avis. Les placards vont toujours leur train ; ce sont d'infâmes gens qui sont en place.... »

3 *août.* — «.... Les démocrates sont enragés des secours que le Roy a des étrangers, cela leur a tourné la tête. On a manqué de pendre un aristocrate à la lanterne. Ils ont battu une femme honnête, c'est la femme d'un procureur. C'est une horreur que Dijon. Ils ont insulté ce pauvre M. de Montigny. Je ne peux vous exprimer l'horreur de cette ville. J'ai bien des peines, bien des inquiétudes. Ha ! quel siècle d'horreur, d'infamie. Il paraît que nous avons le peuple, nous sommes trop peu pour les contenir. Je vous écris peut-être pour la dernière fois...... »

27 *août.* — «.... Les commissaires sont dans de bons sentiments à l'exception de trois, mais le district et le département sont des enragés. Nos gens à deux francs ont été fort fachés d'être payés en assignats, ils criaient à l'horreur. Ils viennent de prendre encore des avocats enragés pour faire une seconde chambre, Daubenton en est. Nos nouvelles vont lentement, et cette assemblée de la nation mène grand train et grand tapage. Ils ont toujours des partisans, des ambitieux, et voilà les gens qui sont bons pour cadrer avec eux. Ils ont parcouru ici les campagnes pour se faire des partisans, le grand nombre n'est plus pour eux. Les perruquiers avaient commandé un souper le jour de la Saint-Louis, ceux de la garde du château ont voulu le manger, les garçons perruquiers les ont chassés et battus ; cette querelle n'est pas finie, la partie est remise à dimanche. Mais la garde sera sage, on n'a pas un perruquier ici qui ne soit aristocrate, très royaliste pour mieux m'expliquer. Il y en a un grand nombre, et il s'en fait tous les jours. Si le roi se montrait, il aurait les trois quarts de la France......... On a brûlé six châteaux en Lorraine, nous ne serons pas de sitôt tranquilles.... Les commis-

saires aiment beaucoup M. de Montigny, il se conduit bien, il est sage et honnête, mais le département et le district voudraient le voir perdu.... »

5 *septembre*. — «... Il y a eu à Nancy une grande perte pour le parti démagogue. On me marque qûe le régiment du Roy est toujours dans une grande fermentation à Verdun. M. de Bouillé s'est conduit comme un Dieu. Il y avait 15,000 hommes pour soutenir le parti des insurgeants, il n'est resté de Chateauvieux que 50 hommes au plus, la mestre de camp cavalerie y a péri à l'exception d'un escadron qui s'est sauvé dans les bois : M. Bouillé est à leur chasse; de là il va à Lunéville pour mettre à la raison les carabiniers qui se sont mal conduits. Ici il y a un tapage fou, parce que les officiers étaient royalistes, le département les a cassés, c'est une horreur. Beaucoup se sont retirés et ont protesté contre les autres nominations. Hier, les protestants étaient assemblés à l'hôtel-de-ville. Nos clubs cherchent à gagner des hommes pour défendre nos côtes ; ils demandent un écu par jour et on leur offre neuf sols, c'est bien loin de leur compte et rien ne les encourage pour partir, craignant de ne pas revenir........ C'est deux régiments suisses que M. Bouillé a envoyés contre Châteauvieux..... »

4 *octobre*. — «..... Hier me promenant sur la place, j'entrai chez Bidault, où était M. Gille. Je trouve un M. Be....ton, chevalier de Saint-Louis, qui me dit que les assignats étaient excellents, que l'on aurait les biens de la nation à bon marché. Qu'est-ce que c'est que les biens de la nation ? Qu'est-ce que la nation ? Il me parle des bandits qui sont à Paris. Je le regardai ; Monsieur, lui dis-je, vous avez une croix de Saint-Louis, et vous osez paraître contre le Roy. Madame, les dettes de Mgr d'Artois, il les faut payer. C'est notre prince, nous les aurions bien payées et avec plaisir ; savez-vous, Monsieur, que toute personne honnête ne reconnaît qu'un Roy, que vous n'effacerez jamais les sentiments des Français. J'achèterai des biens, me dit-il. Nous vous en ferons bien déguerpir et votre croix que vous déshonorez. Gille me dit : On est tous démocrates à la place royale. Nous ne les craignons pas,

répondis-je. Qu'ils agissent. Il ne faut pas être timide vis-à-vis une canaille aussi mal pensante que celle qui est ici. C'est une horreur.... »

8 *octobre*. — «... Tout est calme ici, à l'exception de quelques mouvements étouffés par le peu d'ensemble. Sans Léopold, sans des secours étrangers, nous n'aurions de longtemps de l'espérance. On dit que le cadet Bazire est parti ruiné. Ce dont je suis sûre, c'est qu'il a vendu la montre de sa tante il y a trois semaines. Arnoux est arrivé à Is-sur-Tille, il a eu les honneurs, les fêtes que l'on doit à un monstre que le peuple connaîtra trop tard ; il a été couronné, porté en triomphe. On est fou, c'est une maladie qui a été bien aisée à communiquer. Volfius arrive, ils seront présidents l'un et l'autre du club d'ici pour le ranimer, car il était pris en grippe ; les deux rois vont le ranimer, votre idiot viendra-t-il aussi ici pour nous tracasser.............. Les gens de MM. de Courbeton et de Bevis ont pillé leurs vignes pendant la vendange, en disant qu'elles étaient à la nation..... »

13 *novembre*. — «..... On m'a dit, car je ne sors pas, que Bazire est plus fou qu'à l'ordinaire, Morveaux plus fourbe et les autres plus actifs. On m'a écrit de la Lorraine que tout y est changé, qu'ils veulent lanterner les magots et les clubs de Paris. La gazette annonce les princes et 53,000 hommes de Léopold. Votre Semur est donc abandonné aux proscrits. Vos juges de paix sont des enragés ; Guéniot-Drouin l'est-il pour le canton de Moustier-Saint-Jean.... »

19 *novembre*. — «.... Nos assemblées sont gouvernées par les démagogues, ils se rendent maîtres du bas peuple soit par argent, soit en les faisant boire. Ils ont jusqu'à présent fait les présidents, secrétaires et scrutateurs à leur gré, il y a grande apparence qu'il en sera de même pour les cinq officiers municipaux qui sont à remplacer. Nos jugeurs ont été installés jeudi dernier, et la nuit du jeudi au vendredi a été passée à troubler la tranquillité des citoyens. Leur espèce de triomphe est bien insolent, et il est si peu mérité qu'il ne peut durer longtemps. Il me paraît que chez vous comme chez nous, les honnêtes gens sont découragés et abandonnent la

chose publique, c'est un mal et un grand mal. Du moins je le pense ainsi, et quoique nous ne soyions pas les plus nombreux, j'assure que je ne désemparerai qu'à la fin. Je pense comme vous, que plus ils choisiront mal, moins cela tiendra.... Dès que nos échevins seront nommés, je vous en ferai part..... »

Sans date. — «.... On m'apporte un billet d'enterrement de M. Dagonneau ; son père était chevalier, conseiller, et d'ancienne noblesse. Les têtes sont tournées, son fils est un enragé démagogue....... »

2 *juillet* 1791. — «.... Je voudrais savoir en quoi consiste la maison de M. de Montbéliard, à Semur, pour la louer. Ha ! quelle ville que Dijon ; les honnêtes gens n'y sont pas en sûreté.......... »

12 *juillet.* — «.... Jeudi nous aurons une confédération. Les aristocrates tremblent et les démocrates ont peur d'être compris dans le nombre du vacarme. J'espère, grâce à M. de Montigny, que nous en serons exempts..... »

23 *août.* — «.... Vous me chercherez un bon domestique, qui sache le service et qui soit propre, un paysan de ma terre de cinq pieds deux ou trois pouces, bon aristocrate, une fille de cuisine de quinze à seize ans, de gens honnêtes bien pensants...... Je donnerai de gages à celui qui sait le service 25 écus, à l'autre 16 écus, et 14 écus à la fille de cuisine...... »

6 *octobre.* — «..... Que fait donc M. de Sainte-Maure de ses fils ; ils ne partent pas ; j'enverrais au moins le cadet. On compte envoyer des quenouilles à tous les gentilshommes qui resteront dans leurs terres : ils en auront trois pour lui et il les mérite bien. On trouve que tout cela est bien long. M. de Montigny part à la Saint-Martin, nous sommes perdus cet hiver avec nos enragés..... »

Octobre. — «.... A l'égard de nos nouvelles, du 15 octobre au 1er novembre nos forces ne seront pas encore réunies. Je crois qu'il y aura bien 200,000 hommes, c'est assez. Oh ! Il ne faut plus que patience ; la conduite du Roy étonnera toute la France, on l'aimera sûrement. Nos princes sont chéris,

surtout Mgr le comte d'Artois et la maison de Condé. Les magots commencent ici à avoir peur, ils disent qu'il y a du bruit à Metz, on ne m'en parle pas. Consolez-vous, Monsieur, tout ira bien, Dieu les protégera et les honnêtes gens se réuniront à eux, les uns par des sacrifices, les autres de leur personne. La loi militaire ne plaît point aux paysans; dites bien à mes gens de Vizerny d'être tranquilles; ceux qui feront les insolents seront punis comme on punit à la guerre...... »

27 *décembre*. — «..... Je ne vous fais point compliment sur votre cousin qui est nommé maire à Dijon, il fait des visites de porte en porte....... chargez-vous le moins que vous pourrez d'assignats parce qu'ils pourront vous rester entre les mains avant qu'il fut peu........ »

Sans date. — «.... Nous sommes ici dans des transes continuelles. Tout le monde crie contre et personne ne vient au secours. On dit que le Roy et les princes veulent la constitution anglaise, et qu'ils s'arrangeront avec l'assemblée sans nom et sans titre de la guerre civile. Nous sommes perdus. Etes-vous tranquilles (à Semur). Dieu le veuille. Les prêtres sont dehors de leurs prisons. Votre parent s'est conduit comme une bête.......... Tous sont par ici pour la fédération, jusqu'aux prêtres constitutionnels, jugez ce que l'on a à en redouter.....»

Sans date. — «..... Un enragé clubiste Ligeret part pour Semur pour être à la tête de votre club. Si personne ne lui louait de maison, cela serait très heureux pour votre ville, car il vous la bouleversera....... La misère est à son comble, ici l'hiver sera affreux à passer, enfin quand vous viendrez, vous verrez que nous sommes tous à peu de chose près royalistes.... »

10 *janvier* 1792. — «.... On a brûlé, pillé les châteaux pour faire fuir les aristocrates; on les craignait, on les a fait sauver; voilà ce qu'on demandait. On a flatté le duc d'Orléans de monter sur le trône; on l'a ruiné et après couvert de boue. Il ne reste plus qu'un pas à l'assemblée, c'est de se défaire

du Roy ; ce n'est pas difficile, celui-ci étant...... C'est de vous à moi.... »

14 *janvier.* — «... J'ai de l'humeur contre les assignats ; on ne peut en changer qu'en grosse perte. Il y a ici un tas de gueux, on est volé de toutes parts. Quel abominable siècle !.... »

19 *janvier.* — «.... Tous les jours il passe des émigrés. Aujourd'hui je donne à manger à quatre, hier à deux qui partent avec courage et joie.... »

2 *mars.* — «.... La misère pourrait bien nous donner du bruit. On commence à menacer tout haut dans les marchés ; le blé est à 9 l. Et il n'en vient point, quoique la police fasse en sorte que l'on soit tranquille sur la petite provision qu'ils ont prise dans l'Auxois.... On dit que personne ne veut partir ; on aura bien des mauvais moments à passer jusqu'au balayage !.... Quand est-ce que nous aurons notre tranquillité........ »

22 *avril.* — «... On est ici comme à l'ordinaire. Le club des femmes 89 a été quitté par rapport à la motion du divorce ; celui des hommes est enchanté de la guerre..... Ils ne savent faire que des sottises, des horreurs.... »

4 *octobre.* — «.... Nous louons la maison de M. de Montbéliard qui nous convient mieux......... Votre domestique fera bien de rester à Semur. Nos cuisiniers ici gagnent cinquante écus et les laquais trente, sans culotte, et je n'augmenterai pas mes gages dans un temps comme celui-ci ; Paris a diminué ses gages d'un tiers..... On a eu du tapage dans toutes les communautés, quelle vie !.... »

15 *novembre.* — «... Si j'ai été si longtemps, Monsieur, sans que vous receviez de mes nouvelles, c'est que j'ai eu un coup de sang ; il a fallu me faire saigner et j'ai été longtemps à toujours dormir. C'est le bonheur dont nous jouissons qui m'a mis dans cet état.......... On assure que c'est l'acquéreur des Chartreux qui sera maire d'ici ; ce sera comme il leur plaira..... »

23 *novembre.* — «.... Les nouvelles sont magnifiques. Le général Dumouriez prend tout ; nous n'avons de frayeur que

pour M. de Custine qui est bloqué par 30,000 Hessois. Et l'armée du prince de Condé, composée de quelques Suisses, de Hongrois et des émigrés ; que vont-ils devenir, bannis de leur patrie ruinée ; c'est cependant l'élite de la France ; quelle perte pour le royaume !.. »

23 *février* 1793. — «.... Quel siècle ! nous sommes perdus avec nos domestiques.......... à deux lieues d'ici le blé est à onze livres ; point d'argent, point de blé ; la famine avance. Ici tout le monde est resté tranquille.... »

13 *mars*. — «.... Le bon pasteur se remplit ; c'est une maison malsaine, un concierge affreux par son despotisme ; les prisons sont pleines ; voilà nos nouvelles.... »

30 *avril*. — «... Ma santé est perdue, plus de jambes, un dégoût total. Je m'en vais, serez-vous mon exécuteur testamentaire. Voilà tout ce que je désire. Je suis plus malade aujourd'hui. Il y a quatre prisonniers de sortis ; ces MM. prolongent les affaires et y mettent un grand appareil ; tout le monde est dans la consternation. Dijon est désert ; on est malheureux et mourant de faim, on se ruine...... »

14 *mai*. — «.... On arrête toujours ici.... Madame Richard qui n'aime pas être gênée a la tête perdue, que je la plains.... MM. Belot et Gille sont cachés... »

10 *septembre*. — «.... On ne peut avoir du pain, je suis forcée d'en manger du bis, mon estomac ne s'en arrange pas, il me faudrait soixante livres de beurre...... Ah, que je crains l'hiver. Si j'avais une bonne redingote de terre, je serais bien heureuse ; plus d'inquiétudes, plus de soucis, je suis bien ennuyée de mon existence...... »

Ici s'arrête la correspondance de Madame de Montherot, dont la sévérité des arrestations ne put calmer les intempérances de plume et de langage. La lettre qui termine ce dossier n'est pas d'elle, mais ce document confirme ce que l'on sait de la condamnation de cette dame.

« L'Isle-sur-le-Serein, le 21 frimaire an III.

« Le receveur de l'agence nationale de l'enregistrement et des domaines à L'Isle-sur-le-Serein,

« Au citoyen Finot, propriétaire à Semur.

« Tu sais, citoyen, que la citoyenne Damoiseau, femme Montherot de Dijon, a été condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire, et que conséquemment ses biens sont confisqués au profit de la nation ; tu sais également qu'elle en possédait commune de Blacy et communes voisines, qui sont de l'arrondissement de mon bureau ; j'ai pris possession de ces biens au nom de la nation, mais il en dépend plusieurs rentes dont je ne connais qu'une clause, parceque le débiteur l'a déclaré. Comme tu étais, citoyen, chargé de la recette de ces rentes pour la citoyenne Montherot, je te prie de faire remettre le plutôt possible au secrétariat du district d'Avallon tous les titres de rentes et de propriétés que tu pourrais avoir entre les mains, etc., etc..

« Salut et fraternité,

« THOMASSIN. »

553. — 57 lettres autogr. signées (*cachets*).

Correspondance de *J.-B. de Montherot*, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Vizerny (Côte-d'Or), décédé le 30 mai 1796.

554. — 38 lettres autogr. sig. (*cachets*).

Correspondance de Madame de MALMONT-MONTHEROT, dame de Vizerny, héritière du chevalier de Montherot, femme de *Claude de Montherot*, rayé de la liste des émigrés le 3 germinal an III.

555. — 11 lettres autogr. sig. (*cachets*).

Correspondance de M. DAMOISEAU, de Vizerny, héritier du chevalier de Montherot. (Titres des Damoiseau, émigrés.)

556. — 57 lettres autogr. signées.

Correspondances des Damoiseau, émigrés.— Lettres écrites de Dijon, Semur, Avallon, l'Isle, etc., relatives aux affaires des

Damoiseau et des *Montherot,* seigneurs de Vizerny, pour leurs biens de Vizerny, Rougemont, Blacy.

557. — 132 lettres autogr. signées (*cachets*).

Correspondance de la *comtesse de Sainte-Maure,* du château de Flée (Côte-d'Or).

558. — 90 lettres autogr. sig. (*cachets*).

Correspondance de Guy Chartraire, *marquis de Ragny*, assassin du sieur de Jaucourt, détenu au château de Pierre-en-Scize, à Lyon. — Lettres de divers personnages de la famille.

559. — 38 pièces et lettres.

Papiers des *Finot,* de Semur, émigrés.

Suppliques aux députés et aux membres du Comité de sûreté générale. — Lettres de la maison d'arrêt de Dijon. — Extrait mortuaire. — Relevé des faits concernant la famille Finot dans les arrêtés du Conseil général de la commune de Semur, en 1793.

560. — 500 à 600 lettres autogr. sig.

Correspondances autographes du siècle dernier et principalement de la fin, de provenances diverses, de M. *de Sennevoy* ; *Rigoley d'Ogny, Thomas d'Islan, de Badier de Jullenay, Leclerc de Ruffey, Filsjean de Sainte-Colombe, Mme Ganay de Conygam* ; *Frémont*, vicaire général d'Autun ; *Prevost, Despreaux, Guyot, Bazire*, de Dijon ; *Cœur de Roy*, de Corsain ; vicomte *du Hamel ; Lorenchet de Montjamont ; Marchand*, supérieur des Minimes d'Avallon ; *Miramon,* archidiacre d'Avallon et vicaire général, etc., etc.

561. — 122 lettres autogr. sig. (*cachets*).

Correspondances de *Guillen de Nougalon ; Carrelet de Loisy ; Guyot ; Basile ;* l'anglaise *Charlotte Haze ; Durande*, avocat ; *Soufflot*, d'Auxerre ; *Mme d'Estud ; Thomas d'Islan ; Morel*, de Dijon ; *Laureau de Saint-André ;* le chevalier d'*Usssel*; les en-

fants naturels de *M. de Ragny*, etc. — Ces lettres proviennent de la correspondance de Chartraire de Montigny. Plusieurs sont historiques, et notamment celles de Morel, sur les événements de Lyon, en 1793.

562. — 134 lettres autogr. sig. (*cachets*).

1730-1793. — Correspondances de *Baudenet de Vezon* ; *Sallier*, de la Roche-en-Brenil ; *Bellecize*, gouverneur du château de Pierre-Scize, à Lyon ; *Champeaux d'Avirey* ; *Chartraire de Ragny* ; *Chartraire de Romilly* ; *Chartraire de Bierre*; *Chartraire de Bourbonne*, *François de Villemont*, etc. (provenant des papiers de la famille Chartraire de Ragny).

563. — 150 lettres autogr. signées (*cachets*).

Correspondances du siècle dernier, provenant des papiers de *Chartraire de Ragny*.

564. — 47 lettres autogr. signées (*cachets*).

Correspondance de Jean-Élisabeth Barthelemy *Cousin de Méricourt*, caissier des États de Bourgogne, de 1778 à 1793.

Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, le 25 messidor an II (13 juillet 1794) et guillotiné à l'âge de 43 ans.

565. — 50 pièces et lettres autogr. sig.

Supplique signée par *Charles Hue*, des anciens barons de Courson-en-Auxerrois, sous-vicaire général de l'ordre du Saint-Esprit de Montpellier, adressée au roi, 1693. — 3 lettres autogr. sig. de *Moreau*, doyen de l'Église d'Auxerre et de *Caylus*, évêque de cette ville, 1723. — 4 de *Pelard*, chanoine d'Auxerre, en 1767. — Brevet, signé *Louis* et *Phelippeaux*, pour la nomination du sieur Jerome Robert, comme maire de Brinon-l'Archevêque, 1769. — Lettre et vers, signés par *Trébuchet*, d'Auxerre, astronome distingué et officier de la Reine, 1770. — Longue lettre de *Benoist Ouster*, prieur de la

chartreuse de Valprofonde, près Joigny, au sujet de l'acquisition de la terre de La Duz aux Regnier de Guerchy, et réclamation des lettres patentes ; réponse du ministre, 1775. — Deux lettres et un journal de quelques épîtres de l'amour adressés à Mlle Linart de Barcourt, par un poète Auxerrois qui paraît fort tendre. — Lettre et vers de M. d'*Ambleville* d'Auxerre, 1776. — Lettre et traduction de *Maillot*, curé d'Hauterive. — Lettre autogr. signée de l'abbesse de N.-D. des Isles d'Auxerre au prince de Conty, 1788. — Correspondance de *Martin*, ancien curé de Vézelay, auteur des chroniques de cette ville (1809-1830). 28 lettres (intéressantes et à publier).

566. — 40 lettres autogr. signées.

Correspondance du marquis d'Aligre, de l'an VII à 1818, signées : *Étienne d'Aligre ; de Boissy ;* comtesse *de Guitaud*, etc., etc.

567. — 110 lettres autogr. signées (*cachets*).

Correspondances provenant des titres des Damas (émigrés). Lettres du marquis *de Damas*, au château du Brouillard ; de François-Jacques *de Damas de Comarin* ; de *Damas de Crux* ; de François Henry, vicomte *de Damas*, seigneur de Lantilly et Cormaillon ; de Mme *du Hamel*, vicomtesse de Damas ; d'*Armande*, comtesse *de Chastenay* ; de *Vaillant de Sainte-Colombe* ; de Nicolas Alexandre, vicomte *de Virieu*, maréchal de camp, et de divers membres de la famille *de Virieu*, seigneurs de Lantilly ; de Mme *de Vichy* ; de *Buffot de Millery* d'Autun ; de l'abbé *de Saluces*, vicaire général de Meaux abbé de la Boissière ; de l'abbé *de Trécourt*, etc... Testament autogr. de Mme *Changy de Crux*, épouse du marquis de *Damas-Crux*, au château de Lantilly, 1779.

568. — 6 pièces et lettres autogr. sig.

Famille Davout. — Une lettre de *Davout*, de Vignes, du 7 germ. an III. — Autre du 30 thermid. an VI. — Acquisition

de la terre de Marmeaux, par *Jacques Davout,* ancien major du régiment royal Champagne cavalerie, seigneur de Bligny et en partie d'Annoux, et par Marie-Julie *Vaurobais,* son épouse, sur Antoine Chartraire de Montigny de Bierres, 1789. — 2 lettres de *Davout d'Annoux.*

On ne lira pas sans intérêt cette lettre écrite par Laureau, de Saint-André, signée par lui, par Davout, de Vignes, et plusieurs autres administrateurs du canton de Guillon.

Pierre Laureau de Saint-André, après avoir été officier de la maison de Monsieur (Charles X), et historiographe de ce prince, était devenu un ardent républicain, comme le témoigne cet acte. Il fit partie de l'Assemblée législative. Ses opinions monarchiques revinrent avec les Bourbons, qu'il alla saluer en 1814. Laureau mourut en 1845, à l'âge de 98 ans.

« Guillon, 30 thermidor an 6e de la République Française une et indivisible.

« L'administration municipale du canton de Guillon au citoïen commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton d'Avallon.

» Citoïen,

« Nous avons appris indirectement que des prêtres sujets à la déportation se retiroient dans la papeterie d'Avallon, que quand vous visitiez cet endroit, ces prêtres venoient soit à Saint-André, soit au Faix, près Sauvigny-le-Bois, dépendant du canton de Montréal.

« On ne saurait prendre trop de précautions pour détruire ces ennemis de la chose publique. En conséquence, citoïen, nous croïons que les trois cantons devroient prendre des mesures pour faire une visite domiciliaire en même temps dans les trois endroits désignés. Fixez ce jour, nous remplirons ponctuellement ce qui nous regarde.

« Salut et Fraternité

« Laureau « Davout

« Royer « Leclerc « Chevretau. »

569. — 12 lettres autogr. signées (*cachets*).

Correspondance de *Charles-Philippe-Aymard*, *marquis* DE FONTAINES, seigneur de Moulins-les-Noyers, engagiste des châtellenies de Montréal et Guillon ; une lettre de *Baudenet de Vezon*.

570. — 13 pièces et lettres.

Papiers de BUFFON. — Documents relatifs au comte de Buffon et à ses ouvrages, portant sa signature. — Constitution d'une rente de 2,500 au profit du comte *de Buffon*, par Moutard, imprimeur de la Reine, 1779. — Acte du traité fait par *Buffon* avec le libraire Panckoucke, 1779. — Conventions signées : le *comte de Buffon*, *de Vaines, Suard*, *Panckoucke*. — Tableau des dépenses pour les trois formats de l'histoire naturelle. — Prix des dessins et gravures. — Privilège royal pour l'impression de l'ouvrage du comte de Buffon, parchemin. — État des bénéfices de Buffon sur les libraires de province.

571. — 14 lettres autogr. signées (*cachets*).

Correspondance de BUFFON et de sa famille.— Lettre non signée au sujet de la mort de Madame *de Buffon*, — deux lettres de *Leclerc-Buffon* ; deux lettres de *Leclerc-Nadault* ; de Mme *de Messey* ; de *M. de Messey* ; du fils de Buffon, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire ; du *comte de Buffon*, 1777 ; de l'abbé *de Vogué ; de Nadault*, avocat général de la Chambre des comptes, adressée à Panckoucke pour la publication de ses traductions,et son traité avec François Desventes, libraire à Dijon.

572. — 1 pièce papier, *Orig.* 3 p. in-fol.

1584. — Pièce signée par FRANÇOISE D'ORLÉANS, princesse douairière de Condé, dame de Noyers, Vilaines, Salmaise, Vitteaux, donnant une procuration pour l'administration et le bornage de Vitteaux.

573. — 1 pièce papier, autogr. signé.

1594. — Billet autographe signé : DUPRAT, *baron de Vitteaux*, s'engageant à rendre un canon qu'il a emprunté pendant les guerres de la Ligue.

574. — 2 pièces papier, autogr. signés.

1599. — Lettre signée de *Henry de Bourbon*, duc de Montpensier, gouverneur du duché de Normandie, 2 p. in-fol. — Lettre signée *Roger de Bellegarde*, baron de Saint-Lary, capitaine de cent hommes d'armes, lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, 1602, 2 p. in-fol.

575. — 1 pièce papier.

1604. — Lettre signée : *François de Donadieu*, évêque d'Auxerre, 1604, 2 p. in-fol. (provient de la collect. Yemeniz).

576. — 4 pièces dont 3 parchem.

1605-1667. — Pièce autogr. : sig. *de Sayve*, 1605. — Pièce signée : *Legoux de la Berchère*, *Millotet*, conseillers au Parlement de Bourgogne, 1616. — Pièce signée : *Claude de la Magdelaine*, évêque d'Autun, cachet, 1633. — Lettre autogr. signée : DE TAVANNES ; papier in-12, 1667.

577. — 16 pièces papier.

XVIIe-XVIIIe siècles. — 5 autogr. signés de *Bernard* DE LA MONNOYE, le poète bourguignon bien connu. — 3 de *Pierre de La Monnoye*. — 1 autogr. signé de *Gueneau de Mussy*. — 3 de *Petitot*. — Consultation autogr. trois fois signée par *Jehannin* (*Claude-François*), célèbre avocat et auteur dijonnais, que La Monnoye avait surnommé le Papinien de la Bourgogne, 2 p. in-fol., 1674. — Lettre autogr. signée de *Claude Varennes*, surnommé *le Grand-Varenne*, avocat célèbre et au-

leur bourguignon. C'est une consultation pour Robec de Pallière, abbé de Theulley, 1691, 2 p. in-fol. — Lettre autogr. signée de *Pierre Le Mulier*, avocat à Semur et auteur bourguignon, 3 p. in-fol., 1663.

578. — 7 pièces parch. (cachets). *Orig.*

XVIIe siècle. — Pièce signée de *Michel*, abbé du Val-des-Écoliers et général de l'Ordre, 1629, — cachet. — C'est un brevet de chapelain pour la chapelle de Saint-Guillaume à Montigny-sur-Aube. — Pièce signée *Gollut.* — Pièce portant autogr. et signature du Président Bouhier, 1691. — Pièce signée du Prince d'Arenberg, 1669. — Charte signée par *Fernand de Longvy*, dit de Rye, archevêque de Besançon, 1634 — (cachets).

579. — 6 pièces parch.

XVIIIe siècle. — Pièce signée *Le Fèvre d'Ormesson*, 1748, brevet de Gaspard de Macheco de Premeaux, de Dijon, comme bachelier en droit. — Pièce signée : *Antoine de Vienne*, chevalier, seigneur de Busserolles, capitaine des vaisseaux du Roi, gouverneur de Bar-sur-Seine, 1712. — Pièce signée par les chanoines de la chapelle Saint-Georges de Bar-sur-Seine. — Autre signée par *Raphael Ramel*, prieur de la Chartreuse de la Ripaille, 1787. — 2 pièces signées par Marie-Anne *de Courbon-Blenac*, abbesse de Molaise, 1715-1736.

580. — 32 lettres autogr. et pièces papier.

2 pièces signées *Brulart*, de Sillery, chancelier de France. — 1620. — 2 pièces signées de *Jacques-Bénignè* Bossuet, évêque de Troyes, 1720-1734. — Lettre autogr. sig. de l'archevêque de Besançon, 1696. — Id. du prieur de l'abbaye de Goaille, 1669. — Id. des dix-huit députés des trois États de la Franche-Comté de Bourgogne, 1671. — Id. de *Le Coz*, archevêque de Besançon, de l'évêque de *Bardstownn*, de Mons. *de Circourt*, de M. *de Pressigny*, ancien évêque de Saint-Malo. — Manusc.

autogr. d'un sermon prêché par Mgr *Dubourg* aux sauvages de la Louisiane, etc.

581. — 28 lettres et pièces papier.

Lettre autogr. signée du ministre *de Vergennes*, Versailles, 1774. — Id. de *La Marche*, président du Parlement de Dijon, 1767. — Id. de M. *de la Mare*, Dijon, 1766. — Grande et belle lettre autogr. sig. de GANIARE, auteur de l'hist. de l'Église d'Autun, 3 p. in-4°. — Une pièce signée par le cardinal DE LA ROCHEFOUCAULD (beau cachet), 1747.—Grande lettre autogr. sig. par le général *de Monet*, Dijon, 1767. — Id. de *Petitjean*, supérieur des Minimes d'Arlay, 1735. —Id. de *Doroz*, abbé de Goaille, 1735 ; — de *Dieulefit*, procureur des Dominicains de Poligny, 1740.—Curieuse lettre de *Dechaux*, médecin à Dijon, qui réclame à Mme *Béquillet* les manuscrits que son mari lui avait volés, 1786.

582. — 20 lettres et pièces papier.

Lettre autograph. sign. en vers et prose de *Cocquard*, Dijon, 1783. — Fable et pièces diverses, autog. signé : *Jacques Piron*. — Vers, par *Chauvelot*, Dijon. — Lettres diverses de membres de la famille de *Rohan*. — Pièces de vers de *Jannin* ; — de X... prêtre de Maçon; — de *Bouhier* à la marquise d'Argens qui avait fait son portrait. — Lettre autog. sign. de *Garnault*, procureur de l'abbaye de Moustier-Saint-Jean, 1777 ; — de *Chappuys*, supérieur de l'Oratoire de Dijon, 1704, etc.

583. — 100 lettres autogr. sig.

Lettres de *Maillard de Chambure*; *Th. Foisset*; *Vallot*, secrétaire de l'académie de Dijon ; *Théophile Berlier*, conseiller d'Etat ; *Caumartin*, député ; duc *de Brissac*, pair de France; *Gueneau de Mussy* ; *Ampère* ; *Mólé*, maître des requêtes ; le conventionnel *Oudot* ; *Jules Pautet* ; comte *de Fontanes* ; *Robert*; membre des Cinq-Cents; *Désiré Nisard*; *Watout*, *A. Thiers*; la Reine des Français; *C.-N. Larché*, député, président de la cour d'appel de Dijon ; — Clément, auteur dijonnais ; —

baron de Bretennière; — le marquis de Marmier, Saunac, Hernoux, députés, — Lacordaire. — (Dossier fort important sur les notabilités de la Côte-d'Or.)

584. — Environ 50 lettres autogr. signées.

Lettres de Carnot, ministre de la guerre (8 pièces),— du maréchal Marmont, duc de Raguse (8 pièces), — du général Junot, duc d'Abrantès (3 pièces), — du général de *Lespinasse* (2 pièces), — du général de la *Borde* au général Berthier, au grand juge Regnier, et au duc de Massa (7 pièces), — du général *Dufour* au ministre de la guerre (6 pièces), — du général *Bertrand*, au général Gourgaud, — du comte *Charbonnel*, du général de *Bretteville ;* du général *Lucotte;* de *Marey-Monge;* de *Courtivron;* maréchal *Vaillant*, etc., du colonel de Vaudrey au général Gourgaud, après les journées de juillet (curieuse), — du général *Blondeau*, datée d'Arras (26 avril 1795), alors qu'il est nommé général en chef de l'armée du Nord.

585. — 26 lettres autographes signées.

Lettres de Mme de *Brasseuse*, abbesse du Paraclet, 1667, 3 pages, — de l'abbé *Huerne*, de Sens, 1758, — du représentant *Bailly*, décapité, — du député *Hugues*, commissaire du Directoire, — de *Champion*, maire d'Avallon, — de *Lemot*, maire de Sens, 1737 (5 lettres),—de *Moreau*, doyen d'Auxerre, 1722, — de dom *Chanlatte*, abbé de Pontigny, si fameux par ses prodigalités, 1772,— du marquis *d'Argenteuil*, à cause des démolitions des murailles de Sens faites sans permission, 1720, — de *Gilbert de Montmorin*, évêque et duc de Langres, 1749, — de M. de *Clugny*, seigneur de Nuits-sous-Ravières, contrôleur général des finances, 1713, — *d'Orry de Fulvy*, contrôleur général des finances, à M. d'Ormesson, 1742, — de *Salgues*, procureur de la commune de Sens pendant la Révolution (5 lettres) — de *Billardon de Sauvigny*, auteur Auxerrois, — de *Salomon*, curé de Saint-Regnobert, auteur Auxerrois, 1786, — du chevalier d'Eon, — de l'abbé Lebeuf, de *Le Tors*,

— de *Bignon*, conseiller d'Etat, intendant de la généralité de Paris, au sujet de la démolition des murailles de Sens, 1719, etc.

586. — 20 lettres autogr. signées. Documents sur SENS et le Senonais.

Lettres autographes signées de *T. Tarbé*, collectionneur et antiquaire à Sens, — de l'abbé *Mahiet*, auteur du cérémonial de Sens, 1760 (3 lettres), — de l'abbé *Adam*, abbé des Roches, auteur, 1778 (4 lettres), — de *J.-B.-Marie Champion de Cicé*, évêque d'Auxerre, 1764, — de l'abbé *Bourras*, théologal de Sens, 1737 (3 lettres) — de l'abbé *d'Espagnac*, grand vicaire de Sens, auteur, condamné à mort, — de l'abbé *Frappier*, 1765, — du cardinal *Loménie de Brienne* et de *Loménie*, coadjuteur de Sens, condamné à mort (4 lettres), — de l'abbé *Mallet*, chanoine et auteur Senonais, 2 lettres, 1765.

(Toutes ces pièces proviennent de la collection Tarbé, de Sens, et sont annotées de sa main).

587. — 1 pièce papier, autogr. signé

Lettre de Claude *de Longvy*, cardinal de Givry, évêque de Mâcon (décédé en 1551).

588. — Dossier de lettres autogr. sign. (*cachets*).

Lettre de *Jean Bouhier*, créateur de la belle bibliothèque, détails pour des livres à acheter, fort curieuse pour la bibliophilie, datée de Dijon, 1642. — Lettre de M. de *Maurepas*, qui ordonne de continuer à M. de *Bourbonne*, la donation des livres sortis de l'Imprimerie royale, comme on le faisait pour le président Bouhier, son beau-père. — Très grande lettre en 4 pp. in-4, de *Bénigne Bouhier* à son père, en 1659, lui annonçant la signature prochaine du traité des Pyrénées, et énumérant tous les livres qu'il trouve à Paris et qu'il se propose d'acheter. — Lettre aut. s. de *Dom Plancher* à l'abbé *Lebeuf*, en 1725, au sujet des Manusc. de Saint-Marien, des tombes de Quarré, du chanoine Bocquillot et d'un livre à im-

primer sur les antiquités d'Autun. — 2 lettres d'*Etienne de Clugny*, conseiller au Parlement de Bourgogne. — 1 lettre de *M. de Clugny*, son fils, contrôleur général des finances. — Lettres de *Oudot*, du conseil des Cinq-Cents, de *Florent Guiot*, conventionnel, de *Pierre Manuel*, procureur de la commune de Paris, *Menu de Chomorceau*, *Boileau* (guillotiné avec les Girondins), etc.

589. — Dossier de lettres autogr. signées et de pièces.

Lettres, en 1691 et 1716, d'*Anne du Souvré*, marquise de Louvois, femme du ministre, — de la marquise *de Lambert*, dame de Saint-Bris, 1741, — de la maréchale d'*Estrée.*, fille du duc et maréchal de Noailles, 1734, — de Louise-Françoise *de Rochechouart-Mortemart*, abbesse de Fontevrault, — 1743, de Marie-Victoire-Sophie *de Noailles*, comtesse de Toulouse, 1709, — de Diane-Adélaïde-Mazarin-Mancini, duchesse *d'Estrées*, — 1745, de Anne-Charlotte *de Lorraine*, — 1743, de Elisabeth Charlotte *d'Orléans*, femme de Léopold, duc de Lorraine et de Bar, — 1703, de Marie-Anne de *Bourbon-Condé*, duchesse de Vendôme, d'Etampes, — de la duchesse *d'Harcourt* pour suspendre l'ordre d'une lettre de cachet dont M. de Maurepas connaît les motifs, — 1772, de Jülie-Constance *de Rohan*, princesse de Lorraine et comtesse de Brionne, — de la comtesse *Fanny de Beauharnais*, — de madame *de Chastenay*, etc., etc.

590. — 56 lettres autogr. et pièces.

Let. aut. s. du cardinal *de Luynes*, archev. de Sens, au sujet d'une demoiselle qui est restée aux Invalides avec un habit de soldat, qui a inspiré une grande passion à la prieure des bénédictines de Châtillon et jeté cette maison dans un affreux désordre.... Lettre aut. s. de *Germain* Soufflot, l'architecte du Panthéon, — de *Clermont-Tonnerre*, baron de Dannemoine, 1754, 4 pp., — de Fourier, des députés *Raudot*, baron de *Bontin, Bourienne*, *Jacquinot de Pampelune*, *de Larode*, du *comte de Chastellux*, *d'Achille de Vaulabelle*, — du marquis de *La Guiche*, pair de France, — de

M. *de Malesherbes* au sujet de M. *de Sauvigni* et de sa famille, etc...

591. — Environ 60 lettres autogr. signées.

Lettres du maréchal DAVOUT, duc d'Auerstaedt, datée de Berlin et Erfurth, alors qu'il commandait en chef l'armée du Rhin (8 lettres), — du maréchal BERTHIER (9 lettres), — du général DES FOURNEAUX, commandant l'expédition de Saint-Domingue (3 lettres), — du général comte de *Beurnonville*, puis maréchal (11 lettres), — du général de *Bourdois*, du général de *France*, de l'amiral *Rossel*, du général *Habert*, etc., de *Jaillant*, député de Sens aux Etats-généraux.

592. — Environ 100 lettres autogr. signées.

DÉPUTÉS DE L'YONNE. — Deux lettres de MAURE aîné, conventionnel suicidé, — de BOILLEAU l'aîné, conventionnel condamné à mort et guillotiné avec les Girondins (3 pièces), — de REGNAUD DE SAINT-JEAN-D'ANGELY, — de *Fourcade*, du conseil des Anciens (3 lettres), — *Alexandre Villetard*, membre du conseil des Cinq-Cents et plus tard du Sénat conservateur, 9 lettres à Carnot, une réponse de *Carnot*, — A. Villetard est auteur d'une comédie qui n'a été tirée qu'à 2 exemplaires. — Lettres des représentants *Paradis*, *Précy*, *Moreau*, *Housset*, *Menu de Chomorceau*, de Villeneuve-le-Roi; de *Megret-Serilly*, de *Guichard*, de *Le Pelletier de Saint-Fargeau*, de *Soufflot* aîné, d'Auxerre, de *Jacquinot-Pampelune*, et de la plupart de nos députés qui ont figuré dans la Révolution.

Nous donnons ici deux lettres de ce dossier :

« La liberté ou la mort.

« 21 ventôse 2e année républicaine.

« La société populaire de La Ferté Loupierre aux citoyens administrateurs du district de Joigny.

« Frères et amis,

« La société a vu dans les papiers publics, il y a quelque temps, que Brichard, notaire public à Paris, a été condamné à la peine de mort, comme convaincu d'avoir ouvert un emprunt en faveur du tyran Georges. Ce Brichard possède sur cette commune environ cent arpens de bois ; comme il est possible que l'administration l'ignore, la société a cru qu'il était de son devoir de l'en informer.

« Elle profite de cette occasion pour inviter l'administration de faire mettre en vente les biens de Villaines, émigré ; plusieurs de ses membres ont vu avec peine que les fermiers de la prairie se préparent à en faire la récolte, puisqu'ils y ont fait faire quelques réparations. Cette récolte est d'autant plus à craindre pour les cultivateurs de cette commune, qu'ils pensent que les foins de cette prairie leur seront enlevés comme l'an dernier, si les fermiers venaient à faire cette récolte, ce qui les mettrait dans la plus grande pénurie. D'ailleurs la loi du 3 juin dernier enjoint au procureur syndic de chaque commune de faire diviser et mettre en vente ces sortes de biens le plus promptement possible.

« La société espère donc, frères et amis, que vous voudrez bien prendre en considération son invitation.

« Salut et fraternité,

« Couturier.

« Alexandre Villetard, membre du conseil des Cinq-Cents,

« Au citoyen Carnot, membre du Directoire exécutif.

« Citoyen Directeur,

« Les renseignements que me fournit ma correspondance avec le département de l'Yonne sur le grand nombre de déserteurs qui s'y trouvent sont si alarmans que je ne puis vous laisser ignorer ce désordre scandaleux.

« La commune de Villeneuve-La-Guiard a écrit, le 26 vendémiaire dernier, à l'administration centrale du département de l'Yonne, que les militaires rentrés dans son arrondissement avec armes et bagages s'étaient tellement accru par la désertion, qu'il était impossible d'y remédier, qu'elle employe-

rait toutes les voies possibles, mais que celles coercitives lui manquaient, que la gendarmerie est insuffisante.

« L'administration ajoute que ce désordre prend sa source dans les congés partiels que le gouvernement accorde.

« Déjà de pareils renseignements m'étaient venus du canton de Saint-Florentin et les environs; on ajoutait que ces déserteurs se montraient ennemis des loix et du gouvernement.

« L'administrateur remplaçant le commissaire du Directoire exécutif, près le département de l'Yonne, a écrit pour cet objet au ministère de la guerre le 2 du présent. Il déclare que plusieurs militaires étant revenus dans leurs foyers sans autorisation ont été recherchés par les commissaires dans leurs cantons, conformément à la loi. Ils ont fui à Paris et se sont procuré les moyens d'obtenir des congés absolus, eux qui étaient déserteurs de leurs postes!

(Suivent les noms de ces déserteurs.)

« Ces hommes revenus dans leur commune publient la facilité avec laquelle ils obtiennent leur congé. L'espérance des autres se ranime, ils résistent à la loi, et font la comparaison scandaleuse de leur utilité quelquefois réelle avec l'inutilité de leurs anciens camarades qu'ils regardent comme privilégiés. La douleur de leurs père et mère s'accroît à la vue de ceux qui, sans être utiles chez eux, sont dispensés de rejoindre, et souvent la tranquillité est troublée.

« Le nombre de ces déserteurs est en ce moment dans le département de l'Yonne de trois à quatre cents hommes.

« En vain, l'on emploierait la gendarmerie nationale, elle est trop faible et trop peu sûre. Il est impossible pour ce service de compter sur les colonnes mobiles. Elles ne feraient point ce que la gendarmerie n'a pu faire. D'ailleurs ces colonnes sont composées de parents de ceux qui sont forcés de rejoindre, et des parents de ceux qui en sont dispensés. La partialité arrêterait l'effet des mesures, heureux si la jalousie ne produisait pas quelqu'excès coupable.

« Je vous invite, citoyen Directeur, à prendre cet objet en grande considération. Quant à ceux des déserteurs qui sont dans le département de l'Yonne, je laisse à la sagesse du

Directoire exécutif à examiner quels sont les moyens de les faire rejoindre, soit en employant la troupe de ligne, soit de toute autre manière.

« Salut,

« Alexandre VILLETARD.

[au bas]

« Renvoyé au ministre de la guerre pour être pris en considération.

« 10 brumaire an 5 Rep.

« CARNOT.

593. — Dossier de 30 à 40 lettres autogr. sign.

DÉPUTÉS DE L'YONNE. — *Boilleau* (Jean-Edme), suppléant à la Convention, membre des Cinq-Cents, mort à Avallon le 28 mars 1814. — *Hérard* (Jean-Baptiste), conventionnel, membre des Cinq-Cents, puis des Anciens, député pendant les Cent-jours, exilé et mort aux États-Unis. — *Finot* (Etienne), conventionnel, né à Avrolles, le 6 décembre 1748, mort le 7 décembre 1828. — *Simonnet* (Jean-Laurent), du conseil des Cinq-Cents, né à Sarry, le 26 février 1756, décédé à Tonnerre, le 10 octobre 1824. — *Housset* (Etienne-François), membre des Cinq-Cents, avocat au bailliage d'Auxerre. — *Laureau de Saint-André* (Pierre), député à la Législative, né en 1747, décédé en mars 1845. — *Soufflot* aîné (Germain-Alexandre), sénateur sous le 1er Empire, décédé en 1808. — *Fèvre* (Pierre-Andoche), ancien député, né à Avallon le 9 octobre 1773, décédé le 6 décembre 1854. — *Bazin* (Antoine-François), ancien député, né en 1765.

594. — Dossier d'environ 50 lettres autogr.

DÉPUTÉS DE L'YONNE. — 16 lettres du marquis *Germain Garnier*, né à Auxerre, préfet, économiste, président du Sénat, littérateur, membre de l'Académie des Inscriptions, — de *Morizot*, avocat né à Avallon, qui sollicita vainement pour défendre Louis XVI, fut enfermé à l'Abbaye et sauvé par Danton, se réfugia en Allemagne, où il mourut, en 1805, —

de *Fourier*, — de *Bernard d'Héry*, — de *Guichard* (Guillaume-Louis-Marie-César), — de *Simonnet*, de *Collet*, — de *Housset*, — de *Fauvelet-Bourienne*, etc.

Nous extrayons cette lettre de Bernard-d'Héry relative au Lycée de l'Yonne, portant comme en tête avec légende : aux Arts, aux Sciences.

« A Héry, près Auxerre, 5 Brumaire, an 9.

« Citoyen,

« J'ai l'honneur de vous faire passer ci-incluse la notice des premiers travaux d'un Lycée établi depuis quelques mois seulement dans notre département. J'ai pensé qu'aimant les lettres et les cultivant avec succès, vous ne verriez pas sans intérêt une association dont l'objet est de propager le goût dans un pays qui ne doit pas vous paraître étranger, et avec lequel vous avez eu des rapports que vous ne scauriez avoir oubliés. A mon égard, j'aime trop à me rappeler ceux que j'ai eu l'avantage d'avoir avec vous, lorsque vos leçons et votre exemple m'ont donné l'amour de l'étude, pour que je n'éprouve pas une inévitable satisfaction à vous en parler au bout de trente années. J'en éprouverais encore bien plus, si notre établissement vous inspirait assez de confiance pour ne pas vous éloigner d'une place d'associé étranger ou membre non résident, et en vous proposant comme tel au Lycée qui m'a fait la grâce de me nommer son secrétaire. . . . .

« Les membres déjà nommés sont :

« Laire, bibliographe, auteur de plusieurs mémoires sur la bibliographie, l'antiquité et les monuments ;

« Foucherot, associé à l'Institut, compagnon et coopérateur de M. de Choiseul-Gouffier, dans son voyage de Grèce ;

« Tarbé, ex-ministre, auteur de plusieurs mémoires sur l'économie politique ;

« Fourier, secrétaire de l'Institut d'Egypte, auteur de plusieurs mémoires sur les mathématiques ;

« Gudin, auteur de plusieurs productions littéraires publiées, et particulièrement d'un supplément à la manière

d'écrire l'histoire par l'abbé Mably. Le poème de l'astronomie, dont il parle en sa notice, va paraître. L'auteur a mis des notes à la fin de l'ouvrage, et il y en a une où il cite des morceaux de celui que vous avez composé sur le même sujet. Je suis persuadé que vous verrez ce poème avec plaisir.

« Malot, professeur de belles lettres à Avallon, auteur d'un poème sur l'électricité, couronné par l'Académie de Marseille ;

« La......, continuateur de l'histoire de France de Vely, Villaret et Garnier ;

« Mérat, de la cy devant académie d'Orléans ;

« Rougier La Bergerie, préfet du département, connu par plusieurs ouvrages sur l'agriculture ;

« Bernard [secrétaire du Lycée] ;

« Je joins à la notice un extrait du règlement ;

« Agréez, etc...... »

P. BERNARD.

« P. S. J'ai vu dernièrement le citoyen Paullevé qui m'a fait le plaisir de me donner de vos nouvelles et votre adresse. Je lui ai fait part, de confiance, de l'objet de ma lettre, et il y a donné son approbation que vous confirmerez, si mon vœu est rempli. »

595.— Dossier d'environ 50 lettres autographes.

NOTABILITÉS ET DÉPUTÉS DE L'YONNE. — Grande et belle lettre du *P. Chapet*, d'Auxerre, il parle de ses médailles, des collections, de son cabinet, de la vente Dufourny. La lettre est adressée à M. Castellan, de l'Académie des Beaux-Arts. — Lettres du comte de *La Bourdonnaye*, — du marquis *de Gasville*, préfet de l'Yonne, — de *Rougier-la-Bergerie*, — du comte *Jollivet*, — du général *Alix*, — de *Benoist-La-Mothe*, de Sens, — du marquis *de Chambonas*, maire de Sens, — de *Léorier*, auteur Tonnerrois, — de *Vaulabelle*, — de *Philippe-Dupin*, — de *Vuitry*, — de *Cormenin*, — de la reine *Marie-Amélie*, etc.

Dans une de ces lettres, du 3 juin 1812, le baron Rougier de la Bergerie raconte l'épidémie causée à Auxerre par les prisonniers espagnols, et le retard causé pour l'organisation de la société des secours maternels. Il réclame des fonds pour subvenir aux frais occasionnés par le fléau, afin de prouver à quelques dames incrédules et indifférentes que S. M. réalise toujours les bienfaits qu'elle annonce.........

Voici une lettre du général Alix au sous-préfet de Sens.

« Du quartier général à Joigny, 24 fevrier 1814.

« Monsieur le sous-préfet,

« Il convient que les communes de votre arrondissement, qui sont envahies par l'ennemi, fassent une adresse à la municipalité de Paris, et une autre au préfet de la Seine, où elles peindront les horreurs qui ont été commises par l'ennemi. Ces adresses devront être portées à Paris par des députations d'hommes chauds et dévoués. Elles feront connaître que les Russes disaient hautement qu'ils feraient emporter de Paris ce qu'il y a de plus précieux, qu'ils enlèveraient les femmes pour peupler leurs déserts, et qu'ils brûleraient la ville, en représailles de l'incendie de Moscow.

« Il sera bon de choisir pour députés des hommes qui sachent parler et expriment avec énergie tous les maux, viols, rapines, et vexations de tout genre, qu'on aura éprouvé de la part de ces barbares.

« Je compte, Monsieur le sous-préfet, sur votre zèle en cette circonstance.

« J'ai déjà fait la demande de semblables adresses aux maires de Sens, Villeneuve-le-Roi et Joigny.

« Ces adresses attireront l'attention de toute la France, et engageront les communes non envahies à se réunir pour indemniser celles qui auront éprouvé des pertes.

. . . .

« Le général commandant la 18e division militaire,

« Alix.

596. — 8 lettres autographes signées.

Célébrités de l'Yonne. — Victor *Guichard*, député, deux belles lettres de détails intimes. — *Achille de Vaulabelle*, l'historien de la Restauration. — Jacques Barthélemy *Salgues*, journaliste et écrivain, né et mort à Sens, 1760-1830. — L'abbé *de Biencourt*, vicaire général de Sens. — *Jean Tripier*, député, pair de France, l'un des avocats les plus célèbres du barreau français, 2 lettres.

597. — 10 pièces et lettres autogr. signées.

Trois lettres du *maréchal* Davout; une de *Rœderer*, conseiller d'Etat à Davout; de *Rougier La Bergerie*, préfet de l'Yonne; de *Jacquesson de Vauvignol*, au sujet de l'organisation et de la délimitation des districts de l'Yonne, en janvier 1790. De ces curieuses pièces, nous en publions deux et notamment la lettre du maréchal Davout, relative à son premier mariage avec Mlle Seguenot, de Stigny, et à son divorce. Elle servira à mettre à néant les fables et les légendes dont la jeunesse du maréchal ont été l'objet.

« Au quartier général à Sturssen, le 30 frimaire 3e année de la République.

« Citoyens administrateurs,

« Je viens d'être instruit que la municipalité de Ravières où j'ai mon domicile chez ma mère, au mépris des loix, au mépris des principes, persiste à me regarder comme marié, et en conséquence à me traiter comme tel, malgré que la loi ait prononcé la dissolution de mon mariage. Je dois vous dire, citoyen administrateur, quel est le motif de la conduite de la municipalité. Il n'y en a pas d'autre que le fanatisme qui règne dans cette commune. Ce n'est point une fausse assertion que, je fais, car à quel désagrément n'ai-je pas été en but, parce que ne sympatisant ni d'humeur ni de caractère avec ma ci-devant femme, j'ai voulu profiter du bénéfice

de la loi, et rompre des liens qui ne pouvaient pas faire mon bonheur, eh bien, j'ai éprouvé les plus grands obstacles, les plus graves insultes, j'ai été menacé des piques, des coups de fusil, des pierres, etc. Il y a même eu des pierres jetées sur moi, mais accoutumé à braver d'autres dangers, j'ai méprisé encore ceux-là, et enfin après toutes les formalités prescrites par la loi, mon divorce a été prononcé par l'officier public.

« Depuis ce temps, les hommes qui croient que *nul sur la terre n'a le droit de délier ce que Dieu y avait lié* ont toujours voulu me regarder comme marié, et voilà ce qui a déterminé la municipalité de Ravières à me porter sur ses rôles, comme lorsque j'étais marié. Je vous prie, citoyens administrateurs, de leur donner les ordres de se conformer aux loix. Je demande, puisqu'il est vrai que tous les jours j'expose mon sang pour le service de ma patrie, à jouir du bénéfice des loix qui régissent tous les Français. Je ne suis pas intolérant. Que ceux qui veulent croire à la messe, aux prêtres y croient. Mais je ne crois point qu'on ait le droit de me forcer de contraindre mes opinions religieuses. Voilà cependant ce qui est arrivé à l'époque de mon divorce. Je n'ai porté aucune plainte, parce que j'ai plaint, j'ai gémi de l'aveuglement du fanatisme de ceux qui m'insultaient, et si dans ce moment la chose ne m'était que personnelle, je ne vous en parlerais pas, mais il s'agit ici de l'exécution d'une loi que l'on enfreint par fanatisme, vous y pourvoierez sans doute, citoyens administrateurs.

« Je profite de cette occasion pour vous assurer de l'estime et de la fraternité avec lesquel (*sic*) je suis,

« Votre compatriote,
« Le général de Brigade,

« L. Davout.

« P. S. Dans le commencement de ma lettre, je me suis servi mal à propos du terme domicile, car je n'en ai plus depuis mon divorce. Maman me loge lorsque je suis à Ravièrres (*sic*), comme elle loge tous mes autres frères, le divorce

ayant annulé tous les avantages que maman m'avait fait par contrat de mariage, je suis actuellement au niveau de mes frères et sœur qui n'ont rien en propre. »

La lettre suivante de M. Jacquesson de Vauvignol, député du bailliage de Tonnerre aux États généraux, est fort curieuse pour l'organisation en districts du département de l'Yonne, que l'on appelait alors le département d'Auxerre. Il y parle de ses collègues qui prirent part à ce travail de réorganisation :

Marie de la Forge, conseiller au bailliage d'Auxerre, puis président ;

Jeannest, procureur du roi en l'élection de Saint-Florentin et maire de cette ville;

Paultre des Epinettes, de Saint-Sauveur ;

Gillet de la Jacqueminière, l'un des procureurs syndics de Joigny, plus tard des Cinq-Cents, puis du Tribunal, conseiller maître à la Cour des comptes sous l'Empire et sous la Restauration;

Champion, maire d'Avallon ;

Menu de Chaumorceau, maire de Villeneuve-le-Roi, président d'âge du Tiers-Etat.

La lettre est adressée à Antoine-Edme Rathier, de Chablis, qui fut successivement conseiller général du district d'Auxerre, procureur syndic du même district, président de l'administration départementale et le premier sous-préfet de Tonnerre.

« Paris, Hotel d'Anjou, rue Dauphine, 20 janvier 1790.

« Je suis persuadé, mon cher parent, que vous apprendrez avec intérêt les dispositions qui ont été arrêtées hier pour le département d'Auxerre. Je les regarde comme invariables à quelques petits changements près qui pourront s'opérer d'ici à quelques jours, pour les convenances entre les différents districts.

« Le département commence à Villeneuve-la-Guyard inclusivement, et finit à Saint-Léger, à 3 lieues au-delà d'Avallon,

ce qui fait un espace en longueur de 33 lieues ; sa largeur est plus circonscrite et ne sera guère que de 14 à 15 lieues. Elle est bornée au nord par Villeneuve-l'Archevesque et Saint-Florentin, par Tonnerre et Cruzy au levant, par Aisy et Montbard au midy, et par Saint-Fargeau au couchant. Il n'est point de villes ni de bourgs considérables de ce nouveau département, qui n'aient envoyé des députés ou présenté des adresses à l'Assemblée nationale pour être chef-lieu de district. Et d'après les principes de l'Assemblée, il était impossible de satisfaire à toutes les demandes.

« Il a paru convenable d'examiner les endroits qui par leur situation, leur population et leur importance nécessitaient ce genre d'établissement, et il a été arrêté à l'unanimité que les villes de Sens, Joigny, Saint-Florentin, Tonnerre, Avalon et Saint-Fargeau, réunissant les conditions requises seraient chef-lieu de district.

« Villeneuve-le-Roy, Toucy-en-Puisaye réclamaient vivement le même avantage, et le comité de conférences avait accueilli à la majorité de cinq voix contre quatre leurs réclamations ; mais l'intervention des députés de la ville de Vezelay arrivés dimanche (au moment ou l'on s'occupait des arrangements pour diviser le département en 9 districts), et la préférence fondée que semblait mériter la ville de Vezelay sur celle de Toucy ont suspendu nos opérations.

« La discussion a été renvoyée au comité de Constitution, qui a tranché la difficulté hier matin, en décidant que le nombre de districts serait réduit à sept conformément au premier arrêté, et que les villes cy dessus désignées en formeraient les chef-lieux.

« Vous jugez aisément que MM. de Villeneuve-le-Roy, de Toucy et de Vezelay n'ont pas eu lieu d'être satisfaits de ce jugement, et je plains particulièrement le brave M. de Chaumorceau, qui avait plaidé la cause de ses concitoyens avec un patriotisme digne d'éloges, et à qui la présence de notre amy M. Yver, qui était venu avec deux autres députés de sa ville apporter son offrande patriotique, semblait devoir promettre des succès. Mais, entre nous soit dit, mon cher amy,

il aurait fallu intervertir tout l'ordre de la distribution du département pour faire droit à la demande de MM. de Villeneuve-le-Roy. Je ne doute pas que ces inconvénients, et les frais inséparables de l'administration et de la justice que ce surcroit de districts auraient accasionné à la province, n'aient dirigé la décision du comité de Constitution.

« C'est d'après cette décision que l'on a nommé sept commissaires pour procéder à la division nouvelle du département, pour former les sept districts. Le comité m'a fait l'honneur de me choisir pour l'un des commissaires. J'ai partagé cette mission avec MM. Marie de la Forge, Jeannest, Paultre, de la Jacqueminière et Champion, maire d'Avallon. M. de Chaumorceau avait été aussi désigné pour être des nôtres, mais il s'y est refusé. Il a été remplacé par M. le marquis de Maubec. Cette opération nous a tenu jusqu'à 10 heures et demie du soir, et les partages paraissent satisfaire toutes les parties intéressées. Notre travail est fait et signé, et sera présenté ce matin à MM. du comité de Constitution, dont nous espérons avoir l'approbation. Je désire, mon cher cousin, que l'intérêt que j'ai tâché de marquer dans cette circonstance à Messieurs vos concitoyens puisse me concilier aussi leur suffrage. Je ne vous dissimule pas, mon cher cousin, que j'ai vu avec regret que l'égalité que nous avons apporté dans la distribution de nos partages nous obligeait de nous séparer, ce qui rendra les rapports moins habituels entre nos deux villes que par le passé. Il a fallu tracer nos districts et les circonscrire de manière à ce que les avantages fussent à peu près répartis. Par le résultat de cette opération, Chablis se trouvait réunie à Saint-Florentin ; son député se félicitait d'avance et non sans raison de cette conquête. Auxerre la jalousait, mais son lot se ressentait desjà du droit d'aînesse, et les cadets qui connaissent leurs droits plus que jamais auraient difficilement consenti à cumuler les avantages sur le district chef-lieu du département. J'ai proposé des moyens de conciliation et des échanges. Tout s'est arrangé avec un parfait accord, et Chablis, qui était hier soir la sœur cadette de Saint-Florentin, se trouve aujourd'hui la fille aînée de la ville d'Auxerre.

« J'ay senti, mon cher, par eux combien ces arrangements étaient importants pour votre ville sous tous les rapports possibles, et je m'estimerai heureux, si messieurs vos concitoyens, persuadés des sentiments que j'ai toujours eus pour eux, daignent me conserver ceux qu'ils m'ont témoignés dès ma plus tendre jeunesse. Offrez leur, je vous prie, l'hommage de mon dévouement respectueux.

« Partagés, mon cher parent, avec votre aimable moitié, l'assurance du tendre attachement de votre affectionné serviteur,

« Jacquesson Vauvignol.

« Vous devez de la reconnaissance à Monsieur Marie de la Forge, qui m'a parfaitement secondé. Je m'estime heureux d'avoir fait sa connaissance. Son esprit, ses connaissances et sa modestie le rendent infiniment recommandable, et il n'y a qu'une voix sur son compte parmi les députés qui savent apprécier le mérite.

« Je voudrais bien être de retour chez moi, et j'ignore quand j'aurai cette satisfaction. Tout est assez calme ici depuis huit jours. »

598. — 10 lettres autogr. signées.

Célébrités de la Côte-d'Or. — *Legoux-de-Gerland*, 1763. belle lettre de 4 pp. in-4, cachet. — *Claude-Antoine d'Apchon*, évêque de Dijon, 1776. — *Gravier de Vergennes*, ministre d'état, 1775. — *Rigoley de Juvigny*, 1771. — *Petiet*, conseiller d'état, an VIII, en tête jolie vignette de Proudhon, une femme tenant d'une main le bonnet phrygien au bout d'une pique, et de l'autre un triangle. — Deux lettres de *Maret, duc de Bassano*, dont une à l'Empereur, datée de Varsovie, le 8 février 1807, fort curieuse pour les faits militaires. Il ajoute en post-scriptum : « Nous ne recevons aucun courrier de l'armée. Nous en attendions de Heilsberg, où votre majesté aura vu le tombeau de *Copernic*, et la cellule de cet illustre chanoine de Warmie. » — Grande pièce de vers autogr. sign. de J.-B. Lantin de Damerey, adressée à Jacques-Auguste

de Chevannes, jurisconsulte dijonnais. — Lettre intéressante du fameux *Pasumot*, ingénieur et géographe du roi, datée d'Auxerre, 1769, dans laquelle il parle de ses parents de Dijon et de ses ouvrages. — Grande lettre en 3 pp. in-fol. de l'ex-conventionnel *Prieur* (*de la Côte-d'Or*), adressée au grand maître.

Nous en donnons la publication intégrale :

« Paris, 20 mars 1808.

« Monsieur le grand maître et président,

« Je crois devoir m'adresser directement à votre excellence dans la circonstance actuelle, pour lui exprimer mon désir d'être employé sous ses ordres, dans la nouvelle composition du corps de l'université.

« Déjà il y a quelque temps, j'ai eu l'honneur d'en faire la demande à sa Majesté l'Empereur, qui en l'an IX daigna m'élever au grade de colonel, en récompense de mes services tant militaires que civils, et dont j'ai reçu depuis de nouvelles marques de bonté, lorsque par des circonstances particulières, et surtout à cause de l'infirmité d'une jambe dont je demeure estropié, je fus déterminé à renoncer à la carrière militaire.

« L'emploi que je me crois plus particulièrement en état de remplir maintenant serait celui d'inspecteur de l'Université, ou si on le jugeait plus à propos de conseiller.

« Je pense avoir quelques titres à solliciter l'une de ces places. En effet, outre mes vingt ans de service dans le corps du génie, j'ai passé sept années consécutives dans les législatures, pendant lesquelles il est connu que j'ai eu l'avantage de contribuer utilement, et par des travaux longtemps prolongés, au succès de divers établissements d'administration, d'instruction publique, ou d'arts, tels que tous ceux relatifs à la fabrication des armes et poudres, l'école polytechnique et les autres qui lui étaient affiliées, l'institution des nouveaux poids et mesures et les monnoyes. Ayant, indépendemment de ce, rempli de nombreuses missions près des armées,

dans les circonstances les plus critiques, revêtu de grands pouvoirs dont j'ai usé, j'ose le dire, de manière à ne mériter aucun reproche, toujours dans la vue du bien, et avec le plus entier désintéressement.

« Au reste, Monsieur le grand maître et président, le rapport de mes services a déjà été fait au gouvernement. Les titres en subsistent toujours, ils peuvent être aisément notifiés par les ministres soit de la guerre, soit de l'intérieur ; et je pourrais au besoin m'appuyer du témoignage de nombre de personnes pourvues aujourd'hui d'emplois éminens, avec lesquelles j'ai eu des relations de service et d'amitié.

« Je me borne, en ce moment, à donner à votre Excellence cette indication générale. Je la prie de me permettre de me présenter à elle, soit à l'une de ses audiences ordinaires, soit à l'heure qu'il lui plaira de m'indiquer.

« Je puis l'assurer qu'elle trouvera toujours en moi zèle et dévouement absolus, dont mon caractère personnel et la fidélité que j'ai toujours mis à remplir mes devoirs sont des garans non équivoques.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur le grand maître et président,

« de votre Excellence,

« le très obéissant serviteur.

« C.-A. Prieur (*de la Côte-d'Or*), ancien colonel du génie et ex-législateur, rue Saint-Dominique au Gros-Caillou, n° 53. »

599. — Dossier de 30 à 40 lettres autogr.

Députés de la Cote-d'Or. — *Durande* (Claude-Auguste), médecin à Dijon, député aux États généraux. — *Demartinecourt*, député à la Législative de 1791. — *Larché* (Claude-Michel), de la Législative sous le Consulat, an XII, ancien président du tribunal d'appel. — *Gauthier* (Charles), membre des Cinq-Cents puis député sous le Consulat. — *Dezè* (Bénigne), membre des Cinq-Cents, ancien accusateur public de Dijon. — *Guiod*, député aux États généraux, ancien avocat à Arnay-le-

Duc. — *Guyot* (Florent), député du bailliage de Semur aux Etats généraux, conventionnel, membre des Cinq-Cents. — Le marquis *d'Argenteuil*, député du bailliage de Semur aux Etats généraux. — *Bazire* (Claude), conventionnel. — *Guillemot* (Jean), député sous le Directoire, ancien membre du tribunal de Beaune. — *Saunac* (Jean), ancien député de Dijon. — *Ligeret*, avocat à Dijon, député sous le Directoire. — *Amelot*, intendant de Bourgogne. — *Junot* (avant qu'il fût *d'Abrantès*). — Prieur (de la Côte-d'Or), conventionnel.

Lettre de Florent Guiot, ancien conventionnel, alors membre du conseil des anciens.

« Paris, 27 frimaire an 5 de la République.

« Au citoyen ministre de la guerre.

« Je ne vous recommande point, citoyen ministre, le citoyen Peullemeuse ex-adjudant capitaine de la place d'Hesdin. Ce brave militaire n'a pas besoin d'autre recommandation que les vingt deux blessures qu'il a reçues à Mormale et à Trempleure, mais je dois vous instruire en détail de tous les traits de courage et de civisme qui l'honorent, bien convaincu que s'ils avaient été connus du gouvernement, il ne se trouverait pas exposé à réclamer contre la réforme qu'il vient d'essuyer.

« Le citoyen Peullemeuse étant simple volontaire au 10e bataillon du Pas-de-Calais fit partie d'un détachement envoyé à Mormale, et le 17 août 1793, il y reçut quatorze coups de sabre, à la suite desquels on le transporta à l'hôpital de Landrecies, et de là il fut évacué à celui d'Arras.

« Se trouvant à ce dernier hôpital, il y apprit que son bataillon était à Lille et se battait tous les jours. Quoiqu'il ne fût pas encore guéri, il s'échappa de l'hôpital pour aller rejoindre ses camarades. Il se trouva le 3 prairial an II à l'affaire de Trempleure du côté de Pont-à-Mark. A cette affaire, le général Noël, qui commandait une division de 5 à 6,000 hommes, fut fait prisonnier quelques instants par un

grand nombre de dragons de *la Tour*. Le brave Peullemeuse qui s'en aperçut se jetta au milieu des dragons qui emmenaient leur prisonier. Il réussit à le dégager, mais ce fut en recevant lui-même six coups de sabre et deux coups de feu. Le général Noël monta sur le cheval de l'un des dragons que Peullemeuse avait tués et préserva sa division d'une déroute complète.

« La Convention nationale ayant été instruite, quoiqu'un peu tard, de ce trait de bravoure et de dévouement, s'empressa de l'honorer par un décret spécial, dont l'une des dispositions chargea le Comité de Salut public de nommer le citoyen Peullemeuse à une place d'adjudant capitaine.

« Comme il ne s'en trouva point de vacante à cette époque le Comité de Salut public le nomma provisoirement adjudant-lieutenant de la place d'Hesdin.

« Me trouvant postérieurement en mission près de l'armée du Nord, je pensai remplir le vœu de la Convention en prenant un arrêté pour faire jouir provisoirement ce citoyen du traitement d'adjudant-capitaine.

« La constitution ayant été mise en activité, et le Directoire exécutif étant entré en fonctions, je m'adressai à lui pour procurer une justice complète au citoyen Peullemeuse, et effectivement le Directoire le nomma capitaine-adjudant toujours attaché à la place d'Hesdin.

« Ce citoyen en a constamment rempli les devoirs avec exactitude, malgré ses blessures, et en a obtenu les certificats les plus honorables.

« Cependant il a été compris dans la réforme qui a suivi le dernier travail sur les états majors de places ; à la vérité on lui a continué le même traitement, mais, citoyen ministre, je n'ai pas besoin de vous observer la différence qui existe entre son état actuel et celui dont il jouissait, même en faisant abstraction des rations de vivres qu'il cesse de recevoir.

« Les Romains accordaient la couronne civique à celui qui avait sauvé un citoyen, et le brave Peullemeuse, qui a sauvé son général, et peut-être par là plusieurs milliers de Français, aurait pour couronne civique une réforme. Non, le

gouvernement est trop juste, et sent trop bien la nécessité d'encourager les vertus civiques pour ne pas rendre le citoyen Peullemeuse à son poste.

« Je m'adresse à vous, citoyen ministre, parce que j'ai personnellement l'expérience de tout l'intérêt que vous portez au sort des courageux défenseurs de la patrie, mais si vous pensez ne pouvoir pas rendre justice immédiatement au citoyen Peullemeuse, je vous prie de m'en instruire sans délai, parce que ce brave homme qui est marié et père de famille, et sans fortune, ne peut pas faire un long séjour à Paris ; alors je m'adresserai directement au Directoire, et je suis persuadé qu'il me remerciera de l'avoir mis dans le cas de récompenser une seconde fois les bons services que Peullemeuse a rendus à la République.

« Salut et fraternité.

« Florent Guiot. »

600. — 26 lettres autographes signées.

Cote-d'Or. — Lettre de M. de *Lanneau*, directeur de Sainte-Barbe, 1810, — de l'abbé *Le Blanc*, chanoine de Dijon, 1728, avec une curieuse pièce de vers à M. de Senecey, 3 pp. in-4. — 6 lettres de Jules *Pautet*, né à Beaune, en 1799, dont deux adressées à Peignot, fort curieuses pour la bibliographie Bourguignonne. — L'une des lettres adressée à Furne est une proposition pour une histoire des ducs de Bourgogne de la première race, en douze volumes, pour servir de pendant à l'histoire de M. de Barante. — Lettres de M. *Rolle*, bibliothécaire de Dijon, de *Mauguin*, député de Beaune, — de Charles-Emile-*Poisot*, le compositeur, — de Girard de *Propiac*, homme de lettres, né à Dijon, en 1760, mort en 1823, — de *L. Viardot*, de Dijon, — de *Nogaret*, — de *Paillet*, de Plombières, — Quatre lettres de *Hugues Maret*, duc de Bassano, des années 9, 10 de la République et suiv. — Quatre lettres du conventionnel *Prieur*, de la Côte-d'Or, à Collombier, professeur à l'école d'artillerie d'Auxonne. Curieux détails sur les fonderies de canons et les dispositions prises au sujet de leur

fabrication et les armements divers. — Lettre d'Amanton à Peignot.

601. — 30 pièces et lettres papier, XVIIe-XVIIIe siècles.

Personnages de la Côte-d'Or. — Pièces pour le prieuré d'Epoisses. — Lettres autog. sign., pièces et actes divers de *Lantin, Raviot, de Montigny ; Perret de Flavignerot ; de Frasans; de l'abbé de Perrigny ; de Saumaise*, de *Barbazan*, l'auteur du glossaire ; de l'abbé *Clément*, prédicateur du Roi ; de *Maret*, père du duc de Bassano ; des demoiselles Marie-Charlotte et Jeanne-Marie *de Saint-Belin*, carmélites à Châtillon, de *Lucotte du Tilliot*, le bibliophile bourguignon ; de *Gagne de Perrigny* ; de *Mille ;* de *Pierre-Louis Baudot*, etc.

602. — 18 Lettres autogr. signées.

Saône-et-Loire. — Lettre du capitaine *Landolphe*, né à Montbellet, en 1760, — de M. de *Rambuteau*, de Mâcon, préfet de la Seine, — du général *Poncet*, — de M. de *Montrevel*, maréchal de camp, 1781, député aux États généraux, décapité en 1793, — de *Le Blond*, de l'Institut, né à Toulongeon, 1747. — Deux lettres du géographe *Robert*, 1811, 1815, ancien membre de l'assemblée législative. Dans l'une fort curieuse en 4 pages, il parle des travaux que Buffon lui a confiés, du chevalier de Jaucourt, de ses travaux personnels, etc. — Lettre de M. *de Voucoux*. — Lettres de M. *Espiard*, d'Autun, — du général *Poinsot*, — de *Chandois*, commissaire du comité de Salut public, à Mâcon, an II (extrêmement curieuse), — de *Rubat*, député de Saône-et-Loire au conseil des Anciens, an VI, — de *Roberjot*, conventionnel, ancien curé de Mâcon, assassiné à Rastadt en 1799 ; il annonce qu'on a acheté des fusils à Saint-Etienne pour armer les conscrits, et parle de la situation politique des départements.

604. — 35 pièces et lettres.

Papiers et correspondance du *comte de Buffon* et de M. *de*

Lauberdière, sous-directeur des forges de Buffon, au sujet de l'administration de ces mêmes forges.

605. — 300 lettres environ du XVIIIe siècle (*cachets*).

Lettres de Bernard de Blanay, de la Brosse, Roland, Pérard, Chartraire de Remigny, Gagne de Pouilly, de Richebourg, de Salins, d'Estaulles, Jacquesson de Vauvignolles, Housset, Larché, Chardon, Perrouteau de Lille, Audibert, Guérard, Angely, de Kersalaun, Letors, Ravier de Germoy, etc.

606. — 22 pièces XVIIIe siècle (*cachets*).

Lettres des seigneurs *d'Argenteuil*, et de *Moulins*, de *Le Bacle* de Moulins, de madame *Le Bacle*, comtesse de Moulins, doyenne des chanoinesses d'Epinal, du marquis de Bigny, du seigneur de *Pimelles*, etc.

607. — Environ 250 lettres autogr. signées (*cachets*).

XVIIIe siècle. — Correspondance de la famille *Cromot*, d'Avallon. Cette famille était au siècle dernier l'une des plus notables de l'Avallonnais; l'avocat Cromot eut surtout une grande réputation.

608. — 14 pièces et lettres autogr. signées (*cachets*).

Correspondance du marquis et de la marquise de *Fontaines*, seigneur de la terre et du château de Moulins, près Noyers.

609. — 12 pièces et lettres autogr. signées (*cachets*).

Correspondance de MM. *de Guijon*, seigneur de Fresnes, près Noyers — Partage entre André, François et Jacques de Guijon frères, de la métairie de Cherisy et de domaines situés à Noyers, l'Isle, etc.

610. — 200 à 300 pièces et lettres.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Titres et papiers de la famille *Jullien*. — Contrats, actes, brevets, correspondance. La généa-

logie de cette famille Bourguignonne a été faite par P. Palliot et l'original existe à la Bibl. nat. F. Moreau, t. 378.

611. — 24 pièces et lettres autogr. signées (*cachets*).

XVIIIe siècle. — Papiers et correspondance de la famille *de Maussion,* seigneurs de la terre et du château d'Yrouer, près Tonnerre.

612. — Dossier de pièces et lettres.

Lettres du marquis *Saucière de Tenances,* seigneur de la terre et du château de Serrigny, près Tonnerre. — Lettres de *Desforges de Chamblain.*

613. — Environ 100 pièces et lettres autogr.

Lettres de personnages modernes — Victor-Hugo; Auber; Watout; la reine Marie-Amélie; marquis de Courtivron; chevalier de Berbis; général Gourgaud; comte de la Bourdonnaye; général Lecomte; Le Roux de Lincy; Yemeniz; baron Pichon; Gustave Brunet; Arsène Houssaye; Littré, etc.

614. — Dossier de 28 lettres autogr.

Lettres autographes et inédites de *Gabriel Peignot*, adressées à MM. de Chateau Giron; Gueneau de Mussy; le duc de Damas, pair de France; le chevalier de Berbis; Saunac, député; de Courtivron; de Saurimont; le duc de Brissac, pair de France, etc. Quelques-unes de ces lettres sont des brouillons surchargés de corrections. Elles sont pour la plupart intéressantes et relatives à ses ouvrages (*à publier*).

615. — Dossier de 35 lettres originales des princes de Condé, gouverneurs de Bourgogne (*cachets*).

1662-1739. — Toutes ces lettres sont écrites par quatre des Princes de Condé à divers membres de la famille *Richard de Ruffey.* — 2 lettres signées du *Grand Condé,* 1662 et 1670, dont l'une relative à *Bossuet* et à M. *de Thésut* (*cachets*). — 24 let-

tres signées de *Henry-Jules de Bourbon*, prince de Condé, fils du Grand Condé, des années 1695 à 1705 (*cachets*). — Ces lettres sont datées de Chantilly, Marly, Paris, Versailles, et toutes relatives aux affaires de Bourgogne. — 5 lettres de *Louis de Bourbon-Condé*, fils du précédent, des années 1707 et 1708 (*cachets*). — 4 lettres signées de *Louis-Henri, duc de Bourbon et d'Enghien*, gouverneur de Bourgogne, fils du précédent, de 1716 à 1739. — Dossier curieux et important.

616. — Dossier de lettres autogr. signées.

Ces lettres de Fourier sont trop curieuses pour que nous n'en citions pas une partie. L'une d'elles est adressée au maire du 1er arrondissement de Paris, le 21 février 1816.

« Monsieur le Maire,

« Dans la lettre que vous m'avez adressée en date du 20 février 1816, vous m'invitez à concourir au service de la garde nationale. J'ai l'honneur de vous représenter à ce sujet qu'une infirmité notoire et très ancienne me met dans l'impossibilité absolue de faire ce service. Je suis atteint depuis onze ans et demi d'un rhumatisme chronique qui, étant devenu plus grave, me prive depuis sept ans du libre usage des deux bras.

« J'avais eu dès ma première jeunesse des attaques de cette maladie qui est héréditaire. Elle s'est développée surtout à mon retour d'un long et pénible voyage. Etant revenu en France dans l'hiver de 1802, après avoir souffert en Afrique des chaleurs excessives, j'ai contracté un rhumatisme violent dans les muscles des épaules, et il m'est entièrement impossible depuis plus de quatre ans de soutenir mes bras à quelque distance du corps. Cette maladie exige de moi pour pouvoir écrire l'usage d'un meuble particulier ; et ce qui est bien plus incommode, elle m'oblige de conserver pendant la nuit une position douloureuse.

« J'ai pris pendant quatre années de suite les eaux minérales d'Aix, et pendant deux ans, celles de la Motte en Dauphiné. Pendant mon séjour à Paris, j'ai fait usage des eaux

minérales artificielles de Tivoli. J'ai été traité habituellement par les médecins de Grenoble et de Genève, et à Paris par M. le docteur Lherminier.

« D'après les faits que j'ai l'honneur de vous exposer, il est évident qu'il me serait absolument impossible de faire aucun service dans la garde nationale. J'ai toujours été disposé à participer aux charges publiques, et je suis bien éloigné de repousser une obligation dont je connais toute l'importance. Je me conformerai donc avec empressement à tout ce que les règlements administratifs peuvent prescrire à ceux que leur invalidité empêche d'effectuer aucun service. Je suivrai à cet égard, Monsieur, toutes les directions que vous voudrez bien me donner. Je me suis retiré des fonctions publiques sans aucune fortune, et cela n'est pas moins notoire que mon infirmité et mes longs services. Mais chacun de nous doit, selon sa position, s'acquitter de ses devoirs envers l'Etat.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« J. Fourier,
« ancien préfet du département de l'Isère. »

Mercredi matin.

« Monsieur et ancien collaborateur,

« Je suis extrêmement reconnaissant de l'intérêt que vous mettez à l'affaire dont je vous ai entretenu, et j'y trouve un nouveau témoignage du zèle bienveillant que vous m'avez accordé dans d'autres circonstances. Je ne pourrais point profiter aujourd'hui de l'offre que vous m'avez faite de nous réunir chez le ministre de l'intérieur, le procès-verbal de l'élection lui a été envoyé, mais ne lui serait pas encore connu. Je craindrais que cette démarche ne lui parût anticipée, et je me borne à désirer qu'il soit favorablement prévenu, par quelques mots que vous auriez la complaisance de lui dire, s'il s'en présente une occasion facile. Je vous prie donc, si toutefois les circonstances vous le permettent, de lui témoigner qu'il serait agréable à vous-même et aux personnes qui ont eu avec moi d'anciens rapports d'administration, d'apprendre que le

roi approuvât ma nomination, comme il l'a fait à l'égard de ma première élection, et sur la demande de monsieur votre oncle et des députés du département de l'Isère.

« Le procès-verbal ayant été envoyé, je vais m'adresser à monsieur Capelle et j'apprendrais avec beaucoup de plaisir que vous avez l'entention de le prévenir à cet égard. Je vous prierai de m'indiquer le moment où je pourrai l'entretenir, et je suis persuadé que d'après nos anciennes relations, et surtout d'après l'intérêt que vous y prenez, qu'il sera à mon égard dans des dispositions très favorables. Il me les a témoignées dans plus d'une occasion, et c'est à lui principalement que je dois la détermination relative aux six exemplaires du grand ouvrage d'Egypte.

« Je n'ai pu, comme je me l'étais promis, vous informer dès le soir même du résultat de l'élection. Il a surpassé toutes mes espérances. J'ai réuni 38 suffrages dès le premier tour de scrutin, le nombre des votants était de 48. M. Biot a eu les dix autres voix. Six de mes amis étant absents pour cause de maladie grave, ou en voyage par ordre du gouvernement, ils m'ont écrit en route que je suis autorisé à dire très positivement qu'ils auraient voté pour moi, mais leurs voix n'ont pu être comptées. Toutes les personnes disposées en faveur de M. Biot étaient présentes sans aucune exception. Toute la soirée du lundi, je n'ai pu me dispenser de recevoir les personnes qui venaient de voter et qui s'étaient réunies chez moi. L'extrême exiguité de mon logement a rendu ce concours assez embarrassant. Je désirais beaucoup avoir l'honneur de vous voir et de vous écrire, je n'en ai point eu le loisir.

« Vous me connaissez assez pour croire que je ne prétends jeter aucune défaveur sur M. Biot, mais je suis obligé de dire que les motifs qui l'ont fait échouer d'une manière si complète sont uniquement puisés dans son caractère personnel. Il aurait dû s'abstenir dans une concurrence avec une personne plus âgée que lui, dont il a été l'élève, et auquel il doit une partie de ses succès dans les sciences. Il réunit plus de vingt-deux mille francs de traitement annuel pour des places qu'il ne peut remplir toutes. Je m'arrête parce que des détails personnels

sont désagréables à rapporter, et je n'ai pas cité les motifs les plus décisifs qui proviennent de son caractère. Il serait injuste et absolument faux de supposer que l'esprit de parti a déterminé cette élection. Il se trouve au contraire que des personnes dont les opinions sont très connues, et qui ont avec le gouvernement des rapports continuels ont voté ouvertement pour moi. Je me bornerai à citer parmi celles-là le docteur Portal, premier médecin du roi. Je pourrais aussi citer au nombre des dix personnes qui ont voté pour M. Biot des personnes d'opinions entièrement différentes; mais vous pensez qu'une pareille désignation n'est pas un moyen que je puisse employer. Je n'ai d'ailleurs aucun ressentiment contre ceux qui n'ont pas voté pour moi. La plupart n'ont pas dû faire autrement. Ils s'étaient engagés envers M. Biot depuis très longtemps. Leurs fils ou leurs parents ont été ses élèves, et il est facile de voir que dans un corps où il est depuis vingt ans environ, il a dû contracter des liaisons habituelles ; il est même surprenant qu'il n'ait pu réunir que dix suffrages.

« Je n'ai aucun motif de prévoir qu'il y ait le moindre obstacle à cette confirmation. Si quelque difficulté avait dû survenir elle aurait sans doute précédé l'élection, car les noms des candidats ont été connus quinze jours d'avance, la commission nommée pour les présenter était connue aussi, et les journaux avaient rapporté les noms des commissaires. Il eût été facile de les prévenir et de me prévenir moi-même : car assurément je me serais retiré, si on m'avait fait prévoir quelque difficulté.

« Peut être vous rappelez-vous l'opposition qui eut lieu à ma première nomination; j'annonçai alors la résolution de ne me présenter de nouveau que si le roi m'y faisait autoriser par le ministre » . . . .

. . . .

Nous trouvons aussi dans ces lettres de Fourier une épitaphe assez singulière faite par lui en latin et en français pour Mabillon, Monfaucon et Descartes. De ces épitaphes écrites de sa main, nous ne rapporterons que la version française :

ICI REPOSENT
DEUX SAVANTS ET UN PHILOSOPHE
MABILLON, MONTFAUCON
L'HONNEUR DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR ;
ILS EXCELLÈRENT DANS UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ILLUSTRES :
ET DESCARTES,
L'HONNEUR DU GENRE HUMAIN,
PHILOSOPHE,
IL SURPASSA ARISTOTE PARCE QU'IL DOUTA,
ET APPRIT A DOUTER.
IL EUT ÉTÉ PLUS GRAND S'IL EUT DOUTÉ DAVANTAGE.
PHYSICIEN
IL ENSEIGNA LES ROUTES DE LA LUMIÈRE ;
GÉOMÈTRE,
IL EXPRIMA LES LOIX ANALYTIQUES DES COURBES,
ET FUT AINSI LE FONDATEUR DE LA NOUVELLE ANALYSE
QUI EMBRASSE AUJOURD'HUI TOUTE LA NATURE.
TOUS LES TROIS FRANÇAIS
BONS, SAGES, SINCÈRES.
VOUS QUI PASSEZ, ET QUI PEUT-ÊTRE DOUTEZ AUSSI, DOUTEZ ENCORE
MAIS *aimez-vous les uns les autres*. ADIEU.

VI

VARIÉTÉS

617. — 1 grande pièce pap. en forme de placard. *Orig.*

1523. — Curieux jugement qui condamne à être décapités en cette ville d'*Auxerre*, leurs corps coupés par quartiers, et leur tête au bout d'une lance sur le pont de la ville, pour crimes de pilleries, rançonnements, violements de femmes, bouteurs de feu, à l'encontre de *Jehan Chaulvyn*, dit le capi-

taine *Grégoire; Louis de la Borde*, porte-enseigne, *le Gendre*, *Fourrier*, etc.

Cette affiche, destinée sans doute à être collée sur les murs, n'a jamais été posée.

618. — Registre papier, in-fol. *Orig.*

1694. — Contrat de mariage notarié du *Prince de Neufchatel* et de Angélique Cunégonde *de Montmorency-Luxembourg*. Signatures des princes *de Bourbon*, 6 octobre 1694.

619. — Carton in-12, copies modernes.

XIIe-XIIIe siècles. — Cartulaire de l'Abbaye de Longuay (Haute-Marne), de l'ordre de Citeaux — Copie des principales pièces du cartul. des Arch. de la Haute-Marne, environ quatre cent pièces.

620. — Carton in-12, copies modernes.

XIIe et XIIIe siècles. — Cartulaire de l'abbaye d'Auberive, de l'ordre de Cîteaux. Copie des principales chartes du cartul. de cette abbaye aux Archives de la Haute-Marne.

621. — Registre in-4, parchemin. *Orig.* de 62 fol.

1689. — Grosse et décret, déclaration d'héritages sur le finage de Villecomte, délivrés à messire *François Folin*, seigneur du dit lieu, prieur commendataire de Montier-en-Bresse.

622. — Gros cahier in-fol de 73 fol., parchemin dérelié et incomplet. *Orig.*

1597. — Etat et salaire de la garnison de *Vincennes*. — Etat de la garnison du château et citadelle de *Melun*, la même année.

Salaire de *François de Saint-Simon*, chapelain de la Chapelle Saint-Antoine au *château de la Bastille*, lequel avait remplacé Jacques Joly.

Gages du sieur de *D'Inteville*, gouverneur de Champagne et de Brie, — du sieur de *la Vieuville*, — du sieur *de Praslin*, lieutenant au bailliage de Troyes.

Garnisons de la ville de *Verdun*,— de *Brest*, citadelle et fort Saint-Jean de *Marseille*, — de *Metz*, de *Nancy*, — frais et dépenses de construction à la citadelle de *Metz*. — Appointements du duc de Nevers, gouverneur de Champagne et de Brie. Garnison des *Isles de Chastodif*. — (Recueil très curieux quoique incomplet.)

623. — 10 cartons in-12, modernes.

Bibliographie de Bourgogne; dix volumes de cartes et de notes sur les ouvrages relatifs à l'histoire de Bourgogne ou faits par des auteurs Bourguignons — (cartons rouges 1 à 10).

623 *bis*. — 10 cartons in-12, modernes.

Recueil de notes et chartes sur l'Yonne.—Extraits de divers fonds d'Archives, Yonne, Côte-d'Or, Bibl. nat., Arch. de la ville d'Avallon, etc. (cartons olive 1 à 10).

624. — 1 carton in-12, moderne.

Analyse de chartes diverses.— Exécutions et condamnations dans l'Auxerrois pendant les guerres de religion.— Notes sur Avallon — (carton olive n° 14).

625. — Dossier in-12, moderne.

Liste des condamnés à mort, en 1793, dans le département de la Côte-d'Or). — Causes des condamnations — (cahiers bleus).

626. — Dossier in-12, moderne.

Liste des condamnés à mort, dans le département de l'Yonne pendant la révolution; causes des condamnations — (cahiers bleus).

627. — Dossier in-12, moderne.

Notes sur diverses communes du Tonnerrois et de l'Avallonnais — (cahiers bleus).

628. — Manusc. in-4 de 172 fol. *Orig.* reliure veau.

1716. — Procès-verbal de ce qui s'est passé depuis le commencement de l'établissement de la Chambre de justice, créée par l'édit du 12 mars 1716 jusqu'à sa révocation. — Curieux recueil contenant toutes les condamnations de l'époque contre les financiers, fermiers généraux, etc. Bien des familles sont compromises par les malversations dont leurs chefs se sont rendus coupables à cette époque.

629. — Deux vol. man., in-4. *Orig.* mar. rouge fil. tr. d. genre Dureuil, belle reliure.

1645. — Compendiosa philosophia summa — Manuscrit de *Nicolas de la Thoison*, baron de Bussy, conseiller au Parlement de Bourgogne, en 1645.

630. — Vol. man. de 310 pp. in-4 veau. *Orig.*

1743. — Traité de la communauté et de la continuation de communauté, par M. Pothier, 1743. Ce manuscrit, premier essai de Pothier sur la communauté, provient de la Bibl. du comte Abrial.

631. — 1 pièce papier. *Orig.*

Dénombrement, par *Antoinette de Cicon*, de la terre et seigneurie de Villotte, baillage de la Montagne, 1673.

632. — 2 pièces papier et parch.

Traité entre *Henry Lenet*, abbé commendataire de l'abbaye N. D. de Châtillon-sur-Seine et les religieux au sujet de la réunion de la terre de Villotte à la manse abbatiale et au domaine de la dite abbaye, 1686. — Donation de la terre de Villotte par *Antoinette de Cicon*, à *Louis Lenet*, son petit-fils, 1674.

633. — 1 pièce parchemin. *Orig.*

Acquisition de la terre de Boussenois par *Marie des Barres*, fille de *Léonard des Barres*, président au Parlement de Bourgogne sur *Melchior d'Agey* et *Catherine des Barres*, sa femme, 1602.

634. — Vol. man. de 231 fol., in-4, veau. *Orig.*

Extrait des registres du Parlement de Dijon, au sujet de la contestation entre MM. du Parlement et MM. les élus généraux des Etats du duché de Bourgogne, 1761-1762. — Extrait des registres de la Cour des aydes, 1762. — Copies de lettres du Prince de Condé, du comte de Saint-Florentin, du marquis de Marigny, du chancelier, du garde des sceaux, du contrôleur général des finances. — Lettres de cachet. — Epître en vers au Parlement de Bourgogne, 1763. — La discorde expulsée, ode. — Lai reumenance de Gui Barosai, ou bé le triomphe du Parleman, chanson en dialogue, entre Breugnette et Grô-Jan.— Provient de la Bibl. Vaillant de Meixmoron.

635. — Vol. man. de 136 pp. in-12, veau.

1694. — *Escole de la Mignature*, dans laquelle on peut aisement aprendre à peindre sans maître, avec le secret de faire les plus belles couleurs, Rouen.

636. — Vol. man. de 118 pp. in-4.

1842. — Vie de l'amiral Dumont-d'Urville, par R. P. Lesson, Rochefort, 1842. — Manuscrit inédit de l'auteur, contenant une foule de renseignements biographiques inconnus sur Dumont-d'Urville. — Dem. rel. veau.

637. — Vol. man. de 134 pp. in-4, veau.

1716. — Abrégé de la vie de M. le président *Cœurderoy*, par le révérend père *Lempereur*, de la Compagnie de Jésus.

638. — Vol. man. de 138 fol., in-4 cart. *Orig.*

1753. — Observations faites pendant le cours de mon voyage à Langres, Nancy, Toul, Commercy, Metz, Thionville, Befort, Vesoul, Besançon, Dôle, etc. — 1753, sans nom d'auteur. — Lettres écrites au chevalier de... à Dijon.

639. — Dossier in-12, moderne.

Cartulaire et inventaire de titres du prieuré de *Saint-Jean-les-Bons-Hommes*, près Avallon, — d'après le fonds du prieuré de Vieux-Pou, aux Arch. de l'Yonne.

640. — Dossier in-12, moderne.

Notes et chartes sur les seigneuries de *Bierry* et de *Quincy-le-Vicomte*, en Tonnerrois — Cahiers bleus.

641. — Dossier in-12, moderne.

Chartes et analyse de pièces provenant des papiers *Vignier* — Bibl. nation.

642. — Registre in-12 de 30 pp. *Orig.*

1784. — Mémoire sur le premier drap de laine superfin du crû de la France, lu à la rentrée de l'académie roy. des sciences, le 21 avril 1784, par M. Daubenton, de la même académie.

643. — Registre in-4 de 268 pp., vélin. *Orig.*

1516-1733. — Extrait des délibérations des Procureurs du Parlement de Bourgogne, tirées de leurs registres commencés en 1516 et continués jusqu'en 1733.

644. — Vol. man. in-12 de 80 fol., vélin. *Orig.*

1628. — Les recueils de Geomance suyvans ont esté tirés partie de la géomance de Albane, de celle de Coclès, de Geber

et de plusieurs autres, et traduits d'italien en françois par moy *Guillaume du Fresne*, faisant profession des bonnes lettres à Chalon, 1628.

645. — Cahier man. inédit de 28 pp. in-fol.

Vie de Jamerai-Valentin du Val, conservateur des livres et des médailles du cabinet impérial de Vienne, né à Artonnay, en Tonnerrois, par M. Fournerat.

646. — Vol. en partie manuscrit, in-4.

1764. — Lettres, mémoires et négociations particulières du chevalier d'Eon, *imprimé chez l'auteur*, 1764. — Cet exemplaire sur grand papier est terminé par la série des gravures anglaises, publiées alors à Londres sur le chevalier d'Eon, avec un texte calligraphié et si bien écrit qu'il imite le texte imprimé à s'y méprendre. Plusieurs des possesseurs de ce volume n'ont pas dû remarquer ces pages manuscrites qui accompagnent les caricatures fort rares du chevalier d'Eon.

647. — Vol. man. in-4, dem. rel. veau.

Leçons d'analytique données à l'école polytechnique par Fourier. — Provient de la collection de M. Fournerat.

648. — Vol. man. in-fol de 344 pp.

Traité de l'attaque des places fortes et de l'utilité des places fortes, par le *maréchal de* VAUBAN, accompagné de 28 grandes planches, reliure de l'époque en peau de truie. — Ce manuscrit précieux, dont le texte et les planches paraissent avoir été faits soit par le secrétaire, soit sous les yeux de Vauban lui-même, m'a été donné par M. Leffebure de Saint-Maur, ancien notaire à Paris.

649. — Vol. grand in-fol. fig.

Mort de très crestienne, très haulte, très puissante et très excellante Princesse ma très redoubtée et souveraine dame

madame Anne, deux foiz Royne de France, duchesse de Bretaigne, seule héritière d'icelle noble duché, contesse de Montfort, de Richemont, d'Estampes et de Vertuz, complainte que fait Bretaigne son premier herault et l'un de ses Roy d'armes. Fac-simile d'un manuscrit du commencement du XVIe siècle de 38 folios, papier vélin grand in-folio, onze grandes figures remplissant la page, lettres ornées, dem. veau. — Tirage à quelques exempl. — Cè manuscrit du herault et Roi d'armes Bretaigne est dedié au comte et à la comtesse de Tonnerre, et précédé d'une dédicace en ces termes :

« Noble conte et contesse de Tonnoire
« Yssue de Rohan très excellante maison,
« Ouez comme la mort plaine de cautelle et traison
« A de ce monde la grant Royne duchesse ostée,
« En ce livret voirez la mort piteusse,
« Les plains, les pleurs, la perte merveilleuse
« Que lors a faict soulz figure aparente
« De la mananyme princesse vostre parente,
« En qui estoit le triumphe des dames
« Dont moy qui suis son herault et Roy d'armes,
« Si mieux ne puis pour le présent,
« De mon récit vous fois humble présent. »

650.— Registre in-fol. de 64 pp.

Mémoires sur Necker, Pamphlet, Epigrammes. Mémoire donné au roi, 1781. Ecriture du temps.

651. — Cahier in-4 de 12 pp.

Clarissimo D. D. Filjean, insigni ecclesiæ sancti Stephani Divionensis canonico gratulatoriam, Dedicat et consecrat L. B. Crevoisier. — Poésies latines en l'honneur de dom Filjean, chanoine de Saint-Etienne de Dijon, par Crevoisier qui n'est pas cité parmi les auteurs bourguignons.

652. — Vol. man. in-8 de 40 pp.

Mémoire sur la possession des Ursulines de Loudun. — Curieux détails. — Manuscrit du XVII[e] siècle.

653. Manusc. in-4 de 138 pp., cart.

Remontrances du peuple français au Roy.— Second avis au peuple. — Le peuple instruit par les faits. — Lettre d'un membre d'un grand baillage à son cousin. — Profession de foi d'un militaire. Arrêté de la Chambre des comptes de Bretagne.— Protestations du bureau des finances de Lyon.— Arrêté du chapitre général des capucins, 1788.— Arrêté des baillages de Gray, Besançon, etc. Remontrances de la noblesse de Provence, etc. — Manuscrit de 1788, intéressant pour cette époque qui précède la Révolution.

On y joint une notice sur divers événements de 1789 par un témoin oculaire.

654. — Manuscrit sur vélin, in-16 de 140 fol.

Petit livre d'heures du XV[e] siècle.— Lettres ornées, rouge, or et bleu. — Paraît provenir d'un monastère de femmes. — Au XVI[e] siècle il appartint à *Pierre* et *Jehan de Montagu*, écuyers (Il manque quelques feuillets, dérelié).

655. — Carton in-12, moderne.

1405. — Manuscrits, Livres, Bibliothèques, travailleurs et historiens Bourguignons.— Inventaires comme celui-ci :

« Inventoire des joyaux et autres biens meubles demeurés du décès de feue très haute et puissante dame madame *Marguerite de Flandre*, duchesse de Bourgogne, 1405... Heures et autres livres d'oraisons ou office. — Livres et Romans », etc. — Ces documents sont extraits des Archives de la Chambre des comptes, des Archives ecclésiastiques, des protocoles des notaires, etc. (Dossier important, à publier).

656. — Carton in-8, moderne (*sceaux en couleur*).

Cartulaire et catalogue des actes de Marguerite de Bourgogne, reine de Jérusalem et de Sicile, femme de *Charles d'Anjou*, frère de saint Louis. Documents pris sur les originaux aux Archives de la Côte-d'Or et de l'Yonne — Sceaux parfaitement dessinés. (Vol. intéressant à publier.)

657. — Dossier in-12, moderne.

Documents inédits, lettres, mandements, relatifs à l'entrée et au séjour à Auxerre de Charles VI et de Jean-sans-Peur, en 1412. (*A publier.*)

Lettres, mandements, ordonnances, documents inédits, relatifs aux sièges de Tonnerre, 1411-1414, et à la confiscation de ce comté sur *Louis de Chalon*, et ses frères *Jean* et *Hugues* de Chalon. (*A publier.*)

658. — Dossier in-12, moderne.

1390. — Entrée du roi Charles VI à Dijon sous Philippe-le-Hardi. — Fêtes et réjouissances en Bourgogne, février 1390. Documents inédits. (Ce dossier a fourni la matière d'un charmant petit volume, que vient de publier M. Darantiere, imprimeur à Dijon, et qui n'a été tiré qu'à 100 exemplaires.)

659. — Dossier, in-12, moderne.

Documents inédits pour servir à la biographie de *Guy de Bar*, conseiller du duc de Bourgogne, bailli d'Auxois et prévôt de Paris (1370-1437).

Documents inédits relatifs à *Jaques d'Espailly* dit *Fort-Epice*, capitaine d'écorcheurs, mort en 1439, à Saint-Maurice-Thizouailles. (*A publier.*)

660. — Cahier in-8 de 30 pp. *Orig.*

1733. — Dissertation de la main du Président Bouhier. — Avis sur la manière de partager la succession de défunt An-

doche Bouchard, chanoine de l'église cathédrale de Dijon, décédé ab intestat, en 1733.

661. — Dossier in-8, moderne.

Documents pour les rectifications, corrections et additions au *Gallia Christiana*, — t. IV, *Ecclesia Lingonensis*, — *Ecclesia Augustodunensis*, — t. XII, *Ecclesia Autissiodorensis*. — Notes, additions et corrections à l'*Art de vérifier les dates*.

662. — 4 cartons in-8, modernes.

1363-1419. — Itinéraires et séjours de *Philippe-le-Hardi* et de *Jean-sans-Peur*, ducs de Bourgogne. (La publication de ces documents qui forment une véritable chronique inédite a été votée par le *Comité des travaux historiques*.)

663. — Dossier in-8, moderne.

1363-1404. — Comptes des argentiers de *Philippe-le-Hardi*, d'après les Archives de la Côte-d'Or. — Inventaire des joyaux, bijoux, etc. — Achats divers des étoffes précieuses. — Cadeaux donnés et reçus en bonnes estrennes au commencement de chacune de ces années. (Documents fort curieux pour l'étude artistique du XIVe siècle. *A publier*.)

664. — Grande et belle pièce parchemin. — *Sceau bien conservé. Orig.*

1315. — Vidimus du testament fait en 1308 par Marguerite (de Crux), dame de Pierre-Perthuis, veuve du sire de Bazarne (Gui ou Guillaume), laquelle nomme au nombre de ses exécuteurs testamentaires Ansëric de Toucy, Guillaume d'Arcy, Obert de Vésigneux, chevaliers. Elle choisit sa sépulture dans l'église des frères mineurs de Vézelay. — Enumération de legs aux frères du même ordre à Dijon, Beaune, Nevers, Auxerre, aux religieuses de la Ferté, de Marcilly, etc.

665. — Petit dossier in-12, moderne.

Notice biographique sur *Jehan Regnier*, écuyer, seigneur de Guerchy et bailly d'Auxerre. Documents inédits, fac-simile

d'un autographe portant sa signature, reproduction de son sceau, etc... préparée pour une réédition de son livre publié en 1526 et intitulé : *Les Fortunes et adversités de feu noble homme Jehan Regnier, escuyer en son vivant, seigneur de Garchy et bailly d'Auxerre.*

666. — 3 pièces parchemin. *Orig.*

1412-1505. — Montre reçue à Sens, le 12 mai 1412. — Document intéressant, car le surlendemain dimanche 15, le roi *Charles VI* et le duc de Bourgogne *Jean-sans-Peur* arrivaient à Sens, pour se diriger de là au siège de Bourges. — Quittance délivrée en la vicomté d'Arques par les conducteurs qui ont escorté jusqu'à Paris et remis à *Jean Despoullettes*, trésorier du duc de Bourgogne, la somme de 600 livres tournois, 1412 : — *Claude de Playne*, seigneur de Foucherans, donne quittance aux habitants du lieu pour le paiement du droit de mariage de sa fille aînée, « ensuyvant l'article du livre costumier qu'est l'un des quatre cas », 1505.

667. — Cahier in-fol., papier, moderne.

Inventaire de chartes relatives aux ducs de Bourgogne et aux grands officiers du duché, relevées dans les Archives de la Haute-Marne, à Chaumont.

668. — Deux cartons in-8, moderne.

Inventaire des documents et manuscrits relatifs à la Bourgogne, provenant des Bibliothèques de Paris, et principalement de la Bibliothèque nationale. — Ces recherches formeront la matière d'un fort volume à publier, et qui sera indispensable aux travailleurs qui s'occupent de cette province. On y joindra le catalogue des portraits inédits des personnages se rattachant à la Bourgogne.

669. — Vol. grand in-4, papier, de 18 fol.

Généalogie curieuse à l'honneur de quantité de nobles de

Bourgogne, de Champagne, de Lorraine et de Bassigny, tiré d'un viel manuscript en latin, par *Gérard de Hauterive*, archidiacre de Langres, qui monstre comme saint François d'Assise est allié à l'ancienne noblesse de *Grancey*.

Très joli et curieux manuscrit encadré par de charmantes guirlandes en miniatures et en couleurs toutes variées. Ces ornements portent dans les feuillages des blasons admirablement peints au nombre d'une centaine, des principales familles qui figurent dans cette généalogie : *Grancey, Vergy, Beaumont, Clermont, Conflans, Salins, Chatillon, Chauvirey, Beaujeu, Rochefort, Saint-Belin, Fontaine, Montaigu, Montbéliard, Blamont, Grandpré, Vaudemont, Bar, Choiseul, Nogent, Aigremont, Saffres, Mandelot, Mailly, La Marche, Rougemont, Saint-Pol*, etc., etc. — A la fin se trouve un grande table ou arbre généalogique sur parchemin également en couleur et intitulé : Généalogie de Saint François d'Assises revelée à icelui par un ange. Ce manuscrit fait par J. Cayon paraît avoir été pris sur un ancien manuscrit.

670. — 2 pièces dont une parchemin. *Orig.*

1328-1573. — Charte des concessions diverses faites par *Henry de Vergy*, sénéchal de Bourgogne et sire de Fouvant, à son varlet, Jean Griffon, de Dijon, écuyer, seigneur de la Rochette, pour ses services (*Grande pièce parch.*). — *François de Vergy*, chevalier, sire de Champlitte, Autrey, Morey, la Reuchotte, gouverneur du comté de Bourgogne, atteste que en son château d'Autrey est comparu « à teste nue, les mains jointes et genoux en terre », Gaspard du Bois, escuyer, coseigneur de la Rochotte, Oisilly, etc., qui a repris de main et de bouche les fiefs dénommés. Suit le dénombrement des dites terres et seigneuries, avec les noms des cöseigneurs : la dame d'Autrey, femme de Jean Guillaume de Vaudrey, seigneur de Beneuge et autres. Copie collationnée.

671. — 3 pièces dont une parch. — *Orig. Sceau.*

1328-1550. — Vidimus d'une charte de *Henry de Vergy*,

sénéchal de Bourgogne, sire de Fouvant, pour concession de droits d'usage dans sa forêt d'Autrey, 1328. — Signification du Parlement de Dôle pour une affaire concernant les familles du Bois, de la Rochette, etc., 1550. — Diplôme de CHARLES *par la divine clémence, empereur des Romains toujours auguste, roy de Germanie et Castille, de Naples, de Sicile, duc et comte de Bourgogne, Charrolois et dominateur en Asie et Affricque*, en faveur d'Estienne et Gaspard du Bois, écuyers, frères, et demoiselle Estiennette Bourgoin, veuve de feu Jean du Bois, en son vivant seigneur de la Rochette, mère et tutrice de Martial, Jehan et Catherine du Bois, ses enfants, etc., à l'occasion de leur procès avec les habitants de Bleigny, 1550 (Sceau).

672. — 2 pièces dont 1 parch. *Orig.*

1328-1517. — *Henry de Vergy*, sénéchal de Bourgogne et sire de Fouvant, exonère de tout droit de service Jean Griffon, écuyer, de Dijon, pour son fief de la Rochette (1328). — Copie collationnée. — Mandement du bailli d'Autrey, au nom de messire *Guillaume de Vergy*, chevalier, seigneur du dit lieu de Champlitte, Rigney et Aultrey, maréchal de Bourgoingne, portant arrêt en faveur de Henry du Bois, seigneur de la Rochette, à l'encontre des habitants d'Autrey au sujet de droits d'usage dans les bois.

673. — Cahier in-12, papier, d'environ 50 pp.

Souvenirs d'Antoine-Edme Rathier, de Chablis, qui fut successivement membre du conseil général du district d'Auxerre en septembre 1791, l'un des directeurs du département en juin 1792, président de l'administration départementale en l'an 8, premier sous-préfet de Tonnerre, et l'un des douze candidats désignés au choix du Sénat pour le renouvellement de la députation de l'Yonne au corps législatif, en l'an 13.

Ces souvenirs relatent des détails pleins d'intérêt sur les personnages avec lesquels l'auteur avait été en rapport. Il rappelle de curieux faits sur le général *Barbuat de Boisgérard*, sur la jeunesse du maréchal *Davout*, qu'il avait connu assez

intimement, sur le mariage de ce dernier avec mademoiselle Seguenot, de Stigny ; sur son divorce. Ces anecdotes inédites sont très piquantes et leur vivacité ne permet pas de les reproduire toutes. Elles ont d'autant plus de valeur qu'elles sont rapportées par un contemporain et un ami. Nous en détachons seulement cette anecdote relative à la jeunesse de Bonaparte :

« Lors de la suppression des ordres religieux, les moines de Citeaux ne furent pas d'accord avec l'abbé au sujet de la dépouille de la maison. Le district de Dijon informé que quatre tonneaux remplis d'argenterie allaient être enlevés y envoyèrent des commissaires dont l'autorité fut méconnue par les moines. Les commissaires ayant demandé main forte au département, j'y fis passer une compagnie du régiment d'artillerie alors en garnison à Auxonne, dont Bonaparte, alors lieutenant, avait le commandement. Pendant que les commissaires soutenus de cette force militaire faisaient l'inventaire du mobilier et évacuer la maison par les moines, Bonaparte ennuyé de ce séjour maussade au milieu des bois, laissa le commandement à son sergent major, et se rendit à Seurre, petite ville voisine.

« Le jeune officier y fut accueilli et bien venu dans les meilleures maisons ; il s'attacha surtout à la société de madame Prieur, dont le mari âgé avait été président du grenier à sel. On a la certitude que la dame assez jeune et jolie ne lui fut pas cruelle. Bonaparte obligé de retourner à son corps et laissé depuis dans les armées semblait l'avoir oubliée. Cependant à son retour d'Italie, en l'an 5, et ramenant avec lui madame Murat, sa sœur, encore fille, et qu'il venait de retirer d'une maison d'éducation, il ne put s'empêcher de se détourner de sa route, et se rendit à Seurre dans une auberge, d'où il fit dire à madame Prieur qu'un de ses intimes amis, fatigué du voyage et ne pouvant se transporter chez elle, désirait qu'elle vint le voir. Madame Prieur hésita beaucoup à se rendre à l'invitation. Elle ne fut pas peu surprise de reconnaître Bonaparte, et surtout de le trouver dans la compagnie d'une jeune personne qu'elle croyait toute autre qu'une sœur. Bientôt elle

fut mise au fait et une tendre reconnaissance eut lieu entre eux.

« Madame Prieur devenue veuve ne put que suivre en idée son héros dans son voiage d'Egypte, et ne put se trouver en position de le revoir que lors de son retour de Marengo passant à Chalon-sur-Saône, où elle s'était retirée après avoir quitté Seurre. Elle crut pouvoir profiter de cette ancienne liaison pour faire la fortune de sa famille, et se placer elle-même auprès de madame Bonaparte. Elle n'a pu réussir qu'à obtenir une conservation pour un de ses frères, et a échoué sur le reste, notamment à obtenir une place de receveur général pour Ligeret, receveur particulier à Semur, frère de Ligeret, percepteur d'Aisy. »

TABLE

DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

Les chiffres indiquent non les pages, mais les numéros des articles de cet inventaire.

B

C

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

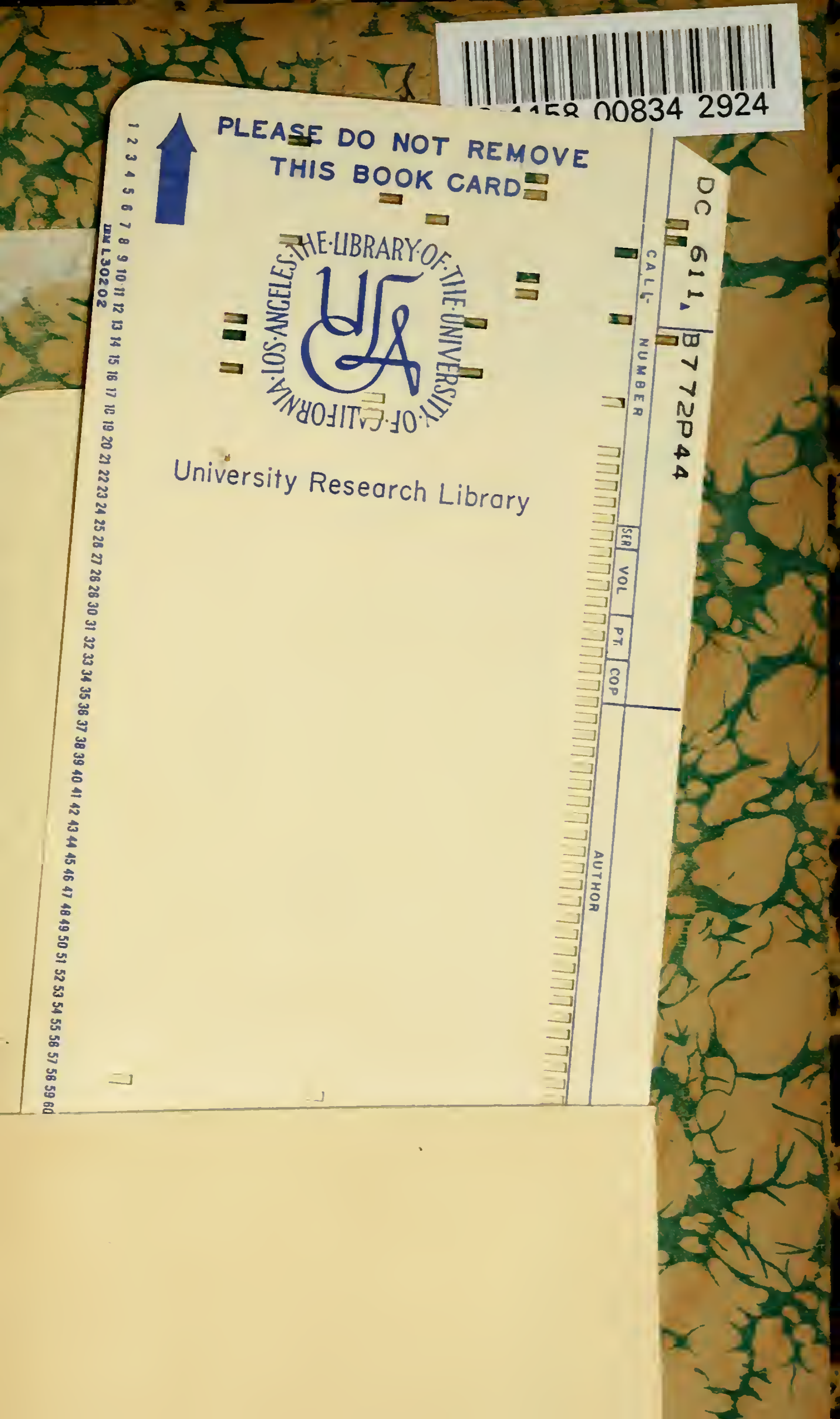
U

V

Y

Dijon. Imprimerie Darantiere. rue Chabot-Charny, 65.


SPES · IN · LABORE
DARANTIERE



PLEASE DO NOT REMOVE
THIS BOOK CARD
THE·LIBRARY·OF·THE·UNIVERSITY·OF·CALIFORNIA·LOS·ANGELES
University Research Library
CALL NUMBER
DC 611 B772P44
SER
VOL
PT.
COP
AUTHOR

